LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations 1-228-2426

Vol. LXXI — No 110 Ensoleillé. Maximum 18. Montréal, vendredi 16 mai 1980 25 CENTS

NON: 49%
OUI: 37%
(discrets): 14%

Si le référendum avait eu lieu entre le 4 et le 9 mai

par Rodolphe Morissette

Si le vote référendaire eût été tenu la semaine dernière, le NON l'eût emporté à 57% contre 43% dans l'ensemble du Québec, tandis qu'une légère majorité de 52% de francophones de souche canadienne eût appuyé la thèse gouvernementale.

Le sondage, téléphonique, fut pratiqué de dimanche à vendredi dernier pour le compte de trois odiens, LE DEVOIR, *Le Soleil* et le *Toronto Star*. Il fut réalisé par MM. Maurice Pinard et Richard Hamilton, sociologues de l'Université McGill, lesquels ont confié la quête des données à l'Institut de cueillette de l'information (INCI) de Montréal. La méthodologie pratiquée en l'occurrence est exposée en détail à la page 6.

Dans sa livraison de demain, LE DEVOIR publiera la deuxième tranche du sondage, qui porte sur «la dualité de loyauté» (le Québec et/ou le Canada) des Québécois, les griefs des Québécois touchant le système fédéral et leur rapport avec le référendum. La deuxième tranche du sondage portera également sur les

Voir page 14: Référendum

■ Autres informations et tableaux

— pages 6, 7 et 9

Débrayage à la CECM

■ *100,000 élèves privés de cours*

par Paule des Rivières

L'Alliance des professeurs de Montréal a décidé de mettre sa menace de grève à exécution ce matin pour protester contre l'attitude de son employeur, la CECM, avec laquelle elle tente de négocier des conditions de travail.

La Commisison des écoles catholiques de Montréal (CECM) s'est retirée hier après-midi de la médiation qui avait cours entre les parties depuis lundi. Plus tard en soirée, le syndicat s'était dit prêt à différer une troisième fois son ordre de grève générale mais les commissaires, réunis pendant plus de deux heures, ont écarté à l'unanimité la poursuite des discussions avec le médiateur du ministère du Travail, M. Yvan Blain.

En conséquence, plus de 100,000 étudiants seront privés de cours aujourd'hui. Ces derniers ont par ailleurs congé ensuite jusqu'à mercredi matin, grève ou non.

À l'issue de l'assemblée de la CECM, son président, M. Luc Larivée, a précisé qu'il convoquerait les représentants des 6,500 enseignants montréalais pour leur transmettre une offre «finale et globale» dont les derniers aménagements devaient être complétés tôt aujourd'hui.

De son côté, le syndicat a déploré vivement la rigidité de son employeur et il estime que sa mauvaise foi n'est plus à démontrer. S'il ne répond pas à la convocation patronale, prévue pour aujourd'hui, la CECM fera elle-même parvenir directement son offre aux enseignants.

En expliquant brièvement, hier soir, les motifs qui avaient poussé la CECM à écourter la médiation, M. Larivée a mentionné l'avis de grève au cours de la journée qui n'avait certes pas aidé les choses et il a parlé également du blocage complet entre les parties qui, d'après lui, ne pouvaient plus être rapprochées.

Pour sa part, dans un communiqué émis en soirée, le ministère du Travail dont les conciliateurs, MM. Denis Tremblay et Raymond Désilets, puis le médiateur, M. Yvan Blain, ont depuis deux semaines entendu le réquisitoire des deux parties, a déploré, dans cette querelle d'adultes, le recours à un remède de cheval pour guérir une migraine somme toute bénigne.

Un gros point demeure litigieux, celui des critères devant prévaloir lors des transferts annuels d'enseignants, d'un poste à l'autre. Cette opération, dont l'importance dépend de la baisse de population étudiante, doit faire entrer en ligne de compte deux facteurs soit l'ancienneté et les capacités (ou la compétence) de l'enseignant. Le deuxième facteur fait problème et la commission veut éviter des déplacements d'une discipline à une autre qui aurait peu rapport avec la première.

Dans son communiqué, le ministère du Travail a déploré aussi que la négociation ait connu un échec à la suite du bris de la médiation imposé par la CECM qui, souligne-t-il, a refusé à deux reprises hier de retourner à la table, malgré le désir du syndicat de poursuivre les pourparlers.

Rappelons que la CECM a rejeté il y a une semaine le projet de convention collective proposé aux parties par les conciliateurs et que l'Alliance l'avait accepté. C'est l'arrivée d'un médiateur dans le dossier, lui aussi chargé de faire rapport, qui avait conduit l'Alliance, dimanche soir dernier, à reporter sa grève, pour laquelle elle a un mandat avec une faible majorité de 53%.

Voir page 14: CECM



En tournée hier au lac Beauport, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'est coiffé d'un bonnet de cuisinier. (Photolaser CP)

Les athlètes de la RFA seront absents de Moscou

DUSSELDORF (AFP) — Le comité olympique de la RFA a décidé hier, à Dusseldorf, de ne pas engager d'athlètes aux Jeux olympiques d'été, à Moscou.

La décision a été acquise par 59 voix, contre 40, sur 99 votants. Elle avait été précédée d'un débat public et télévisé en direct au cours duquel partisans et adversaires du boycottage ont exposé une dernière fois leurs arguments.

Le Comité olympique de la RFA, dont le président Willi Daume s'était personnellement engagé en faveur de la participation, a suivi ainsi la recommandation de son comité exécutif en date du 9 mai. Il a tenu compte, également, de la prise de position officielle du gouvernement fédéral et du Bundestag, solidaires de la décision américaine de boycotter les Jeux en signe de protestation contre l'intervention soviétique en Afghanistan.

Le président Carter s'est félicité, hier, de la décision du comité olympique ouest-allemand de boycotter les Jeux olympiques de Moscou, tandis que l'agence soviétique Tass estimait que cette même décision était «contraire à l'esprit et à la lettre de la charte olympique».

En marge de ces réactions, prévisibles, des deux super-puissances, celles enregistrées dans différents pays de l'Europe occidentale sont nuancées, quand elles ne traduisent pas une opposition entre milieux gouvernementaux et milieux sportifs.

Le chef de l'État américain a déclaré «accueillir avec plaisir» la décision ouest-allemande. «Nous espérons, a-t-il dit, que les autres comités olympiques d'Europe occidentale suivront la recommandation de leurs gouvernements et se joindront au comité ouest-allemand pour affirmer leur opposition à l'intervention soviétique en Afghanistan».

Pour l'agence soviétique, cependant, la RFA a montré, une fois de plus, «jusqu'où elle était prête à aller pour servir Washington et les cercles qui, aux États-Unis, ont développé ces derniers temps des contre-attaques contre la détente».

En Allemagne fédérale même, le gouvernement et l'ensemble des milieux politiques se félicitent de la décision du comité olympique ouest-allemand de ne pas engager d'athlètes aux Jeux de Moscou. Le gouvernement fédéral s'est déclaré «reconnaissant» envers la majorité des membres du comité, qui ont pris en compte les arguments du gouvernement. L'opposition chrétienne-démocrate a, également, salué la décision. En revanche, plusieurs sportifs ouest-allemands n'ont pas caché leur déception, tandis que le président du comité ouest-allemand, M. Willy Daume, a estimé qu'il existait encore un dernier espoir, celui d'une détente dans la situation mondiale d'ici l'ouverture des jeux.

En France, le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), M. Claude Collard, a affirmé que la décision ouest-allemande ne changerait rien à la position du comité français, favorable à la participation. «Les impératifs politiques ont prévalu (en Allemagne fédérale), nous sommes déçus», a-t-il ajouté. Le comte Jean de Beaumont, membre français du Comité international olympique (CIO) a, également, qualifié l'attitude ouest-allemande de «politique».

En Italie, le comité olympique italien s'est abstenu de tout commentaire, se bornant à observer que chaque comité national est autonome et libre de ses décisions. Mais, selon les observateurs, les Italiens sont embarrassés, car ils étaient favorables à une participation sous drapeau olympique, sans hymnes nationaux,

Voir page 14: Athlètes

pour un OUI, pour un NON

Une poche de résistance

par Guy Deshaies

Il n'y a pas qu'à Beaconsfield, à Pointe-Claire, à Baie-d'Urfée à Westmount et dans le salon de Mme Chaput Rolland qu'on peut dire NO en paix sans risquer d'avoir un «tanant du OUI» sur le dos.

On peut le faire à Rawdon, au coeur du comté de Joliette, à 95% francophone et où un péquiste a été élu en 1976.

Dans le reste de la région on voit des OUI sur le toit de quelques fermes mais à Rawdon ça s'arrête net. Non pas que les anglophones, qui forment 40% de la population, soient majoritaires, mais leur peur du OUI est probablement la plus vive de toute la province. Si le nombre n'y est pas le coeur y est solidement et il n'y a pas de farce à faire là pour un OUI ou pour un NON.

A Rawdon, les 5,000 habitants appartiennent à 14 nationalités différentes et, en gros, on peut dire que seule la québécoise française parle le français. Les 13 autres, quoique moins nombreuses, sont d'une exemplaire solidarité dans ce bastion, ce château fort, cette singulière poche de résistance du NON.

Il faut comprendre. Supposons que tu t'appelles Orlovsky, Voronov, Jasenovic, Watcha, Barnski ou Zoliszcuk, pour ne prendre que quelques exemples dans l'annuaire de téléphone local. Tu vis à Montréal, tu éprouves de sérieuses difficultés à prononcer Coca-Cola en français et tu vois, à côté de toi, des Québécois qui en ont marre de la ville et vont se refaire une vie à la campagne, lui dans l'ébénisterie ou l'élevage du lapin, elle dans les émaux sur cuivre ou la peinture naïve. Alors tu aimerais bien toi-aussi. Mais tu ne te vois pas tellement dans la Beauce ou dans Charlevoix, côté langue. Et voilà que tu entends parler et tu découvres Rawdon à une heure d'auto de Montréal.

Et qu'est-ce que tu vois à Rawdon? D'abord la rue Queen, l'artère principale, dont le nom fait tout de suite plus rassurant que des rues De l'Église ou du Couvent. Tu vois qu'il y a une église anglicane, une unie, une grecque orthodoxe et une russe orthodoxe avec chacune leur cimetière dont les noms te conviennent mieux que les Garreau et les Fiset. Tu découvres une Lady Auxiliary Association et une Légion canadienne sur la Albert Street et tu te rends compte que tu pourras faire ton jogging sur des rues aux

Voir page 14: Poche

En réplique à Trudeau

De quel renouvellement s'agit-il? demande Lévesque

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le premier ministre Trudeau met sa tête sur le billot à la veille du référendum avec le même cynisme et le même dédain de la démocratie que les politiciens qui, comme Ernest Lapointe, s'étaient engagés il y a 40 ans à démissionner s'il y avait la conscription pour les Canadiens français.

Le président du Regroupement national pour le OUI, M. René Lévesque, a ainsi répliqué hier à M. Pierre Trudeau qui, la veille à une assemblée du NON à Montréal, s'était engagé solennellement à démissionner s'il ne pouvait, après une victoire du camp fédéraliste au référendum, renouveler le régime fédéral.

«On les a réélus en 1940 et on a eu la conscription», a rappelé le premier ministre Lévesque à propos des engagements solennels qu'avaient pris les candidats libéraux du Québec à l'élection de 1940 qui, pour l'essentiel, avait porté sur la conscription. Avec l'engagement solennel pris par M. Trudeau, le Québec risque d'avoir eu le statu-quo ou un fédéralisme renouvelé, «plus centralisateur et plus arrogant que jamais», a-t-il prétendu.

M. René Lévesque faisait campagne hier dans la région de Québec, et c'est devant un auditoire d'hommes d'affaires partisans du OUI qu'il a donné cette réplique à M. Trudeau à l'heure du midi. Avec encore plus de vigueur, il a repris sa virulente attaque devant une foule de 5,000 partisans réunis au Petit Colisée de Québec.

Cette assemblée servait en quelque sorte de contre poids à l'assemblée tenue par le NON mercredi soir au Centre-Paul Sauvé où près de 10,000 personnes s'étaient rendues entendre le premier ministre Trudeau. Il s'agissait de donner à M. Lévesque une tribune pour répliquer à son homologue fédéral. On avait choisi la plus grande salle disponible dans la Vieille capitale, soit le Petit Colisée où M. Lévesque prenait en soirée la parole en compagnie notamment de MM. Jean-Paul L'Allier, Rodrigue Biron et Claude Morin.

Le premier ministre, tout au long de son intervention, a tenté de faire la preuve que M. Trudeau n'avait pas, comme en témoigne son passé politique, la crédibilité nécessaire pour convaincre que des changements pourront être apportés au fédéralisme, ses engagements, solennels de mercredi n'étant que de la «politique fiction».

Il a tout d'abord attaqué le premier ministre du Canada en disant que son attitude et celle de tout son gouvernement est celle d'un «mépris de plus en plus affiché pour la démocratie pure et simple et pour le droit fondamental de notre peuple à décider librement, sans pression et sans déformation de la direction qu'il veut donner à son avenir».

Ce droit à l'autodétermination des peuples, reconnu par la déclaration d'Helsinki que M. Trudeau a signée au nom du Canada, on prêche en sa faveur lorsqu'on veut se donner une stature internationale, mais il en va autrement lorsqu'il s'agit du peuple québécois, a-t-il dit.

Pour le chef du OUI, il s'agit en fait d'un mépris pour toute l'évolution du Québec qui s'exprime depuis plusieurs années, ponctué même d'abus de pouvoir comme lors de la Crise d'octobre 70. Depuis le début de la campagne référendaire, ce mépris s'exprime avec cynisme à l'endroit des Québécois qui, pendant 12 ans, ont fait confiance au groupe de M. Trudeau à Ottawa, a noté M. Lévesque.

Pendant 12 ans, ils ont eu tout le pouvoir théorique de résoudre la crise canadienne. Ils ont eu toutes les occasions de corriger les inégalités flagrantes du régime. Au lieu de cela, ces inégalités ont empiré plutôt que de diminuer, a-t-il souligné.

Tenter de faire croire aux Québécois qu'au lendemain du référendum on réalisera de façon extraordinairement rapide ce qu'on n'a pu réaliser pendant 12 ans, c'est ni plus ni moins que prendre les gens pour des imbéciles, tenter de ramasser des votes puis changer d'idée par la suite.

M. Lévesque rappelle à cet égard que le

Voir page 14: Lévesque

Ryan tente de séduire les indécis et de convaincre les francophones

par Marie Laurier

ALMA — La journée de M. Claude Ryan, hier dans la région du Lac Saint-Jean, comme celle de la veille d'ailleurs au Saguenay, en était une de séduction pour convaincre les indécis et surtout amener le plus de francophones possible à voter NON à la question référendaire. Et c'est par l'intermédiaire des médias et des bains de foule dans des endroits publics qu'il a porté son message, évitant de tenir de grandes assemblées.

Aussi le chef du Comité des Québécois pour le NON s'est-il soumis, à Saint-Félicien, à Dolbeau et à Alma, à des rencontres avec la presse locale et à des visites de locaux de comités du NON pour porter son message d'un fédéralisme renouvelé.

M. Ryan qui avait participé la veille à Montréal à la soirée où M. Trudeau a promis de renouveler immédiatement le fédéralisme et même à mettre sa tête en jeu et celles des 74 députés de son allégeance, continue de répéter que le vote du 20 mai ne doit pas se comptabiliser ou se catégoriser.

Cependant, à Alma, au Comité du NON où il parlait devant 250 partisans, dont plusieurs très jeunes porte-bannière, du NON, M. Ryan s'est quelque peu contredit en disant qu'il ne fallait surtout pas édifier des «forteresses" mais travailler dans les coulisses et «par en dessous» à convaincre les indécis à voter NON.

Selon M. Ryan, il y va de notre avenir collectif de choisir l'option qu'il propose, puisque le Parti québécois essaie de semer la «zizanie et la division» alors que le PLQ fait appel à tout le monde, sans distinction de langue, de race, d'âge ou de culture.

À Alma, M. Ryan n'a pas visité le centre commercial comme il le fait d'habitude, même si cette activité était prévue à son horaire. Il craignait sans aucun doute d'affronter de nombreux partisans du OUI qui s'y étaient rendus en force. Avec l'excuse d'un retard sur son itinéraire, il a préféré l'atmosphère douillette du local du NON, juste en face du centre commercial et où aucune contestation ne l'attendait. Au contraire, les participants lui avaient réservé un accueil très enthousiaste.

Au cours d'une tribune publique au poste de radio de Dolbeau, M. Ryan a eu la surprise de retrouver un interlocuteur qui s'est présenté comme étant un de ses «amis d'enfance». Ce dernier lui a reproché, en donnant plusieurs exemples, d'avoir pris une direction contraire à l'idéologie qu'il avait toujours suivie et admirée alors que M. Ryan était directeur du DEVOIR. Cet homme s'est dit déçu de constater le cheminement de son ancien compagnon de jeu et il va évidemment voter OUI. Encore là, M. Ryan n'a pas voulu jeter d'huile sur le feu et il a habilement éludé les arguments de son interlocuteur.

Tout au cours de cette journée ensoleillée passée dans la région du Lac Saint-Jean, M. Ryan a rappelé à ses auditoires restreints mais sympathiques qu'il va remporter la victoire le 20 mai et qu'il est l'homme de la situation pour brosser un meilleur avenir pour les Québécois à l'in-

Voir page 14: Ryan

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges Montréal

Pour les expropriés de Mirabel

Cosgrove rejette l'idée des baux emphytéotiques

par Patricia Poirier

Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Paul Cosgroves, a rejeté l'idée d'accorder des baux emphytéotiques à très long terme aux expropriés de Mirabel comme ceux-ci le réclament, parce qu'il ne veut pas négocier avec le gouvernement du Québec.

De passage à Montréal, hier, le ministre Cosgrove a confié au DEVOIR, qu'il ne veut pas accorder un bail d'une durée de plus de 25 ans aux quelque 250 producteurs agricoles de la zone périphérique de l'aéroport de Mirabel. Il a expliqué que de tels baux devraient faire l'objet de négociations longues et compliquées avec le Québec et c'est pourquoi, il préférait une autre solution.

M. Cosgrove a dit que son ministère était à mettre au point un bail-type qui serait prêt vers la fin du mois et qu'il irait lui-même présenter aux résidents de Mirabel. Cette semaine le regroupement des organismes intéressés à la relance de ce territoire ont fait parvenir une lettre au ministre l'enjoignant de déléguer un représentant «afin d'explorer les différentes solutions possibles» pour permettre l'application d'un bail emphytéotique.

Hier, M. Cosgrove a soutenu qu'il y avait eu trop de «délégations» et qu'il rencontrerait lui-même les intéressés même s'il ne veut pas se rendre à leurs demandes et accorder un bail de 99 ans. Il a dit croire que le bail de 25 ans, serait suffisant pour permettre d'assurer l'avenir des familles et des exploitations agricoles en question. Cependant, Mme Rita Lafond, porte-parole des expropriés a tenu à faire savoir pour sa part, qu'un bail de 25 ans n'est absolument pas acceptable.

Elle a rappelé que le député de Blainville-Deux Montagnes, M. Francis Fox, s'est prononcé en faveur d'un bail de 99 ans lors d'une réunion récente avec les expropriés. «Je ne peux pas croire qu'après 11 ans, il va encore falloir qu'on se batte», a-t-elle déclaré. La relance agricole du territoire de Mirabel s'avère très difficile puisque les résidents sont tous locataires du gouvernement fédéral qui a exproprié quelque 76,000 acres en trop autour de l'aéroport. Comme les agriculteurs sont locataires, ils doivent demander la permission afin d'effectuer quelque changement que ce soit, dans leurs maisons ou entreprise agricole et ils hésitent beaucoup avant de faire des investissements puisque leurs baux sont de très courte durée.

Le gouvernement fédéral a fait savoir qu'il faudrait amender le code civil du Québec pour accorder des baux emphytéotiques qui tiendraient compte des contraintes reliées à la navigation aérienne.

Pour sa part, hier à Québec, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon a répondu au fédéral en affirmant que son gouvernement n'accepte pas «ce rôle de bouc émissaire,» et a proposé trois hypothèses de règlement.

«Je vous rappellerai, que la décision d'exproprier ce territoire démesurément vaste relève uniquement de votre gouvernement, et qu'elle fut prise sans tenir compte des représentations du gouvernement du Québec», a écrit M. Garon à M. Cosgrove. Dans cette lettre, le ministre de l'Agriculture a également indiqué que sous le gouvernement conservateur la négociation a surtout porté sur la possibilité de rendre ces terres au Québec et non sur la question de consentir des baux à long terme. Les négociations entre Ottawa et Québec allaient bon train, a affirmé M. Garon qui a d'ailleurs envoyé une copie d'un mémoire interne à cet effet, présenté au cabinet Clark, par trois de ses ministres dont M. Erik Neilson des Travaux publics.

L'une des hypothèses soumises par le ministre de l'Agriculture fait allusion à la possibilité de saisir l'Assemblée nationale d'un projet de loi visant à aplanir les difficultés juridiques.

«Je vous souligne toutefois que tout l'aspect strictement relié aux contraintes aéronautiques ne pourrait être envisagé et solutionné dans le cadre d'une législation du Québec concernant les divers modes de restrictions à l'exercice du droit de propriété conféré notamment par bail emphytéotique», a averti le ministre.

Selon un porte-parole du bureau de M. Cosgrove à Ottawa, cet avertissement démontre bien qu'il va falloir trouver une solution à moyen terme pour venir en aide aux expropriés de Mirabel, parce que les négociations avec le Québec seront longues et ardues.



Les employés de la ville de Montréal s'affairent depuis quelque temps déjà à refaire une beauté à l'Île Notre-Dame, qui aura l'honneur d'accueillir à la fin du mois les Floralies internationales, lesquelles seront d'abord présentées au Vélodrome olympique à compter de ce soir. (Photo Jacques Grenier)

Le projet du vieux-port

Les travaux reprendront sur la rue Saint-Pierre

par Alain Duhamel

Après plusieurs mois d'interruption, le projet de réaménagement du vieux-port de Montréal commencera modestement à se concrétiser par la remise en marche des travaux rue Saint-Pierre.

De passage à Montréal, hier, le ministre des Travaux publics et responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, M. Paul Cosgrove, a indiqué que les architectes Desnoyers, Mercure et Safdie avaient reçu mandat de poursuivre leurs plans pour le recyclage de l'immeuble situé sur le côté ouest de la rue Saint-Pierre, près de l'ancien hôpital des Soeurs grises, Place Youville. Il s'agit d'un projet évalué à $4.5 millions.

Des pourparlers sont engagés avec les Soeurs grises et la société Triple A pour que l'immeuble puisse servir, en partie tout au moins, au logement de personnes nécessiteuses et à la réhabilitation des alcooliques. Les immeubles sur le flanc est de la rue Saint-Pierre seront offerts par la SCHL à l'entreprise privée dans le but de les recycler à des fins d'habitation.

Tous ces travaux, prévus dans les premières étapes de réalisation du réaménagment du vieux port de Montréal, il y a un an, devraient se mettre en chantier vers la fin de l'année ou l'année prochaine, lorsque le gouvernement fédéral aura attribué les nouveaux budgets.

Pour l'heure, la levée du moratoire que le gouvernement conservateur avait imposé, n'affecte que les immeubles de la rue Saint-Pierre.

Le gouvernement fédéral n'est pas encore en mesure d'indiquer laquelle des quatre options proposées à la consultation populaire il retiendra. Ces options de même que les recommandations de l'Association le Vieux-Port font toujours l'objet d'étude.

La cinquième option, la cité du cinéma dont le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, se faisait le promoteur, ne fait partie des orientations à l'étude.

M. Cosgrove n'a pas encore déterminé non plus le sort de l'Association le Vieux-Port dont les fonds provenaient la SCHL. En principe, la SCHL ne financera plus l'Association à compter du mois de juin. Toutefois, l'Association, désireuse de poursuivre sa participation à l'aménagement du vieux-port, a sollicité une rencontre avec le ministre. Cette rencontre devrait avoir lieu dans quelques semaines.

Le plan de développement de l'Hydro

Les communicateurs scientifiques demandent plus de «transparence»

par Gilles Provost

Il est inacceptable qu'après avoir tant parlé de «transparence», le gouvernement du Québec négocie à huis-clos le plan de développement d'Hydro-Québec qui implique des investissements de $50 milliards en dix ans, l'équivalent de $30,000 par famille québécoise, soutient l'Association des Communicateurs scientifiques du Québec (ACSQ).

Réunis en assemblée générale à Québec mercredi, les journalistes et agents d'information spécialisés dans la vulgarisation technique ont en effet dénoncé à l'unanimité le secret étanche qui entoure ces négociations.

À leurs yeux, le gouvernement et Hydro-Québec doivent divulguer sans délai les diverses propositions et les principales études échangées entre ces deux organismes depuis quelques mois. Il est essentiel que le public puisse avoir accès à ces dossiers et à ces informations stratégiques avant que les décisions ne soient prises, officieusement ou officiellement, disent-ils.

Selon M. Pierre Sormany, président de l'ACSQ, l'information publique et la consultation populaire ne doivent pas être restreintes à une simple scéance de commission parlementaire. Quelle serait demande-t-il la valeur d'une telle consultation formelle qui surviendrait une fois que les véritables décisions auraient été prises?

Plusieurs membres de l'ACSQ ont d'ailleurs déploré que le gouvernement québécois ait même décidé de contremander, en 1979, la commission parlementaire annuelle qui devait faire le point sur Hydro-Québec.

Au train où vont les choses, déplorent plusieurs communicateurs scientifiques, c'est toute la politique énergétique du Québec qui aura ainsi été définie à l'abri de la connaissance et des réactions de l'opinion publique.

Ces négociations impliquent en effet les prévisions sur les besoins québécois en énergie et sur l'ampleur des économies d'énergie, le rythme d'introduction de l'énergie nucléaire ou des centrales au charbon, le rythme de développement des énergies renouvelables et du gaz naturel ou même la position québécoise à l'égard des prix du pétrole.

Dans les coulisses, dit aussi M. Sormany, on décidera si le Québec a les moyens d'investir aussi massivement dans l'électricité et aux dépens de quelles autres priorités il devrait le faire. À l'inverse, on peut aussi se demander s'il vaut la peine d'investir encore plus massivement dans l'hydroélectricité pour exporter notre énergie aux États-Unis.

Des choix sociaux d'une telle ampleur ont des répercussions si importantes pour l'avenir collectif des Québécois qu'ils ne doivent pas se faire en secret, dit-il. Bien au contraire, ils devraient faire l'objet d'un vaste débat dans l'opinion publique.

L'ACSQ se réjouit malgré tout que le gouvernement ait demandé à Hydro-Québec de lui soumettre plusieurs scénarios alternatifs. Les communicateurs scientifiques estiment en effet que l'examen de plusieurs alternatives est un prérequis essentiel à un débat intelligent et ils demandent que ces études et ces scénarios soient rendus publics pour que la population puisse, elle aussi, se former une opinion éclairée.

L'Association des Communicateurs scientifiques du Québec a donc décidé de joindre les rangs de quelque 70 organisations qui se sont regroupées depuis quelques mois au sein d'un Front commun pour un débat public sur l'énergie.

«A titre de journalistes et de spécialistes de la communication technique, nous ne pouvons pas être opposés à un objectif aussi louable même si nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec les stratégies préconisées jusqu'à maintenant pour susciter un tel débat», a dit M. Sormany.

La police de la CUM maintient le même taux de solution des crimes

par Alain Duhamel

Au cours des cinq dernières années, la police de la Communauté urbaine de Montréal a maintenu le même taux de solution des crimes et aux autres infractions en dépit des fluctuations dans le nombre des cas traités.

Dans le rapport annuel du Service de police de la CUM (SPCUM), les compilations indiquent une nette remontée du nombre d'actes criminels, de 136,172 en 1978 à 160,749 en 1979, et un taux de solution qui s'est maintenu entre 26 et 28 pour cent. Dans tous les districts et dans tous les genres de crime, les compilations concluent à une hausse générale pour la première fois depuis 1975.

«Il serait bien difficile de dégager une cause principale» écrit le directeur des opérations policières, M. André De Luca. Le renversement de la tendance paraît attribuable à la croissance des introductions par effraction, des vols de véhicules et des méfaits contre les biens privés.

Pour mieux cerner l'ampleur du problème, un groupe de travail de la police a préparé un plan dont les principales composantes sont déjà en marche. Des cours de formation, l'intensification de l'opération d'identification des biens de valeur, des changements aux lois et aux règlements font partie des initiatives que le SPCUM prendra en 1980.

En 1979, les crimes contre la propriété ont de nouveau franchi le seuil des 100,000 après avoir diminué jusqu'à 85,864 en 1978.

Dans une large mesure, près de 75 pour cent estime M. De Luca, l'insouciance des personnes constitue l'un des principaux facteurs dans la croissance des cambriolages dans les résidences et les établissements commerciaux.

La diminution du nombre de crimes contre la propriété privée passe nécessairement, aux yeux du directeur de la police, M. Henri-Paul Vignola, par une amélioration des rapports entre les citoyens et les policiers. «Il ne faut pas passer sous silence que l'efficacité du travail de la police sera toujours proportionnelle à la qualité de la relation qui existera entre citoyens et policiers».

M. Vignola demeure raisonnablement satisfait du bilan de l'année 1979. Avec des effectifs réduits de deux pour cent environ, le service de la police a tout même résolu 5,000 cas de plus que l'année précédente. Cette bonne performance est attribuable en bonne part à la redistribution des effectifs, à la réorganisation du service et à des moyens nouveaux d'intervention et d'analyse.

En 1980, avec le concours du public, les résultats devraient s'améliorer.

Sur le plan des relations de travail, tout au moins, l'année 1980 paraît bien engagée puisque la Fraternité des policiers et la CUM ont conclu une entente de principe pour le renouvellement du contrat de travail. Il s'agit d'une convention collective de trois ans accordant aux policiers une augmentation de 9 pour cent indexée au coût de la vie. L'accord aurait significativement amélioré le mode de fonctionnement du comité paritaire sur les questions reliées à la description de la tâche, sur les promotions, les mutations et le plan de carrière.

L'Université Laval obtient une importante subvention

QUÉBEC (PC) — Une équipe de chercheurs de l'Université Laval vient de recevoir une subvention de près de $708,000 de l'Institut national de la santé des États-Unis pour poursuivre des études sur l'efficacité d'une nouvelle méthode de contrôle du cycle menstruel chez la femme. La nouvelle a été annoncée hier au cours d'une conférence de presse.

Ce contrat de recherche, d'une durée de trois ans, est le plus important jamais accordé à l'université Laval par un organisme américain.

Il doit permettre de prouver l'efficacité d'un produit mis au point il y a quelque temps par la compagnie Hoeschst, d'Allemagne.

Ce produit, susceptible de remplacer la pilule contraceptive d'ici quelques années, possède un grand avantage puisqu'il peut être administré par voie intranasale au moyen d'un aérosol.

Selon les explications fournies par le responsable du projet, le Dr Fernand Labrie, cette nouvelle approche utilise, au lieu de la pilule, une substance normalement sécrétée par le cerveau et appelée LHRH (luteinizing hormone-releasing hormone).

Le produit allemand qui fait l'objet de cette recherche est un analogue du LHRH. Cette substance agit sur l'hypophyse où elle stimule la sécrétion des hormones qui contrôlent l'ovulation et la sécrétation de progestérone.

Le contrat accordé à l'Université Laval vise à déterminer de façon précise quelles sont les doses qui sont les plus efficaces. Les chercheurs devront également déterminer quel est le moment du cycle menstruel qui est le plus sensible à un tel traitement.

Deux approches pour contrôler la fertilité seront étudiées, a indiqué le Dr Labrie. La première consistera à administrer le produit tous les jours afin d'inhiber l'ovulation, alors que selon l'autre approche, il sera administré seulement pendant une ou deux journées dans la deuxième partie du cycle menstruel afin d'induire les menstruations.

Ces études seront effectuées chez des femmes normales principalement au Centre hospitalier de l'université Laval et à l'hôpital Saint-François d'Assise, à Québec.

Selon le Dr Labrie, cette nouvelle méthode ne risque pas d'entraîner d'effets secondaires, puisque le LHRH agit uniquement au niveau de l'hypophyse et de l'ovaire, contrairement à la pilule dont les effets touchent plusieurs autres tissus autres que ceux impliqués dans la reproduction.

Outre le Dr Labrie, l'équipe de recherche est composée des docteurs André Lemay et Nacia Faure.

Pas d'accusation de brutalité contre l'agent Robert Lessard

Parce qu'un individu ne peut prétendre être à la fois victime et agresseur, le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions, à la lumière d'un autre jugement que vient de rendre un de ses collègues, a décidé hier qu'il n'y avait pas lieu de porter des accusations de brutalité à l'endroit de l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec.

Le 10 mars dernier, le représentant d'une station radiophonique anglophone, Daniel Gignac, avait déposé une dénonciation voulant que, le 14 décembre 1979, l'agent Lessard ait illégalement exercé à son endroit des voies de faits en procédant à son arrestation.

Par la suite, M. Gignac fut accusé d'avoir résisté à son arrestation tout en refusant de se soumettre au test de l'ivressomètre.

Lors de la pré-enquête de l'agent Lessard, le juge Mayrand avait bien indiqué au plaignant qu'il attendrait le verdict dans sa propre cause avant de prendre la décision d'autoriser la plainte contre l'agent de la Sûreté du Québec.

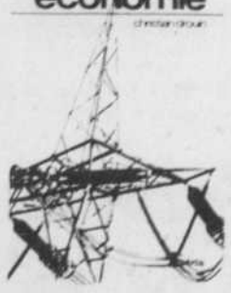
Mercredi, le juge Marcel Beauchemin, de la Cour des sessions, rendait une décision dans laquelle il déclarait qu'il a été prouvé, hors de tout doute raisonnable, que M. Gignac avait illégalement résisté à son arrestation par le policier Lessard.

Après avoir lu ce jugement, le juge Mayrand conclut qu'il n'y a pas lieu de retenir la dénonciation.

guérin l'éditeur qui édite

Christian Drouin
notre économie

15 x 22.5 cm, 311 pages
cartonné, 11.75$



Première partie:
Les fondements de la vie économique
Chapitre I—Les besoins et les ressources

Deuxième partie:
La production
Chapitre II—Le travail
Chapitre III—Les ressources naturelles
Chapitre IV—Le capital
Chapitre V—L'entreprise
Chapitre VI—La croissance économique

Troisième partie:
La consommation et l'épargne
Chapitre VII—La répartition des revenus
Chapitre VIII—La consommation
Chapitre IX—L'épargne

Quatrième partie:
Les échanges
Chapitre X—La monnaie
Chapitre XI—Les institutions financières
Chapitre XII—Les relations économiques internationales

Cinquième partie:
L'État et l'économie de marché
Chapitre XIII—L'État et l'économie de marché

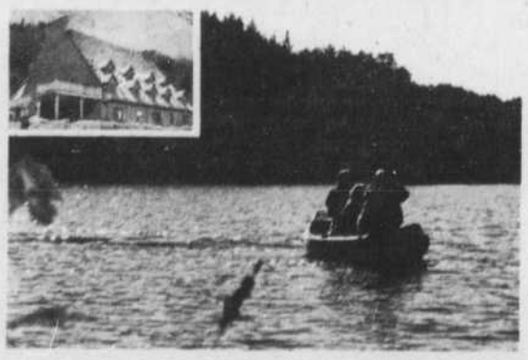
Sixième partie:
Les systèmes économiques
Chapitre XIV—Les systèmes économiques

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

GAMP D'ÉTÉ

GARÇONS ET FILLES DE 9 A 15 ANS



BASE DE PLEIN AIR DAVIGNON
319 Gale, Bromont, Qué. J0E 1L0
Tél.: (514) 534-2277
(514) 263-5555



LES IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES DE LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

Le Canada face à l'expérience des pays nordiques

Par Michel A. Boisvert

• ACCEPTABLE • AUX PAYS NORDIQUES
• SOUHAITABLE • AUX QUÉBÉCOIS
• VRAISEMBLABLE • AUX CANADIENS

Cet ouvrage se situe au cœur de la mêlée. Il nous fait découvrir avec enthousiasme la réalité de la souveraineté-association mais en même temps il nous amène à refuser un Canada à deux et à privilégier un faible niveau d'intégration économique.

212 pages $16,95

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier :

☐ LES IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES DE LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION à $16,95 $ _____
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) port en sus 5%
☐ À percevoir sur mon crédit Chargex-Visa n° _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal

En vente chez votre libraire habituel et chez l'Éditeur

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321 / 6325

La cause N.-D.-des-Neiges: Québec va en appel

par Paule des Rivières

Le gouvernement du Québec a porté en appel le verdict de la Cour supérieure qui a décrété le mois dernier que toutes les écoles primaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), dont l'école Notre-Dame-des-Neiges, devaient être confessionnelles.

La contestation en appel implique automatiquement que la petite école du quartier Côte-des-Neiges à Montréal redevient neutre, au moins d'ici à ce qu'un deuxième tribunal se prononce.

C'est l'été dernier qu'un groupe de citoyens a déposé devant la Cour supérieure une requête contestant la constitutionnalité de la révocation du statut confessionnel catholique de l'école Notre-Dame-des-Neiges, accordée par le comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation (CSE).

En inscrivant son appel ces jours derniers, le procureur-général de la province réfute plusieurs des conclusions du juge Jules Deschênes dont celle qui remettait en cause les pouvoirs du comité catholique en regard du statut des écoles publiques de la CECM.

Les requérants arguent notamment que si, conformément à la constitution canadienne, les écoles secondaires n'ont pas de garanties constitutionnelles et n'en sont pas pour autant soustraites à la compétence de la CECM, cette administration scolaire peut, en conséquence, gérer des écoles «non protégées par la garantie constitutionnelle» dont des maisons d'enseignement primaire.

Aux yeux des requérants, le pouvoir du comité catholique de reconnaître des institutions d'enseignement (comme catholiques) ne contredit pas les droits et privilèges de la constitution et, en conséquence, il ne saurait être inopérant. D'ailleurs, toute l'argumentation déposée devant la Cour d'a-pel vise à démontrer indirectement que la révocation du statut catholique d'une école de Montréal ne contrevient pas à la constitution.

Ailleurs dans la requête, qui, faut-il le rappeler, met en cause ou touche indirectement une foule d'organismes, il est avancé que «les écoles de la CECM tout en étant confessionnelles sont communes et on ne peut dissocier ces deux notions fondamentales. C'est la distinction qu'il faut faire entre les écoles de la CECM et les écoles dissidentes. On ne peut isoler la notion d'école confessionnelle».

Pour sa part, en se basant sur l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique, le juge Deschênes a conclu au caractère confessionnel de toutes les écoles primaires des régions de Québec et Montréal. Pareille protection ne s'applique pas selon la Cour supérieure aux écoles secondaires, à celles à l'extérieur de Québec et Montréal et à celles chapeautées par six commissions scolaires dissidentes, qui existent toujours.

Le juge de la Cour supérieure invitait en quelque sorte le gouvernement du Québec à mettre sur pied un réseau d'écoles neutres non membres d'une commission catholique déjà existante. Car la question posée en appel vise à faire lever l'interdit pour une commission catholique d'administrer une école neutre.

Les arguments invoqués dans la requête en appel sont de plusieurs ordres. Ainsi, le gouvernement allègue, relativement aux territoires identifiés plus haut, que les garanties constitutionnelles ne s'appliquent qu'au territoire de la ville de Montréal et non pas à celui de toute l'île.

La vision constitutionnelle que le gouvernement défendra devant la Cour d'appel en est une plus restrictive que celle retenue par la Cour supérieure. C'en est une qui n'oblige pas tous les instituteurs à être catholiques.et qui ne garantit pas le projet éducatif chrétien de la CECM.

La grève à la CSN cache une lutte de pouvoir entre les élus et les permanents de la centrale

par Louis-Gilles Francoeur

La grève des 400 employés de la CSN, qui paralyse actuellement de nombreux dossiers syndicaux, constitue fondamentalement une bataille opposant les «élus» aux «permanents», qui met en cause le pouvoir décisionnel de nombreuses instances de cette centrale.

Le problème est d'autant plus complexe que pour les permanents de la centrale, le patron — que l'on appelle diplomatiquement la «partie confédérale» — n'est pas en principe un adversaire mais un allié pour lequel on milite et qui recueille quant à ses objectifs, l'adhésion de tous les employés. Ces derniers se retrouvent donc coincés entre leur propre militantisme, qui les porte à appuyer toute mesure destinée à améliorer la souplesse et l'efficacité de la centrale, et leur bien-être de travailleur syndiqué.

Telle sont les lignes de force de deux documents adressés à tous les syndicats affiliés, dont LE DEVOIR a obtenu copie. Le premier a été envoyé le 7 mai par le Syndicat des employés de la CSN (SECSN) et l'autre, par la direction de la centrale ainsi que par les représentants des fédérations — la «partie confédérale» — à tous les présidents de syndicat.

Le premier document de la partie confédérale fait état de ses propres «demandes» à la table de négociation. On y découvre les points suivants:

■ la CSN veut modifier la convention collective en vigueur de façon à pouvoir affecter temporairement des employés à des tâches différentes de leurs fonctions habituelles. Le salarié pourrait cependant faire valoir des raisons personnelles susceptibles de limiter son éloignement.

■ La centrale et ses fédérations veulent d'autre part obtenir le droit pour les officiers et militants élus d'être «libérés» pour accomplir «les rôles qui leur sont dévolus par les instances». Il s'agit au fond d'une des questions les plus fondamentales en cause, qu'empêche la convention actuelle. Si une fédération décide en effet d'affecter son président à plein temps à une importante négociation, la convention actuelle pourrait y voir une fonction réservée. Pour la CSN, c'est la liberté même du pouvoir des élus qui est ici en cause.

■ D'autre part, la centrale et ses fédérations veulent pouvoir se protéger contre des poursuites si un syndiqué à qui le comité paritaire chargé d'accorder la permanence, attaque la centrale pour abus de droit. Comme le syndicat des employés détient un droit de veto quant à l'octroi de la permanence, il peut arriver que le comité en question refuse ce privilège à quelqu'un à cause de la décision du représentant syndical. Et la CSN ne veut pas être poursuivie pour une décision prise par le syndicat ou son représentant, qui peut exiger au contraire en vertu du code du Travail que «son» syndicat le défende au lieu de lui enlever des droits.

■ La CSN veut aussi mettre fin au régime du «bumping» actuel, qui fait que tout permanent syndical peut occuper n'importe quelle fonction. La partie confédérale exige donc «qu'un conseiller syndical qui n'a jamais rempli les tâches du poste affiché ou suivi les cours de la CSN à cet effet, ne devrait pas automatiquement obtenir un poste». Si le salarié estime avoir été injustement traité, il aurait droit de grief en vertu de la proposition de la partie «patronale».

■ Dans le domaine des mesures disciplinaires, la CSN et ses fédérations veulent mettre fin au droit de veto illimité du SECSN sur les mesures que les élus jugeraient bon d'appliquer à un employé, sans référence à un arbitrage. Les dispositions en vigueur jusqu'ici, estime la centrale, ont engendré des procédures qui ont parfois duré jusqu'à deux ans, suscité des actions du salarié mécontent dans les syndicats qu'il desserts, obligé la centrale à négocier pour près de $150,000 en quittances pour obtenir somme toute des démissions, etc.

Afin d'éviter que des permanents soient d'autre part obligés de sévir contre des collègues ou se placer en une sorte de conflit d'intérêt, la partie confédérale propose d'instaurer un régime d'arbitrage par le biais d'un «Commissaire à l'équité». En somme, le patron sévirait au besoin — il s'agit ici d'instances élues — et le syndicat pourrait contester par voie de grief cette décision. Ce problème semble un des enjeux fondamentaux de la négociation en cours.

■ D'autre part, la centrale demande à ses employés de faire approuver leur temps supplémentaire avant de le faire et non après, comme le veut la convention actuelle.

■ La CSN propose enfin d'abolir ce qu'elle considère comme un droit de veto de son syndicat sur les cours de formation. Et elle demande d'autre part de «désyndiquer» les coordonnateurs des services afin d'éviter qu'ils n'entrent en conflit d'intérêt lorsqu'ils sont censés agir comme patrons à l'endroit de vis-à-vis syndicaux.

La lettre du syndicat des employés aux syndicats de la centrale n'est pas aussi précise sur les objectifs normatifs de cette négociation. Le syndicat précise qu'il n'a jamais perçu la centrale comme un employeur «capitaliste» et qu'il a essayé d'élaborer un régime de travail conforme aux objectifs politiques de la CSN.

Ce nouveau régime de travail beaucoup plus «avancé» que ceux en vigueur dans les entreprises, le syndicat se surprend qu'on l'attaque après dix ans et le remette en question alors qu'il correspond aux objectifs idéologiques de la CSN.

Le syndicat explique ensuite qu'il réclame un enrichissement de 2% par année, tout en maintenant le mécanisme d'indexation. Il propose de réduire les échelons de la convention collective à trois, demande un rattrapage de $3,000 en forfait pour les conseillers syndicaux et une réduction de la semaine de travail de 40 à 35 heures avec pleine compensation.

Le document de la partie confédérale, qui expose à ses syndicats les demandes «syndicales», en arrive aux conclusions suivantes: ces demandes placeraient un commis à la facturation dans la même classification que le secrétaire de la direction, le téléphoniste avec le bibliotechnicien. La sténographie serait abolie comme exigence de toutes les fonctions.

Le coût total des demandes du syndicat est évalué à $14 millions alors que la masse salariale actuelle se situe à $7 millions. Cette hausse de 100% des salaires en trois ans serait compensée par une augmentation des revenus de 30% sur la même période.

Selon les demandes syndicales, telles que calculées par la CSN et ses fédérations, le 31 mai 1983, un conseiller syndical serait payé $34,161 par année alors qu'il touchait au sommet de l'échelle le 1er septembre 1979 un salaire annuel de $20,822. Un employé de bureau qui touchait $16,767 le 1-9-79 toucherait $27,106 à la fin de la convention collective. La CSN évalue d'autre part à $800,000 une demande de son syndicat qui aurait, soutient-elle, pour effet d'introduire une semaine de quatre jours par le biais de l'accumulation de congés.

La Commission des relations de travail est manipulée (la FTQ)

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a accusé hier le gouvernement fédéral de «manipuler» la Commission des relations de travail de la fonction publique à des fins référendaires, en empêchant le déclenchement d'une grève des postiers dans les délais habituels de façon à permettre aux députés fédéraux l'écoulement de la propagande fédérale dans les dernières minutes de la campagne en cours.

«Le matraquage publicitaire systématique auquel se livre depuis une semaine le gouvernement fédéral, principalement par les envois postaux, auprès des citoyens du Québec, est la seule explication valable au fait qu'Ottawa ait bloqué depuis le 7 mai la publication du rapport de conciliation aux Postes. Cette manoeuvre d'Ottawa est d'une malhonnêteté inqualifiable et la FTQ somme la Commission des relations de travail de cesser de se faire manipuler et de publier immédiatement le rapport du conciliateur Germain Jutras», a déclaré hier le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust.

Les syndiqués ont normalement droit de grève dans les jours qui suivent le dépôt du rapport de conciliation. Il semble que le rapport minoritaire du représentant du gouvernement ait empêché jusqu'ici la publication du rapport du conciliateur, ce qui provoque un empêchement juridique à l'accession des postiers au droit de grève.

Le secrétaire de la FTQ a précisé que le maintien des services postaux dans les circonstances a notamment permis au fédéral d'écouler des centaines de milliers de feuillets sur le «Non merci» inclus avec les prestations d'assurance sociale. M. Daoust a pour sa part qualifié cette publicité d'accroc aux lois électorales du Québec, du moins dans l'esprit de la loi référendaire.

Claire Bonenfant demande que soient corrigées les inégalités

par Renée Rowan

Au moment où des offres finales et globales étaient déposées à la table des négociations avec le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, la présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), Mme Claire Bonenfant, lance un appel pressant au premier ministre, M. René Lévesque, le priant de voir à ce que soient corrigées les inégalités salariales dont sont victimes les femmes professionnelles travaillant au sein de la Fonction publique.

Son intervention se fait d'autant plus pressante, explique Mme Bonenfant, que le gouvernement s'est engagé publiquement dans un programme d'égalité des chances en emploi, programme lancé à grand renfort de publicité quelques jours à peine avant la journée internationale de femmes, le 8 mars dernier, par le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron.

Dans un télégramme acheminé mercredi au bureau du premier ministre, à Québec, la présidente du CSF, au nom des 800 professionnelles/ls, adresse à M. Lévesque une demande ultime pour que soit corrigée l'inégalité salariale dont sont victimes ces femmes regroupées au sein des six corps d'emploi à forte concentration féminine.

Ces corps d'emplois qui comptent 41% de femmes sont les bibliothécaires, les diététistes, les agents d'information, les agents culturels, les travailleurs sociaux et les traducteurs. L'ensemble du syndicat des professionnels compte 14% de femmes. Outre les corps d'emplois déjà mentionnés et à forte concentration féminine, il y a tous les autres professionnels: analystes en informatique, ingénieurs, vétérinaires, agronomes, actuaires, etç.

A formation universitaire égale, les bibliothécaires, diététistes et autres gagnent $4,000 par année de moins qu'un attaché d'administration, par exemple, qui lui aussi a trois années d'études universitaires. Si on parle des bibliothécaires, cette discrimination est encore plus flagrante parce que ces professionnels doivent, en plus de leurs trois années, compléter une année post-universitaire.

Il ne s'agit donc pas d'une discrimination à l'intérieur d'un même corps d'emploi, mais de oorps d'emploi par rapport à d'autres, et comme par hasard, de corps d'emplois où les femmes sont fortement représentées. C'est une forme de discrimination assez subtile, il faut bien le reconnaître.

Dans la dernière offre gouvernementale, on propose à ces six corps d'emploi un forfétaire de $1,000, ce qui signifie que ce montant n'est pas intégré à l'échelle des salaires et est imposable, ce qui ne corrige en rien les inégalités salariales dont sont victimes ces professionnels: «Ce n'est encore une fois qu'un bonbon pour nous faire tenir tranquilles», note un porte-parole au CSF.

Entente entre le SPGQ et Québec

QUÉBEC (PC) — Une entente de principe est intervenue à la table de négociations du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

La nouvelle a été confirmée hier par l'un des principaux porte-parole du gouvernement dans cette négociation, M. Lucien Bouchard.

M. Bouchard, qui a piloté les négociations entre le gouvernement et le Front commun, a été appelé il y a quelques jours à se pencher sur ce dossier. Ce conflit traînait en longueur et les 8,000 professionnels du gouvernement ont déclenché depuis le 23 avril une série de débrayages sporadiques.

Il a été impossible de rejoindre le président du SPGQ, M. Marcel Théberge, mais on a confirmé du côté syndical que le conseil du SPGQ étudiait hier soir cette entente de principe avant de la soumettre à ses membres.

Entre-temps, le SPGQ a contremandé son ordre de grève générale.

«Votez pour eux le 9 juin»

Les montréalais éliront 104 commissaires le 9 juin prochain. Et, tout comme en 1977, un défi de taille se pose aux organisateurs, celui d'attirer les citoyens aux urnes.

La dernière élection sur l'Île de Montréal, qui compte huit commissions scolaires, six catholiques et deux protestantes, avait suscité un intérêt très relatif puisque 23,320 des électeurs potentiels s'étaient dérangés pour la circonstance.

Une campagne de publicité ayant pour thème «Votez pour eux (les étudiants) le 9 juin» a été mise sur pied. Elle comprend la publication d'annonces dans les journaux et la diffusion de messages à la radio et à la télévision.

Une somme de $209,000 sera consacrée à ce programme de publicité, puisée au budget global de $3,5 millions pour l'organisation de ces élections. Il est déjà acquis que le ministère de l'Éducation remboursera au moins $2,4 millions.

Outre le fait que les commissaires des huit commissions scolaires établissent les grandes orientations des écoles accueillant 258,000 étudiants, les sommes qu'administrent les élus, soit $700 millions, devraient suffire à intéresser les citoyens.

La période des mise en candidatures a débuté le 5 mai dernier dans la plupart des commissions mais elle ne prendra fin que le 2 juin, une semaine avant la tenue du scrutin, et très peu de candidats ont à ce jour annoncé leurs couleurs.

Tous les postes de commissaires de l'Île de Montréal seront en jeu cette année, comme à tous les trois ans; ailleurs le tiers des sièges est annuellement renouvelé. À Montréal, le salaire du commissaire est de $1,500 s'il participe à l'administration d'une commission de moins de 25,000 élèves et il est de $2,250 dans les autres cas.

Avis Public

OTTAWA, LE 14 MAI 1980

BELL CANADA — PROGRAMME DE DIVIDENDES EN ACTIONS FACULTATIFS

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est saisi d'une requête déposée par Bell Canada en vue de l'approbation du montant et des modalités de l'émission, de la vente ou d'une autre forme d'aliénation d'actions ordinaires de son capital-actions conformément à un programme de dividendes en actions facultatifs proposé par Bell Canada.

Ce programme permettra aux détenteurs, à la date d'inscription, d'actions ordinaires de Bell Canada d'opter pour que leurs dividendes, qui seraient normalement payables en argent, leur soient versés sous forme d'actions ordinaires additionnelles de Bell. Ces actions seront émises à 100% du prix courant. Les délais du programme sont exposés dans la requête.

Ces fonds, qui autrement auraient étés distribués par Bell aux participants sous forme de dividendes en argent, seront versés dans le fonds d'administration générale de la compagnie. Ils serviront à payer une partie des dépenses de la compagnie pour l'acquisition et la construction de nouvelles installations et l'amélioration de son réseau de télécommunications, et à accroître son fonds de roulement. Les actions émises dans le cadre du programme augmenteront les capitaux propres de la compagnie.

La requête et les documents y afférents peuvent être consultés par tout intéressé pendant les heures ouvrables aux bureaux d'affaires de Bell Canada situés au 1050, côte du Beaver Hall, Montréal (Québec) et au 76, rue Adelaide, Toronto (Ontario), ainsi qu'aux bureaux du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, bureau 561, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec), et 800, Place Victoria, bureau 2114, Montréal (Québec).

INTERVENTIONS

Toute personne ou association désirant intervenir dans la présente requête peut le faire en envoyant une lettre au Conseil par courrier ou par porteur, avec copie à Bell Canada. Les lettres transmises par porteur peuvent être déposées aux endroits indiqués ci-dessus pour la consultation de la requête, tandis que les lettres envoyées par courrier doivent être adressées comme suit: M. J.G. Patenaude, Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2; et Me. E.E. Saunders, C.R., vice-président aux affaires juridiques et générales, Bell Canada, 1050, côte du Beaver Hall, 16e étage, Montréal (Québec) H3C 3G4.

La lettre d'intervention doit énoncer clairement la position de l'intervenant et contenir tous les renseignements à l'appui. Elle peut en outre préciser si son auteur désire comparaître à une audience publique éventuelle. Pour qu'elle soit prise en compte, la lettre d'intervention doit parvenir à Bell Canada et au Conseil au plus tard le 4 juin 1980.

De même, Bell Canada doit faire parvenir au Conseil et à l'intervenant concerné une copie de sa réplique au plus tard le 11 juin 1980.

PROCÉDURE À SUIVRE

Selon la nature des interventions et des répliques qu'il recevra dans les délais précités, le Conseil déterminera si une audience publique s'impose pour l'étude de la requête. Si tel est le cas, celle-ci aura lieu le 23 juin 1980, à l'heure et à l'endroit précisés ultérieurement par le Conseil qui en informera toutes les personnes et associations intéressées.

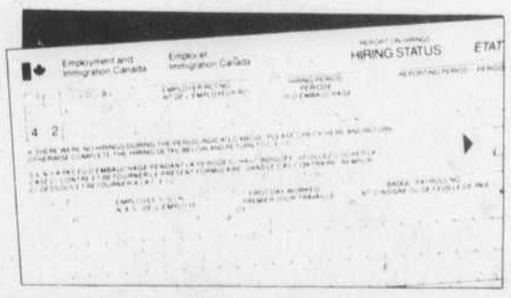
Le Conseil rendra une décision au plus tard le 2 juillet 1980.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Des moyens plus efficaces de déceler les abus en matière d'assurance-chômage.

Certaines personnes semblent ignorer qu'elles ne peuvent prendre un emploi et continuer à toucher de l'assurance-chômage sans nous avertir qu'elles travaillent. C'est pourquoi nous avons demandé aux employeurs de nous fournir des Avis d'embauche.

Nous comparons les données figurant sur ces avis (date d'embauche et numéro d'assurance sociale) avec celles de nos listes de prestataires. Cette comparaison nous permet d'identifier les personnes recevant des prestations auxquelles elles n'ont pas droit.



Les numéros d'assurance sociale des personnes occupant un nouvel emploi sont comparés avec ceux figurant sur les listes des prestataires de l'Assurance-chômage. Seuls les cas d'abus possibles font l'objet d'une enquête.

Pourquoi un contrôle plus strict?

L'an dernier, l'Assurance-chômage a versé plus de $4 milliards aux personnes sans emploi, ce qui inclut les sommes considérables indûment perçues par des gens qui continuaient de recevoir les prestations alors qu'ils occupaient un nouvel emploi et avaient omis de nous le signaler.

Ces versements indus doivent être payés, en définitive, par la collectivité.

Ils sont souvent, de la part des prestataires, la conséquence d'oublis, de négligence ou de simple ignorance. Certains prestataires ne se rendent pas compte qu'ils doivent avertir Emploi et Immigration Canada (Assurance-chômage) de leur nouvel emploi et de la totalité de leurs gains. Dans ces cas, après enquête, on exige le remboursement du trop-payé. Mais lorsqu'il y a lieu de penser qu'il y a vraiment mauvaise foi, nos enquêteurs procèdent à une étude minutieuse dans chaque cas. Des amendes peuvent être imposées et même des poursuites intentées.

Si vous touchez des prestations d'assurance-chômage et si vous prenez un nouvel emploi, même à temps partiel, ne manquez pas de le signaler à l'Assurance-chômage.

C'est plus juste pour tout le monde.

Nous devons veiller à ce que l'argent que les employés et les employeurs versent à l'Assurance-chômage soit utilisé aussi équitablement et aussi efficacement que possible. Nous en sommes responsables. Le nouveau programme de l'Avis d'embauche nous permet précisément de mieux remplir ce rôle et de remettre à chacun ce qui lui revient, ni plus, ni moins. C'est plus juste pour tout le monde.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Canada

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE



Le nouveau secrétaire d'État américain, le sénateur Edmund Muskie, a croisé les doigts hier, à Vienne, alors que son homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher lui demandait ce qu'il augurait de ses pourparlers d'aujourd'hui avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko. (Photolaser AP)

Le Pacte de Varsovie lance un appel pour éliminer la tension internationale

VARSOVIE (AFP) — Le Pacte de Varsovie a lancé hier une offensive diplomatique planétaire en invitant les dirigeants de tous les pays du monde de «plus haut niveau» à une conférence sur «l'élimination des foyers de tension internationale et la prévention de la guerre».

Cette invitation est contenue dans une «déclaration» publiée à l'issue de la réunion, mercredi et jeudi dans la capitale polonaise, du comité politique consultatif du Pacte de Varsovie, et dont le texte doit être adressé à tous les signataires de l'acte final d'Helsinki.

La déclaration, publiée en anglais par l'agence officielle polonaise Pap dans son service à destination de l'étranger, ne compte que 200 mots. Elle souligne que dans la situation de «danger» que connaît le monde, seule une telle réunion à un tel niveau peut rouvrir la voie à «la compréhension mutuelle» et au maintien «d'une paix durable».

Le ton du document est d'une gravité exceptionnelle. Il établit implicitement un parallèle entre la situation actuelle et celle d'il y a 40 ans, au temps de la formation de la «coalition antihitlérienne».

Cet appel au monde entier, alors que toutes les déclarations officielles et les commentaires de la presse tournaient autour du projet de conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe, a causé une surprise totale.

Selon un communiqué publié à part, ce projet de conférence européenne dont M. Edward Gierek, premier secrétaire du Parti communiste polonais, s'est fait le champion, est renvoyé à la prochaine session des ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie.

Aucun des documents publiés à l'issue du «sommet» de Varsovie ne donne d'indication sur les mesures militaires qu'ont pu prendre par ailleurs les dirigeants suprêmes des pays du bloc de l'Est.

Selon des sources polonaises informées, un certain nombre d'accords secrets ont toutefois été signés au cours de la séance de clôture de la réunion au sommet du Pacte qui s'est tenue mercredi et jeudi au siège du Conseil des ministres polonais.

Cette session du Comité politique consultatif du Pacte de Varsovie, la 16e depuis 1955, a été marquée par la présence de M. Leonid Brejmev qui effectuait à cette occasion son 2e voyage à l'étranger en moins d'une semaine.

Tantôt faisant preuve d'une étonnante énergie, tantôt accusant nettement la fatigue, M. Brejnev a eu notamment mercredi une pleine journée de travail de 12 heures, de l'ouverture du sommet à la fin de la soirée de gala donnée à l'opéra. Il a été le premier à quitter Varsovie hier après-midi, suivi à des intervalles d'une demi-heure par les cinq autres délégations nationales.

Par ailleurs, le sommet du Pacte de Varsovie n'a pas présenté de nouvelles propositions sur les questions cruciales pour l'Europe de réduction des armes atomiques de portée eurostratégique et de réduction des forces conventionnelles (MBFR de Vienne), pas plus qu'il n'a apporté de véritable ébauche de solution du problème afghan.

Ces constatations reflètent une certaine déception des milieux diplomatiques de l'Otan qui n'excluaient pas, avant la réunion du Pacte de Varsovie à l'occasion de son 25ème anniversaire, une nouvelle initiative sur l'un de ces points.

Sur la question des armes eurostratégiques, l'Otan avait proposé en décembre dernier à Bruxelles l'ouverture de négociations aussi rapidement que possible. Moscou a depuis toujours répondu par la négative, tant que l'Alliance ne reviendrait pas sur sa décision de se doter dès 1983 de fusées pouvant faire pièce aux SS-20 soviétiques braquées sur l'Europe. Les pays de l'Otan ont souligné que d'ici 1983, il y avait largement le temps de mener des négociations si Moscou le souhaitait.

Enfin, dans sa proposition solennelle de convocation d'une conférence mondiale au niveau des chefs d'État pour prévenir la guerre, le bloc soviétique, indique-t-on, a surpris par l'ampleur apparente de cette nouvelle initiative.

Mais, selon un haut fonctionnaire de l'Alliance qui a désiré garder l'anonymat, il s'agit là manifestement d'une tentative de Moscou d'éviter une nouvelle condamnation de la part de la conférence islamique. «Il n'est pas vraiment besoin de convoquer une conférence mondiale des chefs d'État puisque nous disposons déjà d'un forum parfaitement adéquat avec l'organisation des Nations unies», a estimé ce haut fonctionnaire.

Des réactions négatives aux propositions afghanes

PARIS (AFP) — Deux des principaux pays intéressés, les États-Unis et le Pakistan, ont réagi négativement aux propositions de Kaboul, appuyées par Moscou, pour un règlement de la crise afghane, tandis que le troisième, l'Iran, a réservé sa réponse.

Le gouvernement afghan avait proposé mercredi soir des négociations avec le Pakistan et l'Iran en vue d'un retrait des troupes soviétiques, à condition que cesse toute «ingérence étrangère» en Afghanistan, et que les accords intervenus entre les trois pays soient assortis d'une garantie conjointe des États-Unis et de l'URSS.

Le nouveau secrétaire d'État américain, M. Edmund Muskie, a qualifié ces propositions «d'illusoires, ambiguës et sans base sérieuse». M. Muskie a fait cette déclaration dès son arrivée hier à Vienne, où, à l'occasion des cérémonies du 25ème anniversaire du traité d'État autrichien, il doit rencontrer aujourd'hui M. Andrei Gromyko, son collègue soviétique. M. Muskie a ajouté que le plan soviétique était «fondé sur une reconnaissance du régime afghan et sur la légitimation de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques».

À Islamabad, le gouvernement pakistanais a également rejeté les propositions afghanes, soulignant que toute discussion avec Kaboul était impossible tant que les troupes soviétiques n'auraient pas été retirées d'Afghanistan.

À Téhéran, on indiquait au ministère des Affaires étrangères que l'Iran ne prendrait aucune décision avant la fin de la conférence islamique, qui s'ouvre demain à Islamabad. Dans les milieux de la conférence — réunie actuellement au niveau des experts — on estime que Kaboul tente par ses nouvelles propositions de se faire réadmettre au sein de la conférence, dont elle avait été suspendue en janvier dernier lors d'une session extraordinaire à Islamabad «pour dénoncer l'invasion soviétique en Afghanistan».

Pour sa part, le ministre britannique des Affaires étrangères, lord Carrington, a fait remarquer, à son arrivée à Vienne, que les propositions afghanes prouvaient que l'URSS était «disposée à parler» mais que la position soviétique ne paraissait pas avoir changé.

M. Jean-François Poncet, ministre français des Affaires étrangères, a estimé pour sa part, hier à Vienne, que les nouvelles propositions afghanes «n'apportent, pas plus que les premières, de réponses aux conditions qui doivent être réunies pour aboutir à une solution satisfaisante de la crise».

Pour le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, l'initiative de Kaboul est un fait politique « positif». Quant aux rebelles islamiques, le porte-parole en Turquie du Hezbi Islami, a déclaré qu'elle rejetait les propositions de Kaboul.

À Moscou, dans un premier commentaire, l'agence Tass a regretté le refus de la Maison-Blanche de commenter ces propositions. Mais, à l'issue du sommet du Pacte de Varsovie qui vient d'avoir lieu dans la capitale polonaise, l'URSS et ses alliés ont proposé la convocation «dans les plus brefs délais» d'une conférence mondiale sur l'élimination des foyers de tension internationale.

Le premier ministre britannique, Mme Margareth Thatcher, a indiqué que le gouvernement britannique examinera ce plan bien qu'il ne comporte aucune disposition en vue du «nécessaire retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan», «condition minimum» pour un règlement de l'affaire afghane et pour une reconsidération de la décision du gouvernement britannique de boycotter les J.O. de Moscou.

Plus de 4,000 étudiants ont été arrêtés à Kaboul

NEW DELHI (AFP) — Au moins 4,000 étudiants de l'Université et des écoles de Kaboul ont été arrêtés au cours des deux dernières semaines, à la suite des manifestations des 27-29 avril dernier contre la présence soviétique, a déclaré hier à New Dehli, venant de la capitale afghane un ancien professeur de l'Université de Kaboul.

L'universitaire, qui a demandé à garder l'anonymat, a affirmé par ailleurs que 156 étudiants au moins, dont 68 filles, pour la plupart de l'Université de Kaboul, avaient été tués au cours des émeutes d'avril. L'Université, a-t-il dit, était devenu un point de rassemblement pour tous les groupes anti-soviétiques.

Le professeur, qui a quitté l'Afghanistan pour se rendre en Europe occidentale, a précisé que, sur une équipe enseignante de 83 membres, 20 restaient encore à l'Université de Kaboul. Les autres, a-t-il dit, ont ou bien rejoint leurs villages ou se sont déclarés «non intéressés par la coopération avec les Soviétiques».

Le régime de M. Babrak Karmel a fait pression sur les enseignants, a-t-il ajouté, en cherchant notamment à nous faire «adopter la doctrine marxiste dans le programme d'études de l'Université. Plutôt que de nous incliner, nous avons décidé de partir».

Par ailleurs, les Modjaheddine, combattants musulmans afghans, se sont emparés mardi de la ville d'Hérat, dans l'ouest du pays, près de la frontière iranienne, a annoncé hier à Peshawar l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan.

Selon les combattants musulmans, la ville est tombée facilement, les troupes soviétiques en ayant été retirées il y a deux mois en raison de l'hostilité de la population, et l'armée afghane n'ayant pas résisté. Un certain nombre de soldats afghans ont même déserté et remis leurs armes aux rebelles, selon l'Alliance islamique.

La résistance afghane a précisé qu'il y a deux jours, avant la chute d'Hérat, la population avait organisé une grande manifestation anti-soviétique, et appelé à la lutte pour chasser les forces de l'Armée rouge.

Selon les dernières informations parvenues à Peshawar, des troupes soviétiques ont été envoyées mercredi à l'aéroport de Shindan, près d'Hérat, et des combats violents ont eu lieu dans les faubourgs de la ville. Les rebelles ont affirmé avoir repoussé la première contre-attaque mercredi, et être déterminés à chasser les troupes soviétiques. La province d'Hérat est traditionnellement un bastion de la rébellion musulmane.

Le Portugal est assailli par le terrorisme urbain

LISBONNE (AFP) — Le Portugal a été confronté cette semaine pour la première fois à un phénomène de terrorisme urbain du type «brigades rouges» italiennes.

En trois jours, un groupe dénommé «Forces populaires 25 avril» a revendiqué une tentative d'enlèvement du ministre des Finances, deux hold-up contre des banques ayant fait un mort, l'assassinat d'un industriel et la mort d'un gendarme qui effectuait un contrôle de routine.

La première manifestation publique des Forces populaires 25 avril (dont le nom rappelle la révolution des oeillets de 1974), a moins d'un mois. Le 20 avril, une centaine de bombes à tracts avaient été déposées dans des lieux publics, notamment des stades, et le fait qu'un petit nombre seulement d'entre elles ait explosé (sans faire de victimes) traduisait le caractère artisanal de cette opération.

En outre, les «FP-25» n'ont revendiqué ces premières actions qu'après que la presse en eût abondamment parlé, ce qui laissait planer des doutes sur la personnalité des auteurs.

Cela n'a pas été le cas mercredi où par deux fois, des interlocuteurs affirmant parler au nom des FP 25 avril ont revendiqué, avec moins d'une heure de délai, des opérations dont la presse n'avait pas encore fait état.

La plus spectaculaire de ces actions est la tentative d'enlèvement dont aurait été victime le ministre portugais des Finances, M. Cavaco e Silva (42 ans), au cours de laquelle un policier a été tué. Des sources gouvernementales affirment qu'il ne s'agissait que d'un banal vol de voiture devant le domicile du ministre, mais la précision des informations données par un interlocuteur anonyme à l'agence portugaise ANOP semble prouver qu'il s'est véritablement passé un événement grave.

De même, les FP 25 ont affirmé mercredi matin que deux jeunes Néerlandaises avaient été arrêtées au cours d'un contrôle de routine, ce qui s'est avéré par la suite, même si la police a nié, contrairement à ce qu'affirmaient les FP 25 avril qu'il s'agissait de membres de la fraction armée rouge «Baader-Meinhof».

Le Portugal est particulièrement mal outillé pour lutter contre le phénomène du terrorisme urbain, qui apparaît pour la première fois sur son territoire depuis la révolution d'avril 1974.

La création d'un «groupe d'opérations spéciales» décidée à l'automne après l'attentat dont avait été victime l'ambassadeur d'Israël à Lisbonne n'est toujours pas effective, le président de la République n'ayant pas encore promulgué la loi votée par le Parlement. En outre, le Portugal ne dispose d'aucun service de renseignement, ceux de l'ancien régime (telle la Pide) ayant été dissous après la révolution et non remplacés.

Enfin, le Portugal, a, semble-t-il, servi à plusieurs reprises de «base de repli» pour des mouvements terroristes comme les Brigades rouges ou les Grapos espagnols, qui y ont établi des réseaux et des caches qui peuvent être utilisés par les groupes terroristes nationaux. Les FP 25 avril affirment d'ailleurs être en liaison et recevoir l'appui de l'IRA irlandaise, de l'ÉTA politico-militaire (basque) des Brigades rouges et Prima Linea (Italie) et des Grapos.

Carter: non à Kennedy

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter n'acceptera pas de participer à un débat public avec le sénateur Edward Kennedy, son adversaire pour l'investiture du Parti démocrate, a déclaré hier l'un des porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ray Jenkins.

«Je ne vois aucune raison de croire que la politique du président dans ce domaine changera», a déclaré M. Jenkins. Le sénateur Kennedy avait déclaré hier matin à Los Angeles qu'il se retirerait de la course à l'investiture démocrate s'il perdait les élections primaires qui se dérouleront le 3 juin dans huit États, à condition qu'elles soient précédées d'un grand débat public entre lui-même et M. Carter.

Les propositions du sénateur Kennedy sont apparues hier aux responsables de la Maison-Blanche comme une dernière tentative du sénateur du Massachusetts pour redonner une certaine crédibilité à sa candidature, que plus rien, selon eux, ne justifie.

En annonçant au début du mois que le président Carter reprendrait une activité électorale limitée, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, avait précisé que le président n'avait pas l'intention de participer à un débat avec le sénateur Kennedy, mais qu'il le ferait en revanche avec le candidat désigné du Parti républicain, après les conventions nationales des deux partis cet été.

Président élu pour un an en Yougoslavie

BELGRADE (D'après Reuter et AFP) — M. Cvijetin Mijatovic a été élu hier président de la Yougoslavie pour les douze mois à venir, et M. Sergei Kraigher vice-président, également pour douze mois.

Cette élection a été annoncée à l'issue d'une réunion de la présidence collégiale, qui compte neuf membres, et à laquelle assistaient également de hautes personnalités de la fédération yougoslave.

La présidence de la République yougoslave dont M. Mijatovic vient d'être élu président et M. Kraigher vice-président est, selon l'interprétation officielle, un «chef de l'État collectif» assumant les fonctions exercées jusqu'à sa mort par le maréchal Tito.

Conformément à la constitution de 1974, le pays est dirigé depuis la mort de Tito, le 4 mai, non plus par un seul homme, mais par un collège de huit personnes représentant autant d'entités politiques (républiques et régions autonomes). Son président n'est, en son sein, que le «premier entre les pairs» chargé de «représenter la Yougoslavie».

L'élection des huit de la présidence a lieu tous les cinq ans et aucun de ses membres ne peut être réélu plus de deux fois. Ceux-ci se succèdent à la présidence et à la vice-présidence, en vertu du principe de rotation annuelle.

Avec la mort de Tito, les dispositions constitutionnelles concernant le président de la République — titre qui a été supprimé — deviennent sans objet.

La présidence collégiale promulgue les lois et propose le candidat au poste de chef du gouvernement. Elle est l'organe suprême de direction des forces armées, dont le commandement est assuré par le président de la présidence.

La présidence collégiale a été créée en 1971 par Tito, soucieux, avait-il expliqué, de prévenir une possible «crise grave» et «l'installation d'un climat d'arrivisme et de lutte pour le pouvoir» après sa mort.

Voici la composition actuelle de la présidence collégiale: Cvijetin Mijatovic, 67 ans (République de Bosnie-Herzégovine) président, Sergej Sergej Kraigher, 66 ans (République de Slovénie) vice-président, Vladimir Bakaric, 68 ans (Rép. de Croatie), Lazar Kolisevski, 66 ans, (Rép. de Macédoine), Vidoje Zarkovic, 53 ans (Rép. du Monténégro), Petar Stambolic, 68 ans (Rép. de Serbie), Fadil Hodza, 64 ans, de souche albanaise, (région autonome du Kossovo), Stevan Doronjski, 61 ans (région autonome de Voivodine) — actuellement «président en exercice» de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

Tous sauf M. Zarkovic, devenu communiste dans la résistance, sont des vétérans du parti depuis les années trente.



Wendover - Ont
(613) 673-5905 (K0A 3K0)
CAMP ÉQUESTRE
Un endroit magnifique pour le partager avec nous...
THE HORSE PEOPLE INC.
Formation équestre professionnelle (selon toutes les disciplines olympiques)
dressage — art hippique — art de monter
Un camp d'équitation très spécial pour jeunes gens de 9-18 ans; incluant toutes les activités d'un camp régulier. Atmosphère familiale. Toutes les facilités intérieures et extérieures sont modernes.
— Un endroit fort agréable —
Inscriptions pour sessions de 2-3 semaines — ou durant tout l'été à partir du 22 juin; à 1 heure à l'ouest de Montréal à La Rose Forrest (demandez la brochure) téléphone de Montréal, Charna 483-2256. Sous la direction de M et Mme W. Schinke et Kristina McKean.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron Marc Charbonneau
Robert Caron
Emilien Brais, c.r. — conseil

MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
288 est, St-Paul, Vieux Montréal

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR



La nouvelle Zone spéciale de Montréal...

Un nouveau programme d'aide à l'industrie manufacturière visant à stimuler le développement de la région.

Une zone où plus d'entreprises peuvent maintenant se prévaloir de ce programme de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale.

Les entreprises qui désirent s'implanter, s'agrandir ou se moderniser peuvent ainsi obtenir une aide financière pouvant atteindre 25% du coût d'immobilisation relié à leur projet.

- Dans la région de l'Outaouais et des villes avoisinantes de Montréal, tous les secteurs industriels peuvent dorénavant être admissibles aux subventions.
- Dans le Montréal métropolitain, seules les entreprises de secteurs industriels à haute productivité et à croissance rapide sont admissibles aux subventions.
- Enfin, des subventions à la recherche industrielle sont disponibles dans l'ensemble de la Zone spéciale.

Pourquoi Montréal?
Parce que la région de Montréal est le coeur de l'activité économique du Québec et parce qu'en aidant Montréal, c'est tout le Québec que nous aidons.

Le ministère de l'Expansion économique régionale...
À la grandeur du Québec... et plus.

Pour en savoir davantage sur ce programme du MEER, adressez-vous à:
La direction de la Promotion industrielle
Ministère de l'Expansion économique régionale
800, place Victoria, bureau 3710
Montréal, Québec H4Z 1E8

MEER
Gouvernement du Canada | Government of Canada
Expansion Économique Régionale | Regional Economic Expansion

Canada

60,000 étudiants manifestent à Séoul

SEOUL (AFP) — D'importantes manifestations anti-gouvernementales, réunissant environ 60,000 étudiants, ont repris hier à Séoul pour demander le départ du gouvernement intérimaire de M. Shin Hyon Hwack.

Les étudiants ont essayé de gagner le bâtiment qui abrite les bureaux du premier ministre, mais en ont été empêchés par la police anti-émeute, qui a tiré tout l'après-midi des grenades lacrymogènes contre les manifestants, qui répondaient par des jets de pierres et de bouteilles. Cinq policiers ont été blessés par un bus que des étudiants ont jeté contre eux, et un car de police a été incendié.

Des unités de l'armée, équipées de véhicules blindés, étaient déployées autour du bâtiment mais n'ont pas eu à intervenir directement. La circulation a été paralysée dans tout le centre de la ville et la plupart des magasins sont restés fermés.

Dans une allocution radio-télévisée, le premier ministre a demandé hier soir aux étudiants de «retrouver la raison» et de cesser de créer le désordre. Il a cependant prévenu que des mesures sévères seraient prises si la situation empirait, soulignant que la Corée du Nord en tirait avantage. Il a une nouvelle fois assuré que la loi martiale serait levée dès le retour au calme et qu'une nouvelle constitution serait adoptée avant la fin de l'année.

Les étudiants se sont volontairement dispersés vers 21 h 00, avec l'intention de manifester de nouveau aujourd'hui, après avoir écouté le comjuniqué du premier ministre, qui selon eux ne contenait rien de nouveau. Les dirigeants étudiants des différentes universités se réunissaient au cours de la nuit sur le campus afin de décider des actions ultérieures.

Dans les villes de Kwangju et Chonju, d'autres manifestations d'étudiants ont également été rapportées, qui ont aussi entraîné des heurts avec la police.

Des sources non confirmées ont fait état de mouvements d'éléments d'une division de l'armée de l'ouest de Séoul vers la capitale, où ils bivouaquaient en plusieurs points, apparemment pour pouvoir intervenir en cas d'une aggravation de l'agitation estudiantine.

D'autre part, les autorités militaires américaines à Séoul ont annoncé hier que des soldats d'un point de contrôle américain avaient été engagés dans un bref échange de tirs avec des éléments nord-coréens infiltrés avant l'aube sur la ligne frontalière occidentale. Les éléments nord-coréens se sont repliés après avoir tiré une quarantaine de rafales à l'arme automatique, a-t-on précisé.

La commission militaire d'armistice devrait examiner cet incident mardi à Panmunjon, a-t-on ajouté de même source.

À cause de Jérusalem, l'Égypte fait volte-face et repousse les négociations

LE CAIRE (AFP) — Vingt-quatre heures après la décision publique du président Sadate de reprendre les négociations avec Israël sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza, l'Égypte a fait volte-face.

M. Boutros Ghali, ministre d'État égyptien aux Affaires étrangères, a annoncé hier soir que l'Égypte avait décidé de ne pas reprendre les négociations après l'approbation par la Knesseth d'une résolution consacrant Jérusalem capitale d'Israël et l'inscription à l'ordre du jour de la Knesseth de l'annexion formelle de la partie arabe de Jérusalem.

Déjà, dans l'après-midi, un communiqué du gouvernement égyptien, après l'annonce par le chef de la délégation israélienne, M. Yossef Burg, du projet de résolution concernant Jérusalem, soulignait que les «agissements d'Israël ne créent pas le climat propice à une telle reprise» et demandait au gouvernement israélien de «réexaminer son attitude».

Au cours de sa conférence de presse, M. Boutros Ghali, réaffirmait la volonté de l'Égypte de négocier avec Israël «dans une atmosphère propice et non dans l'atmosphère négative actuelle». «Nous attendons d'Israël une attitude plus positive, nous demandons un changement fondamental dans la position israélienne», a déclaré le ministre d'État égyptien.

M. Boutros Ghali a expliqué que le président Sadate n'était pas au courant de l'approbation par la Knesseth de la résolution «Jérusalem capitale d'Israël» quand il s'est déclaré, mercredi, disposé à reprendre les négociations avec Israël.

Le ministre d'État a souligné cependant que l'Égypte ne pouvait «négocier à l'heure où Israël nous place devant des faits accomplis (la résolution sur Jérusalem) sans compter la création de nouvelles implantations et la tension qui règne dans les territoires occupés».

M. Boutros Ghali a précisé que la résolution de la Knesseth sur Jérusalem était «totalement incompatible» avec les accords de Camp David car, a-t-il souligné, «la ville arabe a été occupée en juin 1967 et fait partie intégrante de la Cisjordanie». Il a relevé encore que la résolution 242 du Conseil de sécurité (novembre 67) stipulait le retrait d'Israël de «tous» les territoires arabes occupés.

M. Boutros Ghali a contesté ensuite la volonté d'Israël de réaliser la paix au Proche-Orient. Il a déclaré, au cours de sa conférence de presse: «Le fait qu'Israël passe la résolution sur Jérusalem en ce moment prouve qu'il ne veut pas réaliser la paix ou parvenir à une solution par la négociation».

M. Boutros Ghali a insisté enfin sur le rôle qui incombe dorénavant aux États-Unis et a indiqué: «Nous espérons que les Américains feront de leur mieux pour nous aider à réaliser une paix globale. Nous espérons qu'ils vont jouer un rôle plus positif et plus constructif dans les négociations. Nous sommes ouverts à n'importe quelle initiative. «Les négociations sont dans une impasse mais nous voulons continuer à négocier», a conclu M. Ghali.

De son côté, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a déclaré hier soir que «l'attitude radicale adoptée par le président Sadate était, à son avis, totalement dénuée de fondement», après la décision égyptienne de ne pas reprendre les négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

M. Begin, qui avait pris la parole devant une réunion à huis clos de militaires, et dont les propos étaient cités par la télévision israélienne, a souligné que «la proposition de loi sur la réunification de Jérusalem, qui a motivé la décision du chef de l'État égyptien d'interrompre les négociations, ne contenait rigoureusement rien de neuf.

«J'ai moi-même l'an dernier expliqué la situation dans les mêmes termes au président Sadate», a-t-il noté. Le premier ministre, selon la télévision, s'entretiendra ce matin à ce sujet avec l'ambassadeur des États-Unis, M. Samuel Lewis.

Ouganda: le mystère plane sur l'endroit où se trouve Binaisa

KAMPALA (Reuter) — L'incertitude plane sur l'endroit exact où se trouve le président Binaisa, destitué par des officiers à la suite d'un coup d'Étst feutré en Ouganda.

Selon l'entourage du chef de l'État, celui-ci a quitté hier sa résidence d'Entebbe pour Kampala, où siège la commission militaire du F.N.L.O. qui affirme contrôler la situation. Mais dans la capitale, aucun responsable n'a confirmé la présence de M. Binaisa.

En revanche, le départ de l'aéroport d'Entebbe de l'avion présidentiel pour une destination inconnue a donné naissance à une troisième éventualité: l'expatriation du chef de l'État, comme ce fut le cas en juin 1979 pour l'éphémère prédécesseur de M. Binaisa, le Pr Youssouf Lulé.

Au Kenya et en Tanzanie, les autorités n'ont toutefois pas signalé l'arrivée de M. Binaisa et, selon un officier proche de la commission militaire ougandaise, le départ de l'avion n'a rien à voir avec M. Binaisa.

À Dar-es-Salaam, on déclare, de source tanzanienne bien informée, que le commandant du contingent militaire tanzanien stationné en Ouganda — soit 10,000 hommes — a reçu l'ordre du président Julius Nyerere de faire en sorte que M. Binaisa ne puisse tomber aux mains de la commission.

Il n'est pas question de favoriser en Ouganda l'émergence d'un quelconque «sergent-chef Samuel Doe», aurait déclaré sur ce point M. Nyerere en faisant allusion au nouveau régime militaire en place au Liberia.

De source diplomatique, on annonce que le chef de l'État tanzanien a reçu mercredi soir longuement deux représentants de M. Binaisa. Ceux-ci ont remis à leur interlocuteur une lettre du chef de l'État ougandais demandant à M. Nyerere d'utiliser ses troupes pour «rétablir la situation telle qu'elle prévalait vendredi dernier».

Soit avant le limogeage par le président du chef d'état-major, le colonel Ojok, qui devait faire éclater au grand jour la crise entre M. Binaisa et les militaires.

Dans un communiqué diffusé à la radio, la commission militaire a annoncé par ailleurs que le Conseil consultatif national (N.C.C., qui fait office de parlement jusqu'aux élections de décembre) se réunira en session extraordinaire jeudi, le 22 mai).

Sékou Touré échappe à un attentat à la grenade

DAKAR (AFP) — M. Sékou Touré, président de la République de Guinée, a échappé mercredi soir à un attentat à la grenade alors qu'il assistait à une soirée artistique donnée au Palais du peuple à Conakry, à l'occasion du 33ème anniversaire de son parti, «le Parti démocratique de Guinée».

Selon Radio-Conakry captée à Dakar, qui annonce la nouvelle en citant un communiqué du comité central du parti guinéen, l'attentat a eu lieu à 22 h 25 locales.

Alors que la soirée, commencée à 21 heures, se poursuivait, a précisé la radio, «retentit l'explosion d'une grenade qui a provoqué la mort du camarade Morike Konate, originaire de la région de Kankan, et des blessures plus ou moins graves à une trentaine de personnes».

«Quelques secondes après, a ajouté Radio-Conakry, une deuxième grenade plus puissante, lancée en direction de la loge présidentielle, tomba sans exploser».

La radio n'a pas précisé qui est l'auteur de l'attentat ni s'il a été appréhendé.

Après cet attentat manqué contre le président Sékou Touré, toutes les instances du Parti démocratique guinéen (PDG, parti unique au pouvoir) ont été invitées à une «mobilisation générale et à une vigoureuse offensive pour démasquer et dénoncer la contre-révolution», a annoncé hier Radio-Conakry captée à Dakar.

Au cours d'une réunion hier du comité central du PDG, le président Sékou Touré a invité tous les organismes du parti à «se saisir de cet acte crapuleux et contre-révolutionnaire pour mener une enquête systématique en vue de démasquer les criminels camouflés au sein du peuple».

Radio-Conakry, qui n'a pas donné jusqu'à présent aucune indication sur le ou les auteurs de l'attentat, a accusé «l'impérialisme qui ne cesse d'armer les bras criminels pour attenter à la vie des cadres de la révolution guinéenne» et qui est «passé dans une nouvelle phase du complot permanent».

Européens évacués du Tchad

PARIS (AFP) — N'djaména, capitale du Tchad déchirée depuis deux mois par la guerre civile, est sur le point d'être vidée de ses derniers résidents européens, en particulier français, civils et diplomates, tandis que les quelque 1,200 militaires français encore sur place devront avoir quitté le pays d'ici la fin de la semaine, a-t-on indiqué à Paris de source diplomatique française.

Le dernier carré d'une quarantaine de civils français, les membres de l'ambassade de France, quelques coopérants, des journalistes et des religieux, sur le millier de civils qui vivaient à N'djaména, devaient partir hier soit pour le centre et le sud du pays, soit pour le Cameroun. Ce pays abrite 100,000 réfugiés tchadiens ayant fui les combats entre les forces du président Goukouni Weddeye et les Forces armées du nord de M. Hissène Habré, ministre de la Défense «destitué».

L'ambassade de France se replie au Cameroun et tentera d'installer un consulat provisoire à Moundou, dans le sud du Tchad, où vivent encore près de 200 Français. Une vingtaine de missionnaires et religieuses restent dans le centre du pays ainsi qu'à Abéché, à l'est, près de la frontière soudanaise.

Contrairement aux évacuations dramatiques et précipitées de civils et de diplomates de certaines capitales au cours des dernières années — Pnom Penh et Saïgon, Managua — au Tchad, les départs se sont faits progressivement depuis mars lorsque les combats ont éclaté.

Ainsi, début avril, près d'un millier de «non-Tchadiens» avaient été évacués soit vers la France soit vers le Cameroun par des moyens militaires français.

La plupart des étrangers avaient alors quitté N'djaména à l'exception des diplomates et du personnel hospitalier français, de quelques techniciens, des journalistes ainsi que du chargé d'affaires libyen.

La partie européenne et administrative de la ville sera désormais livrée aux combattants, seule la Croix-Rouge internationale devant y laisser en principe une antenne.

Il est possible toutefois que quelques Français, vivant depuis longtemps du Tchad, refusent au dernier moment de quitter la ville. La partie africaine de N'djaména, où vivaient quelques Français, ne compte plus d'Européens. Un grand nombre de ses habitants tchadiens ont fui soit vers le sud, soit vers le Cameroun ou le nord du Nigeria.

À N'Djaména, en cette fin de semaine, les combats entre les forces rivales se poursuivent. L'Organisation de l'unité africaine a décidé d'y envoyer d'urgence une force pour essayer de faire respecter un cessez-le-feu et le maintien de la paix.

Mais des problèmes de financement se posent pour cette force inter-africaine et l'OUA envisage de faire appel aux Nations unies au cas où elle ne pourrait être mise sur pied.

D'ici là, les Tchadiens seront livrés à eux-mêmes sans témoins extérieurs, et les combats fratricides risquent de redoubler d'intensité.

Paris: 140 arrestations

PARIS (REUTER) — La police française a annoncé hier que 35 de ses agents ont été blessés, dont deux grièvement, durant les heurts qui se sont produits la veille à Paris avec de jeunes manifestants.

Il y a eu environ 140 personnes arrêtées et 21 d'entre elles seront poursuivies pour perturbation de l'ordre public, a indiqué la police. On ignore le nombre des blessés parmi les manifestants.

Des affrontements sporadiques se sont poursuivis jusque tard dans la nuit de mercredi à jeudi, et d'importantes forces de police ont pris position autour de la faculté Jussieu, principal centre de l'agitation actuelle.

Bateaux cubains saisis en Floride

KEY WEST (Floride) (AFP) — Malgré l'ordre donné par le président Carter aux capitaines des bateaux de la «navette sauvage» entre Cuba et la Floride, douze d'entre eux sont arrivés à Key West dans la nuit de mercredi à jeudi avec plus de cent Cubains à leur bord.

Les gardes-côtes ont aussitôt dressé des procès-verbaux à l'encontre des capitaines qui ont violé les nouvelles règles et saisi leurs bateaux. Les propriétaires de ces embarcations hétéroclites devront déposer une caution pour récupérer leurs biens.

Les gardes-côtes ont indiqué qu'ils avaient envoyé des messages demandant aux capitaines de la «flottille de la liberté» de ne plus embarquer de réfugiés cubains pour les États-Unis et de rentrer à vide en Floride. Les propriétaires des bateaux ont déclaré qu'ils n'avaient pas été informés de la décision, mais qu'ils obéiraient à l'ordre de la Maison-Blanche.

Un ferrailleur de Miami, Antonio Venezan, qui était parti à Mariel (Cuba) à bord de son Chris Craft chercher 14 membres de sa famille, a affirmé n'avoir eu connaissance des nouvelles dispositions américaines qu'à son arrivée à Key West. Il a précisé que des navires des gardes-côtes sillonnaient le détroit de Floride et que personne n'a tenté d'arrêter les bateaux de la «flottille».

Il a ajouté que les autorités cubaines à Mariel avaient fait irruption dans son bateau, ne lui avaient livré que 6 membres de sa famille et l'avaient forcé à prendre 34 autres personnes qui lui étaient totalement inconnues.

Un autre capitaine de Palm Beach a affirmé, et c'est là le seul témoignage en ce sens, que les Cubains avaient brouillé les émissions des gardes-côtes annonçant les nouvelles mesures prises par Washington.

Par ailleurs, un porte-parole des garde-côtes a indiqué que 259 réfugiés qui se trouvaient mercredi soir en difficulté au milieu du détroit ont été transférés sur un cotre, et 160 d'entre eux auraient déclaré qu'ils venaient de l'ambassade du Pérou à La Havane.

Plus de 41,000 Cubains se sont réfugiés aux États-Unis depuis le début de la «navette sauvage» organisée par les exilés cubains de Floride il y a trois semaines.

Entre-temps, les autorités cubaines sont restées silencieuses, hier, sur les propositions du président Carter concernant l'afflux de réfugiés cubains aux États-Unis, tandis que l'organe officiel du PC Granma, s'est contenté de les annoncer sous le titre neutre «Deux câbles de Washington». Mais pour l'instant, relève-t-on, aucun éditorial dans la presse cubaine n'a catégoriquement rejeté ces propositions.

«Carter gouverne en Floride, mais à Mariel c'est Cuba», écrit Granma, faisant allusion à l'ordre du président Carter aux navires de rentrer «à vide» en Floride. «Tous les navires venant de Floride sont libres de retourner aux États-Unis quand et comme ils veulent», ajoute Granma.

Le quotidien cubain répond également à certaines propositions, sans apparemment vouloir polémiquer. «Nous avons autorisé, c'est vrai, la sortie de personnes ayant des antécédents judiciaires pour vols, jeu, drogue et prostitution. Nous ne l'avons pas permise pour celles impliquées dans des meurtres ou autres crimes de sang», indique l'article, qui réaffirme que «Cuba n'a déporté absolument personne» et que «tous ceux qui sont partis de Mariel l'ont fait volontairement». Granma dément enfin l'envoi aux États-Unis de malades mentaux.

FONDÉE EN 1965

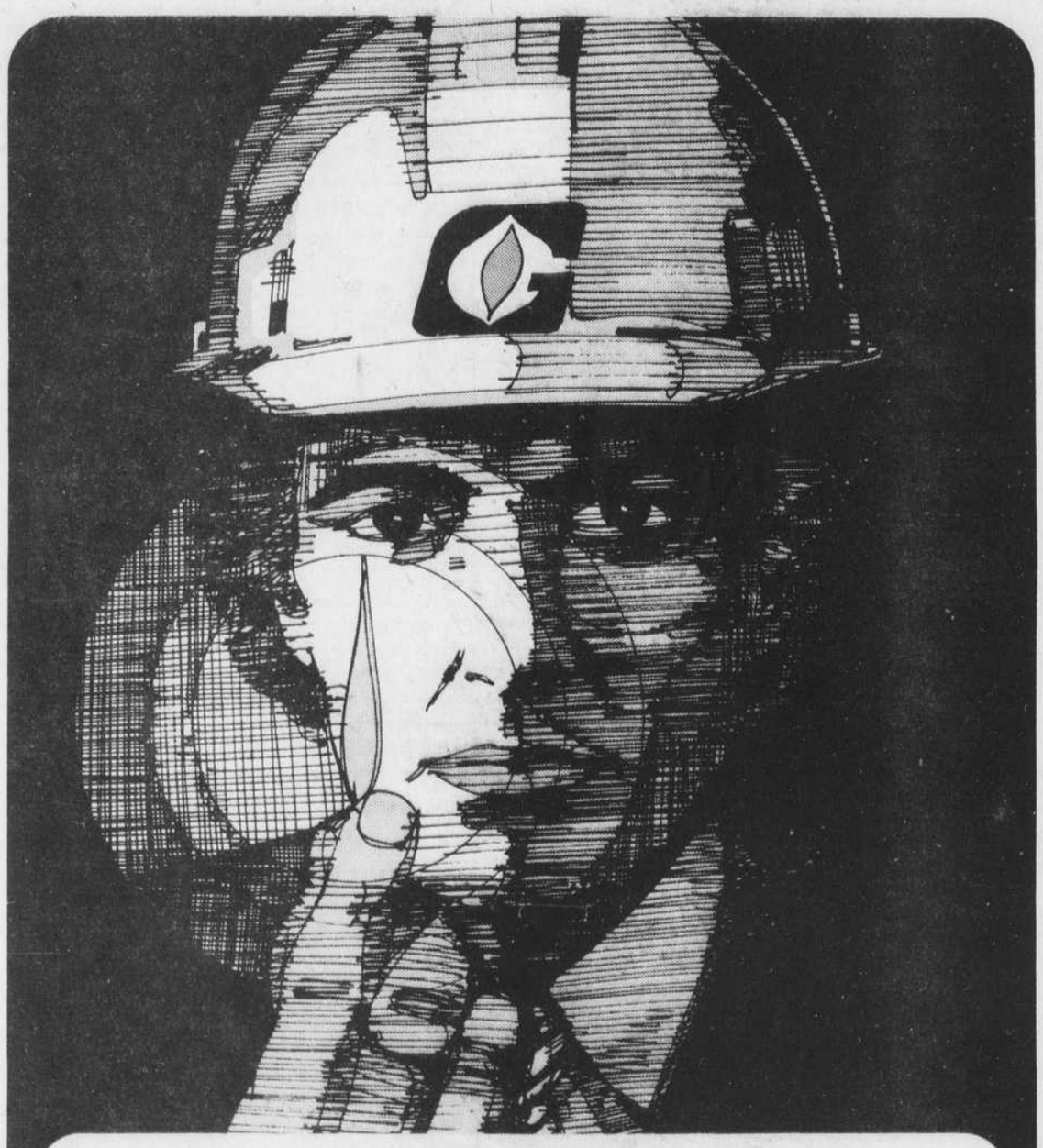
«Bâtissons aujourd'hui le Québec de demain»

Société Nationale Populaire du Québec

C.P. 1662, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL

- INDÉPENDANTISTE
- DÉMOCRATIQUE
- LAÏQUE
- PROGRESSISTE

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION



LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Nous maîtrisons l'énergie parce que nous pouvons compter sur d'abondantes réserves de gaz naturel au pays, auxquelles nous sommes reliés directement par gazoducs. Parce que nous pouvons compter sur nos ressources humaines, technologiques et financières pour satisfaire les besoins grandissants des Québécois. Parce que nous pouvons assurer à nos clients un approvisionnement constant de gaz naturel. Oui, la maîtrise de l'énergie, nous l'avons.

LA MAÎTRISE-EXPÉRIENCE
Gaz Métropolitain, qui œuvre depuis plus de vingt ans dans le domaine de la distribution et du stockage du gaz naturel, a favorisé le développement d'un savoir-faire québécois. Encore aujourd'hui, elle perfectionne et développe son réseau en utilisant une technologie de pointe.

LA MAÎTRISE-TECHNOLOGIE
La sécurité de l'approvisionnement est assurée grâce à l'usine de liquéfaction de Gaz Métropolitain. Cette usine est la plus vaste du genre au pays. Elle est en mesure de réduire 620 fois le volume de gaz naturel et d'emmagasiner en quantité des réserves assurant l'approvisionnement de sa clientèle, même durant les grands froids de nos hivers.

LA MAÎTRISE-FINANCE
L'actif de Gaz Métropolitain dépasse maintenant les $250 millions. La Compagnie s'affirme de plus en plus sur les marchés financiers; son émission d'actions sur le marché québécois en juillet 1979 s'est avérée un franc succès. L'extension du réseau de gaz naturel au cours des dix prochaines années nécessitera des investissements au Québec de plus de $1 milliard et demi, d'où le rôle catalyseur du gaz naturel dans l'économie et le facteur important qu'il constitue dans le développement de l'industrie québécoise.

LA MAÎTRISE-AVENIR
Gaz Métropolitain ne cesse de grandir et de répondre toujours mieux aux besoins croissants du Québec en matière d'énergie. Elle offre à ses usagers une des sources énergétiques les plus économiques. Tenant compte des besoins actuels et futurs, Gaz Métropolitain peut assurer aux Québécois une partie importante de l'énergie dont ils ont besoin et cela pendant de nombreuses décennies.

Gaz Métropolitain, inc.

le débat référendaire

Le OUI en avance chez les francophones et chez les hommes; le NON chez les gens de 45 ans et plus

par **Rodolphe Morissette**

Le OUI l'emportait la semaine dernière par cinq points de pourcentage chez les seuls francophones de souche canadienne, et singulièrement chez les hommes.

En revanche, le NON avait le dessus chez les Québécois, francophones ou anglophones, âgés de 45 et plus.

Voilà quelques-unes des conclusions principales du sondage commandité conjointement par LE DEVOIR, *Le Soleil* et le *Toronto Star* et pratiqué au cours de la semaine dernière (du 4 au 9 mai) dans l'ensemble du Québec.

Si, pour l'ensemble de la province, le NON l'emporte sur le OUI à 49% contre 37% (14% n'ont pas d'opinion déclarée) quant aux intentions de vote au référendum de mardi prochain, les résultats détaillés du sondage téléphonique présentent des photographies fort variées de l'opinion suivant l'origine ethnique, l'âge, le sexe, la scolarisation, les revenus, les occupations de chacun et les régions du Québec.

L'ORIGINE ETHNIQUE

Chez les francophones de souche canadienne, 45% annonçaient la semaine dernière qu'ils voteraient OUI, 40% voteraient NON et 16% n'avaient aucune opinion déclarée (ce qui comprend 12% d'indécis proprement dits). Les anglophones, en revanche, prévoyaient voter pour le NON à 93% et seulement 5% d'entre eux se disaient indécis.

D'autre part, seulement 2% d'anglophones et 10% d'ethnies «autres» annonçaient qu'ils appuieraient le OUI.

Ce nouveau sondage, à la différence de ceux qui l'ont précédé, utilise l'expression «francophones de souche canadienne» ou, dans les tableaux ci-dessous «Canadiens français», afin de mieux distinguer, dans la catégorie plus large de ceux qui ont le français pour langue maternelle, ceux qui sont d'origine canadienne et les autres etchnies (Libanais, Égyptiens, Français de France, Belges, etc.).

Il importe de tenir compte de cette distinction lorsqu'on compare les données du présent sondage et celles des autres, qui parlent, sans la distinction notée, de «francophones». Ainsi, le dernier sondage de l'IQOP, publié dans la dernière édition de Dimanche-Matin et pratiqué aussi du 4 au 6 mai, indiquait que chez les «francophones», le OUI l'emportait sur le NON à 44% contre 29.5%, tandis que 26.5% n'avaient pas d'opinion déclarée. Si les taux de OUI sont comparables entre les deux sondages, la proportion de ceux qui ont l'intention de voter NON est supérieure de dix points dans le sondage du DEVOIR, mais il s'y trouve aussi d'autant moins d'indécis.

L'ÂGE

Dans l'ensemble du Québec, le OUI a le dessus d'abord chez les jeunes électeurs de 21 à 24 ans (52% à 41%), puis, dans une moindre mesure, chez les 25 à 34 ans (49% à 40%). Dans toutes les autres catégories d'âge, y compris chez les jeunes de 18 à 20 ans, le NON a le dessus, et d'autant plus que les personnes sont avancées en âge.

Ainsi, le NON a 47 points d'avance chez les personnes du troisième âge (65 ans et plus), 28 points chez les 55 à 64 ans, 30 chez les 45 à 54 ans, 13 chez les 35 à 44 ans et deux points d'avance chez les 18 à 20 ans.

La situation est différente chez les électeurs de 18 à 44 ans si l'on ne retient que les francophones de souche canadienne. Ici, le OUI a d'autant plus d'avance qu'on s'approche de la trentaine: il a 15 points en sus chez les 18 à 20 ans, 26 points chez les 21 à 24 ans et 28 chez les 25 à 34 ans.

Les francophones de souche canadienne âgés de 35 à 44 ans sont les plus divisés, où le OUI n'a que trois points d'avance sur le NON. À compter de 45 ans, le NON affiche de fortes majorités. Il est cependant intéressant de noter que plus d'un tiers des personnes âgées de 55 à 64 ans disent qu'elles voteront OUI. On remarquera également qu'entre 45 et 54 ans, un électeur francophone sur cinq ne déclare pas d'opinion.

LE SEXE

Le nouveau sondage confirme une nouvelle fois que le NON a une avance substantielle chez les femmes de l'ensemble du Québec, qui voteront à 51% contre 34% contre le projet gouvernemental (15% d'opinions non déclarées). Cependant, ce nouveau sondage montre que chez les seules francophones de souche canadienne, les femmes sont également partagées entre le OUI (41%) et le NON (42%), avec 17% d'indécises et de discrètes.

Chez les hommes, les francophones de souche canadienne disent qu'ils voteront à 50% contre 37% en faveur du OUI. Encore ici, le vote de leurs concitoyens non francophones contribuera à renverser la proportion, puisque dans l'ensemble du Québec, le NON a six points d'avance sur le OUI (47% à 41%) chez les hommes.

Encore ici, la différence entre le dernier sondage de l'IQOP et celui du DEVOIR tient au fait qu'une bonne majorité des personnes qui ne déclaraient point d'opinion à l'IQOP seraient en réalité des tenants du NON.

LA SCOLARITÉ

D'une manière générale on constate que plus les personnes interrogées ont d'années de scolarité, plus elles tendent à être divisées également entre le OUI et le NON.

En fait, le NON a nettement le dessus partout, sauf chez ceux qui ont de 14 à 15 années de scolarité (où le OUI a deux points d'avance). Chez ceux qui ont 16 ans et plus de scolarité, le OUI et le NON sont également favorisés (à 44%).

On remarquera également au tableau ci-dessous que plus on est scolarisé, moins on se montre indécis.

Le NON a une avance de 16 et de 39 points sur le OUI chez les personnes qui ont respectivement une cinquième année ou moins, puis de six à sept années de scolarité. L'écart diminue systématiquement, quoique le NON reste en avance, chez ceux qui ont le huit à treize ans de scolarité.

Chez les seuls francophones de souche canadienne, par ailleurs, la démarcation est beaucoup plus nette quant au facteur scolarisation. Si le NON l'emporte systématiquement chez ceux qui ont une neuvième année ou moins (avec des marges variant entre 11 et 29 points), l'écart en faveur du OUI croît avec le degré de scolarité, et suivant des marges qui vont de dix à 32 points de plus pour le OUI. Ici aussi, le taux d'indécision est plus élevé chez ceux qui ont moins d'une dizième année.

Revenus de la famille

Dans l'ensemble du Québec, le OUI jouit d'une (mince) avance dans la seule catégories des familles qui ont des revenus variant entre $20,000 et $25,000. D'une manière générale, par ailleurs, l'écart en faveur du NON est d'autant moins grande que la famille a des revenus moyens, soit de $11,000 à $25,000.

Le NON a, en effet une avance d'une vingtaine de points chez ceux dont les revenus sont inférieurs à $11,000 et l'on tend vers la même ampleur d'écart en faveur du NON quand on a des revenus de plus de $25,000.

Encore une fois, le tableau revêt une dimension différente quand on isole les francophones de souche canadienne ou «Canadiens français». Chez les personnes interrogées dont les revenus sont inférieurs à $11,000, le NON l'emporte avec des écarts variant entre six et 14 points suivant les catégories de revenus. Au contraire, les partisans du OUI sont significativement plus nombreux que ceux du NON dans toutes les catégories de revenus supérieurs à $11,000. Cet écart en faveur du OUI croît systématiquement, de 16 à 25 points, avec les revenus situés entre $11,000 et $25,000. Pour les revenus supérieurs à $25,000, l'écart en faveur du OUI tend à diminuer.

L'occupation

Le NON jouit de quelques points d'avance sur le OUI chez les petits administrateurs (+ 9 points de pourcentage) et chez les «grands» administrateurs (+6 points). Le NON est aussi beaucoup plus populaire chez les fermiers (56% à 40%), chez lesquels, de plus, on trouve moins d'indécis que dans toutes les autres catégo-

Suite à la page 7

La méthodologie du sondage

Ce sondage PINARD-HAMILTON a été réalisé pour le compte du DEVOIR, du SOLEIL et du TORONTO STAR. MM. Maurice Pinard et Richard Hamilton, sociologues de l'Université McGill, ont élaboré et dirigé toutes les phases du sondage et en ont préparé l'analyse. Pour les fins de cette étude, ils ont confié à l'Institut de cueillette de l'information (INCI) de Montréal le travail sur le terrain, qui fut dirigé par Madame Gaétanne Lachapelle.

Le plan d'échantillonnage a été conçu de telle sorte que l'échantillon soit représentatif de la population du Québec ayant le droit de vote, c'est-à-dire de tous ceux qui ont 18 ans et plus et qui sont citoyens canadiens.

Les interviews ont été effectuées par téléphone sur une période de six jours s'étendant du dimanche 4 mai au vendredi 9 mai, soit durant la quatrième semaine de la campagne référendaire, et à deux semaines ou moins de la date du scrutin. À peu près 80% des interviews ont été réalisées les 4, 5 et 6 mai.

L'échantillon original était constitué de 1700 numéros de téléphone choisis au hasard dans les bottins de téléphone couvrant l'ensemble du Québec. Afin d'assurer davantage la représentativité de l'échantillon, cette sélection a été faite à l'intérieur des 10 régions administratives de la province. Dans chaque cas, le nombre de numéros de téléphone choisis était proportionnel au pourcentage de la population de cette région par rapport à la population totale du Québec.

Dans 162 cas, il a fallu retirer les numéros de téléphone de l'échantillon pour les raisons suivantes: service interrompu, 69; numéros non résidentiels, 42; l'interlocuteur ne parlait qu'une langue étrangère, 28; répondants inhabiles à voter, 11 (dont trois avaient moins de 18 ans et 8 n'étaient pas citoyens canadiens); répondants inhabiles à compléter l'entrevue pour raisons de santé, 12. L'échantillon véritable était donc constitué de 1538 numéros de téléphones résidentiels.

Au total, 1020 interviews furent complétées, pour un taux de réponse de 66% de l'échantillon véritable. Les autres n'ont pas été complétées pour les raisons suivantes: aucune réponse après des appels répétés, 6% (97); répondants absents ou malades, 4% (57); refus du ménage ou du répondant choisi de se prêter à l'entrevue ou abandon durant l'entrevue, 24% (364). Le taux de réponse fut comme à l'habitude plus bas dans la région de Montréal (60%) que dans le reste de la province (73%). Au moins trois appels ont été faits pour rejoindre les numéros ou personnes pour lesquels aucune interview n'a été complétée. Dans la région de Montréal, une moyenne de 6 à 7 appels furent effectués pour rejoindre les absents ou les numéros sans réponse. Dans cette même région, une moyenne de près de 4 appels furent effectués chez ceux qui refusaient de compléter une interview.

Notre échantillon représente assez exactement la distribution de la population du Québec selon les groupes d'âge et selon le sexe, quoique les femmes et les jeunes (18-34) soient légèrement sur-représentés (par 1% et 2%, respectivement). En ce qui concerne le groupe ethnique, les non-francophones sont sous-représentés dans une proportion d'environ 5%. Finalement, la région administrative de Montréal est sous-représentée dans une proportion de 8%. Afin d'obtenir un échantillon complété le plus représentatif possible, nous avons appliqué un facteur de correction tenant compte de ces quatre caractéristiques. Toutes les données que nous présentons ici donc été ainsi pondérées.

Le questionnaire comprenait 48 éléments d'information et son administration prenait de 13 à 15 minutes en moyenne. Quinze pour cent des questionnaires complétés furent contrôlés par la suite.

Les résultats d'un sondage fait par échantillon sont toujours sujets à des marges d'erreurs. Dans le présent sondage, les résultats basés sur l'échantillon total devraient s'avérer exacts 19 fois sur 20 à l'intérieur de marges d'erreurs d'environ 3%, en plus ou en moins. Les résultats basés sur des sous-groupes de l'échantillon total sont sujets à de plus grandes marges d'erreur, qui s'accroissent à mesure que ces sous-groupes décroissent.

Tableau 1 — Le vote selon les groupes socio-économiques

	Origine ethnique			Sexe		Âge						
	Français	Anglais	Autre	Homme	Femme	18-20	21-24	25-34	35-44	45-54	55-65	65-plus
OUI	45%	2%	10%	41%	34%	44%	52%	49%	36%	27%	28%	18%
NON	40	93	81	47	51	46	41	40	49	57	56	65
Ne voterait pas, annulerait	4	0	3	2	4	4	2	4	1	4	3	4
Refus	12*	5	6	10	11	7	4	7	13	13	13	13
Ne sait pas	(863)	(88)	(68)	(488)	(532)	(88)	(116)	(258)	(198)	(135)	(121)	(94)
N **												
Canadiens français seulement: OUI	50			41		51	60	58	44	32	36	24
NON	37			42		36	34	30	41	47	45	59
Tous les autres	14			17		13	7	12	15	21	19	18

La somme des pourcentages ne donne pas toujours 100% à cause de l'abandon des décimales.
*** Les N (nombre de cas) ne sont généralement pas présentés à cause de la pondération.*

Tableau 2 — Scolarité et revenus de la famille

	Scolarité							Revenus de la famille (en milliers)							
	5 ans ou moins	6-7	8-9	10-11	12-13	14-15	16 ans ou plus	$5000 ou moins	$5-8	$8-11	$11-15	$15-20	$20-25	$25-30	$30000 ou plus
OUI	34%	21%	31%	41%	40%	45%	44%	35%	35%	29%	43%	41%	48%	41%	38%
NON	50	60	54	47	50	43	44	55	55	48	47	47	42	49	50
Ne voterait pas, annulerait	3	6	3	3	2	2	6	3	4	7	3	*2	1	0	5
Refus	13	13	13	10	8	10	6	7	6	16	7	11	9	10	8
Ne sait pas															
Canadiens français seulement:															
OUI	36	26	34	52	49	58	59	43	37	34	52	48	57	50	52
NON	47	55	49	36	39	29	27	50	51	40	36	38	32	42	31
Tous les autres	17	20	17	13	12	13	15	6	11	26	11	15	12	8	16

Tableau 3 — Occupation du chef de ménage ou du principal gagne-pain

(Canadiens français seulement)

	Cols blancs						Cols bleus			Fermiers
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
OUI	38	39	50	66	61	69	44	47	45	40
NON	44	48	38	15	30	19	37	38	39	56
Tous les autres	18	13	12	19	9	12	19	16	16	5

1. Grande administration
2. Petite administration
3. Employés de bureau, vendeurs
4. Professionnels
5. Semi-professionnels
6. Intellectuels
7. Ouvriers spécialisés
8. Ouvriers semi-spécialisés
9. Manoeuvres et journaliers
10. Fermiers

Tableau 4 — Le vote selon les régions du Québec

	Gaspé/Bas SSt-Laurent	Saguenay/ Lac St-Jean	Québec	Mauricie	Cantons de l'Est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest	Cote-Nord
OUI	34%	48%	43%	31%	27%	37%	30%	38%	60%
NON	54	41	40	35	63	52	58	53	40
Ne voterait pas, annulerait	0	2	4	1	0	4	3	3	0
Ne sait pas	13	10*	13	33	10	7	9	5	0
N **	(53)	(58)	(177)	(86)	(50)	(501)	(46)	(30)	(19)
Canadiens français									
OUI	36	48	43	29	32	50	38	40	71
NON	51	41	39	36	59	36	47	56	29
Tous les autres	14	11	18	35	10	13	15	4	0

La somme des pourcentages ne donne pas toujours 100% à cause de l'abandon des décimales.
*** Les N (nombre de cas) ne sont généralement pas présentés à cause de la pondération.*
NB: la marge d'erreur s'accroît à mesure que les sous-groupes décroissent.

1880-1980 ca QUÉBEC

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE
1 Place Ville-Marie
Montréal - H3B 2A2
861-8531
Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahama Islands, Grand Cayman.

CLARKSON, GORDON
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
A. Benedeth, C.A. — C.C. Bismuth, C.A.
C.W. Bissegger, C.A. — T.R. Burpee, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — M.G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — M.M. Domansk, C.A.
G. Fréchette, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — A. Lanthier, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
R.J. Messier, C.A. — J.D. Morrison, C.A.
R.K. Palmer, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS
2, Place Laval
bureau 300
LAVAL, Qué. H7N 5N6
382-4010 • 668-6400

COURTOIS, ZIRI & ASSOCIÉS
Comptables agréés
397 o. rue Laurier
Mtl. P.Q. H2V 2K3 273-1535

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
R. Gauvin — B. Dumais
R. Forget — C. Boyer
G. Villeneuve — J.R. Charette
M. Duquette — P. Saint-Julien
A. Gareau — L. Maheu
561 boul. Crémazie est
Montréal, H2M 1L8 — 384-1430
38 boul. St-Viateur
Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
500 Place d'Armes, Suite 1700
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
C.P. 153, montréal H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1555
Télex 055-60917
Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Hull, Hawkesbury
Québec, Lévis et Moncton
Société Nationale Collins Barrow
Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes
Représentation dans les grands centres financiers internationaux

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
C.P. 95
1, Complexe Desjardins
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1B2
(514) 281-1850
Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Cartier
Société Nationale
WARD MALLETTE
Représentation internationale dans 45 pays
BINDER DIJKER OTTE & CO.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
Comptables agréés
50, Place Crémazie,
Suite 1410
Montréal - H2P 2T9
384-7430

NORMANDIN BARRIÈRE & ASSOCIÉS
DELOITTE HASKINS & SELLS
comptables agréés
225 ouest, rue Notre-Dame 844-4442
1 Place Ville-Marie 861-8512
635 ouest, boul. Dorchester 861-8361
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa
Therford Mines, Hull, Buckingham
17ème étage, Tour de la Bourse
Montréal, Québec, H4Z 1G9
(514) 878-2691

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A.
Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A.
Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A.
Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Weiner, C.A.
Irwin H. Kramer, C.A. — John J. Switzer, C.A.
J. Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A.
Sidney M. Kaushansky, C.A. — Philip Mamet, C.A.
Harold Primsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A.
1 Westmount Square
Montréal, Québec H3Z 2Z9
931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Iles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
A l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
789-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A.
Gerald A. Stein, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Dattchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A.
Morris L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A.
Alan M. Lyerman, C.A. — Jack Altman, C.A.
Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112
H3Z 1K9







Trudeau, plus populaire que Lévesque et Lévesque plus populaire que Ryan

Pierre Trudeau est actuellement plus populaire, et de loin, que René Lévesque et celui-ci est nettement plus populaire que Claude Ryan.

Les sondeurs ont demandé aux personnes formant l'échantillon qui, de M. Trudeau ou de M. Lévesque, est le «meilleur chef politique». Le premier ministre du Canada recueille 53% des voix contre 22% à son homologue du Québec; mais 17% des répondants considèrent que les deux hommes sont également excellents. Parmi les tenants du OUI, M. Trudeau obtient encore 19% des appuis tandis que M. Lévesque est considéré comme le meilleur chef politique par 6% des tenants du NON.

Entre MM. Lévesque et Ryan, l'écart est moins grand qu'entre MM. Trudeau et Lévesque. Le premier ministre du Québec obtient 40% des suffrages contre 31% à Claude Ryan; 16% des répondants disent que MM. Lévesque et Ryan sont, à leur avis, sont un pied d'égalité.

M. Trudeau est tenu pour le meilleur chef politique par 46% des francophones et M. Lévesque, par 27%. Dans cette même catégorie, 19% disent que les deux hommes se valent bien comme chefs politiques. Mais 86% des répondants anglophones donnent leur appui à M. Trudeau contre 2% à M. Lévesque; 6% des anglophones les mettent sur le même pied d'excellence.

Les francophones préfèrent René Lévesque (46%) à Claude Ryan (23%) comme chef politique, mais 18% les estiment également.

Une comparaison de quelques chefs politiques

Lequel des deux hommes suivants considérez-vous comme le meilleur chef politique: René Lévesque ou Claude Ryan?

	René Lévesque	Claude Ryan	Les 2 également	Ni l'un ni l'autre	P.R. N.S.P.	
Total	40%	31	16	5	9	= 100% ±1
Can. fr.	46	23	18	5	8	
Can. ang.	13	69	9	2	7	
Autres	18	51	6	12	13	

Et des deux suivants, lequel est le meilleur chef politique: René Lévesque ou Pierre Trudeau?

	Pierre Trudeau	René Lévesque	Les 2 également	Ni l'un ni l'autre	P.R. N.S.P.	
Total	53%	22	17	2	6	= 100% ±1
Can. fr.	46	27	19	1	6	
Can. ang.	86	2	6	2	4	
Autres	78	4	7	4	6	

	Lévesque	Ryan	Les 2	Trudeau	Lévesque	Les 2
OUI	83%	7%	20%	19%	93%	49%
NON	12	88	41	67	6	21
N.S.P.	5	5	39	13	1	30
	100%	100%	100%	99%	100%	100%

◆ Francophones

Suite de la page 6

ries d'occupation (5%).

Au contraire, le OUI a le dessus dans les autres catégories d'emploi. L'avance du OUI est la plus grande chez les professionnels (+51 points de pourcentage) et chez les «intellectuels» (+50 points); suivent les semi-professionnels (+29 points), les employés de bureau et les vendeurs (+12 points), les ouvriers semi-spécialisés (+11 points); enfin, les ouvriers spécialisés (+7 points) et les manoeuvres et journaliers (+6 points).

Règle générale, l'écart en faveur du OUI est substantiellement plus grand chez les cols blancs que chez les cols bleus. Par ailleurs, le plus haut taux d'indécision (presque 20%) se lit chez les «grands» administrateurs, les professionnels et les ouvriers spécialisés.

Les régions

Le tableau qui exprime la division des intentions de vote par région présente des résultats auxquels il faut se garder de donner une importance trop considérable, car l'échantillonnage pour chaque région, on le constatera, est extrêmement restreint.

La compilation notée indique que le NON jouissait la semaine dernière d'une avance de 36 points dans les Cantons de l'Est, de 28 dans l'Outaouais, de 20 dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, de 15 dans le Nord-Ouest et dans la région métropolitaine de Montréal, de quatre points en Mauricie. Le OUI aurait le dessus, par contre, sur la Côte-Nord (+20 points), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (+7) et dans la région administrative de Québec (+3).

Si l'on ne retient, toutefois que l'intention de vote des francophones de souche canadienne, le NON l'emporterait dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (+15), les Cantons de l'Est (+27), le Nord-Ouest (+16), l'Outaouais (+9) et la Mauricie (+7). Au contraire, on favoriserait le OUI à Montréal (+14), sur la Côte-Nord (+42), dans la région de Québec (+4) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (+7). La Mauricie aurait le plus haut taux d'indécis.

Quelques hypothèses sur le comportement des «discrets»

par Maurice Pinard et Richard Hamilton

Les données obtenues lors de notre sondage indiquent que 37% des électeurs avaient l'intention de voter OUI la semaine dernière et que 49% avaient l'intention de voter NON. Seulement 14% demeuraient encore discrets, dont 10% prétendaient être indécis.

Comment ces données se comparent-elles aux résultats obtenus par d'autres sondages faits depuis le dépôt de la question référendaire à l'Assemblée nationale le 20 décembre dernier? Nous donnons ci-dessous les résultats de 10 sondages publiés depuis cette date. Jusqu'en février, le NON semblait assez clairement dominer. Du début mars à la mi-avril, les sondages indiquent que les deux camps sont ou nez à nez, ou que le OUI domine très légèrement. Depuis la fin avril le NON semble avoir pris une légère avance, que notre sondage semble amplifier davantage. De fait, notre sondage indiquerait un retour à la situation prévalant lors du premier sondage de la fin décembre. Si le référendum avait été tenu la semaine dernière, ces résultats laissent présager que le NON aurait été vainqueur par une légère marge au moins, et peut-être davantage, si notre sondage devait s'avérer assez juste.

Évidemment, cette projection postule que les «discrets» (ceux qui se disent indécis ou refusent de répondre) se seraient comportés de la même manière que ceux qui ont révélé leur intention de vote. Ce postulat est-il justifié?

Aucune de nos données ne semblent le justifier. D'une part, certains de nos résultats indiquent que le camp du OUI aurait pu faire des gains parmi les discrets. En effet, nous trouvons que les électeurs qui révélèrent leur choix dès la première question sur l'intention de vote au référendum se divisent 43-57 en faveur du NON. Par ailleurs, à ceux qui se disent indécis à la première question sur l'intention de vote, nous avons demandé comment ils seraient «tentés de voter». Un peu plus du quart des indécis acceptèrent de révéler de quel côté ils penchaient, et la même proportion optèrent pour le OUI et pour le NON (14% dans chaque cas), ce qui indique que le OUI ne serait pas en arrière parmi ces électeurs.

Par ailleurs, plusieurs de nos données indiquent que les francophones qui demeurèrent discrets même après cette deuxième question ressemblent davantage aux tenants du NON qu'aux tenants du OUI. (Les discrets étant surtout francophones, nous ne nous attarderons qu'à eux dans les paragraphes qui suivent).

Du point de vue sociodémographique, ces discrets se retrouvent par exemple davantage chez les femmes, en province, parmi les personnes plus âgées ou moins scolarisées. Ce sont tous là des sous-groupes francophones plus favorables au NON que les autres.

Du point de vue des opinions, ils ressemblent aussi généralement davantage aux tenants du NON qu'aux tenants du OUI. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont davantage tendance à dire que ça ne va pas bien au Québec actuellement; que le système fédéral permet au Québec de satisfaire ses aspirations; qu'ils ne partagent pas les griefs ethniques des Canadiens français; qu'ils préfèrent de beaucoup M. Trudeau à M. Lévesque comme chef politique; que finalement ils sont fortement fédéralistes dans leurs options constitutionnelles.

Par ailleurs, ils sont aussi les moins intéressés à la politique et les plus mal informés sur les éléments de la souveraineté-association, ce qui pourrait conduire plusieurs d'entre eux à s'abstenir de voter. Mais au total, s'ils devaient voter, ils devraient être plus favorables au NON qu'au OUI.

Tablea No. 5

	TOUS			Décidés Seulement	
	OUI	NON	NSP	OUI	NON
Fin décembre/IQOP	37	47	16	44	56
Début fév./CROP	41	52	7	44	56
DÉbut mars/IQOP	47	44	9	52	48
Fin mars-début avril/CROP	44	44	12	50	50
Début avril/Gallup	38	36	26	51	49
Mi-avril/IQOP	41	41	18	50	50
Mi-avril/Goldfarb	44	46	10	49	51
Fin avril/CROP	40	46	15	47	53
Début mai/IQOP	37	40	23	48	52
Début mai/P.-H.-R.	37	49	14	43	57

LES REFUS

Ajoutons à cela qu'en plus des discrets parmi nos répondants, il y a un fort sous-groupe parmi les membres de l'échantillon original (24%) qui ont refusé de participer au sondage ou qui ont abandonné en cours de route (voir la description de la méthodologie du sondage). Nous n'avons évidemment que peu de données sur ces personnes, mais ce que nous connaissons indique qu'elles ressembleraient peut-être beaucoup aux discrets décrits plus haut.

C'est ainsi que nous avons examiné les refus de la région administrative de Montréal, et que nous avons trouvé que près des deux tiers de ces refus (63%) provenaient de femmes. Dans certains cas, nous avons réussi à obtenir l'âge des personnes refusant l'entrevue, et ces personnes, tant chez les hommes que chez les femmes, sont beaucoup plus âgées que les autres répondants. Sans doute avons-nous pondéré nos résultats selon ces variables, mais il se peut fort bien que ces sous-groupes de refus se différencient par un appui au NON plus prononcé que ceux qui leur correspondent parmi nos répondants.

Finalement, nous savons que les sondages depuis 1970 n'ont à peu près jamais sous-estimé l'appui au Parti québécois, mais qu'ils l'ont souvent surestimé. Nous n'avons qu'à penser aux récentes élections partielles, par exemple. Nous suggérons que cette surestimation est peut-être causée en grande partie par l'absence de connaissance de l'intention de vote des discrets et de ceux qui refusent de participer au sondage.

Si ces hypothèses devaient s'avérer fondées, l'appui au OUI pourrait même être inférieur à ce qu'indique notre sondage (en assumant que notre estimé du vote, inférieur à ceux des récents sondages, est assez juste en ce qui concerne la population acceptant de révéler une intention de vote).

QUELQUES CALCULS HYPOTHÉTIQUES

Considérons d'abord l'hypothèse favorable au OUI discutée plus haut (les discrets et les refus se répartissant moitié-moitié entre les deux options). En supposant que 60% d'entre eux voteront, le résultat du scrutin serait de 45% pour le OUI et de 55% pour le NON. C'est dire que ça ne changerait pas le gagnant, qui demeurerait le camp du NON.

Inversement, sur la base des analyses qui précèdent, si nous supposons que 60% des discrets et des refus voteront et dans des proportions de 40% pour le OUI et à 60% pour le NON, le résultat du scrutin serait de 42% pour le OUI et 58% pour le NON.

Si enfin nous supposons qu'ils voteront à 30% pour le OUI et à 70% pour le NON, le résultat devient 40% pour le OUI et 60% pour le NON.

On constatera que tous ces pourcentages ne s'éloignent pas beaucoup de notre résultat premier (43% OUI, 57% NON). Ceci est en partie attribuable au fait qu'il n'y a somme toute que relativement peu de discrets dans notre sondage, comparativement à plusieurs sondages électoraux précédents au Québec.

Une dernière remarque. Les calculs hypothétiques qui précèdent sont basés, il faut le répéter, sur le postulat que nos données sont valables pour les «indiscrets», et de plus sur le postulat que les électeurs décidés ne changeront pas eux-mêmes d'opinion.

Regardez autour de vous...

les insecticides sont-ils nécessaires?

L'environnement, c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous.



Par exemple, les insecticides. Un jardin, des arbres, des plantes en bonne santé n'en ont généralement pas besoin.

Mais si vous remarquez que des insectes nuisibles détériorent vos plantes potagères et ornementales, essayez tout d'abord de bien les identifier. Ensuite, renseignez-vous sur les effets de ces insectes sur vos plantes et prenez note du degré d'infestation. S'il faut remédier au problème, vous pourriez peut-être utiliser un autre moyen que l'insecticide ... par exemple, arroser les feuilles, ou simplement ramasser les insectes avec vos mains.

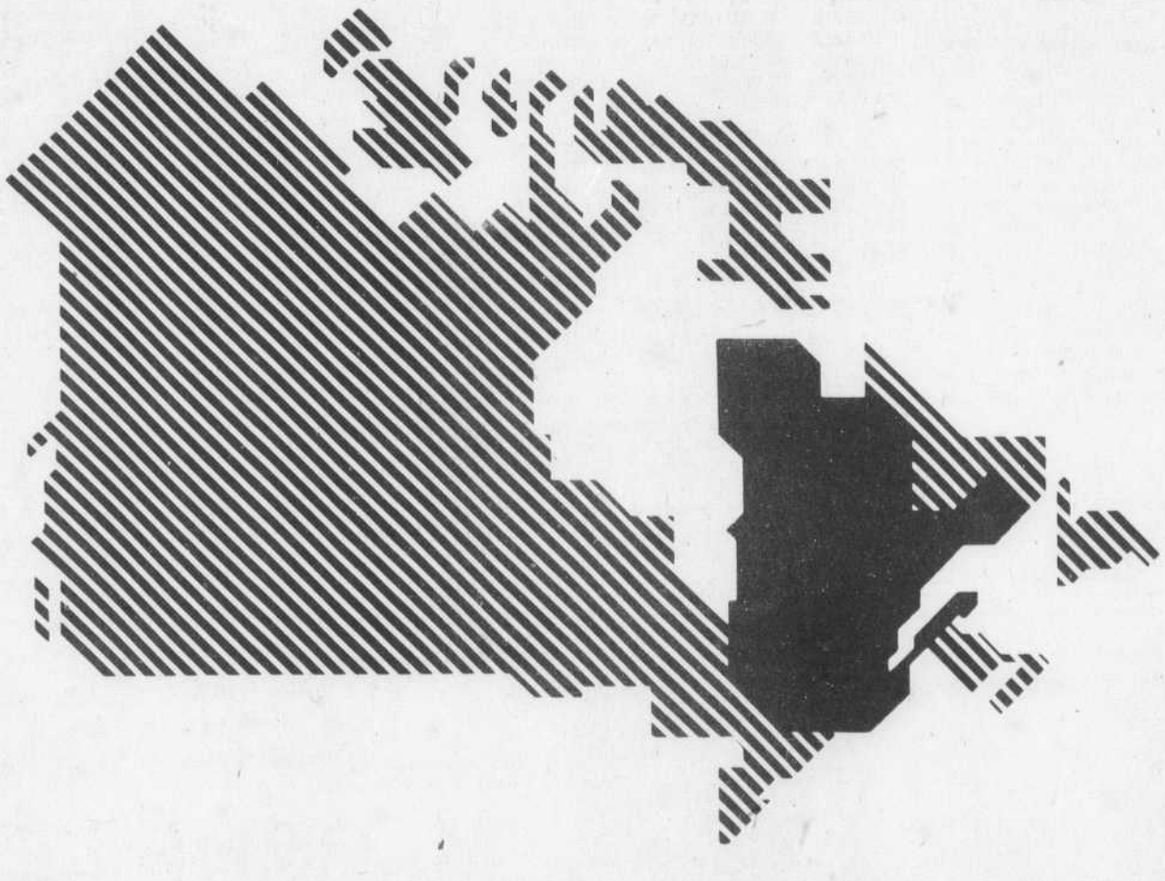
Les insecticides sont utiles, mais il faut s'en servir avec prudence. Si vous en abusez, c'est votre santé et votre environnement qui en souffriront.

Utilisez donc les insecticides seulement quand c'est nécessaire. Pour plus d'informations, demandez la brochure « Les pesticides, prudence! » au ministère de l'Environnement.

L'environnement dépend de vous.

Environnement Québec

c'est le mois de l'Environnement



Les grands thèmes de la campagne

L'Enjeu. Ce soir à 22 heures. Avec Gil Courtemanche et ses invités. Réalisation: Jean Savard.

Les Vendredis du référendum. Ce soir à 23h22. Avec Florian Sauvageau et seize personnes de la région de Québec qui nous diront leur appartenance au OUI ou au NON et nous expliqueront leurs motivations profondes. Réalisation: Gaston Imbeault.

Le Référendum Noir sur blanc. Demain à 18h05. Avec Denise Bombardier qui s'entretient avec le président du comité des Québécois pour le NON, M. Claude Ryan.

Le Référendum Noir sur blanc. Dimanche à 18h05. Également avec Denise Bombardier qui s'entretient avec le président du regroupement national pour le OUI, M. René Lévesque.

Les émissions *le Référendum Noir sur blanc* sont réalisées par Michel Beaulieu.

Pour connaître les derniers événements de la campagne qui s'achève, regardez aussi les émissions *Ce soir, le Téléjournal* et *l'Opinion.*

À la télévision de Radio-Canada

le débat référendaire

en bref...

■ Tournée des chefs

Le chef des forces du OUI, **M. René Lévesque,** est à Montréal aujourd'hui. Sa matinée est consacrée à des émissions à la radio ou à l'enregistrement d'émissions qui seront diffusées plus tard. À 11 h, il est au poste CFCF, à 12 h 30 au poste CKVL, à 14 h 30 à CKAC. À 17 h, il se rend dans son propre comté de Taillon où se déroulera à l'école André-Laurendeau, 7450 rue Corriveau, à Saint-Hubert, une grande assemblée. À 18 h 30, M. Lévesque participe aux cérémonies marquant l'ouverture officielle des Floralies, au Vélodrome. À 20 h, il se retrouvera à l'Auditorium de Verdun, au 4110 rue LaSalle, pour une autre grande assemblée publique et il terminera sa soirée par une dernière assemblée qui se tiendra cette fois au Centre Choral à Saint-Vincent-de-Paul, au 1110 de la rue Desnoyers.

Le président du Comité des Québécois pour le NON, **M. Claude Ryan,** est également à Montréal, où il rencontre en matinée des universitaires pour le NON. À midi, M. Ryan doit donner une conférence de presse pour faire le point sur la campagne référendaire, puis accorde des entrevues à des journalistes de la télévision et de la radio anglophone. De 14 h à 15 h 30, il participe à une émission de ligne ouverte à CKVL puis à 17 h 30 doit arriver en avion à Mont-Laurier où se tient une brève assemblée. De là, M. Ryan se rend ensuite à Maniwaki pour une assemblée publique à la Cité des Jeunes. M. Ryan rentre passer la nuit à Montréal.

■ Aucune portée légale

Un spécialiste du droit constitutionnel, Me John Laskin, de Toronto, est d'avis qu'un OUI majoritaire la semaine prochaine n'aura aucune portée légale. En dépit de sa signification politique, le référendum n'est en fait qu'un sondage d'opinion officiel qui ne lie personne. Certains référendums, a-t-il poursuivi, sont tenus dans le but d'obtenir des changements à des lois spécifiques, mais celui qui se déroulera au Québec ne cherche qu'à «faire connaître l'opinion du peuple québécois sur un point particulier».

■ Un référendum déjà

Les Inuit du Nord du Québec viennent de donner par voie de référendum mandat à leurs chefs de négocier des accords constitutionnels avec le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Les résultats presque complet de ce référendum qui s'est déroulé mercredi indiquent que 94.3% des 2,100 Inuit habilités à voter ont confié à leur association, du nom de Makivik, le mandat de les représenter à ces négociations. Presque deux tiers des inscrits ont rempli leur devoir d'électeur, même si le référendum s'est tenu en pleine saison de chasse aux oies.

■ Le Droit du NON

Le quotidien Le Droit d'Ottawa, dont 60% des lecteurs résident du côté québécois de l'Outaouais, opte d'emblée pour le fédéralisme et favorise donc le NON au référendum parce qu'il estime que le régime actuel est celui qui peut le mieux permettre aux Québécois d'atteindre leurs deux principaux objectifs: «un État qui correspond à leur spécificité culturelle» et «vivre en harmonie avec leurs voisins». C'est ce qu'écrivait hier l'éditorialiste en chef du Droit, M. Pierre Tremblay, qui explique que sa confiance dans le fédéraliste vient d'une nouvelle perception, dans les autres provinces, du nationalisme québécois.

■ Pas notre débat

L'Alliance laurentienne des Métis et Indiens sans statut du Québec, qui regroupe plus de 25,000 membres, refuse de donner son appui à l'une ou l'autre des options dans le débat référendaire. «Pour nous, la seule lutte à laquelle nous entendons donner notre appui est celle qui mènera à la souveraineté du peuple amérindien du Québec», déclare un porte-parole de l'Alliance. Les membres de l'Alliance sont néanmoins libres, s'ils veulent se prévaloir de leur droit de vote, de l'exercer selon leur bon jugement, mais en évaluant les réalisations des parties en cause. Ce débat n'est pas le nôtre, dit encore le porte-parole de l'Alliance, et ne tient pas compte de l'urgence de négocier avec les nations indiennes qui habitent le territoire du Québec.

■ Le MéOUI à l'oeuvre

Les forces du Mouvement étudiant pour le OUI (MéOUI) ont entrepris une vaste opération qui vise tout le Québec, sauf la région de Montréal, pour sensibiliser une dernière fois la population à la cause de la souveraineté-association. Les étudiants pour le OUI distribueront à l'entrée des principaux centres commerciaux des tracts et des collants identifiés au MéOUI et profiteront de l'occasion pour expliquer une fois encore la question référendaire et l'urgence pour le Québec d'accéder à la souveraineté-association.

■ En vrac

Plus d'une soixantaine d'athlètes et de personnalités du monde du sport québécois feront profession de foi pour le OUI samedi au Centre Paul-Sauvé à l'occasion d'une grande manifestation qui se déroulera en présence du premier ministre, M. Lévesque.

■

Regroupés sous le vocable de Ondioui, plus de 2,000 travailleurs québécois qui oeuvrent dans le domaine des communications ont adhéré à la cause du OUI. Leur porte-parole, M. Mathias Rioux, a expliqué que ces adhésions proviennent d'une vingtaine de stations de radio et de télévision, de grandes entreprises publiques comme Radio-Canada, l'ONF, Radio-Québec, Bell Canada. Tous les métiers sont représentés: journalistes, animateurs, cameramen, producteurs, preneurs de son, perchistes, éclairagistes, scripts, réalisateurs, etc.

■

Une cinquantaine de protestants en majorité francophones viennent d'annoncer qu'ils voteront OUI en soulignant que dire OUI au référendum, «ce n'est pas dire OUI à un parti mais promouvoir l'identité québécoise; c'est faire en sorte que cesse une situation de dépendance et que les gens d'ici puissent décider eux-mêmes de leur propre avenir, dans un esprit de fraternité et de collaboration avec tous ceux qui les entourent».

■

Près de la moitié des policiers de la ville de Hull (55 sur 109) viennent de faire connaître leur option souverainiste. «Il s'agit pour nous d'une question de principe, disent-ils. Notre geste constitue un appui au mandat de négocier d'égal à égal une nouvelle entente avec le reste du Canada»

■

Un deuxième parti, reconnu officiellement par la loi sur le financement des partis politiques du Québec, vient de mettre sur pied un comité pour le OUI. Il s'agit du Crédit social uni, dont le président est M. Jean-Paul Poulin.

■ Le dernier mot

Au grand dam des partisans du OUI, ce sera le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau qui aura le dernier mot dans cette campagne référendaire. M. Trudeau a en effet enregistré une émission qui sera diffusée dimanche soir au réseau TVA à 23 h 15 et qui se terminera 30 minutes plus tard, 15 minutes avant le *black out* de tout message référendaire à la télévision.

Papineau

Louis-Joseph Papineau ne s'y reconnaîtrait certes pas

par Claude Turcotte

GATINEAU — Si Louis-Joseph Papineau revenait maintenant dans le comté qui porte son nom il ne reconnaîtrait certainement pas cette région qui fait le lien entre Hull et la seigneurie de la Petite-Nation.

Aucours des dernières années, la ville de Gatineau a connu une croissance vertigineuse, au point d'avoir dépassé Hull. Il y a actuellement 77,000 citoyens qui proviennent de divers endroits; plusieurs sont des Franco-Ontariens d'Ottawa qui ont trouvé du côté québécois une propriété à prix abordable; d'autres sont venus de l'Abitibi à cause des emplois disponibles.

Il y en a aussi quelques uns venus de beaucoup plus loin comme l'actuel député provincial, M. Jean Alfred, parfaitement intégré à cette communauté qui, huit ans après son arrivée au Québec, l'a élu comme représentant à l'Assemblée nationale.

Mercredi matin, M. Alfred donnait une conférence de presse pour exposer la signification du vote de mardi prochain: «Dire OUI, c'est exprimer sa volonté de mettre fin aux inégalités entre le Québec et l'Ontario et surtout de mettre fin au niveau élevé de chômage entre l'Outaouais québécois et l'Outaouais ontarien.»

Plus loin dans son discours, il ajoutait ceci «Le 20 mai, c'est un déblocage, c'est la fin des tataouinages des piétinements constitutionnels traditionnels». Et il terminait en demandant aux francophones «d'être aussi solidaires que les anglophones».

Malgré toutes ces supplications, même les péquistes dans Papineau disent volontiers qu'il y aura 60% de NON et 40% de OUI mardi. Les fédéralistes préfèrent ne rien dire afin de ne pas inciter «leur monde» à la molesse. Les forces du NON se battent dans Papineau comme s'ils en étaient à leur dernier retranchement, ce qui n'est pas le cas. On travaille en fait pour faire monter les pourcentages qui seraient trop bas dans d'autres régions du Québec.

Mercredi soir, dans une paroisse anglophone de Gatineau, le député libéral fédéral, M. René Cousineau, recevait deux collègues anglophones de la Chambre des communes, mais pas n'importe qui. Il s'agissait en fait de deux Terreneuviens, l'un libéral, M. Robert Simmons, l'autre conservateur, M. John Crosbie.

Certains ont pu croire un instant (à la blague) que l'un venait parler pour le NON et l'autre pour le OUI. Ces deux députés qui se souviennent des deux référendums de Terre-Neuve sur l'entrée au Canada ont fait valoir que les avantages d'être Canadiens étaient nettement supérieurs à ceux de la souveraineté qu'ils ont connue antérieurement.

M. Simmons a soutenu par ailleurs que «seulement après 31 ans depuis notre entrée dans la confédération, nous croyons que cette union doit être améliorée et nous ne sommes pas surpris de voir le Québec demander ça».

Mais ce qui est ressorti surtout de cette «soirée des anglais», c'est que les fédéralistes ne laissent aucun détail à la légère et qu'ils exercent de grandes pressions sur l'électoral anglophone. «Chaque vote compte», disent-ils.

La population anglophone de Papineau (environ 10%) ne paraît pas angoissée à la veille du référendum. L'assemblée n'a donné lieu à aucune déclaration de désespoir; au contraire le public a ri très généreusement aux histoires de «Newfies», que l'ex-ministre des Finances, M. Crosbie, a racontées.

Dans l'ensemble, le comté de Papineau n'offre pas cependant de comportement très spécial. Les gens se montrent en général très réservés; il y a très peu d'affichage et beaucoup de discrétion.

A Buckingham comme dans plusieurs autres villes, l'assemblée des Yvette a connu un grand succès. D'ailleurs en cette fin de campagne, on attache une grande importance au vote féminin, puisqu'à une journée d'intervalle, mesdames Ryan et Payette viendront dans le comté.

Samedi soir, en effet, fidèles à leur esprit de jeunesse et d'enthousiasme, les forces du OUI, essentiellement les péquistes, tiendront «une fête» pour tout l'Outaouais à l'aréna de Gatineau avec Mme Payette, le ministre Claude Charron et Mme Jocelyne Ouellette, député de Hull et ministre.

Même si les souverainistes de l'Outaouais ont tous la conviction de ne pas être gagnants dans leur région, il y a déjà fort longtemps qu'ils ont pris l'habitude d'aller à contrecourant et c'est cette détermination qu'ils entendent manifester dans le sprint final.

Quelques mots du quatrième comté de l'Outaouais: Pontiac. Dans cette circonscription, les forçes du OUI n'ont tenu que trois assemblées, c'est-à-dire les démarches qu'il fallait pour établir le contact avec tout leur monde.

En plus d'être un comté frontalier, Pontiac est composé d'anglophones à environ 50%; le taux d'assimilation des francophones y a été élevé au fil des années et il faudra encore beaucoup de temps avant que les germes du nouveau nationalisme québécois n'y connaissent une éclosion le moindrement significative.

Bref, ce n'est pas dans Pontiac que les forces du OUI vont épuiser leurs énergies, bien que le comité du NON ait tout intérêt à faire sortir le vote en sa faveur parce que, comme on le répète sans arrêt dans l'Outaouais, le Québec n'est dans ce référendum qu'un seul et vaste comté et qu'il faut contrebalancer pour les régions où le OUI est plus fort que le NON.

Un journaliste doit rapporter ce qu'il voit et... sent

QUÉBEC (d'après PC) — Un journaliste a le droit et le devoir de raconter avec exactitude ce qu'il voit et... sent, selon le Conseil de presse du Québec.

C'est là un des verdicts rendus hier, par le Conseil de presse qui s'est prononcé sur le bien-fondé de trois plaintes déposées contre des journalistes affectés à la couverture référendaire.

Dans un premier temps, l'organisme a accepté l'argument du journaliste du DEVOIR, Jean-Claude Picard, qui refusait d'être blâmé pour avoir affirmé qu'une assemblée des tenants du OUI à Québec dégageait des «odeurs d'herbes». Un professeur à l'Université Laval, M. Jacques Rivet, avait porté plainte, alléguant que l'emploi de cette expression projetait aux yeux du lecteur une image de «pot ou de marijuana» propre à discréditer des tenants du OUI.

M. Picard a fait remarquer qu'il avait aussi, dans cet article, décrit l'assemblée que tenaient au même moment les partisans du NON comme une réunion de «l'ensemble de l'establishment politique et social de Québec,» ce qui aurait pu être tout aussi nuisible au clan du NON.

Dans un deuxième jugement, le Conseil de presse a blâmé le *Journal de Montréal* et ainsi donné raison au quotidien *The Gazette* qui avait porté la plainte. Le titre et le préambule de l'article du *Journal de Montréal*, publié le 30 mars au sujet de la note de service émise par le quotidien anglophone sur la couverture référendaire, «constituaient une interprétation excessive», selon l'organisme. Le Conseil a par ailleurs indiqué qu'il a rendu cette décision sans la version des faits du *journal de Montréal*, puisqu'il a été impossible d'en savoir plus long en dépit de nombreux appels à cette fin.»

The Gazette avait aussi déposé une plainte contre le Service des nouvelles télé-radio de la Presse Canadienne, également au sujet de cette note de service sur la couverture référendaire. Le Conseil de presse a conclu que le service n'avait pas fait preuve de mauvaise foi en diffusant une dépêche dans laquelle le chef des nouvelles du quotidien anglophone, M. J.R. Walker, niait l'existence même de ce document, bien qu'il ait déjà été à ce moment largement diffusé dans le public.

Le CPQ a retenu les explications de l'agence selon lesquelles le journaliste chargé de rejoindre M. Walker avait été victime d'une erreur sur la personne en interrogeant un autre M. Walker tout à fait étranger à cette affaire et qui s'est révélé être soit «un farceur, soit un personnage qui n'a réellement pas compris de quoi il s'agissait».

L'éditeur de la *Gazette*, M. Mark Harrison, avait soutenu que la diffusion de cette dépêche erronée portait atteinte à la réputation de M. Walker et avait pu contribuer à soulever l'animosité entre francophones et anglophones en raison du caractère délicat de la situation québécoise dominée par le débat référendaire.

Le français menace l'anglais

TORONTO (PC) — L'anglais est menacé par le français dans une école torontoise: les cours d'immersion donnés dans la langue de Molière sont en effet si populaires qu'ils risquent de remettre en cause l'existence même des cours offerts dans la langue de Shakespeare.

M. Richard Dodds, directeur du Conseil de l'éducation de East York, banlieue torontoise où est situé l'établissement scolaire en question, a expliqué que ces classes d'immersion, mises sur pied il y a deux ans à la demande des parents, ont attiré la moitié des élèves de la maternelle la première année, 66 pour cent l'an dernier et 63 pour cent cette année.

Actuellement, en première année, il n'y a que 13 enfants inscrits aux cours d'anglais, comparativement à 37 aux classes de français.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La(les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
SOUSSARIS' Konstantinos	1771 avenue Cardinal Dorval	1 restaurant
BINIECKI, Hanna	7ième avenue Cornwall Mont Royal	1 épicerie
GOUVOPOULOS, Timotheos	180 est, Prince-Arthur Montréal	1 restaurant
SERGAKIS, Panagiotis Sergakis Restaurant Ltée (demande amendée:) correction à la parution du: 28-03-80	3802 & 3814 ouest, Notre-Dame Montréal	Changement de capacité et autorisation danse dans Bar / changement de capacité du restaurant / demande additionnelle 1 Bar avec danse à des heures différentes.
DUMAS, Marc Provisions Marc G. Dumas Enr. (suite à une vente)	5700 Côte St-Luc Montréal	1 épicerie
AKHAVANFARSHCHI, Akbar lui-même & Alircza Akhavanfarshchi (suite à une vente)	4237 ouest, St-Jacques Montréal	1 épicerie
PLANTE, Anne Marie (suite à une vente)	4575 rue Parthenais Montréal	1 épicerie
FURFARO, Rocco Tratteria Merveilleuse Ltd. (suite à une vente)	2075 University Montréal	1 restaurant
ZIPKIN, Morris Zip Art Restaurant Inc.	3531 Queen Mary Montréal	1 restaurant
PIZZI, Luigi	7724 rue St-Hubert Montréal	1 épicerie
FRANCO, Domenico Chez Franco & Dominique Inc.	1414 ouest, Notre-Dame Montréal	2 restaurants
GENDRON, Marcel	1855 est, boul. de Maisonneuve Montréal	1 épicerie
LEFEBVRE, Roger Boucherie Le Bouvillon de l'Ouest Inc.	2134 est, Rachel Montréal	1 épicerie
VINCENT, Jean-Paul Dépanneur Aéro Inc. (suite à une vente)	7062, 6e avenue Montréal	1 épicerie
JOYAL, Marcel (changement de site du: 91, 1ère ave, LaSalle à: 7577 A Edouard, LaSalle	7577 A rue Édouard LaSalle	1 épicerie
WOO, Kyong Chul (suite à une vente)	6951 ouest, rue Sherbrooke Montréal	1 épicerie
PORTELANCE, Marcel lui-même & Nicole Portelance (suite à une vente)	7841 est, Ontario Montréal	1 épicerie
JULIEN, Yvon	65 Sherbrooke est, suite 107 Montréal	1 épicerie
NGUYEN, Van Duc	4939 Côte des Neiges Montréal	1 épicerie
FORESTA' Rosina	4238 d'Herelle Montréal	1 épicerie
TORRENTE, Francisco Restaurant Espagnol El Patio Inc. Permis existants: 1 restaurant avec danse et oeuvres musicales/1 bar	1950 est, de Maisonneuve Montréal	Changement de capacité et autorisation danse dans Bar. Annulation restaurant avec danse et oeuvres musicales
BUCKINGHAM, Brevitt Clifford Market Ltd/ Marché Clifford Ltée	4498 ouest, Ste-Catherine Westmount	1 épicerie
ZISS, Nickolas 94 437 Canada Inc. (suite à une vente) (demande amendée: correction à la parution du 25-05-80)	99 ouest, Chabanel Montréal	1 restaurant 1 bar
TIBURCIO, Dinis	5201 Clark Montréal	1 épicerie
KOUTLIS, Nikolaos 95 788 Canada Ltd (suite à une vente)	880 ouest, Jarry Montréal	1 restaurant
ARRAGE, Elias Entreprises 9365 Inc.	769 Legendre est Montréal	1 restaurant
THIBEAULT, Nicole (suite à une vente)	3801 est, Ste-Catherine Montréal	1 épicerie
ANTONELLI, Michèle (suite à une vente)	2126 Dezery Montréal	1 épicerie
MESSIER, Marc Troupe de théâtre Voyagements	5145 St-Laurent Montréal	1 bar dans théâtre
LAPLANTE, Elisa	7700 Châteaubriand Montréal	1 épicerie
O'REILLY, Michel La Lumunothèque Ltée (suite à une vente)	170 Provost Lachine	1 bar avec danse et spectacles 1 réception
GUZZO, Angelo Cinéma Astre Inc.	9480 rue Lacordaire St-Léonard	1 bar avec danse et spectacles 1 réception
YU, Hoi Chun Restaurant Wah Do Inc.	4054 Ste-Catherine est Montréal	1 restaurant
MUCKELBAUER, Albert (94 947 Canada Inc) Piano-Bar Le Classique Inc.	10 420 boul. Lajeunesse Montréal	1 bar avec danse
YANAR, Semiray O Yanar Ltée	1645 ouest, boul. de Maisonneuve Montréal	1 épicerie

Afin d'être valide, toute objection à cette(ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6



CE SOIR,
M. RENÉ LÉVESQUE
participera à deux ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Verdun
Auditorium de Verdun
4110 de La Salle
(métro de l'Eglise)

avec
Rodrigue Biron
Kevin Drummond
Marc Favreau (Sol)
Pierre Létourneau
Jacques Michel
et Colette Boky

animatrice
Andrée Boucher

dès 19h30

Laval
Centre sportif Laval
1110 rue Desnoyers
St-Vincent-de-Paul
(à l'est du pont Pie IX)

avec
Thérèse Baron
Guy Joron
Bernard Landry
Jean-Paul L'Allier
avec la participation
de M. Pointu

animateur
Jean Duceppe

dès 20h30

Le Regroupement national pour le OUI

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430 rue St-Denis, Montréal

le débat référendaire

Même si le PLQ mène par 41% à 37%

Le PQ serait reporté au pouvoir

S'il y avait des élections législatives cette semaine au Québec, le Parti Québécois serait vraisemblablement reporté au pouvoir. C'est en effet une hypothèse que les résultats du sondage Pinard-Hamilton permettent de tirer. En chiffres absolus, il est vrai que les intentions de vote favorisent le Parti libéral à 41% et le Parti québécois à 37%. Toutefois, chez les Québécois francophones, le PQ obtient 44% des suffrages et le Parti libéral, 32%. En revanche, les anglophones sont acquis aux libéraux à 86% contre 2% aux péquistes.

L'électorat anglophone étant concentré dans quelques circonscriptions de la région montréalaise, il s'en suit que le Parti québécois obtiendrait un pourcentage de sièges supérieur à son pourcentage de voix.

On constate en outre une légère remontée de l'Union nationale et des créditistes qui, ensemble, recueillent 5% des suffrages, cette charnière étant suffisante dans certaines circonscriptions pour faciliter la victoire d'un candidat péquiste.

D'autre part, le sondage indique qu'un peu plus de la moitié (51%) des électeurs considèrent que les choses vont «très bien» ou «assez bien» au Québec en ce mois de mai 1980 contre 42% en février dernier suivant un sondage de CROP-Radio-Canada. Cette réaction populaire s'apparente au taux de satisfaction envers le gouvernement que le plus récent sondage CROP-Radio-Canada avait mesuré: il s'élevait à 67%, ce qui constitue un record.

Le même sondage diffusé la semaine dernière à Radio-Canada révélait que 41% des électeurs auraient appuyé le PLQ au début de mai, 42% le PQ.

Les politicologues ne sont pas autrement étonnés de l'apparente contradiction qui se manifeste entre la majorité notable des NON au référendum, comme en témoignent les plus récents sondages, et la faveur dont jouit le gouvernement de M. Lévesque dans l'opinion. Il se pourrait, estiment à ce propos MM. Pinard et Hamilton, qu'une éventuelle victoire du NON soit suivie de la réélection du PQ si les élections ont lieu, par exemple, à l'automne. Il faut y voir le réflexe historique des contrepoids qui caractérise le comportement électoral des Québécois: un premier ministre très fort à Ottawa qui défend le fédéralisme et obtient un NON au référendum doit faire face à un premier ministre non moins fort à Québec qui s'emploie à promouvoir la cause du Québec.

Mais cette analyse serait incomplète si l'on négligeait d'autres facteurs dont l'action future demeure problématique, à savoir le rôle et l'influence des libéraux sous la direction de M. Ryan au cours des prochains mois, la tournure des travaux de révision constitutionnelle après une possible victoire du NON, l'effet que provoqueront les débats qui ne manqueront pas de se produire au sein du Parti québécois si le NON l'emporte mardi prochain; la manière dont gouvernera l'équipe de M. Lévesque, etc.

On ne s'étonnera pas d'apprendre que 86% des tenants du OUI appuient le Parti québécois et que 90% des partisans du NON sont favorables aux libéraux.

L'intention de vote au provincial

Maintenant une dernière question. S'il y avait des élections au Québec aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous ou seriez-vous tenté de voter ?

	Libéral	Parti québécois	Créditiste	Union nationale	Autres	Aucun	P.R. N.S.P.	
Total	41%	37	3	2	5	12	= 100% ±1	
Can. fr.	32	44	4	2	5	14		
Can. ang.	86	2	0	2	3	6		
Autres	69	13	1	1	6	9		
OUI	5%	86	22	31	19	14		
NON	90	10	62	53	36	30		
Ne voterait pas, annulerait								
Refus	1	1	2	6	3	19		
N.S.P.	4	3	14	10	42	38		

LE DEVOIR publiera demain d'autres données et résultats du sondage réalisé par Maurice Pinard et Richard Hamilton pour le compte du *Soleil* et de notre journal. Il sera question notamment des lendemains du référendum, de l'idée que l'on se fait de la souveraineté-association, du degré d'attachement au Québec et au Canada, des griefs que font les électeurs francophones au Canada. Ces articles seront illustrés de tableaux.

Mme Lévesque est aux côtés de son mari tandis que Mme Ryan fait campagne seule

par Janice Hamilton
de la Presse Canadienne

— «Je ne sais pas où ma femme est ce soir, mais je ne m'inquiète pas, dit M. Claude Ryan qui ajoute en souriant: Je sais qu'elle fait campagne pour le NON.»

Et de fait, ce jour-là, Mme Madeleine Ryan faisait campagne à une assemblée de femmes, et ensuite serrait des mains à un foyer pour vieillards tout en diffusant le message fédéraliste.

Les organisateurs libéraux disent qu'elle est un des orateurs du NON les plus en demande depuis qu'elle a mobilisée des Yvette. Lors d'une assemblée dans l'Est de Montréal, en se levant elle a reçu un bouquet de fleurs, une longue ovation, et l'on a chanté en son honneur.

Et bien qu'elle fût en retard, c'était sa neuvième assemblée de la journée, elle n'a pas désappointé son auditoire, se contant des anecdotes et disant pourquoi des gens à qui elle avait parlé avaient l'intention de voter NON.

Ailleurs dans la province, une autre femme était aussi accueillie avec beaucoup de chaleur dans le sous-sol d'une église, Mme Corinne Côté-Lévesque, accompagnant son mari le premier ministre, souriait aimablement mais nerveusement.

Le contraste entre Mmes Ryan et Lévesque est grand. Et pas seulement par l'âge et l'apparence, Mme Ryan, dans la cinquantaine, s'habille comme une femme d'un certain âge, d'une manière qui convient à son genre. Mme Côté-Lévesque, âgée de 36 ans, aux traits délicats, très bien coiffée, se vêt avec une élégance discrète.

Mme Ryan semble à l'aise quand elle prononce des discours. Mme Côté-Lévesque paraît plus timide.

Même avant l'ouverture officielle de la campagne, Mme Ryan soulevait une foule de 15,000 personnes et se faisait applaudir en répétant, dans une assemblée, NON en français, en anglais et en italien.

La femme du chef du PLQ fait campagne indépendamment de son mari, la plupart du temps, tout comme un politicien professionnel. De son côté, Mme Côté-Lévesque ne fait guère qu'accompagner son mari.

L'épouse du premier ministre a bien prononcé quelques discours, mais elle n'a participé seule qu'à une réunion, au Salon de la femme à Montréal. Lisant un texte, elle a comparé l'égalité entre hommes et femmes à l'égalité nécessaire entre le Québec et le reste du Canada.

Elle a dit qu'elle n'avait pas besoin de devenir l'épouse de M. Lévesque pour souhaiter la fin de l'inégalité. «Pour moi, voter OUI, c'est tout simplement continuer ce que mes parents ont toujours fait», dit-elle.

Dans l'une de ses rares interviews, elle a déclaré qu'elle était devenue consciente de la nécessité de l'indépendance du Québec quand elle a grandi dans la ville industrielle d'Alma où toutes les usines étaient dirigées par des anglophones et où un Canadien français ne pouvait aspirer à un poste plus important que celui de contremaître.

L'attention s'est portée pour la première fois sur Mme Corinne Côté en 1977 quand le premier ministre a frappé accidentellement un homme couché dans la rue. Les gens se sont demandé qui était l'attrayante jeune femme qui l'accompagnait en voiture.

M. Lévesque était séparé de sa première femme depuis plusieurs années et c'était un secret de polichinelle à Québec qu'il vivait avec Mme Côté, sa secrétaire privée.

La cadette de six enfants, elle a été institutrice durant quatre ans, puis elle a décidé de fréquenter l'université. Plus tard, elle a obtenu un emploi du Parti québécois où elle a rencontré M. Lévesque.

Ils ont étonné même le personnel du bureau du premier ministre quand ils se sont mariés secrètement au Palais de justice de Montréal, le 12 avril 1979.

Contrairement à Mme Lévesque, Mme Ryan est active dans la vie publique depuis plusieurs années. Avant son mariage à l'âge de 32 ans, elle fut présidente nationale d'un groupement féminin d'action catholique, grâce à quoi elle a connu M. Ryan.

Tout en élevant ses cinq enfants, elle a participé à plusieurs activités paroissiales et a fait partie du Conseil supérieur de l'éducation. En 1977, elle devenait membre de la Commission pontificale de la paix et de la justice, organisme du Vatican qui s'occupe des droits de la personne.

Quand son mari a décidé de poser sa candidature à la direction du Parti libéral du Québec, elle a pris part à sa campagne. Au soir de son élection, M. Ryan la qualifiait de «plus grande découverte de la campagne».

Mais, ironiquement, Mme Ryan s'est surtout révélée quand le ministre de la Condition féminine, Mme Lise Payette, l'a qualifiée d'Yvette, personnage d'une petite fille d'un manuel qui aide gentiment sa mère pendant que son frère va jouer.

Mme Payette a fait des excuses publiques à Mme Ryan, mais on n'en organisa pas moins à Québec un «brunch» pour 1,500 femmes favorables au non et porteuses d'un macaron d'Yvette.





Mesdames Ryan et Lévesque

Célèbre Manitobain, Georges Forest vient faire campagne pour le NON

par Donald Charette

QUÉBEC (PC) — Venu au Québec pour appuyer la campagne du NON, M. Georges Forest, qui s'est rendu jusqu'en Cour suprême pour faire reconnaître le français au Manitoba, croit que la «séparation» du Québec entraînerait le suicide culturel des minorités francophones.

Au cours d'une conférence de presse tenue au comité du NON dans la région de Québec, M. Forest a soutenu, qu'au lendemain de l'indépendance, les francophones qui vivent hors du Québec seraient tout simplement balayés de la carte.

L'agent d'assurances de Saint-Boniface estime «qu'il y a de l'égoïsme dans la position du Québec qui songe à abandonner les francophones», ajoutant que cela équivaut à dire «je prends mes bébelles et je m'en vais jouer dans ma cour».

M. Forest, qui était accompagné du député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, considère qu'un Québec fort ne pourrait aider davantage les francophones hors Québec car il serait considéré comme un gouvernement étranger. Ce qu'il faut faire, dit-il, c'est d'abord de voter NON au référendum puis d'enchasser dans la constitution canadienne des garanties sur l'usage du français et de l'anglais.

Il cite les déclarations de M. Trudeau pour démonter qu'un NON va conduire à des changements tout en faisant valoir que «le Canada ne sera jamais comme avant»..

Après avoir reçu une contravention écrite en anglais seulement, M. Forest a entrepris une longue lutte, pendant quatre ans, pour faire reconnaître le français comme langue officielle au Manitoba.

Le 13 décembre dernier, la Cour suprême lui donnait raison et renversait la loi adoptée en 1890 par le gouvernement manitobain, loi qui abrogeait l'usage du français, cinq ans après la pendaison de Louis Riel.

Même si cette décision survient avec 90 ans de retard, M. Forest considère qu'il s'agit d'une victoire importante qui devrait rejaillir sur l'Alberta et la Saskatchewan, là ou on retrouve des minorités francophones.

Il constate cependant que le gouvernement manitobain «n'a pas compris le message de la Cour suprême».

M. Forest a fait un parallèle entre l'attitude du Manitoba qui détient 60,000 otages francophones et «un gouvernement d'Asie qui refuse de lasser aller ses otages», quand il fut interrogé sur la dispersion des francophones et leur éventuel regroupement sur le territoire du Québec. Aller dans cette voie, ce serait à ses dires, procéder à un échange d'otages.

Selon lui, un seul projet de loi bilingue a été présenté jusqu'à présent devant le parlement manitobain et il est «retardé par le référendum afin d'éviter d'exposer la position dure du Manitoba».

«Le Manitoba possède la clef, dit-il, s'il ne bouge pas, ça aura été une supercherie». Les 60,000 Franco-Manitobains composent de 6 à 7% de population de cette province et le taux d'assimilation se situe à 25%.

Tous les députés le veulent, mais...

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré hier qu'il aimerait que les Communes votent des motions pour faire du 1er juillet le Jour du Canada au lieu du «Dominion Day», et d' «Ô Canada» l'hymne national.

M. Trudeau a voulu présenter une motion à cet effet aux applaudissements des libéraux, mais le président des Communes, Mme Jeanne Sauvé, a déclaré qu'il était trop tard, le temps pour présenter de pareilles motions étant écoulé.

M. Clark, chef du Parti conservateur, a dit dans une interview que les conservateurs appuyaient d'autant plus la motion que plusieurs députés de son parti avaient essayé de faire la même chose au moyen de projets de loi privés et de résolutions.

Le chef du NPD, M. Broadbent, s'est dit désappointé de ce que la motion n'ait pu être présentée.

C'était la deuxième fois cette semaine que la question de l'hymne national était soulevée aux Communes. Le député conservateur de Simcoe-Sud, M. Ronald Stewart, avait réclamé lundi l'appui de tous les partis en présentant un projet de loi pour faire d' «Ô Canada» l'hymne national.

Depuis des années et des années, des projets de loi privés et publics à cet effet sont rejetés ou «meurent» tout simplement au feuilleton.

Le Dîner-Théâtre

Une délicieuse mise en scène.

Pour faire de votre prochaine sortie à la Place des Arts un spectacle complet, ouvrez la soirée avec un dîner-théâtre. Offrez-vous d'abord une délicieuse table d'hôte dans l'un de nos restaurants situés au Complexe Desjardins: Le Grilladin, Le Piccolo et Le KI-SAN-FU. Après le spectacle vous pourrez déguster votre dessert et votre café à la terrasse L'Affiche, située dans le passage souterrain, à quelques minutes de la Place des Arts. De plus, si vous êtes en voiture, nous vous offrons le stationnement gratuit au Complexe Desjardins.

Le dîner-théâtre, c'est une idée qui mérite une salve d'applaudissements. D'autant plus que ces restaurants acceptent la carte American Express,* une carte réputée sur toutes les scènes.

GRILLADIN

Le Piccolo

KI-SAN-FU

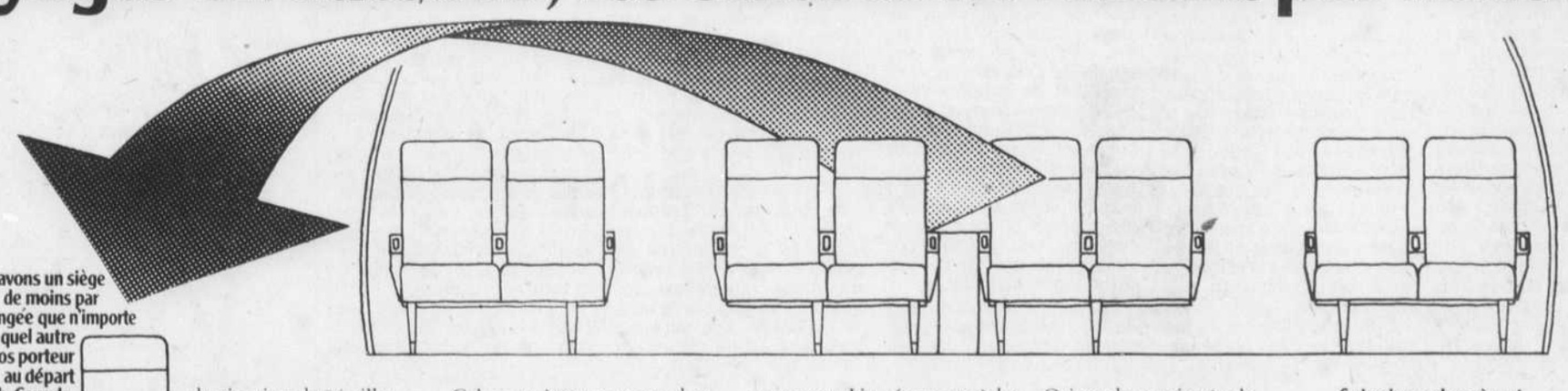
Réservations: (514) 284-1104
(Après 17h00): (514) 284-0297



Sortez en grand

La carte American Express.
Ne sortez pas sans elle.MC

À l'heure où les voyages en avion commencent à ressembler aux voyages en autobus, les Suisses ne restent pas neutres.



Une seule ligne aérienne vous offre la classe suisse partout dans le monde. Swissair.

C'est un fait. C'est aussi une promesse plus importante que jamais à l'heure où de nombreux voyageurs font des expériences désagréables: retards, annulations, manque de confort, service indifférent.

À qui la faute? En y songeant bien, n'êtes-vous pas un peu responsable de ne pas avoir choisi Swissair récemment alors que vous en aviez la possibilité? Car nous sommes les seuls à vous offrir la classe suisse partout dans le monde. Swissair vole à destination de 94 villes dans 64 pays.

Voici la classe suisse des années 1980.

Un personnel de réservation qualifié qui prend le temps de vous renseigner.

Des équipages qui vous assurent des départs et des arrivées selon l'horaire.

Une attention toute particulière à votre confort car, en classe économique nos avions comptent un siège de moins par rangée que tout autre gros porteur au départ du Canada.

Un service à bord soigné: le choix de 2 menus en classe économique, menus mis au point par nos chefs suisses. Cela peut être un repas selon vos goûts: végétarien, kosher, ou sans sel, il suffit de nous le demander à l'avance.

Les repas sont servis dans des couverts de porcelaine. Cela aussi c'est la classe suisse.

Et quand vous voyagez en première classe vous bénéficiez d'un service de luxe comprenant, entre autres, le champagne, un menu digne des plus grands restaurants, de véritables écouteurs stéréophoniques conçus pour votre confort.

La classe suisse ne s'arrête pas lorsque vous quittez l'avion.

L'aéroport de Zurich est en effet conçu pour offrir toutes les facilités utiles aux voyageurs. Un aéroport où les restaurants sont ouverts jusqu'aux petites heures du matin. Où vous pouvez réserver une salle de conférence, vous reposer et prendre une douche rafraîchissante entre 2 vols ou encore confier vos enfants à une garderie gratuite.

Un aéroport fonctionnel et efficace où le passager en transit n'a pas de corridors sans fin à parcourir pour prendre son vol de correspondance. Que ce soit à destination de l'une des 43 villes européennes ou de toute autre capitale d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient desservies par le réseau Swissair.

Zurich, une ville qui a gardé sa classe.

Zurich enchante toujours par son charme, son hospitalité et son cachet médiéval. Zurich, une ville où l'on découvre des hôtels impeccables, des promenades merveilleuses, des restaurants réputés et une population fière d'accueillir ses visiteurs en français, en anglais ou en italien, si votre suisse-allemand est quelque peu rouillé.

C'est un endroit idéal pour y faire des achats, y flâner, s'y reposer entre deux voyages d'affaires.

Swissair, une classe à part.

Depuis 1931, Swissair offre ses services avec la ferme conviction que, face à un choix, la plupart des gens opteront pour une ligne aérienne de classe supérieure.

Un vol de classe suisse, c'est à la fois un art de vivre et une excellente façon de commencer un voyage d'affaires.

La classe suisse partout dans le monde.

swissair

Swissair vous offre quatre vols par semaine à bord de ses gros porteurs DC10-30 au départ de Montréal et de Toronto et des vols quotidiens de New York et de Boston à destination de 94 villes dans 64 pays. Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages ou Swissair aux numéros suivants: (514) 866-7901 à Montréal, (416) 364-3361 à Toronto, (613) 236-7368 à Ottawa ou demandez à l'opératrice le numéro à composer sans frais pour nous rejoindre.

le débat référendaire

Les Canadiens du Québec et le référendum

par Patrick Plumet

Archéologue. M. Plumet enseigne à l'Université du Québec à Montréal.

TROIS «strates» de populations occupent actuellement le territoire québécois: Les Néo-Canadiens (Canadiens puisque telle est la nationalité juridiquement reconnue pour l'instant) dont l'installation au pays remonte à quelques années ou quelques décennies seulement, tout au plus quelques générations; les Méso-Canadiens dont l'ancienneté de l'établissement au pays remonte à quelques années ou quelques décennies seulement, tout au plus quelques générations; les Méso-Canadiens dont l'ancienneté de l'établissement se compte en générations mais ne dépasse guère quelques siècles; les Paléo-Canadiens implantés depuis des millénaires. Oublions pour l'instant qu'au cours de ces millénaires le découpage territorial n'est pas resté fixe et qu'il n'a probablement pas fini de varier.

Aucune de ces «strates» n'est ethniquement homogène. Les groupes paléo-canadiens contemporains résultent d'un long processus de différenciations ethniques lié à leur dynamique interne et aux milieux qu'ils exploitèrent. Les Méso-Canadiens, en dépit d'une lointaine origine indo-européenne prédominante, étaient déjà ethniquement différenciés en arrivant en Amérique, avec deux dominantes linguistiques et culturelles, la française qui fut la première et l'anglaise aujourd'hui la plus forte. La «méso-Canadianité» est plutôt le résultat d'un processus de réduction des différences d'ailleurs source de conflits. A l'inverse, l'origine des Néo-Canadiens est de plus en plus hétérogène à mesure que la planète se rétrécit, de sorte que le processus de «méso-canadianisation» se ralentit de plus en plus.

Paléo, Méso et Néo-Canadiens ont juridiquement les mêmes droits et les mêmes devoirs. En fait les Méso-Canadiens sont et se sentent les plus concernés par le référendum. Les Paléo-Canadiens, Inuit ou autres Amérindiens s'abstiendront probablement pour la plupart ou voteront NON par défiance. Un OUI ou un NON n'influenceront guère profondément à court terme une identité culturelle qu'il n'appartient qu'à eux — et ils en sont conscients — de faire respecter en même temps que leurs intérêts.

Pour comprendre les prises de position des Néo-Canadiens, dont je fais partie, il ne faut certes pas oublier leur diversité ethnique, mais encore moins les circonstances très diverses qui les ont conduits au pays. Il y a ceux qui choisirent librement, voire fortuitement, le Canada, et ceux qui furent en quelque sorte choisis par le Canada, l'un des derniers espaces terrestres sous-peuplés, seul hâvre possible après de multiples épreuves: révolution, guerre, famine, régime totalitaire de gauche ou de droite. Jusqu'à ces dernières années, c'était bien le Canada et non le Québec qui était choisi «ou choisissait». Récemment cependant, le Québec s'affirmant hors des frontières canadiennes, des immigrants choisissent le Québec. Vingt ans auparavant, le Québec n'existait guère pour les Français et le Canada assez peu: en 1962, à Paris, je n'ai pu trouver en librairie un seul livre sur la belle province ni le Canada! Les Méso-Canadiens du Québec doivent comprendre qu'il ne faut pas attendre beaucoup de OUI de la seconde catégorie de Néo-Canadiens. Tout changement, toute inconnue, toute coloration politique légèrement rose, ne peut que raviver des traumatismes profonds chez ces convalescents dont les Québécois n'ont pas toujours su gagner la confiance, peut-être faute de confiance en eux-mêmes. Quant à la première catégorie de Néo-Canadiens, leur vote dépendra de leur origine linguistique et culturelle, de l'ancienneté de leur immigration et surtout de la qualité des rapports qu'ils ont établis avec les Méso-Canadiens francophones.

La propagande officielle du NON a largement exploité les raisons primaires — les seules auxquelles elle fasse appel — que peuvent avoir les Néo-Canadiens pour refuser la souveraineté d'un Québec majoritairement francophone. La double appartenance — au Canada et au Québec — n'est-elle pas à la fois un avantage et un gage de liberté? Pourquoi la perdre? Les libertés fondamentales sont en effet mieux respectées au Canada que dans bien d'autres pays d'Occident, probablement grâce à l'influence britannique. Bien des Néo-Canadiens — et j'en suis — n'ont-ils pas reçu pour ce qu'ils entreprennent au Québec des subventions du fédéral plus généreuses que celles venant du provincial? L'argument a été utilisé par le Dr. Fortas partisan du NON, dans sa réponse à Gilbert Tarrab, partisan du OUI (LE DEVOIR, 18 et 24 mars 1980). Il est malheureusement vrai aussi que le seul «ostracisme», comme se plaît à le dire Fortas, dont bien des Néo-Canadiens même francophones ont souffert professionnellement, vient des Méso-canadiens francophones du Québec. Mais quel peuple n'a pas tendance à rejeter les éléments allochtones? J'ajouterai que pour bien des Néo-Canadiens, même francophones, les relations semblent plus faciles, plus «d'égal à égal» avec les Méso-Canadiens anglophones, probablement parce que les différences ethniques et culturelles sont plus claires et mieux assumées. Il y a des Néo-Canadiens francophones qui se sentent mieux perçus, traités et respectés, plus efficacement employés dans les entreprises anglophones du Québec d'ailleurs soucieuses de les assimiler. Pourquoi contribueraient-ils à abolir une contradiction politique et une opposition ethnique qui les avantagent? L'immigrant, comme le pionnier, doit, pour réussir, disposer d'un dynamisme supérieur à la moyenne. Souvent il réalise ce qu'il n'aurait pu faire dans son pays d'origine et ce que les Méso-Canadiens ne se seraient pas donnés le mal de faire. Ce dynamisme, dont le pays d'accueil tire toujours profit, est finalement stimulé par ce prétendu «ostracisme», mentionné par Fortas, et souvent orienté vers les milieux anglophones ou néo-canadiens. Enfin le Néo-Canadien, généralement assuré de sa propre culture quelle qu'elle soit, ne s'identifie pas facilement aux revendications culturelles des Méso-Canadiens francophones.

Mais les Néo-Canadiens ont cependant aussi des raisons primaires de ne pas voter NON, surtout s'ils ont connu de près quelques quêtes ou reconquêtes sanglantes d'identité ethnique par des peuples aux mains presque nues et aux ventres vides. Cette façon dont la propagande officielle du NON spécule sur les millimètres de Ketchup en plus ou en moins qui garniront nos hamburgers selon notre vote est d'une indécence révoltante dans le monde actuel. Ces arguments qui ne dépassent guère le niveau du gousset témoignent d'un égoïsme et d'un mépris innés pour une humanité qui ne se mesure ni en baril de pétrole ni en mégawatt.

Le Néo-Canadien a aussi des raisons primaires de voter OUI, ne serait-ce que pour couper court à cette complainte qui l'irrite car il ne dispose pas de la profondeur historique pour sentir le drame qu'elle reflète: «c'est ques qui menacent au-la faute des Français qui nous ont abandonnés, des Anglais qui nous ont colonisés, des États-Uniens qui nous ont achetés»!

Enfin les Néo-Canadiens, surtout francophones, devraient se méfier du pragmatisme à court terme des Nord-Américains qui se manifeste dans la propagande officielle du NON. Ce pragmatisme à court terme, assura certes un petit siècle de puissance dominante à l'Amérique du nord. Il en marque aujourd'hui la limite face à «l'idéologisme» à long terme du monde non occidental. Il n'est pas un peuple même matériellement démuni qui, lorsqu'il possède le dynamisme culturel et ethnique de s'affirmer, n'a réussi à s'opposer victorieusement, généralement par la force, à la puissance technologique et politique occidentale. Ne suffit-il pas des bombinettes d'une dizaine de Québécois entre 1965 et 70 pour que l'arrogant «I don't speak french» des Anglais de Montréal se transforme en «Excusez-moi, mon français n'est pas très bon» ou «excuse me I shall find somebody who speak french»? Il est vrai que le lendemain de l'élection de Bourassa, qui devait mettre fin au «nationalisme» de Johnson, j'entendis dans l'ascenseur d'un bureau du centre ville: «At last, we will speak English again». Mais quelques mois après il y eut les prises d'otages et le français continua de s'imposer.

Les Néo-Canadiens ont également des raisons profondes de voter OUI. Un OUI massif au référendum aurait une chance de montrer que l'affirmation culturelle et ethnique et la défrustration d'un peuple dominé peut se faire autrement que par les bombes. Quel peuple n'a pas gagné à prendre son destin en main? Il suffit de comparer le dynamisme des États-Uniens à celui des Canadiens. Les États-Uniens ne furent-ils pas les premiers Américains à couper le cordon ombilical, à commettre la faute originelle sans laquelle l'humanité ne se serait pas développée, à assumer une nouvelle identité culture et le et politique liée à la liberté, aux grands espaces et à la souveraineté? Les Méso-Canadiens anglophones ne sont-ils pas au contraire issus de ceux qui préférèrent le paradis sécurisant du Dominion à l'aventure différenciatrice de la vie?

Or la vie ne se développe que par différenciation. C'est la raison pour laquelle je suis en faveur de tout mouvement visant à assumer une différence. La différence n'est pas un droit mais une responsabilité que tout individu et tout peuple ne sont pas capables d'assumer: la vie connaît des échecs. Le seul signe d'espoir dans le monde actuel est cette résurgence des mouvements différenciateurs, culturels, économiques, politiques et spirituels. Ils constituent une saine réaction de l'instinct vital face à l'uniformisation régressive résultant du développement aberrant des états super-puissants. Ce sont les états forts et centralisés qui font courir les plus graves dangers au monde. Imaginons un instant que l'Union soviétique et les États-Unis éclatent sous la poussée différenciatrice des collectivités ethniques dont ils se sont artificiellement constitués: les tensions apocalyptijourd'hui l'humanité tomberaient immédiatement.

L'interdépendance croissante à laquelle aucune société contemporaine ne peut échapper n'est viable que par la souveraineté politique de chacune de ces sociétés. Il n'y a plus de territoire à conquérir, il n'y a plus de peuple qui puisse tolérer la domination sans disparaître. Toute association n'est viable que librement consentie et assumée. Si nous voulons survivre, nous sommes condamnés à assumer nos différences et à partager la gestion de territoires et de ressources planétaires de plus en plus limitées. Si un OUI au référendum conduit pacifiquement à la souveraineté des Méso-Canadiens francophones, si ceux-ci s'en montrent dignes, il faut espérer que cette voie pacifique sera suivie par d'autres communautés à commencer par les Paléo-Canadiens que les Québécois seront alors plus à même d'accepter et de comprendre. La portée du référendum, liée à l'attitude progressive ou régressive qu'auront les Méso-Canadiens anglophones, dépasse les frontières du Canada. Des communautés ethniques, particulièrement en Europe, attendent le résultat pour choisir de s'affirmer soit par la violence soit par la démocratie. La seule liberté absolue dont l'homme dispose est de mourir. S'il ne veut pas en user il est condamné à vivre donc à s'affirmer. Puissent les Néo-Canadiens aider les Méso-Canadiens francophones à inaugurer une nouvelle ère d'affirmation ethnique et de défrustration pacifiques. A long terme tout le monde y gagnera.

Le PQ sera responsable de sa défaite

par Louis Roy

L'auteur est étudiant en science politique à l'Université du Québec à Montréal.

LES derniers sondages CROP et IQOP nous prédisent une défaite du OUI lors du référendum. Si tel est le cas, le lendemain du «rendez-vous historique» pourrait ressembler à une cour d'école primaire après un «mauvais coup»: chacun voudra faire porter le blâme sur l'autre. Il vaut peut-être mieux commencer tout de suite à s'interroger sur le partage de la responsabilité d'un éventuel échec.

Bien sûr, il est facile, comme le fait M. Lévesque, d'accuser les ténors du NON de mener une campagne «laide et humiliante». Mais il faut bien admettre que si un tel terrorisme intellectuel, des discours de la peur aussi grossiers, se révèlent efficaces, c'est bien que la masse de la population possède une culture politique très déficiente. Il faut se demander alors si le PQ a contribué, ou non, à élever le niveau de conscience politique des couches populaires. Car c'est sur elles qu'agit vraiment la propagande de M. Ryan.

On s'apercevra alors que l'opportunisme politique a été un trait essentiel de la stratégie du PQ. C'est cet arrivisme que la «gauche» du parti, Andrée Ferretti particulièrement, a dénoncé. Ce qui caractérise cette tendance, c'est le refus d'éduquer politiquement les membres du parti et la population en général. C'est le refus de situer la lutte nationale dans l'ensemble des luttes entre les divers mouvements et forces politiques. Mais c'est aussi un caractère essentiel du nationalisme bourgeois de ne pas pouvoir éduquer réellement les couches populaires sans dévoiler ses intérêts de classe.

À ce refus d'éduquer, il faut associer le refus de mobiliser la population dans des actions concrètes, qui ne peuvent être que des actions de masse. On constatera, sans trop de surprise, que le PQ a préféré lever des fonds plutôt que soulever des foules. Cette «participation» de larges secteurs de la population signifie un appui réel au nationalisme et à la lutte contre l'oppresion nationale. Mas cet appui monétaire est facilement récupéré par la direction du parti.

En effet, une contribution financière ne permet pas de contrôler le Parti québécois. On pourra dire que c'est tant mieux: ainsi le PQ n'est pas soumis directement aux grands pouvoirs économiques. Mais il est clair que ce parti n'est pas contrôlé, non plus, par sa base. On a vu comment l'exécutif national, René Lévesque en tête, a méprisé les volontés des membres réunis en congrès, ou comment il a parachuté ses candidats lors des élections partielles de 1979. Par ailleurs, l'absence de lien direct avec la haute finance n'a pas empêché le gouvernement Lévesque de travailler dans le sens de ses intérêts généraux, comme tout «bon gouvernement».

On peut mesurer concrètement ce refus de mobilisation directe par l'absence de manifestation nationaliste importante depuis 1976. La victoire électorale du PQ a signifié la mise au repos du mouvement nationaliste populaire. C'est ce mouvement de lutte contre l'oppression des Québécois francophones qui avait ouvert une «brèche» dans le système de domination politique canadien. On peut constater que la prise du pouvoir par le PQ a entraîné une atténuation de la crise politique qui a secoué le Québec depuis 1969. Son désir, très réel, de négocier la souveraineté-association est le signe d'une volonté de fermer ce qui reste de la brèche et de clore définitivement la période de crise.

Celle-ci, d'ailleurs, n'est pas née avec le Parti québécois. Elle s'est développée à travers le constat d'échec de la Révolution tranquille. Son élément fondamental, c'est la rupture progressive, puis critique, des rapports de collaboration (ou de «coopération démocratique» selon les termes de Marcel Pépin) entre le mouvement syndical et l'État. Cette rupture se développe aussi, mais pas essentiellement, en rapport avec la «question nationale». C'est l'ensemble des rapports politiques qui était alors remis en question, autant dans leurs fondements économiques que dans leur mise en oeuvre à travers la structure de l'État fédéral. Le rôle du PQ, finalement, aura été de dissocier ces aspects et de prendre la direction du mouvement nationaliste.

En novembre 1976, le PQ profite d'une conjoncture très particulière pour prendre le pouvoir: impopularité du gouvernement Bourassa suite à la récession de 1974, à la loi C-73, aux problèmes agricoles concernant les quotas laitiers et les prix du veau, en même temps que subsistait l'Union nationale. Mais déjà en 72-73, le PQ avait développé des liens de collaboration politique avec le mouvement syndical, surtout (mais pas seulement) avec la FTQ. Ces liens faisaient du «parti des Québécois» une alternative valable face au développement de plus en plus autonome de l'action politique des travailleurs syndiqués. Cette alternative se présentait de manière favorable autant aux secteurs «avancés» de la bourgeoisie, qui pouvaient espérer maintenir un contrôle politique et idéologique sur les syndiqués, qu'à certains dirigeants syndicaux qui voyaient là une façon de continuer une politique de «bonne entente» ou de lobbying auprès de l'État.

Dès lors, le rôle historique du PQ a été de diviser le mouvement syndical en y développant une ligne stratégique de collaboration entre syndicat et État. C'est cette question qui a amené les conflits entre la CSN et la FTQ durant et après le Front commun de 1979. C'est cette question qui divise les syndiqués au sein de la CSN et de la CEQ. Finalement, le mouvement syndical se retrouve plus faible après bientôt quatre années de gouvernement «pro-travailleurs» que jamais depuis le début des années soixante.

Le paradoxe qui se révèle à la suite de cette analyse est que le Parti québécois, par sa pratique du pouvoir, a affaibli son seul allié dans la bataille référendaire.

Car il semble clair maintenant que la bourgeoisie montante n'apporte pas un appui ferme au PQ dans la campagne pour le OUI. Ses interventions sont rares et faibles. Son silence ne révèle pas seulement sa faiblesse structurelle, c'est-à-dire économique. Il se développe en son sein une fraction «en voie de monopolisation» qui s'insère toujours davantage dans l'État canadien, tout en exigeant un nouveau partage des pouvoirs en faveur de l'appareil d'État qu'elle contrôle: le gouvernement du Québec, son administration publique et parapublique, les sociétés d'État, etc.

Voilà la perspective que lui présente aussi le camp du NON: une renégociation des pouvoirs à l'intérieur d'un système fédéral assoupli. Mais une renégociation qui refuse au départ l'égalité de principe entre les négociateurs: le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. On refuse ainsi de reconnaître les acquis récents de la bourgeoisie québécoise, son pouvoir politique, tout en espérant la réintégrer, avec certains compromis, dans le bloc canadien.

Cette perspective pourrait être intéressante. L'option «beige», qui n'est valable que pour les propriétaires de grands moyens de production, n'a qu'une faiblesse majeure: l'absence de garantie quant à sa réalisation. Son paradoxe particulier est qu'elle a d'autant moins de possibilité d'être mise en oeuvre qu'elle sera victorieuse lors du référendum.

Un autre désavantage de l'option Ryan est d'être proposée par un parti politique ayant des positions ultra-conservatrices face aux principaux problèmes sociaux actuels: rôle social et politique des femmes, éducation, revendications des autochtones et développement de mouvements politiques autonomes au sein des classes populaires. L'attitude du PLQ risque de recréer les conditions générales qui ont marqué la crise politique du début des années 70. Surtout si une défaite référendaire rejettait les nationalistes progressistes dans le camp de l'opposition radicale populaire.

Ainsi, face à l'échéance du 20 mai, le PQ ne se trouve pas suffisamment appuyé par ceux qui ont le plus profité de sa gestion gouvernementale. D'autre part, cette même gestion l'a suffisamment discrédité aux yeux des travailleurs pour que les syndicats soient incapables de lui fournir un appui clair et dynamique.

Il faut se rendre à l'évidence que le mouvement syndical et populaire est en fait paralysé face à la campagne référendaire, et pas seulement par la loi 92. Ses déclarations en faveur du OUI, surtout le «oui critique» de la CSN, ne soulèvent pas d'enthousiasme. Cela est encore plus clair à la CEQ. Plusieurs syndiqués s'opposeraient à la mise en marche d'activités référendaires massives qui seraient perçues comme des appuis à un gouvernement qui demeure leur employeur ou qui n'a pas si bien servi leurs intérêts. Les positions adoptées par les centrales FTQ et CSN tentent d'ailleurs de dissocier la «question nationale» de tout appui partisan. Cette dissociation, qu'on peut qualifier de métaphysique, reflète la méfiance d'une bonne partie des syndiqués, méfiance qui les démobilise aussi par rapport à la lutte référendaire.

On aurait tort de croire que cette «paralysie» du mouvement syndical et populaire serait due uniquement ou essentiellement à la propagande marxiste-léniniste (vulgairement appelée «d'extrême-gauche»). On accorderait alors un large pouvoir politique à des organisations qu'on se plaît par ailleurs à décrire comme marginales et coupées de la réalité. Le développement du mouvement marxiste-léniniste est certes rapide, mais il n'est pas capable, à lui seul, d'orienter toutes les forces syndicales et populaires. Comme si les militants de ces organisations étaient les seuls à comprendre que les politiques du gouvernement péquiste ont été défavorables aux syndiqués et à le trouver mou dans la défense des intérêts des travailleurs en général. Comme s'ils étaient les seuls à trouver injustes et anti-syndicales des lois spéciales qui forcent le retour au travail et nient le droit de grève. Au contraire, le développement de la «gauche» exprime la désillusion de l'ensemble du mouvement ouvrier et populaire face au Parti québécois et au nationalisme. La démobilisation apparaît ainsi comme un premier geste de résistance et d'autonomie.

Finalement, le gouvernement Lévesque a quand même reçu un appui «critique» de la part des centrales syndicales. Mais cet appui se limite à l'événement référendaire et se fait sans dynamisme. Bref, les forces populaires qui animaient auparavant le mouvement nationaliste ne participent pas efficacement à la campagne pour le OUI.

Par son refus d'éduquer politiquement ses membres et de mobiliser les couches populaires dans des actions concrètes, par une pratique du pouvoir qui ne faisait pas de compromis avec son seul allié solide et qui, même, l'affaiblissait en semant chez lui la division, le gouvernement Lévesque semble bien devoir causé sa propre perte. Dans l'éventualité d'une défaite du OUI, il faudra se rappeler cette responsabilité historique de la direction du Parti québécois.

VACANCES

1980



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: $4.00
ÉTATS-UNIS: $5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom.....
Adresse actuelle.....
.....
Adresse de vacances.....
.....
à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Des protestants pour le OUI

par Gérard Gauthier

M. Gauthier est directeur de la revue Credo. La déclaration qu'il fait ici a été endossée par une cinquantaine de personnes.

PARCE que pour beaucoup de Québécois, le mot protestant égale encore Anglais, et que dans les circonstances, à la veille du référendum, on associe facilement ceux-ci à l'option du NON, une cinquantaine de protestants en majorité francophones veulent faire savoir qu'ils voteront OUI. Ils ne représentent qu'eux-mêmes et ne prétendent représenter ni leurs Églises, ni les protestants en général, bien qu'ils reflètent un mouvement réel vers cette option parmi les protestants de langue française.

Voici leur texte:

«Chacun de nous a la conviction que le référendum québécois, dont l'échéance approche, constitue une étape très importante dans l'histoire du Québec.

Cette étape est le résultat d'une très longue évolution historique qui, de la conquête à nos jours a été marquée par des moments de grands espoirs et de grandes déceptions. En 1976, pour la première fois, les Québécois ont porté au pouvoir un parti dont ils connaissaient les convictions souverainistes. La surprise a été totale et le choc très grand à travers tout le Canada. Le gouvernement fédéral institua la Commission Pepin-Robarts sur l'unité canadienne dont le rapport qui proposait des changements importants du fédéralisme a été rapidement relégué aux oubliettes par le gouvernement Trudeau. Tout récemment, le gouvernement québécois a publié un livre blanc intitulé: *D'égal à égal* pour expliquer l'option qu'il propose aux Québécois. De son côté, le parti libéral du Québec a publié ses projets de révision constitutionnelle dans un document intitulé: *Une nouvelle fédération canadienne*.

Du côté des Églises protestantes canadiennes, la plupart ont pris position sur le droit du Québec à l'autodétermination il y a déjà plusieurs années. Cela témoigne de l'importance que l'on accorde dans les milieux chrétiens à cet événement politique qui ne doit pas être réduit à la polarisation partisane Parti libéral du Québec - Parti Québécois.

Ce qui nous paraît à nous, chrétiens évangéliques, être important, c'est que chacun prenne position, à la lumière de l'évangile et dans la prière. Il faut que ce choix soit conscient et libre et ne se réduise pas à une réaction émotive et viscérale.

Conscients que nous faisons partie du Corps du Christ et que par conséquent «notre royaume n'est pas de ce monde», nous avons à déclarer que notre première préoccupation n'est pas de favoriser un régime politique ou un parti, mais plutôt de défendre et promouvoir la justice et la liberté en conformité à l'esprit de l'évangile.

En conséquence, nous croyons que nous devons soutenir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à se développer librement selon leurs propres aspirations, tant au point de vue culturel, social que religieux.

Pour nous, dire OUI au référendum ce n'est pas dire OUI à un parti mais promouvoir l'identité québécoise; c'est faire en sorte que cesse une situation de dépendance et que les gens d'ici puissent décider eux-mêmes de leur propre avenir, dans un esprit de fraternité et de collaboration avec tous ceux qui les entourent.

MESSAGE À TOUTE LA POPULATION DU QUÉBEC

Le 20 mars 1980, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le texte officiel de la question à laquelle toute la population du Québec aura à répondre lors du référendum. Afin de bien informer la population du Québec, le Gouvernement estime opportun de publier le texte officiel de la question:

"Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;

cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté—et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;
en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada? Oui. Non."

Gouvernement du Québec

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

L'interminable palabre

LE soupir de soulagement poussé en février à la fin des grèves scolaires était prématuré. L'entente provinciale entre le gouvernement et les commissions scolaires d'une part, et la Centrale de l'enseignement du Québec d'autre part, fait l'objet d'un tel fignolage qu'elle n'est toujours pas signée et pourrait ne pas l'être avant la fin de l'année scolaire, d'un délai à l'autre. Quant à la paix dans les écoles, loin d'être acquise comme on l'avait cru, elle est plus menacée que jamais en certains endroits; on le voit actuellement à Montréal où, à moins d'intervention de dernière heure, les 6,500 enseignants du secteur français de la Commission des écoles catholiques devraient déclencher la grève aujourd'hui.

Encore une fois, malgré ses apparences de logique et les améliorations que le gouvernement actuel prétend y avoir apportées, c'est le système même de négociations qui fait problème. Sa vulnérabilité aux accidents est directement proportionnelle à sa lourdeur et à sa complexité, notamment à cause du nombre infiniment élevé de protagonistes qu'il suppose, et du peu de clarté du mandat d'un acteur principal, les commissions scolaires.

■

On s'est beaucoup félicité, en février, de ce que les négociations provinciales dans le secteur public et parapublic, version 1979, aient été en somme beaucoup plus courtes que la version 1976. Mais c'était sans tenir compte des pourparlers qui devaient se poursuivre au niveau local. Par arrêté en conseil, le gouvernement a en effet délégué la négociation de certaines matières aux seules commissions scolaires et à leurs syndicats locaux d'enseignants. En théorie, cette discussion devait se dérouler simultanément à la négociation provinciale. Mais en pratique tant d'inconnues influaient alors sur ces dossiers que la plupart des commissions les ont remises au lendemain de la conclusion d'une entente provinciale.

Nous sommes toutefois à la mi-mai et des 72 «tables locales» où sont représentées seules ou par groupements les 215 commissions scolaires de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, par exemple, à peine cinq ou six sont au bout de leurs peines et palabres. Certaines songent à arrêter là les rencontres et à y revenir en septembre, c'est-à-dire à entreprendre une autre année scolaire sous le signe des négociations. D'autres, malgré des heures et des heures de discussions, n'en sont même pas arrivées à négocier les «libérations» des représentants syndicaux qui doivent y participer.

À ce tableau qui frôle déjà l'absurde, il faut ajouter que les négociations locales portent généralement sur des questions qui n'ont rien de bien capital: calendrier, congés sans solde, affichage syndical, utilisation de locaux, déduction des cotisations, etc. C'est ainsi que dans la région nord de Montréal, la commission scolaire Laurenval subit depuis un mois une grève dont on ne voit pas la fin même si le seul objet de mésentente reste une clause touchant aux congés pour motifs personnels.

À l'Alliance des professeurs de Montréal, comme à beaucoup d'autres tables, la pomme de discorde est un peu plus substantielle: on dispute des critères qui doivent présider aux mutations, affectations et réaffectations d'enseignants. Les commissions scolaires privilégient la notion de «compétence» dite maintenant des «capacités», les syndicats privilégient «l'ancienneté» en craignant que les commissions définissent arbitrairement ce qu'est la «capacité» d'occuper une fonction. Débat classique qui ne pourrait se résoudre que si la notion de capacités ou de compétence pouvait faire l'objet de définitions précises aussi peu arbitraires que l'ancienneté, qui se mesure; mais ce n'est pas le cas dans le monde de l'éducation à cause du fouillis de la diplomation, comme de la surenchère des spécialisations des enseignants. Mais même si cette question est plus grave que celle de l'agencement des calendriers scolaires, elle ne touche qu'un nombre limité d'enseignants et on voit mal pourquoi elle motiverait une grève générale.

Enfin les commissions scolaires elles-mêmes participent aux retards en s'observant l'une l'autre pour ne pas trop se contredire dans les conditions consenties aux enseignants. La négociation se «reprovincialise» de façon informelle sans que des mécanismes de concertation, disparus depuis février, permettent d'accélérer le processus.

■

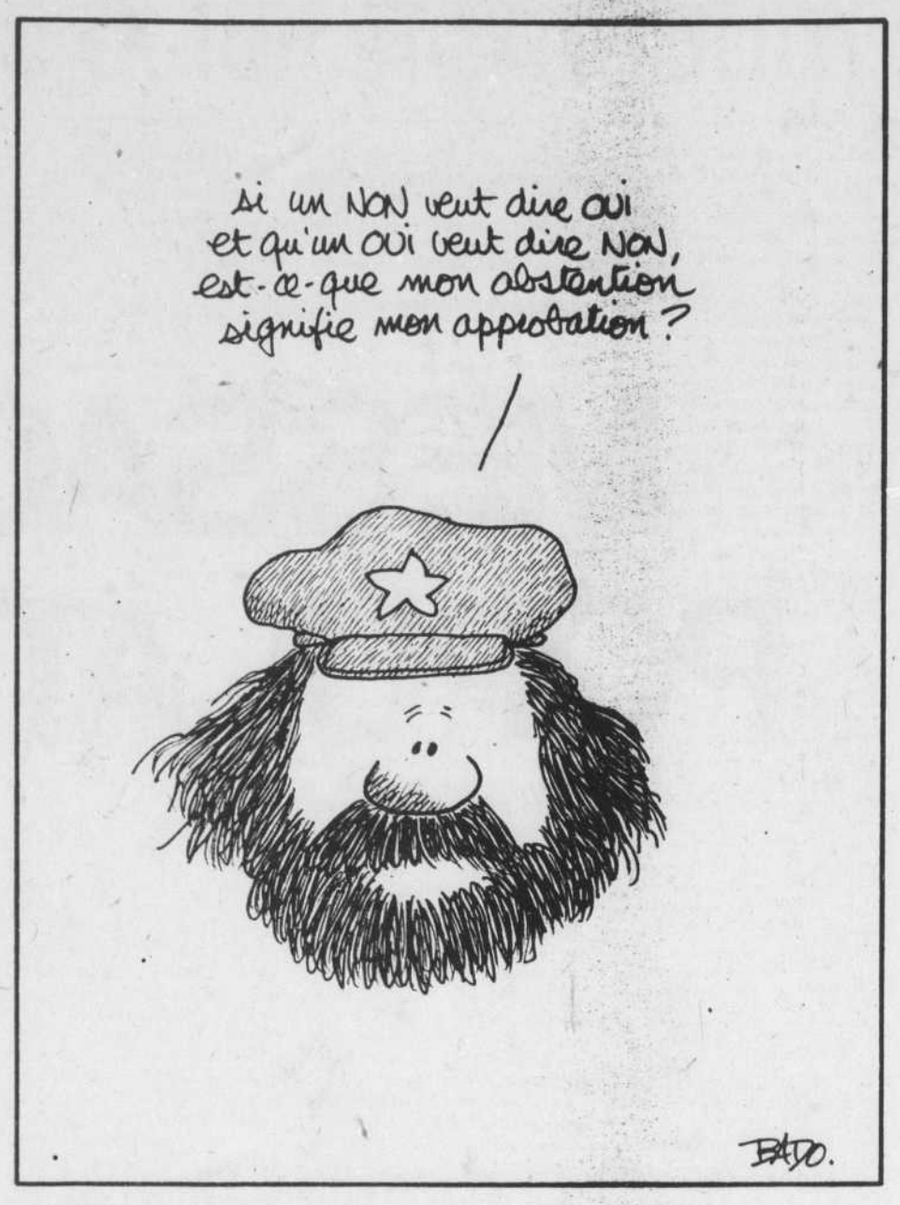
Ce tableau compliqué où les citoyens, sauf les négociateurs, ne retrouvent plus leur latin, indique encore une fois combien la réforme du cadre de négociation a été artificielle, quasiment inopérante. C'est à coup de lois spéciales et grâce à des qualités de stratège fortement supérieures à celles du gouvernement précédent que les dirigeants actuels ont pu donner l'impression du succès à garantir la paix scolaire. Mais la véritable révision reste à faire et il serait temps que les centrales syndicales, au lieu de participer à la croissance de ce monstre bureaucratique en se surspécialisant dans la multiplication des clauses qui rendent les conventions de plus en plus indéchiffrables sinon bientôt inapplicables, consentent à participer à un exercice de simplification en y faisant servir leur expertise considérable.

Mais il n'y a pas là que des problèmes de mécanique. L'enlisement aux tables de négociations témoigne encore une fois du problème politique que pose le pouvoir mal défini des commissions scolaires. À la suite de la célèbre affaire du «trou» de $500 millions, le ministre des Finances a clairement fait savoir que les commissions scolaires trouveraient à l'avenir plus difficile le passage sous les fourches caudines du Conseil du Trésor. Les commissions, qui devaient faire connaître leur plan d'allocation de ressources au début du mois de mai, se sont donc montrées plus conservatrices que moins en décidant du nombre d'enseignants à garder à leur service et du nombre à mettre en disponibilité, ou carrément à mettre à pied, ce qui ne pouvait améliorer le climat de négociations se prolongeant jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Encore une fois, le véritable maître du jeu, c'est Québec et le véritable enjeu c'est la guerre que lui livrent les commissions scolaires pour obtenir plus d'autonomie. Elles ne détesteraient peut-être pas quelques escarmouches dans les écoles pour lesquelles les citoyens auraient vite fait de blâmer le gouvernement. Celui-ci a réussi, jusqu'à maintenant, à mater assez bien cette guérilla d'un pouvoir local qu'il veut tenir en laisse malgré ses grands discours décentralisateurs. Le spectacle est intéressant mais il coûte cher au système d'éducation lui-même.

Avant longtemps, il risque même de dégénérer en luttes partisanes, comme on le soupçonne à Montréal cette semaine où s'affrontent tacitement le NON et le OUI par grève scolaire appréhendée et interposée. Quand le brasse-camarades sera terminé, il faudra songer à examiner sérieusement les institutions vieillies que sont les commissions scolaires, regroupées et redessinées à qui mieux mieux au cours des quinze dernières années, mais jamais redéfinies dans un système où les rapports de force, eux, ont profondément changé.

Lise BISSONNETTE



ACTUALITÉ

Deux gouvernements, deux sociétés

par Vincent Lemieux

On entend souvent dire que deux gouvernements et deux sociétés s'affrontent dans le débat constitutionnel entre Québec et Ottawa. La campagne référendaire aura montré qu'à l'intérieur même du Québec s'affrontent aussi deux sociétés et deux gouvernements.

Chacune des deux sociétés a ses élites: anglophones à l'aise, hommes d'affaires, avocats du côté du NON: éminences du secteur public, leaders syndicaux, artistes du côté du OUI. Chacun des deux camps a aussi ses groupes moins privilégiés: beaucoup de travailleurs et de petits employés voteront OUI, mais la plupart des allophones, des femmes, des gens âgés ou peu scolarisés voteront NON. Parce que les gens du OUI parlent plus fort ou parlent mieux que ceux du NON, on a pu croire que le OUI allait gagner. On en doute maintenant à considérer les sondages, qui mesurent le nombre et non l'intensité des voix.

Le gouvernement du Québec, par la voix du premier ministre et des autres leaders du Parti Québécois, a occupé beaucoup de place dans la campagne référendaire. Mais le gouvernement d'Ottawa aussi, avant même que ses porte-parole se fassent entendre. Le ralliement d'anciens députés créditistes au camp du OUI et celui d'un bon nombre d'anciens leaders unionistes s'expliquent par les affrontements qu'ils ont eus avec les gouvernements successifs d'Ottawa, particulièrement avec les gouvernements libéraux.

Les politiciens font souvent l'erreur de se comporter comme si les électeurs choisissaient un gouvernement et rejetaient l'autre, comme ils le font avec les partis d'un même ordre de gouvernement. Les faits montrent qu'il ne peut pas en être ainsi. Les deux tiers des électeurs du Québec se disent actuellement satisfaits de leur gouvernement provincial, et plus des deux tiers de ceux qui se sont exprimés, en février, ont appuyé le parti qui gouverne à Ottawa. Claude Ryan n'a sans doute pas marqué de points quand il a attaqué le gouvernement du Québec, et René Lévesque a été mal inspiré de critiquer systématiquement l'action du gouvernement fédéral au Québec.

De plus les sondages montrent que la grande majorité des électeurs tiennent à l'existence de deux gouvernements, même s'ils préfèrent l'un à l'autre. On peut d'ailleurs interpréter par cette donnée de base l'évolution, à première vue étonnante, des opinions référendaires. Au tout début de 1980, quand la campagne électorale fédérale occupe à peu près toute la place et que les électeurs se portent massivement vers le Parti libéral fédéral, le NON a une bonne avance sur le OUI dans les sondages d'opinion. Puis viennent le débat à l'Assemblée nationale et le début de la campagne référendaire, où le Parti québécois, qui incarne le gouvernement du Québec, surpasse nettement le parti d'opposition, d'ailleurs handicapé par le peu d'impact de son livre beige. Dans les sondages le OUI rejoint le NON et le dépasse même. Dans un troisième temps le Parti libéral du Québec fortement aidé en cela par les libéraux d'Ottawa et en particulier par Pierre Trudeau (et peut-être aussi par les attaques trop accusées des leaders du PQ, contre le gouvernement central), montrent qu'un OUI majoritaire au référendum signifie la séparation d'avec le Canada et donc d'avec le gouvernement d'Ottawa. Les sondages révèlent que le NON dépasse à nouveau le OUI. Cette évolution se produit, bien sûr, grâce à une campagne très stimulante, qui intéresse beaucoup les électeurs. Ce type de campagne est plus susceptible de faire changer les opinions que les campagnes moins stimulantes. Le débat entre les deux camps n'est pas fini et il est toujours intense. Mais, l'affrontement entre les deux gouvernements étant ce qu'il est actuellement, comment le camp du OUI peut-il renverser d'ici la fin les tendances qui ont pris forme au début de mai?

Il y a ceux qui veulent renforcer encore le gouvernement du Québec, ou qui préfèrent lui confier le soin de toute la politique, ou presque, parce qu'ils se sont butés au gouvernement d'Ottawa, n'attendent à peu près rien de lui, ou pensent que le gouvernement du Québec, laissé à lui-même, pourrait faire mieux que l'autre. Et il y a ceux qui préfèrent maintenir un gouvernement fédéral fort, parce qu'ils pensent qu'Ottawa protège lui aussi les intérêts du Québec, qu'il ne faut pas ajouter une incertitude de plus dans un monde incertain, et qu'un grand État vaut mieux qu'un plus petit, que de toute façon ils contrôlent peu. L'appartenance à l'une ou l'autre des deux sociétés rejoint ainsi le choix de l'une ou l'autre option gouvernementale, incarnée chacune par ces Québécois illustres que sont Lévesque et Trudeau. Il faudra aussi lire ces choix dans les résultats du 20 mai.

LIBRE OPINION

Le 20 sera positif

par Pierre Vadeboncoeur

Quel que soit le résultat du vote le 20 mai, le référendum, s'il fallait supposer même que le Regroupement pour le OUI n'obtienne pas la majorité des voix, aura laissé des acquis très importants. Ce qu'il faut bien appeler le nationalisme québécois en sortira mieux instruit, plus irréductible, mieux identifié au peuple québécois, plus répandu, plus conscient. Nous aurons gagné du terrain, quoi qu'il arrive.

Vulnérables, émotifs, les gens, dans des périodes comme celle-ci, passent par tous les états. J'en sais quelque chose. Mais qu'est-ce que cela? Phénomènes de la plus grande profondeur dans l'âme des individus, mais phénomènes de surface par rapport à la réalité politique.

La fermeté de la pensée doit dominer tout cela. Voilà douze ans que l'on maîtrise grâce à elle les principaux éléments du réel et qu'elle nous fait avancer contre vents et marées. La grande force, c'est cet équilibre, cette mesure, cette sûreté de la main, cette constance invariable. Il n'y aura pas de place, mardi et par la suite, malgré des émotions bien compréhensibles, ni pour un triomphe outré, ni au contraire pour un affaissement du moral. Il est d'ailleurs certain qu'objectivement la cause nationale avance et seul ce mouvement de fond possède une signification vraiment très sérieuse. Il est démocratique, il est tout à fait crédible; il est inattaquable parce qu'il est foncièrement démocratique, soucieux de justice et réputé pour cela.

Justement, la démocratie. Un exercice de la démocratie tout de même assez exemplaire fut lui-même une condition de la maîtrise que nous avons gardée tout au long de ces douze ans, ainsi que de notre progrès ininterrompu. Après le 20, démocrates, il faudra le rester scrupuleusement tout autant. De la même façon, envers les minorités québécoises, nous devrons garder la même ouverture, pratiquer le même accueil, tuer dans l'oeuf, le cas échéant, toute tentation raciste, ne fût-elle qu'une humeur. Le jour où nous aurions perdu cet humanisme, nous nous trouverions devant des difficultés insurmontables, ayant perdu la dignité, qui est au fondement de notre droit, et par suite l'équilibre et la recommandation qui sont au principe de notre sûre avancée dans l'histoire. La chronique historique de l'Inde dans la première moitié du siècle est riche d'exemple à cet égard.

Le scrutin de mardi prochain est sans doute très important, mais, comme le dit de l'extérieur et pour l'extérieur le premier ministre de Terre-Neuve et comme nous devons nous le dire pour nous-mêmes, ce ne sera ni le commencement ni la fin du monde pour personne, quelle qu'en soit l'issue. Nous ne sommes pas au casino. Est-ce que je puis dire à des amis, aussi simplement que dans leur salon, ceci qui me concerne mais qui, quant à eux-mêmes, les concerne peut-être aussi? J'ai traversé comme eux toute la gamme des émotions, mais mardi, au-delà des impressions du moment, je regarderai d'un oeil assuré les fameux pourcentages. Quels qu'ils soient, j'y lirai la positivité historique qu'ils auront, et c'est la nôtre. Comme en 73. Comme en 76.

BILLET

La noblesse d'Hitchcock

Il est né un vendredi 13 et le dix-neuvième siècle eût à peine le temps de filer à l'anglaise. Le petit Alfred que la nurse cherchait dans les buissons de Hyde Park allait bientôt donner des sueurs froides au vingtième. On le voulut ingénieur dans la City, on le retrouva dans les ateliers bric-à-brac de Lasky and Co où il composait des inter-titres pour le merveilleux cinématographe. À vingt ans, il découvrait son septième ciel. Il rédige, dessine, mais surtout il regarde; il apprend le langage de l'écran. Il écrira plus tard: «Certains films sont des tranches de vie, les miens sont des tranches de gâteau.»

Et il vient de mourir, à 80 ans, derrière la caméra. On ne le verra pas attendre un bus, ou traverser la rue, dans ce soixante-et-unième film qu'il tournait à Los Angeles. À chacun de ses films il a su nous surprendre: nous donner un trousseau de clés, nous les reprendre une à une, et nous laisser devant une porte battante. Il est un de ceux qui ont fait le septième art. Son nom est cinéma.

François Truffaut, qui lui voue un culte, écrivait si justement: «On ne lui pardonne pas de nous faire peur et de ne viser qu'à cela. Je crois pourtant que la peur est une émotion noble et qu'il peut être noble de faire peur. Il est noble d'avouer que l'on a peur et que l'on y a pris du plaisir. Un jour ou l'autre, seuls les enfants auront encore cette noblesse.»

Robert LÉVESQUE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une dette à rembourser*

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, s'est prononcé pour le OUI. Lui et ses acolytes ont une grande dette de reconnaissance envers le gouvernement Lévesque. C'est la façon de la payer.

Contrairement au gouvernement de M. Robert Bourassa, qui a eu le courage d'envoyer trois syndicalistes en prison pour une période d'un an, M. Lévesque a laissé poursuivre des grèves au-delà d'une durée raisonnable et cela au détriment de l'intérêt public.

Quand M. Lévesque a fait voter une loi spéciale pour contraindre les cols bleus de Montréal, il y avait déjà des semaines que le gouvernement provincial aurait dû intervenir. Mais M. Lévesque voulait ménager les chefs syndicalistes pour avoir leur concours au référendum. M. Louis Laberge, même s'il dit le contraire, est un chaud partisan du Parti québécois parce qu'il sait qu'avec ce gouvernement, on pourra en faire des grèves dans la belle province de Québec.

Ce n'est pas surprenant qu'il y ait dix pour cent de chômeurs au Québec, soit trois points de plus que la moyenne nationale et que 50 pour cent des faillites au Canada, l'année dernière, se sont produites au Québec. En votant NON au référendum, ce sera un vote contre la séparation du Québec et un votre contre les chefs syndicalistes qui veulent continuer à détruire l'économie du Québec.

Louise B. HÉBERT

■ *Au nom de l'idéologie communiste*

(Lettre adressée à Mme Lise Bissonnette)

Dans votre éditorial du 8 mai 1980, vous prêchez pour la liberté idéologique universitaire. J'aimerais vous demander si vous connaissez une université en Russie où on enseigne le catholicisme comme on enseigne ici le marxisme. A force d'être libre, on en arrive à se renier soi-même.

Il est évident, si on prend un exemple concret, qu'on peut à toute heure du jour aller se coucher au milieu de la rue Ste-Catherine. Il est tout aussi évident, dans les trois cas relevés, que les autorités universitaires pourraient acquiescer aux demandes présentées. Elles ne le font pas, sans doute parce qu'elles ne veulent pas d'un enseignement d'inspiration marxiste. A vous entendre, le confort, pour une université montréalaise, ce serait d'être carrément identifiée à l'idéologie marxiste. Alors seulement l'université aurait le courage de ses raisons!

La description que vous faites de nos universitaires est percutante: rougissants, les yeux baissés, sans paroles. Et vous voudriez les forcer à répéter qu'ils ne sont pas marxistes? Ou peut-être vous adressez-vous ainsi à ceux d'entre eux qui n'ont pas encore eu le courage de s'afficher franchement avec vous.

Soit dit en terminant, vous avez commis une erreur par omission dans votre titre qui aurait dû se lire avec infiniment plus de clarté et d'exactitude: «Au nom de l'idéologie communiste.»

Solange TANGUAY PH. D

■ *«Trop peu, trop tard»*

Tout indique qu'une majorité de Québécois croit à une victoire du OUI mais que cette victoire ne sera pas.

C'est la preuve que le Référendum aura été déterminant: prévoir un événement qui dépend de nous, c'est déjà l'accepter voire le souhaiter.

La population veut laisser Trudeau et Ryan prouver eux-mêmes que leur projet ne dépend pas plus qu'eux que l'association ne dépend du PQ. Le Canada anglais, si diversifié qu'on le dit, n'arrivera pas dans un délai raisonnable au minimum acceptable pour le Québec.

«Trop peu, trop tard»: ces mots d'André Laurendeau ont sonné le glas du fédéralisme il y a 17 ans dans cette même page.

Ces quatre mots résument l'histoire des relations entre francophones et anglophones.

Le Canada anglais a toujours compris le Canada français une génération en retard: c'était vrai à l'époque d'Henri Bourassa, de Maurice Duplessis et de la Révolution tranquille. Dans cinq ans, il regrettera René Lévesque.

La patience du Québec a toujours été totale: ses exigences le deviennent peu à peu.

On ne décidera pas la souveraineté, elle s'imposera. Comme la souveraineté du Canada d'ailleurs, conclue en 1931, mais accomplie bien avant... à l'insu des Anglais eux-mêmes.

Est-ce une autre leçon de démocratie et de pragmatisme que nous retiendrons d'eux?

Jean DAOUST

Québec, 12 mai

■ *L'Église devrait parler*

(Lettre à tous les membres du clergé du sommet au plus humble des religieux).

L'Église se doit de dénoncer publiquement à haute voix celui qui mène à travers le Québec une campagne haineuse, semeuse de violence entre Québécois de toutes origines et qui se sert de la religion pour appuyer ses dires, alors que le Christ prêchait l'amour...

Les gens simples, peu renseignés, les naïfs, ceux qui lisent peu et ceux qui ne connaissent notre peuple qu'à travers les médias anglophones qui nous présentent sous un jour défavorable, mordent à cette publicité.

Il faut que quelqu'un de neutre et de crédible crie très fort avant que cela ne tourne mal. Autrefois, ces messieurs les anglais ont eu l'appui du clergé. En retour, des avantages matériels, et certaines lois ont donné à l'Eglise du temps une grande force. Lesdites lois, dont une subsiste encore aujourd'hui, ont contribué à l'intégration des immigrants au secteur anglophone, la Loi qui obligeait toute personne non catholique, quelle que soit sa religion, à fréquenter l'école protestante a été abrogée, en 1972, seulement. Une loi encore en vigueur continue à affaiblir les rangs des francophones, et est injuste pour ceux qui en font l'objet. C'est celle qui considère les Juifs, comme des protestants et les oblige à fréquenter l'école protestante. Combien de Juifs francophones, ne parlent plus le français aujourd'hui à cause de cette loi? J'ai connu une maman, qui la mort dans l'âme, devait envoyer son enfant refusé à l'école catholique française, à l'école anglaise, les écoles protestantes françaises étant rarissimes.

L'Église nous doit une revanche. Sa prise de position du temps nous a nui. Dans la situation présente, elle peut jouer un rôle important en prenant position pour rassurer celles, trop nombreuses, parmi ses brebis qu'on a toujours menées par la peur.

Notre Saint-Père le pape n'a-t-il pas déclaré que les peuples avaient droit à leur autodétermination... L'exemple vient de haut.

Je termine en vous suppliant de vous manifester pour empêcher un génocide planifié de loin et dont certains naïfs sont les outils sans s'en apercevoir...

A. HOULE

Longueuil, 12 mai

■ *Des auteurs dramatiques disent OUI*

OUI parce que nous avons depuis trop longtemps dans la tête un pays qu'il nous faut sous les pieds.

OUI parce que toute gestation doit se terminer par une naissance.

OUI parce que rien n'est plus naturel que la souveraineté pour un peuple mûr.

OUI parce que notre voix se veut celle de la liberté.

OUI parce que l'autonomie créatrice est indissociable de la souveraineté politique.

(Signataires) Jocelyne DAZE, Denis LAGUEUX, Pierre MacDUFF, membres de l'exécutif du Centre d'essai des auteurs dramatiques

Montréal, 30 avril

■ *Propos d'actualité*

Je n'ai connu personne d'autre que Josip Broz Tito doué d'une telle perception intuitive du danger. Cette perception immédiate et forte était sa caractéristique essentielle. Elle définissait ses attitudes aussi bien en politique que dans sa vie privée. Mais elle était complexe dans la mesure où son destin personnel, ses idéaux et son oeuvre étaient toujours chez lui d'inséparables préoccupations.

Milovan DJILAS
ancien collaborateur de Tito.
(Le Monde du 6 mai)

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois: $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La situation démographique du Québec

par un groupe de démographes: Michel Amyot, Mireille Baillargeon, Claire Benjamin, Jean-F. Lachapelle, Yolande Lavoie, Robert Maheu, Victor Piché, Michel Robillard.

ALORS que les Québécois s'apprêtent à prendre un vote important pour leur avenir, il est normal que tous les aspects de la société québécoise y compris les aspects démographiques fassent partie du débat. C'est dans ce contexte que nous avons décidé d'exposer publiquement notre conception des choses, croyant qu'il n'est pas bon de laisser aux partis politiques le monopole de l'information démographique à cette heure cruciale.

UN CANADA ANGLAIS DE PLUS EN PLUS ANGLAIS

Certains ont pu rêver d'un Canada bilingue, où les populations anglophones et francophones, inextricablement liées l'une à l'autre, vivraient un destin commun, voire un mariage. Cela aurait pu se produire, si depuis un siècle et demi, les francophones du Québec qui quittaient leur région à la recherche d'une terre ou d'un emploi, s'étaient davantage dirigés vers les provinces de l'Ouest plutôt que vers les États-Unis et si les autres provinces canadiennes avaient permis l'épanouissement des minorités françaises plutôt que de chercher à les assimiler, consciemment ou non.

Il y avait là un potentiel considérable puisqu'on a pu estimer que les descendants des francophones québécois résidant aux USA sont au nombre de deux millions. Moins nombreux, les descendants de ceux qui se sont installés dans les autres provinces canadiennes représentent des pourcentages de plus en plus faibles de la population. Toutes les autres provinces comportent une minorité française généralement peu importante. Seuls les Acadiens du Nouveau-Brunswick représentent un poids démographique porteur d'espoir. Mais l'importance de ces minorités diminue au sein du Canada anglais. Il s'agit d'une réalité malheureuse qui fait l'unanimité de ceux qui ont étudié la question.

C'est ainsi qu'après avoir évalué le pourcentage de personnes de langue usuelle française dans l'ensemble des autres provinces à 7.5% de la population totale en 1941, Robert Maheu prévoyait que ce pourcentage se situerait entre 2.8 et 3.5% en 1991 (1)

Un expert de Statistique Canada, John Kralt, concluait ainsi son étude sur les langues au Canada: «Il semble que le Canada soit en voie de devenir un pays à deux langues, où le français règne au Québec, l'anglais et le français se partagent les comtés frontières et l'anglais accapare le reste du pays» (2)

De son côté, Jacques Henripin écrivait: «Il semble donc incontestable que la population francophone à l'extérieur du Québec va diminuer dans le futur. Et l'on peut prévoir que vers l'an 2000, 92 à 95% des francophones du Canada vivront dans la province de Québec. Dans les autres provinces, leur pourcentage dans l'ensemble de la population sera partout inférieur à 4 ou peut-être même à 3%, sauf au Nouveau-Brunswick où il sera compris vraisemblablement entre 25 et 30%. On se demandera sans doute si cette érosion des francophones hors du Québec est inéluctable. Sans vouloir jouer le rôle de prophète, nous ne voyons pas ce qui pourrait l'enrayer. Le principal facteur en cause est l'assimilation à l'anglais. En 1971, plus du quart des des Canadiens de langue maternelle française qui vivaient à l'extérieur du Québec n'avaient déjà plus cette langue comme langue d'usage. C'était pourtant la première langue comme langue d'usage. C'était pourtant la première langue qu'ils avaient apprise dans leur enfance. Le mot «érosion» ne semble pas trop fort pour désigner un phénomène d'une telle ampleur» (3)

Essentiellement, deux facteurs expliquent la diminution du pourcentage de francophones dans les autres provinces: l'assimilation qui vient rogner dans les effectifs francophones, et l'immigration qui, à terme, vient grossir la majorité anglophone. Dans les autres provinces, les transferts linguistiques se font presque à sens unique. Pour un anglophone qui a effectué un transfert vers le français, on trouve treize transferts de francophones vers l'anglais. (4)

L'anglicisation des minorités françaises se fait souvent par le biais des mariages mixtes. Or, le pourcentage de mariages mixtes est beaucoup plus élevé chez les jeunes générations que chez les plus anciennes. Même si la nuptialité est encore incomplète chez les plus jeunes, on voit mal comment le phénomène pourrait se résorber avec le temps. Il va sans dire que dans ces mariages mixtes, c'est l'anglais qui domine très largement.

Dans les autres provinces, on rencontre aussi un grand nombre de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. En 1971, plus d'un million deux cent mille d'entre elles avaient adopté le français ou l'anglais à titre de langue d'usage; le français était choisi dans 0.5% des cas et l'anglais dans 99.5% des cas (5). Cette belle unanimité le démontre clairement: le reste du Canada est un territoire de langue anglaise. Et ce caractère anglais sera de plus en plus marqué.

UN QUÉBEC FRANÇAIS?

Le développement de la science démographique au Québec, durant les années soixante, a coïncidé avec la fin de la «revanche des berceaux». Rapidement, l'attention s'est portée sur les conséquences de la disparition de la surfécondité traditionnelle des francophones et de l'anglicisation des immigrants. Les conclusions des chercheurs étaient unanimes: à moins que ne survienne quelque autre changement, favorable celui-là, la fraction de francophones au Québec en général, et à Montréal en particulier, continuerait à diminuer dans les prochaines trente années.

Dès lors, la solution s'imposait; il fallait, par quelque action collective, infléchir l'évolution démographique du Québec pour la rendre plus favorable au groupe français. Il fallait que le Québec devienne aussi français que l'Ontario était anglais, selon la formule reprise par plusieurs gouvernements.

D'abord, une multitude d'actions individuelles eurent lieu, allant du consommateur de Montréal qui exigeait d'être servi en français à l'étudiant francophone qui s'instruisait davantage et qui attendait un emploi à la mesure de sa compétence. Mais l'action fut aussi collective: des syndicats essayaient d'obtenir le droit de travailler en français; le gouvernement du Québec créait le ministère de l'Immigration, dont l'action devait s'étendre de plus en plus dans le domaine de la sélection et de l'intégration des immigrants. Mais surtout, l'Assemblée nationale adoptait d'abord la Loi sur la langue officielle puis la Charte de la langue française qui est appelée à fournir un cadre général propice à l'épanouissement du français au Québec.

A partir de quel moment l'accumulation de ces actions individuelles et collectives devient-elle suffisante pour garantir que l'évolution démographique (et en particulier les migrations et les transferts linguistiques) soit favorable au français au Québec, sinon immédiatement, du moins à terme? C'est une question qui ne fait pas l'unanimité chez les experts. On se souviendra d'une querelle à ce sujet en 1977.

Mais depuis l'adoption de la Charte de la langue française, les démographes voient tous l'avenir dans le même sens (6): sans aller jusqu'à penser que le Québec puisse devenir aussi français que l'Ontario est anglais, du moins d'ici 20 ou 30 ans, on semble assuré que le pourcentage de francophones augmentera au moins un peu au Québec et à Montréal.

Dès lors, la conclusion est facile à tirer: le Québec deviendra de plus en plus français dans la composition de sa population, comme dans sa langue de travail, des communications et de l'affichage.

DEUX ENTITÉS DISTINCTES

Jusqu'ici, nous avons établi deux points: il existe une tendance de fond, très ancienne, qui fait que le Canada anglais devient de plus en plus anglais. D'autre part, on peut maintenant espérer que le Québec devienne de plus en plus français. Sur le plan de la démolinguistique, nous avons affaire à des sociétés dont chacune semble promise à plus d'homogénéité mais qui seront de plus en plus distinctes l'une de l'autre.

Si ces deux populations, l'anglophone et la francophone, étaient entremêlées, si, par exemple, Rimouski, Chicoutimi, Rouyn et Sherbrooke étaient des villes anglophones et si Kingston, Moose Jaw et Victoria étaient des villes de langue française, la cohabitation linguistique dans un même tout serait la seule voie possible. Mais tel n'est pas le sens de l'évolution démographique. Nous assistons à la constitution de deux entités démolinguistiques différentes ayant chacune un territoire bien délimité.

Il faut aussi préciser que ce que nous appelons «groupe linguistique» correspond ici à la «nation», la langue étant pour nous le véhicule de notre culture nationale.

Mais quittons maintenant l'aspect linguistique pour aborder l'évolution de l'ensemble de la population du Québec.

Depuis 1968, la population québécoise connaît un taux de croissance inférieur à un pour cent. Quatre années ont eu, durant cette période, une croissance particulièrement faible, ce sont les années 1970 (0.2%) 1971 (0.4%) 1977 (0.2%) et 1978 (0.3%). Ce rythme de croissance de la population québécoise est inférieur à celui de la population du reste du Canada. Cette situation n'est pas unique. En effet, la plupart des pays européens la connaissent actuellement, mentionnons entre autres la Suède et la France. Certains pays industrialisés voient même leur population décroître, telles les deux Allemagnes et l'Autriche.

Ce faible accroissement de la population québécoise est le résultat d'une forte baisse de la fécondité conjuguée à des échanges migratoires peu favorables avec l'extérieur.

Le Québec est passé depuis la fin des années cinquante d'un niveau de forte fécondité (4 enfants par femme) à un niveau inférieur depuis 1970 au taux de remplacement qui est de 2.1 enfants par femme environ. L'évolution fut rapide, faisant basculer le Québec en quelques années du camp des pays du monde à forte fécondité dans celui des pays à faible fécondité. Tous les démographes s'entendent pour dire qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la fécondité revienne au niveau d'autrefois, même si une faible reprise semble constituer un scénario plausible aux yeux de plusieurs.

Même si la fécondité se maintient à l'avenir à un niveau voisin du niveau actuel, l'accroissement naturel (l'excédent des naissances sur les décès) va demeurer positif au Québec encore bien longtemps tout au moins jusqu'en 2,001 selon les projections démographiques effectuées par le Bureau de la statistique du Québec et Statistique Canada. Actuellement, l'accroissement naturel est encore de l'ordre de cinquante mille par an, ce qui correspond à un taux supérieur à celui de l'Ontario et de l'ensemble canadien.

Compte tenu du fait que l'on ne doit pas s'attendre pour le Québec à une reprise importante de la fécondité dans les années à venir, sa croissance démographique sera plus ou moins faible selon les tendances des mouvements migratoires. Or, dans le passé, le solde migratoire (ou balance des entrées et des sorties interprovinciales et internationales) a été souvent négatif, signifiant que le Québec enregistrait plus de sorties que d'entrées. On ne peut pas dire cependant que cette tendance s'est accentuée avec le temps ou s'est, comme certains veulent le laisser croire, aggravée depuis novembre 1976. Les années 1969 à 1972 ont aussi connu de fortes émigrations nettes, semblables à celles qui se sont produites en 1977 et 1978. D'autre part, l'année 1978 malgré une forte émigration nette, a connu une légère amélioration des échanges migratoires du Québec par rapport à l'année 1977 par suite d'une baisse du volume des sorties. Les dernières estimations des migrations interprovinciales des trois premiers trimestres de 1979 et les statistiques de l'immigration internationale pour l'année entière indiquent une stabilité des entrées et une diminution des sorties interprovinciales ainsi qu'une augmentation importante du volume des immigrants étrangers admis au Québec par rapport à 1978.

L'amélioration du solde migratoire interprovincial s'explique surtout par l'amélioration sensible de la situation économique relative du Québec qui a connu en 1979 une croissance économique supérieure à celle de l'ensemble canadien.

D'autre part, l'application de l'entente Couture-Cullen, qui a donné au Québec en février 1978 le pouvoir de sélection concernant l'immigration internationale, a permis également d'augmenter le volume des entrées internationales en 1979 grâce au recrutement d'un plus grand nombre d'immigrants, y compris plusieurs milliers de réfugiés. Cette entente nous permet d'espérer en outre que non seulement le Québec recevra désormais le nombre d'immigrants correspondant à sa capacité ou à sa volonté d'accueil mais aussi que les immigrants étrangers, étant mieux informés de la réalité québécoise avant leur arrivée, l'accepteront mieux, s'y intégreront plus facilement et auront ainsi moins tendance à quitter que par le passé. La maîtrise de l'immigration internationale peut favoriser une diminution de l'émigration. Il ne faut pas cependant espérer que toute l'émigration hors du Québec pourrait en être résorbée puisqu'elle est constituée non seulement d'immigrants mais aussi de Canadiens des autres provinces qui retournent dans leur région d'origine et de nombreux Québécois. Une amélioration du développement économique permettrait mieux que toute autre mesure d'atteindre cet objectif.

LE POIDS DES QUÉBÉCOIS AU CANADA

Puisque le Québec sera de plus en plus français dans un Canada de plus en plus anglais, il est de toute première importance de souligner l'évolution à la baisse du pourcentage que représentent les Québécois dans l'ensemble canadien.

Statistique Canada prévoit que la tendance se poursuivra d'ici la fin du siècle et qu'en l'an 2001, la fraction de Québécois dans l'ensemble canadien se situera entre 23 et 24%. C'est dire que le poids démographique et, par conséquent, le poids politique des francophones iront en diminuant au Canada selon les données et les projections de l'administration fédérale. En ira-t-il toujours ainsi? Aussi loin que nous, démographes, pouvons interroger l'avenir, nous ne pouvons que confirmer ces prévisions.

En terminant, il est utile de rappeler certaines données importantes. Le Québec et le reste du Canada constituent deux entités démolinguistiques qui se différencient de plus en plus et qui se réfèrent chacune à un territoire bien délimité.

Ceci ne veut toutefois pas dire que les minorités «disparaîtront», pour reprendre un vocabulaire trop utilisé et qui malheureusement dénature les faits. Selon toutes les prévisions démographiques que nous connaissons, les Anglo-Québécois devraient encore représenter un nombre substantiel à l'aube du prochain millénaire et il n'est pas certain que leur effectif doive diminuer en termes absolus même si leur poids relatif dans la population québécoise évoluera vraisemblablement à la baisse.

Le Québec fait de plus en plus d'effort pour bien sélectionner ses immigrants. Par ailleurs, l'Assemblée nationale a adopté des lois qui favoriseront l'intégration des immigrants à la majorité francophone. Dans ce contexte, l'immigration que favorisent de bonnes conditions économiques ne doit plus être perçue comme une menace pour la majorité francophone, mais comme un apport enrichissant à tous points de vue pour les Québécois.

Enfin, la population du Québec, comme celle de la majorité des pays industrialisés, est appelée à connaître une croissance lente et elle est engagée dans un processus irréversible de vieillissement qui ne présente pas que des désavantages, mais qui implique certaines reconversions.

Plus inquiétante sans doute est la perte relative de poids démographique du Québec dans l'ensemble canadien et ses conséquences politiques.

Notes

(1) Robert Maheu, Les francophones du Canada, 1941-1991, Éditions Parti Pris, Montréal 1970.

(2) John Kralt, Les langues au Canada, Études schématiques, recensement du Canada 1971, bulletin 5, 1-7, page 72.

(3) Jacques Henripin, L'immigration et le déséquilibre linguistique, ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Ottawa 1974, page 22.

(4) Robert Maheu, L'immigration et les francophones canadiens. Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française, vol. 5 numéro 3, novembre 1976.

(5) Recensement du Canada, 1971, bulletin SP-6

(6) Deux travaux ont été publiés sur le sujet: Jacques Henripin et Réjean Lachapelle, Même avec le libre choix scolaire, le groupe anglophone maintiendrait à peine en l'an 2000 ses positions actuelles, LE DEVOIR, 16 juillet 1977 et: Mireille Baillargeon et Claire Benjamin, Les futurs linguistiques possibles de la région métropolitaine de Montréal en 2001, ministère de l'Immigration, Québec Monde, numéro 33, novembre 1978.

Le cas du professeur Desjardins

par Robert Cadotte, Richard Gendron et Colette Noël

Les signataires sont professeurs à la section préscolaire-élémentaire de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

DANS un éditorial du 8 mai, intitulé «Au nom de l'idéologie», Lise Bissonnette souligne fort à propos combien la question de la liberté académique est tenue sous le boisseau par les administrateurs des institutions d'enseignement. Nous aimerions cependant apporter quelques précisions pour illustrer encore un peu plus ce manque de transparence, particulièrement en ce qui concerne le cas du professeur Michel Desjardins de l'Université de Montréal.

Notons d'abord qu'en ce qui concerne le cas de l'Université de Montréal on ne peut guère parler de monopole idéologique à la Section préscolaire-élémentaire où ce professeur enseigne. Cette section compte une quinzaine de professeurs et une trentaine de chargés de cours. L'influence de ce professeur et de son équipe (dont font partie les trois signataires de cet article) se manifeste surtout au niveau de la dernière année de formation où les étudiants ont un très grand choix de cours optionnels. Une partie de ces cours sont regroupés sous forme de projets et supervisés par l'équipe de Michel Desjardins. Les étudiants ont donc l'entière liberté de suivre des cours avec cette équipe ou d'autres professeurs de la section.

Pour l'an prochain, la moitié des finissants ont choisi de travailler avec le professeur Desjardins et son équipe, ce qui représente une tâche considérable. La tentative de l'Université d'éliminer un choix de cours optionnels par la mise à pied de Desjardins laisse voir que c'est plutôt l'Université qui tend à instaurer un monopole idéologique; elle prône le pluralisme dans ses discours mais le restreint dans sa pratique.

Il est nécessaire de noter que l'enseignement de ce professeur aurait été beaucoup plus facilement accepté par l'Université s'il n'avait pas été apprécié. On laisse bien la liberté de parole à la minorité progressiste des facultés (il faut bien avoir l'air présentable au plan international tout de même!) mais tant que cette parole n'est écoutée par personne. Les universitaires français disent souvent avec humour que toute administration départementale qui se respecte doit posséder son «marxiste de service» pour bien montrer son pluralisme d'idées.

Nos autres remarques portent sur la procédure de promotion où toutes les instances sembleraient avoir fonctionné selon les normes... Cette prétention de l'administration universitaire maquille quelque peu la réalité. Sa compétence est au contraire le dernier aspect que les groupes sociaux et universitaires lui contestent et c'est ce qui produit autant de protestations dans les différents milieux. Les instances ont, au contraire, évalué sa compétence de façon fort douteuse. La suite des événements en donne un meilleur aperçu:

— la première instance à laquelle fait allusion l'université et qui s'est prononcée contre la promotion de Desjardins est le Club des agrégés (professeurs déjà permanents de la faculté). Le vote a été de 10 contre, 6 pour et 4 abstentions. Cependant, alors que le vote devait se prendre après avoir bien pris connaissance du dossier des candidats, seulement trois professeurs ont consulté les dossiers de promotion pendant les deux jours de consultation permis par la faculté. C'est déjà un fort mauvais commencement pour une procédure qui se veut rigoureuse et sérieuse.

— suite à ce vote, les étudiants dénoncent cette décision dans une lettre signée par la presque totalité des étudiants de la Section préscolaire-élémentaire (une des huit sections de la faculté). Ceux-ci demandent au Conseil de faculté d'accorder la promotion à Desjardins qu'ils considèrent comme l'un de leurs meilleurs professeurs.

— la deuxième instance qui s'est prononcée contre Desjardins est le Conseil de faculté. Le vote a été de 5 contre, 3 pour et une abstention. Cette instance est déterminante dans la procédure de promotion. Les médias ont largement fait état des raisons fournies par le Conseil pour refuser la promotion; nous ne les reprendrons donc pas. Rappelons qu'elles sont presque toutes d'ordre idéologique.

— Suite à ce vote, les professeurs de la Section préscolaire-élémentaire (collègues immédiats de Michel Desjardins) votent pour sa promotion par un vote de 9 pour, 2 contre et une abstention. Ces professeurs sont ceux qui connaissent réellement le candidat. Dans les constituantes de l'Université du Québec, ce sont ces collègues qui décident de la permanence. La version de l'université ne parle évidemment pas de ce vote très important.

— toujours suite au vote du Conseil, une assemblée des professeurs de toute la faculté est convoquée à la demande de professeurs. Cette assemblée, par un vote de 25 à 16, demande au Conseil de faculté de reprendre le vote sur le dossier Desjardins. Cette procédure constitue un geste tout à fait exceptionnel; l'université n'en souffle évidemment mot.

— Le Conseil refuse de reprendre le vote et achemine le dossier aux autorités supérieures. Ici s'arrêtent les jugements par des comités ou assemblées spécialisés en éducation. Les deux autres comités qui se prononceront sur la compétence de Desjardins seront formés presqu'exclusivement de professeurs de d'autres disciplines.

— ainsi, un comité de promotion du Conseil de l'université formés de professeurs dont aucun n'est spécialisé en éducation se prononce contre la promotion.

— suite à quoi le dossier de promotion est acheminé au comité d'évaluation qui se prononce aussi contre la promotion de Desjardins mais sans entendre le candidat (la discrétion est vraiment de rigueur à l'université!). Tout comme Mme Bissonnette, nous avons cru que ce comité en était un paritaire syndical-patronal. Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre de la bouche du président du syndicat qu'il n'en était rien. Ainsi ce comité n'est pas nommé, moitié par le syndicat, moitié par l'université mais entièrement par l'université. De plus, une fois son rapport terminé, le comité a refusé de remettre son rapport à Desjardins mais ne l'a remis qu'à l'université.

En résumé, malgré les prétentions de l'université, on voit mal comment les deux dernières instances sont habilitées à statuer sur la compétence de Desjardins. Dix autres comités extérieurs à l'éducation ne convaincraient pas plus de la validité de la décision de l'université. Quant aux instances compétentes dans le champs de l'éducation qui se sont prononcés contre la permanence de Desjardins, leur décision ne frappe guère plus par son évidence.

En bref, pour reprendre la conclusion de Lise Bisonnette, ces quelques faits nous incitent à croire qu'enfin «il serait temps que les universités se résignent à la transparence. Tant à l'université de Montréal qu'à L'UQAM, on contourne ces «affaires» avec des préciosités étranges pour des gens qui sont convaincus de leur bon droit».

Appel aux groupes ethniques

par Jacques Couture

Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture a émis la déclaration qui suit à l'intention des groupes ethniques, à l'occasion de la campagne référendaire.

DEPUIS trois ans et demi, j'ai rencontré un nombre considérable d'associations ethniques et je sais à quel point vous êtes attachés à la société québécoise, dans laquelle vous vous sentez acceptés et intégrés.

Le choix que vous aurez à faire le 20 mai est difficile pour vous, pour toutes sortes de raisons historiques bien connues, et je le comprends parfaitement. Permettez-moi de vous dire que je respecte d'avance votre décision. Dans mon esprit, depuis le temps qu'on proclame qu'il faut vous considérer comme des Québécois à part entière, on n'a absolument aucun droit de ne pas accorder à votre vote la même valeur qu'à celui de tous les autres Québécois.

Je veux vous dire néanmoins que je souhaite vivement qu'un grand nombre d'entre vous votent OUI au référendum. Laissez-moi vous énumérer quelques raisons fondamentales qui devraient vous inciter à le faire:

1) Vous aimez beaucoup le Québec. Combien d'entre vous m'ont souvent répété qu'ils y trouvent une ambiance qu'on ne rencontre nulle part ailleurs au Canada. Votre avenir est au Québec et il me semble que c'est ici également que votre première solidarité doit s'exprimer.

2) En lisant la question, vous constaterez que le gouvernement ne demande pas la séparation du Québec, ni l'indépendance pure et simple. Nous ne voulons pas briser le Canada; nous ne vous demandons pas de nous accorder l'autorisation de changer le statut politique actuel du Québec, mais uniquement un mandat pour négocier une nouvelle entente d'égal à égal.

Ceux qui veulent à tout prix vous faire croire que ce n'est pas à cette question précise que vous répondrez, qu'un vote pour le OUI, c'est un vote pour la séparation, la brisure, ceux-là vous trompent. Ils essaient d'obtenir votre vote sous de fausses représentations.

La question elle, ne trompe pas; lisez-la attentivement.

— Le gouvernement du Québec y prend clairement l'engagement suivant: «aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum.»

3) Avez-vous remarqué la polarisation des forces progressistes francophones autour du OUI? N'est-ce pas un signe éloquent que choisir OUI, c'est vouloir être avec ceux qui feront l'avenir et qui veulent bâtir ensemble, avec tous, le Québec de demain?

4) Comme Québécois, beaucoup d'entre vous ont été choqués par les accusations de racisme et de nazisme qu'on a portées contre notre gouvernement et des craintes qu'on tente de soulever sur le comportement possible de notre peuple, lequel ne serait pas capable, paraît-il, de choisir des gouvernements respectueux des minorités et des libertés individuelles. Vous avez été insultés par ces propos des représentants du NON alors que vous êtes témoins qu'il y a peu d'endroit au monde où la tolérance, le respect mutuel, le soutien des minorités sont plus visibles que chez nous. Je suis certain que vous avez confiance en notre capacité non seulement de protéger nos grandes libertés mais de donner au monde l'exemple d'une terre d'accueil et de fraternité comme notre population l'a manifesté encore récemment par l'accueil chaleureux qu'elle a réservé aux réfugiés.

Le développement de cette attitude d'ouverture a été favorisé par la nouvelle assurance que les Québécois se sont donnée depuis quelques années quant à leur propre avenir. N'est-il pas naturel que vous accordiez votre appui le 20 mai à un élan aussi fécond?

5) Quelle que soit l'issue du scrutin, une chose est confirmée par tous les sondages: la majorité absolue des francophones s'apprête à favoriser le OUI et cette majorité comprend au surplus les secteurs de notre peuple dont le poids pèsera le plus lourd pour l'avenir du Québec. Le rôle déterminant que votre vote jouera dans ce débat historique vous impose donc une responsabilité particulière. Je me permets de suggérer à chacun de vous de mettre beaucoup de soin à préparer un tel geste, en faisant abstraction des énormes pressions qui s'exercent sur vos communautés dans le sens du statu quo. Lorsque vous serez dans l'isoloir, relisez bien la question et demandez-vous si un OUI ne serait pas votre contribution personnelle à cet effort de déblocage de la situation canadienne, pour que les deux peuples fondateurs arrivent enfin à vivre dans l'harmonie qui garantirait l'avenir de tous et l'émergence de deux sociétés respectueuses l'une de l'autre et capables de mieux vivre ensemble.

■ L'UQTR tergiverse

Est-il admissible qu'une université, dont les priorités actuelles vont à la recherche, tente par tous les moyens juridiques possibles de se débarrasser d'un de ses chercheurs les plus actifs? C'est la question que le Comité de défense du professeur Wittmann pose au recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Louis-Edmond Hamelin.

M. Wittmann a été suspendu il y a plus de quatre ans. Malgré cette mesure disciplinaire, il est demeuré actif comme linguiste en publiant divers résultats de sa recherche. Sa réintégration est appuyée par ses collègues québécois et canadiens qui reconnaissent ses qualités de professeur et de chercheur de même que par des linguistes de plusieurs autres pays. Une quinzaine d'organismes professionnels et syndicaux tels que la Société internationale de linguistique fonctionnelle, l'Association canadienne de linguistique et la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec abondent dans le même sens. De plus, il a été proposé comme récipiendaire du prix Vincent de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Malgré la bonne volonté de Monsieur Hamelin (il avait manifesté son désir de régler cette affaire hors cours lors de son entrée en fonction), l'UQTR continue de jouer sur des chinoiseries juridiques. Récemment encore, on a voulu retarder le règlement du litige en tentant de nier au tribunal d'arbitrage toute compétence dans la réintégration de M. Wittmann.

Or, ces tactiques laissent entendre que l'UQTR tente de se débarrasser d'un professeur qui a été un des principaux négociateurs de la deuxième convention collective des professeurs de cette institution au lieu de chercher des solutions pour sa réintégration comme professeur de linguistique.

Rappelons que l'Université a démis le professeur de ses fonctions sans donner le moindre motif et ce, à la suite d'une recommandation du comité de promotion de l'institution de lui accorder un avancement. D'ailleurs, cette promotion avait été appuyée par l'assemblée départementale concernée et l'actuel vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Jacques Parent.

Nous demandons donc au recteur de l'UQTR de faire cesser ces tactiques douteuses et de mettre tout en oeuvre pour réintégrer M. Wittmann. Voilà un geste qui saurait certes apporter une autre pierre à la maison de recherche que M. Hamelin veut construire.

François BEAUDOIN,
secrétaire du Comité de défense
du professeur Wittmann
Trois-Rivières, 8 mai

Davis approuve la tenue d'une conférence en juillet

par Michel Vastel

OTTAWA — Le gouvernement de l'Ontario serait prêt à participer à une conférence constitutionnelle, aussitôt après le référendum et même dans l'hypothèse d'une victoire du OUI.

À sa sortie d'une rencontre d'une heure avec le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, M. William Davis a indiqué que sa province a toujours été prête à discuter de renouvellement de la Fédération. Il a également précisé qu'il n'était pas question pour lui de discuter de souveraineté-association.

Selon les observateurs de Queen's Park qui accompagnaient le premier ministre de l'Ontario, c'est la première fois qu'il s'engage à discuter de réforme constitutionnelle, quelque soit le résultat de la consultation de mardi prochain. Il avait toujours jusqu'ici refusé de prendre un tel engagement, malgré des appels répétés en ce sens du NPD de l'Ontario.

Selon M. Davis, il est important de prouver, aux Québécois, même dans l'hypothèse d'une victoire du NON — qu'il souhaite d'ailleurs — que le reste du Canada est prêt à discuter, et rapidement, de renouvellement de la confédération. «M. Trudeau et moi sommes d'accord sur ce point, a précisé M. Davis: il ne faut pas que le Canada donne l'impression de retourner à l'indifférence en cas de victoire du NON».

Le premier ministre ontarien a indiqué qu'il préférerait, avant même la tenue d'une conférence des premiers ministres sur la constitution, que les ministres des Affaires intergouvernementales et les procureurs généraux des provinces se rencontrent pour déblayer le terrain. Même s'il se dit prêt à participer à une conférence dès juillet, il semble qu'il songe d'avantage à une conférence en septembre, celle-ci ayant été préparée au cours de l'été par les ministres responsables des questions constitutionnelle.

Le premier ministre ontarien a encore prétendu que sa province n'a «jamais été mariée avec le statu quo» et il a même rappelé les initiatives que son gouvernement a prises, en 1971 notamment.

L'autre sujet à l'ordre du jour de la rencontre des deux premiers ministres portait sur l'économie. M. Davis a rappelé une fois de plus sa préoccupation face à une nouvelle flambée des prix et il a parlé de «restrictions» sans toutefois aller jusqu'à évoquer un retour aux contrôles purs et simples des prix et des revenus». Des mesures de restriction en ce qui concerne les prix et les revenus doivent une fois de plus devenir un sujet de discussion publique au Canada», avait d'ailleurs déclaré M. Davis devant la Chambre de commerce de l'Ontario la veille de sa visite à Ottawa.

Le premier ministre de l'Ontario semble d'ailleurs souhaiter une réunion des onze chefs de gouvernement sur l'économie dès 1980.

Dans un autre ordre d'idées, il a précisé qu'il n'était pas venu à Ottawa pour «faire du lobby» sur la question des prix du pétrole. Même s'il ne cache pas son attitude franchement favorable à Ottawa contre l'Alberta, M. Davis pense qu'il aura d'autres occasions d'aborder ce sujet avec M. Trudeau.

Dépôt du bill sur l'Iran

OTTAWA — Le gouvernement a déposé hier aux Communes un avis de motion pour la présentation d'un projet de loi «autorisant certaines sanctions économiques contre la République islamique d'Iran».

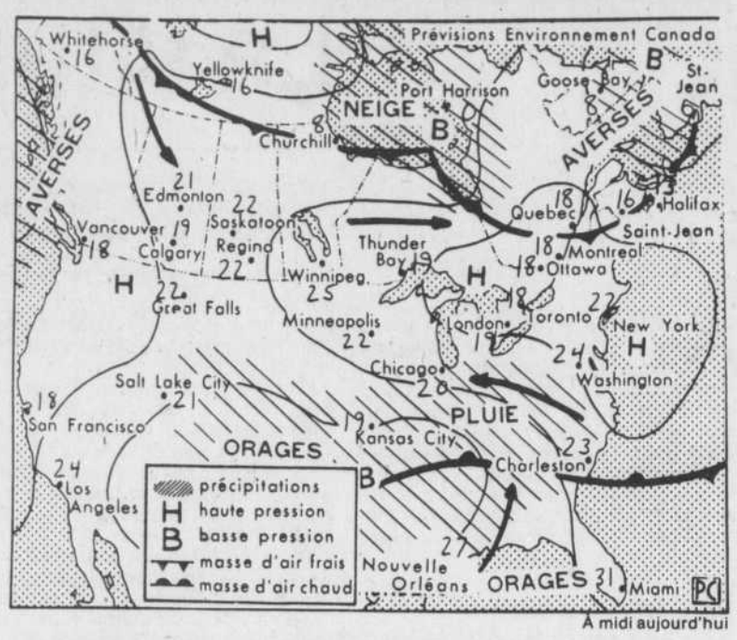
D'autre part, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a confirmé la nouvelle du DEVOIR selon laquelle il demandera au Parlement les pouvoirs règlementaires pour imposer contre l'Iran des sanctions comme la rupture de toute relation financière (crédits ou dépôts) entre des institutions canadiennes et des institutions iraniennes, et l'interdiction de tout transport, ou le transit, dans des ports et aéroports canadiens de marchandises en provenance ou à destination de l'Iran.

Le secrétaire d'État a d'ailleurs déclaré que le dépôt du projet de loi pourrait survenir dès aujourd'hui mais plus probablement mardi.

M. Mark MacGuigan a semblé déçu hier de l'attitude des Européens qui semblent loin d'avoir fait l'unanimité sur la question iranienne. Si tout le monde s'entend parmi les Neuf de la CEE pour faire un geste contre l'Iran en vue d'obtenir la libération des cinquante otages américains, certains pays semblent peu enclins à adopter la ligne dure. Si en effet le Canada ne risque pratiquement rien au plan économique, ses relations étant pratiquement interrompues avec l'Iran, tel n'est pas le cas de certains pays d'Europe qui achètent beaucoup de pétrole et ont d'importants contrats avec ce pays.

Devant autant d'incertitude face à l'attitude qui se dégagera du sommet des Neufs à Naples samedi, le secrétaire d'État canadien semble vouloir attendre même si, dans l'entourage de M. Trudeau, on semblait prêt à faire preuve d'un peu plus d'indépendance d'esprit face à la CEE.

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Une crête de haute pression se batît sur nos régions. Les régions du nord seront cependant plus lentes à s'améliorer car elles auront encore à subir les effets d'un faible système de basse pression qui les traverse aujourd'hui.

■

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga, Gouin: Généralement ensoleillé avec des passages nuageux en avant-midi. Maximum de 15 à 17. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

■

Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce, Mauricie, Parc des Laurentides: Ensoleillé maximum près de 18. Aperçu pour samedi: ensoleillé et plus chaud.

■

Lac St-Jean, Saguenay, Rivière du Loup, La Malbaie: Fréquentes périodes ensoleillés. Maximum près de 15. Aperçu pour samedi: ensoleillé et plus chaud.

■

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, nuageux avec quelques averses. Maximum près de 10. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-côte-nord, Anticosti: nuageux avec quelques averses. Maximum près de 11. Aperçu pour samedi: ciel variable.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Référendum

conséquences éventuelles de la consultation populaire ainsi que sur la popularité des principales options constitutionnelles en présence.

En vérité, 49% des personnes interrogées à travers les dix régions administratives du Québec auraient voté NON, 37% auraient voté OUI et 14% (dont 10% d'indécis) ne déclaraient pas d'opinion. Les sondeurs ont dès lors posé à ce dernier groupe la question: Comment alors seriez-vous *tenté de* voter? Ici, le OUI et le NON viennent à égalité (14%), tandis que 58% de ces indécis et discrets persistent à «ne pas savoir» et que 14% refusent toujours de répondre. C'est en combinant les deux groupes de réponses — des décidés et des indécis et discrets, qu'on obtient la proportion de 57% pour le NON et 43% pour le OUI.

Rappelons que le dernier sondage de l'IQOP, pratiqué lui aussi la semaine dernière (de dimanche à mardi seulement) et publié dans la dernière édition de *Dimanche-Matin*, donnait lui aussi 37% d'intentions de vote en faveur du OUI, mais 40% pour le NON et un nombre d'indécis et de discrets (24%) d'autant plus considérable que sa proportion de «nonistes» est inférieure à celle qu'exprime le nouveau sondage.

Le fait tend à confirmer l'hypothèse, soulevée par plusieurs, qu'un nombre important d'indécis et de discrets s'apprêteraient en vérité à opter pour le NON. Les trois professeurs qui ont réalisé le sondage examinent, d'ailleurs, diverses hypothèses touchant le profil, socio-économique puis politique, et les tendances du vote des indécis et discrets (voir page 7). Il leur paraît cependant difficile de tirer des conclusions fermes dans les conditions actuelles de l'opinion.

Parmi les traits originaux du nouveau sondage, il y a celui qui consiste à dégager les diverses significations du vote des électeurs interrogés. Que recherchent d'abord ceux qui s'apprêtent à voter OUI? La majorité (54%) des personnes qui annoncent qu'elles voteront OUI répondent que c'est en vue de réaliser la souveraineté-association et 40% disent que c'est plutôt pour déclencher des négociations touchant le fédéralisme renouvelé. Les proportions sont sensiblement les mêmes chez les seuls francophones de souche canadienne (groupe qui, suivant le vocabulaire du sondage, exclut les autres ethnies, telle la libanaise, l'égyptienne, etc., qui ont le français pour langue maternelle).

Et que veut-on exprimer d'abord par un NON? La majorité de ceux qui sont décidés à dire NON (65%) votent pour un type de fédéralisme renouvelé et 24.5% d'entre eux mentionnent plutôt l'intention de voter ainsi «pour le statu quo». Chez les seuls nonistes francophones de souche canadienne, 60% pensent d'abord au fédéralisme renouvelé et 30%, au statu quo.

Une série de six autres questions servent à identifier les grands paramètres de la division actuelle de l'opinion québécoise au sujet du sens du référendum.

Ainsi, 53% des Québécois estiment que voter OUI, c'est s'engager «définitivement» vers la création d'un pays indépendant, associé économiquement avec le Canada; de ces personnes, 36% sont complètement d'accord avec cette idée et 17% sont «plutôt d'accord.» En revanche, 35% des Québécois sont plutôt ou complètement en désaccord avec l'hypothèse. Parmi les seules personnes qui s'apprêtent à voter OUI, 68% souscrivent plus ou moins fermement à cette signification de la thèse gouvernementale.

Et si le NON l'emporte au référendum, les possibilités d'un fédéralisme renouvelé seront-elles de beaucoup diminuées? 45% des personnes interrogées sont plus ou moins opposées à cette perspective et 37% en sont plus ou moins d'accord. A la même question, 59% des tenants du OUI s'accordent plus ou moins à dire que la négociation d'un fédéralisme renouvelé sera d'autant moins possible avec un NON, tandis que 61% des tenants du NON affirment le contraire. Signalons tout de même que 24% des tenants du NON disent que la perspective d'un renouvellement du fédéralisme s'éloignera si le NON l'emporte.

Comment les Québécois jugent-ils l'hypothèse d'une «impasse politique» advenant un OUI victorieux — impasse, demandait la question, qui serait due au fait que le reste du Canada «refuserait de négocier» avec le Québec?

Ce sera effectivement l'impasse, répondent 46% des Québécois, complètement ou plutôt d'accord; 41% d'entre eux sont d'un avis contraire et 13% disent ne point savoir. Chez les tenants du OUI, 71% ne croient pas vraiment à pareille impasse en cas d'une victoire du OUI et 22% des tenants du NON sont du même avis.

Autre facteur de polarisation de l'opinion, l'idée, mise en avant par le gouvernement, qu' «on n'a rien à perdre» en votant OUI, puisqu' «on pourra toujours se reprendre lors d'un deuxième référendum»... 45% sont plus ou moins d'accord avec cette idée, contre 47% qui estiment le contraire. Parmi ceux qui s'apprêtent à voter OUI, 17% ne souscrivent pas à l'énoncé, tandis que 20% des tenants du NON s'accordent sur le fait qu'on n'aurait rien à perdre à voter OUI et qu'il y aura toujours lieu de faire échec à l'intention gouvernementale présumée au deuxième référendum.

Certains soutiennent qu'un vote affirmatif au référendum constitue le meilleur moyen de forcer le renouvellement de la constitution tout en restant une province canadienne. Qu'en pensent les Québécois? 43% en tombent plus ou moins d'accord et 46% pensent le contraire. Mais il est fort significatif que rien de moins que 77% de ceux qui se disent tenants du OUI donnent cette signification-là à leur vote. Par ailleurs, 20% des tenants du NON jugent qu'un vote pour le OUI aurait pareille signification.

Dans l'hypothèse d'une victoire du OUI, le reste du Canada serait-il «forcé de négocier la souveraineté-association avec le gouvernement du Québec»? Oui, répondent 46% des Québécois, 79% des tenants du OUI et 24% des partisans du NON; sont plus ou moins d'un avis contraire 41% des personnes interrogées, 15% de ceux qui s'apprêtent à voter OUI et les deux tiers des tenants du NON.

Sur les six questions notées, on le constate, la polarisation est totale et même si une proportion oscillant autour de 20% des partisans du NON s'accordent sur certains avantages d'un OUI, ils ne prendront pas de risque en l'occurrence.

Autant une majorité de Québécois s'apprêterait à voter NON autant une majorité similaire prédit que le OUI va l'emporter malgré tout. Ici, un tiers des Québécois sont indécis; parmi les autres, 40% prévoient la victoire du OUI et 28%, celle du NON. Le sondage permet d'évaluer le degré de confiance en la victoire dans les deux camps. Parmi ceux qui s'apprêtent à souscrire au OUI, seulement 8% s'attendent à une défaite (17% d'indécis), tandis que les tenants du NON président à 50% seulement une victoire de leur option (contre 32% d'indécis).

Les Québécois semblent plus divisés qu'ils ne l'étaient en février dernier sur l'évaluation qu'ils font de la situation générale du Québec actuellement. En février, suivant les résultats d'un sondage CROP-Radio-Canada, 54% jugeaient que la situation était plus ou moins mauvaise, alors que 42% se disaient plutôt optimistes.

La situation est renversée cette fois et les opinions, plus partagées: 51% trouvent la situation assez ou très bonne et 48% la jugent plus ou moins mauvaise.

Les résultats du sondage ont été compilés de manière à décrire le profil actuel de ceux qui voteront OUI et des partisans du NON. On trouvera en page 6 ces résultats, quant à l'origine ethnique des personnes interrogées, leur âge, sexe, degré de scolarisation, occupation professionnelle et quant aux régions du Québec.

On trouvera également en pages 7 et 9 les préférences qu'expriment les Québécois au sujet des leaders politiques principaux, MM. René Lévesque, Pierre Trudeau et Claude Ryan, de même que l'intention de vote des Québécois si une élection générale avait eu lieu la semaine dernière.

◆ Lévesque

passé de M. Trudeau est éloquent avec sa promesse solennelle aux élections de 1974 de ne jamais imposer un contrôle des prix et des salaires, avec aussi cette autre élection de février dernier où il a laissé entendre qu'il n'y aurait pas ces douloureuses augmentations du prix de l'essence proposées par le gouvernement Clark. Deux mois après, au lieu des 18 cents d'augmentations des conservateurs on est déjà rendu à 16 cents.

Le contrat accordé récemment pour les avions de chasse est aussi éloquent alors que les députés québécois voyaient enfin une occasion pour le Québec de se rattraper face à l'Ontario privilégiée avec l'industrie automobile. Comme M. Trudeau ils ont mis leur siège en jeu, mais lorsque la décision fut prise «nos 74 braves se sont tous couchés comme des perrons de porte», a lancé le premier ministre.

Mettre sa tête sur le billot à la veille du référendum avec un tel bilan, c'est faire de la politique «de la même façon fondamentalement dédaigneuse de la démocratie» qu'ils le font depuis des années. C'est le faire de la même façon que «cette race de politiciens qui, derrière Ernest Lapointe, disaient en 1940 qu'ils démissionneraient si la conscription» passait, a dit M. Lévesque.

Tout ça n'est que de la politique-fiction, prétend le chef du OUI qui insiste sur le fait que d'aucune manière dans son discours de mercredi M. Trudeau n'a surtout indiqué la nature des changements qu'il proposerait.

«Lisez ce solennel et dramatique engagement de politicien, cet engagement d'improviser n'importe quoi pourvu que le Québec s'écrase dans le NON, vous ne trouverez aucune phrase», a dit le premier ministre qui croit qu'après 12 ans de régime Trudeau on devrait pouvoir le savoir.

S'agit-il du «Temps d'agir» qui ignorait totalement toutes les aspirations du Québec. S'agit-il du fédéralisme renouvelé de Bill Davis, le profiteur numéro un de la confédération. S'agit-il du livre beige de Claude Ryan qu'on cache parce qu'ils renouvellerait le fédéralisme à reculons. On ne le sait pas, a-t-il dit.

La seule indication valable qu'on peut en avoir, selon lui ce sont les récentes déclarations de M. Trudeau: celles où il a dit vouloir déchirer l'entente entre Ottawa et les provinces conclues sous le gouvernement Clark et qui laissait aux provinces ce domaine. Celles où il manifeste le désir de revenir sur l'accord conclu avec Terre-Neuve accordant à celle-ci les droits miniers sous-marins au large de ses côtes. C'est aussi la motion adopté unanimement par la Chambre des communes, y compris par M. Trudeau, de donner à Ottawa le pouvoir de rapatrier unilatéralement la constitution.

Ce serait un fédéralisme aussi centralisateur et plus arrogant que jamais, a conclu M. Lévesque qui croit que M. Trudeau avait bien raison en 1979 lorsqu'il affirmait en démissionnant «ne plus être l'homme des solutions politiques requises au Canada. S'il avait suivi cette inspiration, sa place dans l'histoire aurait été, à son avis, plus reluisante que celle qu'il est en train de conquérir depuis quelques temps.

Parmi toutes les raisons qui s'imposent pour voter OUI, il y en a une autre, a fait valoir le premier ministre. Il faut dire que «le temps des croquemitaines et des bonhommes Sept-heures est terminé», a-t-il dit.

Au cours de la soirée, au Petit Colisée, le premier ministre a repris M. Trudeau comme cible sur cette question d'éventuelles négociations sur le fédéralisme renouvellé après une victoire du NON.

Il est aussi revenu à la charge sur la «propagande illégale» du gouvernement fédéral au cours de la campagne référendaire, soulignant que depuis le début, le camp du NON avait dépensé entre $4 millions et $5 millions.

Selon les explications données par l'entourage du premier ministre, c'est $4.4 millions en fait qui auraient été dépensés en publicité par le NON. D'une part, il y aurait eu les $800,000 inscrits au budget officiel et autorisé du Comité des Québécois pour le NON. À cela seraient venues s'ajouter les dépenses non autorisées suivantes: $2.5 millions de la part du Centre d'information sur l'unité canadienne; $1.5 million en publicité télévisée payée par quatre ministères fédéraux; $375 000 en publicité à la radio et dans les hebdomadaires du Québec.

Les dépenses effectuées avant l'émission des brefs référendaires le 15 avril seraient de l'ordre de $10 millions selon les calculs faits par le OUI.

Le premier ministre a par ailleurs insisté sur la nécessité d'une solidarité chez les francophones qu'il faut opposer à la solidarité qui existe au Canada anglais. Il a expliqué que par cela il ne voulait pas nier aux Anglo-Québécois leur droit de voter pour le NON, laissant entendre qu'il se posait néanmoins des questions quand il voyait le genre de traitements réservés comparativement à la minorité anglophone du Québec et à la minorité francophone de l'Ontario.

Quand je regarde McGill University et Concordia University d'un côté, et Penetanguisnene de l'autre côté, où on a donné une école française, qui risque d'être temporaire, juste pour fournir l'occasion au premier ministre Davis de venir faire campagne au Québec sur le référendum, a-t-il dit en laissant plusieurs points de suspension.

◆ Poche

noms comme Lake Shore Drive, Griffith, Circle Crescent, Anderson, Heiner Drive, Forest Hill, Blue Pine et même une via Cenerelli, une perspective Petrograd et une allée Paderewski pour ton ski de fond.

Alors t'est vendu et tu t'installes vite fait. Le maire du canton est M. Clifford Parkinson, le président de la Chambre de commerce est M. John A. Redmond et tu te sens bien.

Et voilà qu'on vient te parler de séparation, de OUI, de souverainement vôtre, d'association, de Québécois et autres menaces semblables. Tu te dis «never», tu veux écrire NO immédiatement, tu cries «NIET».

Le député péquiste de Joliette, M. Guy Chevrette, en sait quelque chose depuis avant-hier soir alors qu'il a tenu une assemblée à Rawdon. Le tiers de l'assistance réclamait une assemblée en anglais mais il fut convenu que les questions et réponses pourraient être en anglais après le plaidoyer en faveur du OUI. Il paraît que les NON sont plus souples et font des assemblées en anglais à Rawdon.

Mais M. Chevrette en a eu des questions en anglais ou plutôt des affirmations comme celle-ci: «Vous êtes minoritaires au Canada alors pliez-vous à la majorité, parlez anglais et aussi français si vous le voulez mais que le reste du Canada reste unilingue anglais, c'est normal!» Un vieux francophone dans la salle a dit qu'il comprenait maintenant et qu'il allait voter OUI, ce qui a scandalisé l'auditoire qui voulait demander, entre autres, au député pourquoi on n'avait plus le droit d'afficher seulement en anglais au Québec.

Et puis n'allez pas parler d'histoire à Rawdon. Parce que eux, ils vont vous en parler sévère des loyalistes américains qui ont fondé Rawdon en 1799 sur des terres données par la Couronne britannique en récompense de leurs loyales actions.

Même si t'es originaire de la banlieue nord de Krementchoug City, en Ukraine centrale, des histoires comme celles-là, tu les apprends et tu ne les oublies pas.

Ces récompenses aux loyalistes avaient commencé en fait à Saint-Ambroise de Kildare, tout près, mais les Irlandais, au fond pas tellement loyaux et catholiques en plus, qui s'étaient établis là, furent assimilés rapidement par les Canadiens français.

Les coriaces, britanniques et désireux d'honorer la mémoire de Lord Francis Rawdon, s'établirent au pieds des chutes Dorwin d'où le nom du bowling Dorwin aujourd'hui et de la ville de Rawdon par le fait même.

Après quoi il y a eu divers mouvements migratoires sur Rawdon et l'arrivée, ces récentes années, de citoyens d'origine étrangère aimant cet endroit exceptionnel, d'abord par sa beauté physique, mais par ce cosmopolitisme inattendu.

Il ne faut pas rire. Il est vrai que Rawdon a été un haut lieu de résistence et de survivance pour ces ancêtres d'une autre culture qui, comme nous en Amérique, n'ont pas voulu être assimilés.

Il ne s'agit pas de stigmatiser la pensée des citoyens d'autres origines que les nôtres. Je l'ai déjà écrit, ce sont des Québécois au même titre que les autres et d'ailleurs ils sont divisés sur la question comme tout le monde au Québec. Je m'étais promis de ne plus revenir sur le sujet d'autant qu'on a eu déjà bien assez droit à toutes sortes de balivernes de part et d'autre sur cette fâcheuse tendance à catégoriser les options.

Mais à Rawdon ça tient du phénomène; d'une sorte de besoin de se défendre qui finit objectivement par émouvoir même si la farouche opposition de ces citoyens peut agacer certains.

Diane Lévesque, dans son Institut de Beauté Diane, rue Queen, fait une trêve d'un instant à la guerre qu'elle est en train de livrer à la cellulite d'une vieille anglaise pour venir me chuchoter: «Ils sont pires que tous les anglophones d'ailleurs. Ils veulent carrément l'unilinguisme anglais à Rawdon. Je te dis que faire du porte à porte ici c'est pas un cadeau.»

Sur les cartes de «pointage» du OUI dans le comité central à Joliette on n'aime pas parler de Rawdon. C'est le point noir, l'épine du pied, la croix, le X sur le NON. Chez les NON on doit au contraire avoir un faible pour cette municipalité. Mais ma liste me donnait une adresse, boulevard Manseau, juste au-dessus de la discothèque la Panthère Rose. Une jeune fille m'a dit: «Ils sont partis, ils ne sont pas restés plus qu'une journée ici, je ne sais pas où ils sont rendus. Pour le comité du OUI, par exemple, c'est pas loin, sur la rue Baby, en tournant ici.» Thank you baby! Je ne t'ai pas posé de question sur ton penchant mais je crois que je suis fixé; comme quoi on peut sonder par le biais des fois, en douce, sans que ça paraisse. On saura tout ça mardi soir.

◆ CECM

Le mandat du médiateur, tel que décrit par le ministère du Travail après consultation des parties, visait à raffiner les «modalités d'application» du rapport des conciliateurs et non pas à modifier la substance ou les principes qui l'inspiraient. À ce sujet, l'imbroglio demeure, la CECM ayant répété à maintes reprises depuis que, dans son esprit, il y avait toujours eu plus que des retouches à effectuer au projet de conciliation.

L'Alliance et la CECM en sont rendues, comme la plupart des administrations et syndicats d'enseignants du Québec, à l'étape des négociations locales, opération qui vient compléter par des conditions de travail appropriées à chaque milieu, les rapports syndiqué-employeur agréés plus tôt entre les instances provinciales.

◆ Ryan

térieur du Canada.

Le chef du NON s'est dit extrêmement satisfait des propos tenus par M. Pierre Trudeau, mercredi soir à Montréal, et il s'ést dit convaincu que nul homme politique, Trudeau, Lévesque ou Ryan, ne peut ignorer la volonté du peuple ou passer par dessus sa tête.

Tout au cours de cette visite en douceur dans une des plus belles régions du Québec, M. Ryan n'a pas ménagé ses attaques à l'endroit du Parti québécois. Il lui reproche, entre autres, de faire circuler un dépliant dans lequel il n'est question ni de souveraineté ni d'association. Selon lui, il s'agit là de «fraude et d'imposture intellectuelles».

«M. Lévesque semble nous inviter alors à négocier avec la lune et les étoiles mais c'est de la rupture du Québec avec le Canada qu'il nous convie vraiment'', indique-t-il. Un peu plus tard, et sur un ton vigoureux M. Ryan a dit que le gouvernement du PQ «mérite un bon coup de pied dans le derrière, pas autre chose».

La tournée de M. Ryan dans la région du Saguenay — Lac Saint-Jean aura donc été celle de la dernière heure, celle aussi d'un homme à la recherche d'une image, chose qu'il reproche si souvent à ses adversaires.

◆ Athlètes

et espéraient pouvoir se conformer à une décision «unitaire européenne» en ce sens.

Aux Pays-Bas, M. Koos Idenburg, le président du comité néerlandais, a rappelé qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise. Le comité devra tranché le 19 mai mais M. Idenburg, avant de se rendre à Dusseldorf pour assister à la réunion du comité ouest-allemand, avait déclaré que si le comité de la RFA se décidait pour la participation, le comité néerlandais ferait de même. Il avait ajouté que son comité ne suivrait pas automatiquement le comité ouest-allemand dans le cas contraire.

En Suisse, le président du comité helvétique, le docteur Raymond Gafner, a déclaré que la décision ouest-allemande le chagrinait, sans le surprendre. Il a rappelé que son comité s'était prononcé pour la participation à une faible majorité, mais en laissant à chaque fédération le soin de se rendre, ou non, aux «J.O.».

Au Portugal, en l'absence d'une déclaration officielle, on estime que la décision ouest-allemande aura peu d'influence sur la position portugaise. Le comité portugais se réunit aujourd'hui et il semble que les fédérations, à une grande majorité, se prononceront pour la participation.

Au Danemark, le président du comité, M. Kurt Moeller, a déclaré que la décision de la RFA ne modifiait pas la position danoise, favorable à la participation.

Au Japon, le président du comité, M. Katsuji Shibata, a demandé à ses membres de suivre les recommandations du gouvernement. Ce dernier n'est pas favorable à une participation.

Le Canada et la santé en Afrique

GENEVE (CP) — Le Dr Halfdan Mahler, directeur générale de l'Organisation mondiale de la santé, a reçu du Canada les premières copies de 31 films destinés à favoriser l'avancement de la médecine en Afrique francophone.

Les films ont été présentées par M. D. S. McPhail, le représentant canadien aux bureaux des Nations Unies à Genève, au nom des ministres des Affaires extérieures et de la Santé et du Bien-être social.

L'Agence canadienne de développement a déboursé $2.5 millions pour produire ces films et distribuer la matériel didactique les accompagnant dans 23 pays situés dans la région africaine de l'Organisation mondiale de la santé.

Intitulé «Santé Afrique», ce projet est le fruit de trois ans de préparation par l'Office national du film et par les pays participant.

AUJOURD'HUI

À compter de 10 h, vente d'articles neufs et usagés au 5471, rue Westminster à Côte Saint-Luc au profit de l'Institut Rappaport de recherches sur la santé.

■

À midi, déjeuner-conférence offert par le ministère de la Justice en compagnie de Me René Dussault qui entretiendra son auditoire du rôle primordial que jouent les officiers de justice dans l'appareil judiciaire, à l'hôtel Régence Hyatt.

■

À compter de 13 h, la roulotte de Cytologie-Québec sera au CLSC Saint-Hubert, Galeries Cousineau, 5245, boul. Cousineau.

■

À 16 h, le cyclo-cirque est en ville à l'angle des rues Clark et Rachel, devant le local du Monde à bicyclette.

■

À 17 h 30, il y aura spectacle de gymnastique rythmique moderne aux Galeries D'Anjou. La représentation sera reprise à 18 h 30 et à 19 h 30.

■

À 18 h, ouverture officielle des Floralies internationales de Montréal, au Vélodrome olympique.

■

À 19 h, le Comité de solidarité avec le peuple uruguayen souligne par une célébration liturgique l'anniversaire de l'assassinat des parlementaires uruguayens: Zelmar Michelini et Hector Gutierrez Ruiz. La cérémonie se déroulera en la paroisse Saint-Jean de l'Église Unie du Canada (110 est, rue Sainte-Catherine).

■

À 19 h 30, célébration de l'anniversaire de Bouddha par méditation, lectures et fête, à l'Institut de Yoga Intégral, 5425, avenue du Parc.

À 19 h 30, présentation du film *Sawrana*, film sur la lutte pour l'indépendance de l'Erythrée par le Comité anti-impérialiste des peuples du tiers-monde (CAPT), au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.

■

À 20 h, fête populaire au bénéfice du Monde à bicyclette à l'église Saint-Denis, 454 est rue Laurier.

■

À compter d'aujourd'hui et dimanche, Mme Marie Anne Manny animera un week-end d'approche corporel à Eastman.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à lundi, deuxième congrès provincial au lac Trois-Saumons du Club des ornithologues du Québec.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, assemblée générale annuelle du Regroupement des garderies (sans but lucratif) du Québec, au Cégep de Sherbrooke, 240, rue Therill.

■

Jusqu'à samedi se poursuit le premier congrès des Officiers de justice du Québec, à l'hôtel Régence Hyatt.

■

Dernière journée du colloque intitulé «Travailler au Québec» organisé par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF), au pavillon de Koninck de l'Université Laval.

■

Il y a collecte de sang de la Croix-Rouge au Parc de stationnement intérieur de l'Hydro-Québec, 8200, rue Esplanade, de 8 h à 12 h.

16 mai

par la PC et l'AP

1979: après 10 journées d'attentats terroristes, qui se soldent par 44 morts, la police salvadorienne isole la ville de San Salvador;

1978: les Éthiopiens lancent une grande offensive contre les rebelles sécessionnistes qui occupent une grande partie de l'Erythrée: violents combats autour d'Asmara, capitale de la province;

1974: le maréchal Tito signe le document qui le fait président à vie de la Yougoslavie;

1969: une sonde spatiale soviétique atteint les parages de Vénus, largue une capsule d'instruments qui transmet à la Terre des informations sur l'atmosphère de la planète;

1962: des «marines» américains commencent à arriver en Thaïlande en vue d'aider ce pays à se défendre contre la menace communiste venant du Laos;

1932 assassinat du premier ministre japonais Tsuyoshi Inukai, à Tokyo;

1929: le Sénat grec, supprimé en 1862, est rétabli;

1907: signature du pacte de Carthagènes entre la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne, afin de faire échec aux visées allemandes sur les Baléares et les Canaries;

1796: proclamation de la République de Lombardie;

1770: Marie-Antoinette, archiduchesse autrichienne, épouse le dauphin de France, qui deviendra Louis XVI.

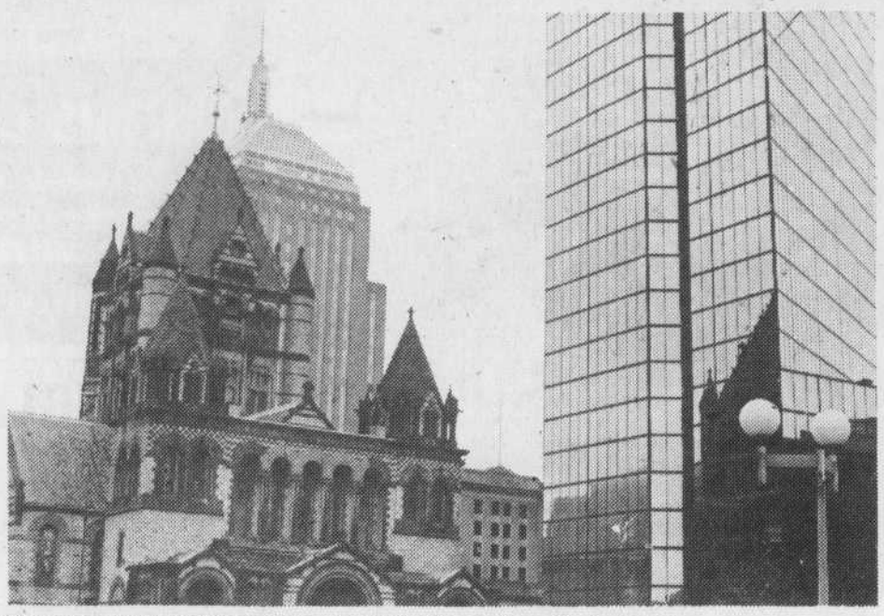
Il est né un 16 mai: L'acteur américain Henry Fonda (1905).

LE DEVOIR

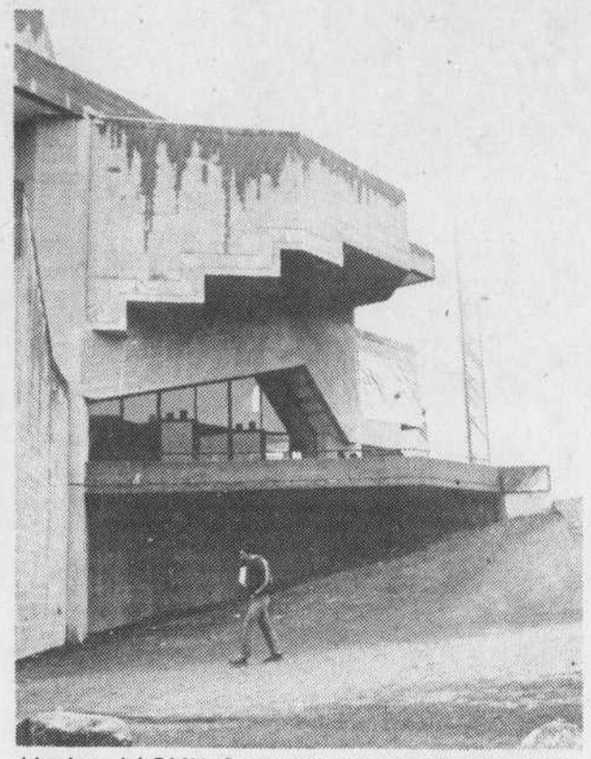
CAHIER 7

TOURISME
Montréal, vendredi 16 mai 1980

Boston, là où tout a commencé



Un pot-pourri architectural caractérise le centre-ville de Boston



L'université SMU (South Massachusetts University) a gagné de nombreux prix architecturaux pour son design dans du béton



Les magasins huppés de Boston ne négligent pas leur façade

Par Monique Nuytemans

ON était en décembre 1773. Il faisait nuit. Déguisés en Indiens, Paul Revere, Samuel Adams et quelques Fils de la Liberté descendirent dans le port, abordèrent trois frégates anglaises et balancèrent pardessus bord 342 caisses de thé.

C'était là leur façon de protester contre une nouvelle taxe que les Anglais venaient d'imposer sur le thé arrivant dans la colonie. Le célèbre «Boston Tea Party» était déclenché.

Les échos de cette soirée retentirent dans le monde entier et fixèrent les premiers jalons de l'indépendance américaine.

Paul Revere devint héros national. Il ne possédait pas uniquement un talent spécial pour donner des «parties» fracassantes, il était également un remarquable cavalier. Même de nuit. Comme en fait foi le poème de Longfellow: «La chevauchée nocturne de Paul Revere».

Cette Chevauchée eut une importance capitale dans l'Histoire de la révolution américaine. C'est ce qu'on apprend en visitant la Old North Church à Boston.

Au haut de son clocher étaient suspendues deux lanternes. C'était le signal convenu. Si elles s'allumaient, elles apprendraient aux patriotes l'approche des troupes anglaises sur Lexington en banlieue de Boston.

La nuit du 18 avril 1775, Paul Revere — orfèvre de son métier — vit, de chez lui, que les lumières venaient de s'allumer au haut du clocher. Il sauta sur son cheval et fit une folle chevauchée dans la nuit pour alerter les patriotes de Lexington que les Anglais marchaient sur eux.

Et c'est à Lexington que fut tiré le premier coup de feu de la révolution américaine.

Boston est donc vieille de plus de trois siècles. (350 ans). Ce qui est un âge canonique pour une ville américaine.

Il en résulte un assemblage inusité d'ancien et de moderne, un pot-pourri architectural qui n'a point le talent de rendre belle la ville, mais qui la fait intéressante à visiter.

Dans son centre-ville, on tombe en arrêt devant la mignonne Trinity Church qui s'étonne de voir sa silhouette gothique reflétée par la façade de verre du Hancock Building. Celui-ci ressemble à un miroir qui serait tombé du ciel. Et il cause à ses architectes presque autant d'ennuis que s'il l'était vraiment.

Car, en dépit des quelque 60 millions de dollars qui ont été engloutis dans sa construction, le Hancock se met parfois à cracher ses vitres comme un nuage courroucé ses grelons.

La chose serait due à d'imperceptibles glissements de terrain. Ce qui, on le conçoit, n'est pas facile à corriger. On a même cru bon d'employer des surveillants dont la seule tâche est d'observer les vitres. À leur moindre changement de couleur ce qui serait un signe de défaillance la fenêtre est immédiatement remplacée.

Beacon Hill et Louisburg Square sont les endroits les plus select et les plus anciens de la ville. C'est ici que demeuraient et que demeurent encore les familles aristocratiques dont Boston se flatte de posséder un bon nombre.

Le Prudential Center est le point de mire de la cité moderne. C'est la Place Ville-Marie de Boston. Plusieurs édifices, repoussant les nuages de leurs 52 étages, sont reliés entre eux par des places et des terrasses sur lesquelles débouchent les vitrines de Saks Fifth Avenue et de Lord and Taylor. Il faut y entrer, ne fût-ce que pour évaluer sa résistance aux tentations.

A Boston on mange des fruits de mer. Beaucoup de fruits de mer. Et des soupes de poisson, et des palourdes, natures ou frites. La plupart des restaurants entourant le Prudential Center en servent d'excellentes.

De là ce n'est qu'un pas pour se rendre au «Christian Science Center». Boston étant la capitale de cette croyance fondée par Mary Baker Eddie à la fin du XIXe siècle, ce centre a de l'ampleur.

Un groupe de bâtiments contemporains et lourds entourent un étang grand comme une place. Une mignonne église — la première qui fut construite pour les fidèles de cette croyance — semble étouffer sous l'étreinte de l'imposante nouvelle cathédrale érigée juste à côté.

Dans la nouvelle basilique, un ascenseur conduit à la salle du culte qui est circulaire et garnie de gradins comme à l'opéra. Mais à Boston il ne faut pas s'étonner des fantaisies architecturales. Elle les collectionne. Et comme la ville compte trois écoles d'architecture, chacun essaie de surpasser l'autre.

Plusieurs groupes ethniques vivent dans Boston. Les Noirs et les Italiens en constituent les plus importants.

Le quartier italien, que l'on traverse pour visiter le marché Quincy, rappelle Palerme ou Naples. Des gens y vivent dans la rue. Les chiens sont allongés sur le trottoir. Les chats vous frôlent les jambes au passage. Papiers et fruits pourris se pourchassent dans la rigole, tandis qu'aux étals pendent des lièvres et que de grosses mamas font la leçon à l'épicier.

On traverse un marché de fleurs et nous voilà à Quincy Market, la plus récente attraction de Boston.

D'anciens entrepôts y ont été transformés en jolies boutiques qui s'ouvrent sur des rues piétonnes ponctuées de lampadaires à l'ancienne, de sculptures modernes.

Leur faisant face est le vieux marché intérieur où se vendaient autrefois fruits et légumes. Des étals plus sophistiqués les ont remplacés et l'on s'y procure des baguettes de pain chaud, des vins de qualité, des fromages importés, des cornichons marinés, tous les assortiments de thé, du chocolat suisse et des pâtisseries françaises. Un immense café-terrasse attire les promeneurs.

Ce marché connaît un tel attrait parmi les Américains que quotidiennement des autobus y déversent des cargaisons de touristes heureux de passer toute une journée à Quincy Market.

A Boston il faut voir l'Université de Harvard. Classique et traditionnelle avec sa superbe bibliothèque néo-classique, elle repose des excentricités précédentes.

Une visite s'impose également au Musée des Beaux-Arts où l'on se familiarisera avec les travaux d'orfèvrerie de Paul Revere.

Le MIT (Massachusetts Institute of Technology) — d'où sortent les plus grands ingénieurs et architectes — a sur son campus une chapelle ressemblant à une tourelle de château-fort, tandis que les auditoriums sont logés sous des bulles de plexiglass... Boston est bien la ville des mélanges étourdissants.

A voir également est la très moderne université de SMU (South Massachusetts University) dont l'architecte gagna de nombreux prix pour les lignes aérodynamiques qu'il a su donner au béton.

Et finalement pour ceux que la marine intéresse il faut visiter le «SS Constitution». Premier navire de guerre de la nouvelle nation américaine et le plus vieux bâtiment encore en service. Ce qui est normal, vu que c'est à Boston que tout a commencé.

la Librairie Ulysse

LES MOTS POUR VOYAGER

Vous partez pour Paris, Lima, Le Caire ou Bombay ? Il vous faut votre guide, des cartes... un hôtel 4 étoiles, une auberge de campagne; sous la tente ou dans un château. Connaissez vos hôtes, conversez avec eux, apprenez leur histoire, découvrez leurs richesses...

LA LIBRAIRIE DU VOYAGE À MONTRÉAL

Guides, cartes, atlas, guides de conversation, dictionnaires de poche, récits

1208 St-Denis (métro Berri)
entre Ste-Catherine et Dorchester

843-7135 fermée le lundi

Alitalia vous propose un choix extraordinaire de croisières et de circuits touristiques en Israël, Italie et Grèce



CROISIERES:

TSCS Navarino - 14 jours
Embarquement à Venise.
Excursions comprenant:
Grèce - Katakolon (Olympie) - Le Pirée (Athènes) - Mykonos - Rhodes
Turquie - Istanbul
Israël - Haïfa (excursion facultative à Jérusalem, Bethléem et le Jourdain)
Grèce - Crète - Héraklion - Corfou
Yougoslavie - Dubrovnik
Circuit d'Italie - 7 jours
Venise/Florence/Rome
Dates de départ des croisières:
24 mai, 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août, 13 et 27 sept., 11 et 25 oct.
Croisière représentée par Elite Tours Inc., détenteur d'un permis du Québec.

M/S Oceanus et M/S Achille Lauro - 14 jours
Embarquement à Gênes.
Excursions comprenant:
Italie - Naples
Égypte - Alexandrie (Le Caire) - Port Saïd
Israël - Haïfa (Jérusalem, Nazareth et Bethléem)
Turquie - Kusadasi - Istanbul
Grèce - Le Pirée (Athènes)
Italie - Capri
Dates de départ des croisières:
M/S Oceanus: 10 et 24 mai, 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août, 13 et 27 sept., 11 et 25 oct.
M/S Achille Lauro: 26 juillet, 9 et 23 août.
Croisière représentée par Centre de Croisières International Ltée, détenteur d'un permis du Québec.

M/V Espresso Corinto - 7 jours
Embarquement à Venise.
Excursions comprenant:
Grèce - Le Pirée (Athènes)
Turquie - Kusadasi
Grèce - Mykonos - Rhodes - Héraklion (Crète)
Yougoslavie - Dubrovnik
Possibilité de séjour d'une semaine à Rhodes ou en Crète
Départs tous les samedis du 29 mars au 18 oct.
Croisière représentée par Centre des Croisières International Ltée, détenteur d'un permis du Québec.

CIRCUITS TOURISTIQUES:

Israël - 8 jours
Circuit organisé par Elite Tours Inc., détenteur d'un permis du Québec.
Jérusalem, Béthanie, Jéricho, mer Morte, Nazareth, Tibériade, mer de Galilée, le Jourdain, Haïfa, Bethléem et Tel-Aviv.
(Circuits facultatifs en Egypte et en Grèce.)

Italie du Sud et Sicile - 17 jours
Circuit organisé par Les Tours Chantecler Inc., détenteur d'un permis du Québec.
2 départs seulement: 10 juillet et 11 sept.
Palerme, Agrigente, Syracuse, Taormina, Cosenza, Sorrente, Capri, Pompei, Naples et Rome.

Les perles de la Grèce
Circuits organisés par: *Les Tours Triaena Internationaux Ltée. Détenteur d'un permis du Québec.*
* **Plaisir et Soleil.** 2 ou 3 semaines. Athènes et l'île d'Egine.
* **La Grèce classique.** 2 semaines. Athènes, Olympie, Delphes, Kalambaka et Vouliagmeni.
* **Les aventures Poseidon.** 2 semaines. Athènes, Crète, Rhodes, Kusadasi, Istanbul, Délos, Mykonos.
* **Le tour ancien et moderne.** 2 semaines. Athènes, Olympie, Delphes, Mykonos, Rhodes, Crète.
* **Les beautés de la mer Egée.** 2 semaines. Athènes, Mykonos, Kusadasi, Rhodes, Crète, Vouliagmeni.
* **Grèce, Egypte et Israël.** 2 semaines. 1 semaine à Athènes et 1 semaine en croisière visitant la Crète, l'Egypte (Port Saïd, Le Caire) et Israël (Jérusalem, Bethléem, Tibériade), Rhodes.
* **Les perles de la mer grecque.** 3 semaines. 1 semaine à Athènes, Olympie, Delphes. 4 jours en croisière à Mykonos, Kusadasi; Rhodes et la Crète. 1 semaine au bord de la mer à Vouliagmeni.
* Choix de mini-croisières de 3, 4 et 7 jours aux îles grecques.

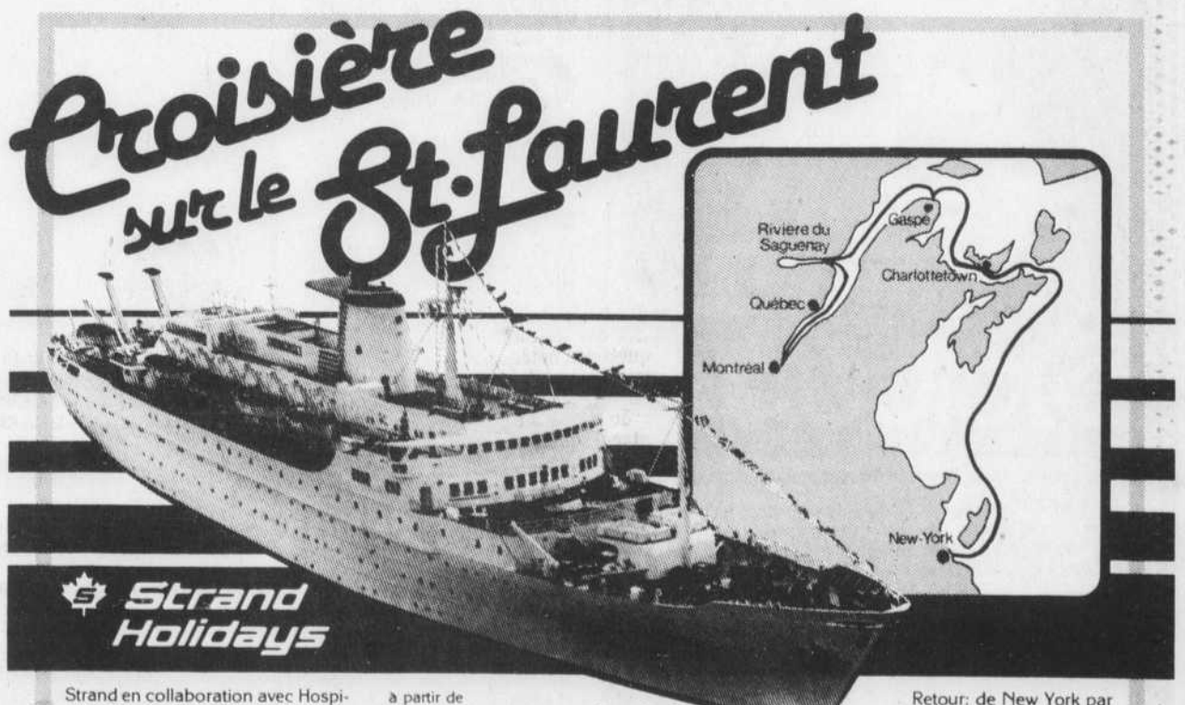
Alitalia

Consultez votre agent de voyages ou postez ce bon, pour obtenir gratuitement et sans obligation la brochure de la croisière ou du circuit qui vous intéresse, à: **Alitalia**, service des voyages, 2055, rue Peel, Montréal, Qué. H3A 1V8

( ) TSCS Navarino
( ) M/S Oceanus et M/S Achille Lauro
( ) M/V Espresso Corinto
( ) Israël
( ) Italie du Sud et Sicile
( ) Les perles de la Grèce

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Mon agent de voyages _____
LD 16-5

Croisière sur le St-Laurent



Strand Holidays

Strand en collaboration avec Hospitalité Tours vous offre pour la première fois des croisières merveilleuses de sept jours à bord du SS Veracruz, un des navires de croisière favori au Canada, qui naviguera sur la voie panoramique du St-Laurent de Montréal à New York ou de New York à Montréal.

Le voyage comprend:
• cabine à bord telle que réservée
• tous les repas

Programmes spéciaux des forfaits de Weekend ou de Semaines ainsi que des Excursions, sont disponibles pour New York.

à partir de
$689.* par personne 1 semaine

Les départs de Montréal alternent les vendredis du 6 juin au 10 oct. ou de New York le lundi le 26 mai, puis alternent les vendredis entre le 13 juin et le 3 oct.

Retour: de New York par Amtrak, prix forfaitaire de $23.00/pers.
• la réservation doit être effectuée au même moment que celle de la croisière.

Une croisière spéciale de 4 jours sur le St-Laurent

à partir de
$299.* par personne 4 jours
Départ de Montréal

Un départ seulement, lundi le 2 juin.
Une idée merveilleuse pour une escapade de 4 jours passés agréablement sur le St-Laurent et la Rivière Saguenay. Le voyage comprend une visite intéressante de Québec.

Hospitalité Tours PERMIS DU QUEBEC

Dites-m'en plus sur cette merveilleuse croisière sur le Saint-Laurent. Envoyez-moi votre documentation complète. LD

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ CP _____

Adressez à:
HOSPITALITÉ TOURS
HÔTEL LE REINE ELISABETH, 940, Dorchester ouest, Montréal, QC H3B 4A5
1164, rue Turnbull, Québec, QC G1R 2X8

* Pour cette croisière seulement en dollars canadiens plus taxes applicables. Prix sujets à la disponibilité et au supplément en haute saison. Tous les voyages Stand sont soumis aux termes et conditions de la section de renseignements importants dans la brochure «Faites la découverte du St-Laurent» présentée par Strand Holidays et Hospitalité Tours.

TOURISME

À l'assaut des rapides de l'Outaouais



L'AN dernier, de mai à septembre, Jack Kowalski a attiré 15,000 touristes qui ont tenté l'expérience de la descente des rapides de la rivière des Outaouais en radeau pneumatiques soit pour des excursions d'une journée soit pour des excursions de deux jours avec une nuit sous la tente.

Il y a six ans Jack a fondé son entreprise, «Wilderness Tours» et il a vu tout de suite la popularité de ce genre d'excursions qui ne nécessite aucun talent particulier.

Le point de départ des descentes de rapides est à 75 milles en amont de Trois-Rivières, près de Pembrooke, du côté ontarien et plus précisément à Beachburg. C'est là que les excursionnistes laissent leur voiture pour s'embarquer à bord de l'un des 15 canots pneumatiques à 12 places pour faire une descente de 15 kilomètres du côté québécois de la rivière où des rapides tumultueux attendent les embarcations de 38 pieds de longueur qui sont emportées par le courant, franchissant des vagues comme des montagnes russes avant de s'arrêter sur une plage aux pieds du courant pour se reposer et manger des steaks grillés.

Il y a tous les jours, du 17 mai au 30 septembre, des départs pour les randonnées d'une journée. La maison fournit le repas du midi, le gilet de sauvetage et les sacs imperméables pour les appareils photo et autres articles. Les fins de semaine le prix par personne est de $45 tandis que sur semaine on demande $35.

Mais l'excursion de deux jours, plus longue, plus fatigante comprend tous les repas mais il faut apporter ou louer sa tente ($5) sur place pour la nuit. Ces excursions de deux jours coûtent $110 et il y a des départs tous les vendredis et dimanches de juin à août.

Il n'est pas nécessaire d'être expert pour tenter cette expérience unique dans les rapides de la rivière des Outaouais. On demande seulement aux excursionnistes de savoir nager et on n'accepte pas les enfants de moins de 14 ans.

Jack Kowalski, qui était à Montréal récemment pour le Salon du camping, est fier de révéler qu'en six ans il n'a pas eu à déplorer le moindre accident et la moindre blessure. Il estime que plus de 60% de sa clientèle est québécoise francophone. Selon lui les demandes sont très nombreuses cette année et il faut absolument réserver d'avance.

On peut écrire à Wilderness Tours, CP 89 Beachburg, Ontario K0J 1C0 ou téléphoner à (613) 238-2361 ou (613) 582-3351.

passeport

Des places pour l'Âge d'or — Le Manoir Montmorency, auberge de villégiature réservée par le gouvernement du Québec aux personnes de l'Âge d'or a encore de bonnes places à offrir entre le 23 mai et le 22 octobre. Il suffit de téléphoner à (418) 663-2877.

■

Club Med — Le Club Méditerranée vient de publier son dépliant sur la saison été 1980 à l'intention des Canadiens. Les prix des séjours des 24 destinations soleil sont en dollars canadiens et on peut obtenir le dépliant en s'adressant à Club Med Ltée, 2 Place Ville-Marie, suite 460, Montréal H3B 2C9.

■

Oui ...au vélo — Vélo-Québec lance sa campagne de recrutement en vue de la semaine de la bicyclette qui aura lieu du 1er au 7 juin prochain. Vélo-Québec publie différentes brochures et organise des stages d'initiation et de vélo-camping pour les vacances. En envoyant $5 à la «Fondation du oui pour la bicyclette» on recevra huit fois par année le magazine Cyclo-Nouvelles. Pour tous autres détails: Vélo-Québec, 1415 rue Jarry, est, Montréal. H2E 2Z7.

■

Destination Granby — La ville de Granby qui veut se donner le titre de «capitale gastronomique» des Cantons de l'Est a mis au point une série de visites d'une journée à trois jours pour les visiteurs comprenant des visites guidées d'une cidrerie, de l'hôtel de ville, de la ville, du Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, du zoo, de l'abbaye des Bénédictins, de Waterloo, la «ville des champignons», etc. On peut obtenir le dépliant de ces différents circuits touristiques dont les prix varient de $3 à $50 en écrivant au: Bureau de tourisme et des congrès de Granby, 650, rue Principale, CP 261, Granby, Québec. J2G 8E5.

■

Escudos et drachmes — Très souvent on obtient plus pour nos dollars canadiens aux comptoirs Mercury de Dorval ou Mirabel lorsqu'on veut des devises étrangères. Se méfier cependant des préposés qui veulent toujours vous vendre plus que vous en demandez en faisant valoir par exemple que c'est la fin de semaine et que les banques seront fermées là où vous vous rendez. Mais pour les escudos (Portugal) et les drachmes (Grèce) il est bon de savoir que les banques et comptoirs de change de ces pays vous donnent plus de devises locales pour votre dollar canadien ou américain que les comptoirs d'ici et ne prennent pas la désagréable cote qu'il faut payer ici.

■

Parcs et réserves du Québec — Les Parcs et réserves du Québec acceptent les réservations pour les séjours de villégiatures à bon compte dans les chalets disponibles. Ces séjours pour la pêche, la marche, le canotage, le pique-nique, etc sont disponibles aux parcs et réserves suivants: La Vérendry, Joliette, Mastigouche, Saint-Maurice, Portneuf, Matane, Rimouski, Anticosti, Cascapédia et les Auberges de Fort-Prével et Gîte du Mont-Albert. On peut communiquer sans frais à 873-5349 (pour Montréal), 643-5349 (pour Québec) et 1-800-462-5349 (pour ailleurs au Québec).

■

Québécois à New York — La direction des communications de la Délégation générale du Québec à New York a publié récemment un excellent petit guide *Des Québécois à New York*. Il comprend des renseignements de tous ordres, des adresses, des conseils, des informations très nombreuses. Il s'agit d'un petit livre qu'on glisse dans sa poche et que tout Québécois obtiendra gratuitement s'il rend visite à la Délégation du Québec à New York, 17 West, 50Th Street.

VOYAGE EN GRÈCE

Avec l'Agence de voyages DARMIS LTÉE, c'est un vrai succès. Nous sommes les meilleurs spécialistes pour un voyage inoubliable en Grèce. Notre expérience se date depuis notre enfance... C'est une réalité. Nous organisons votre voyage selon votre désir et au meilleur prix. Notre bureau d'Athènes DARMIS TRAVEL est à vos côtés pour vous accueillir et vous assister durant toute la période de votre séjour.

Tél.: 849-6555, 849-6777

Nous vous attendons!

Darmis Ltée Agence de voyages

72 Sherbrooke Ouest, Montréal

Détenteur d'un permis du Québec

Notre «CIRCUIT-VEDETTE» depuis 4 ans!

ANGLETERRE ÉCOSSE-IRLANDE

Un voyage de 20 jours avec guide francophone accompagné de Montréal, du 4 au 24 août.

Visite de Londres et des environs, circuit de deux semaines visitant le PAYS de GALLES, l'IRLANDE (Dublin, Limerick, Killarney, Cork), l'ÉCOSSE (les Trossach, Glasgow, Edimbourg) et l'ANGLETERRE (la région des Lacs, Harrogate, York, Stratford, Bristol) etc.

PRIX: $1979.00 Ca. par personne AVION INCLUS. Prix en base double incluant aussi transferts, logements en hôtels de classe supérieure, petits déjeuners à Londres et à Dublin, demi-pension durant le circuit, visites et excursions.

voyages SELECT ltee

Détenteur d'un permis du Québec

620, RUE CATHCART, BUREAU 555

Station métro McGill

Montréal H3B 1M1 Tél.: (514) 866-3345-4974

Ouvert du lundi au vendredi de 9h a 18h. Jeudi de 9h à 20h. IATA

EUROPE 80

VIAU vous propose des circuits de qualité

DU TOURISME FRANÇAIS ET DE CHANTECLER

- Partez à la découverte des plus belles régions d'Europe
- Descendez dans les meilleurs hotels

ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL	22 jrs	$1745
TOUR DE FRANCE	22 jrs	$1885
FRANCE-ITALIE-SUISSE	22 jrs	$1879
TOUR D'EUROPE	23jrs	$1857
ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE	22 jrs	$1857

Tarif transatlantique en sus

Grand choix de circuits plus courts

DEMANDEZ LES BROCHURES

L'EUROPE EN AUTO

Location ou achat-rachat

Demandez nos spéciaux Renault-Simca

Obtenez notre quide de l'Europe en auto avec toute réservation

VACANCES AU SOLEIL

CLUB MÉDITERRANÉE

NASSAU $695 ELEUTHERA $765

Tout compris, 3 repas par jour,vin à volonté...

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, RUE ST-DENIS	842-1751
GALERIES D'ANJOU	353-7650
1218 RUE UNION	866-9381
CARREFOUR LAVAL	688-6211
PLACE VERTU	332-4210
FAIRVIEW	694-2343
PROMENADES ST-BRUNO	653-1862
MAIL CHAMPLAIN	465-2414

PERMIS DU QUÉBEC

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué H3M 1K6 (514) 332 1970

1233 de la Montagne Montréal, Qué H3G 1Z2 (514) 866 4666

14e CONGRÈS MONDIAL

Société internationale pour l'éducation musicale (I.S.M.E.)

VARSOVIE, POLOGNE TCHÉCOSLOVAQUIE

22 jours: du 30 juin au 22 juillet 1980

Prix du voyage: $2,500 (can.) par personne

(prix sujet à changement)

Ce prix comprend: billet d'avion aller-retour, logement en hôtels de première classe (2 par chambre), trois repas par jour, transferts; excursions, guide, banquet d'adieu, taxes et pourboires. Accompagnateur. Aucun vaccin requis.

Dépôt: $250 plus la protection-annulation $20 payables au moment de la réservation, et le solde payable 45 jours avant le départ, soit le 15 mai 1980.

Exigence: être membre de l'I.S.M.E.

Accompagnateur: Mme Céline Gagnier *professeur de musique*

BON VOYAGE!!!

permis du Québec

VOYAGE CULTUREL

Les Canadiens français autour des Grands Lacs

Sault Ste-Marie, Duluth, Saint-Paul, Milwaukee, Chicago, Detroit, Windsor, Toronto, Kingston, Morrisburg.

Autobus et hotels excellents

Repas non compris

14 jours, $639.00 par personne

Du 26 juillet au 8 août 1980

Informations: Julien Déziel, o.f.m., Directeur

2010 ouest Dorchester, Montréal, Qué. H3H 1R6 — Tél. 933-4243

Direction technique: Tourvac Inc.

VOTRE SEJOUR MOINS CHER EN EUROPE

Pour vos vacances en EUROPE ou pour vos voyages d'affaires choisissez la solution la plus économique qui est

"L'AUTOMOBILE"

D'autant qu'en réservant auprès de votre Agence de voyage avant votre départ et en demandant les Plans spéciaux

AIR FRANCE — EUROP AUTO

vous bénéficiez d'un tarif préférentiel

EUROP AUTO Distributeur EXCLUSIF

SIMCA TALBOT

FIAT

europcar

- Plan achat rachat 21 jrs à 6 mois
- Plan achat rachat 21 jrs à 6 mois
- Location court terme



Permis du Québec de 1980 No 12580759

Aussi "Renault" — "Citroen" — "V.W."

UNE JOURNÉE DE VISITE À LG2

C'est à LG2 que l'on a construit la plus importante centrale hydro-électrique en Amérique du Nord, à 137 mètres sous terre. De fait, cette centrale est à elle seule aussi puissante que le Complexe Manic-Outardes en totalité. C'est l'ouvrage le plus remarquable du Complexe La Grande.

6 juin, 5 et 19 juillet, 2, 16 et 23 août, 13 et 27 septembre, 4 et 11 octobre $169.00*

UNE JOURNÉE DE VISITE À LG4

Dans une région éloignée, au relief accidenté, où abondent les décors féériques, LG4, la deuxième plus importante centrale du Complexe La Grande, commence à prendre forme. Les travaux effectués à ce chantier sont colossaux. C'est l'occasion de voir à ses débuts un chantier qui deviendra en 1980 un des plus important au Québec.

22 mai, 19 juin, 17 et 31 juillet, 14 et 28 août $199.00*

LE SOLEIL DE MINUIT À FROBISHER BAY

Voilà une occasion inouie d'avoir un bel aperçu de la beauté féérique de l'Arctique sous le soleil de minuit. Après avoir dégusté l'omble de l'Arctique arrosé de vin vous pourrez vous promener dans la toundra en fleurs.

17 et 24 juin $199.00*

* Taxe d'aéroport en sus.

Pour informations VOYAGES Marco Polo TOURS et réservations:

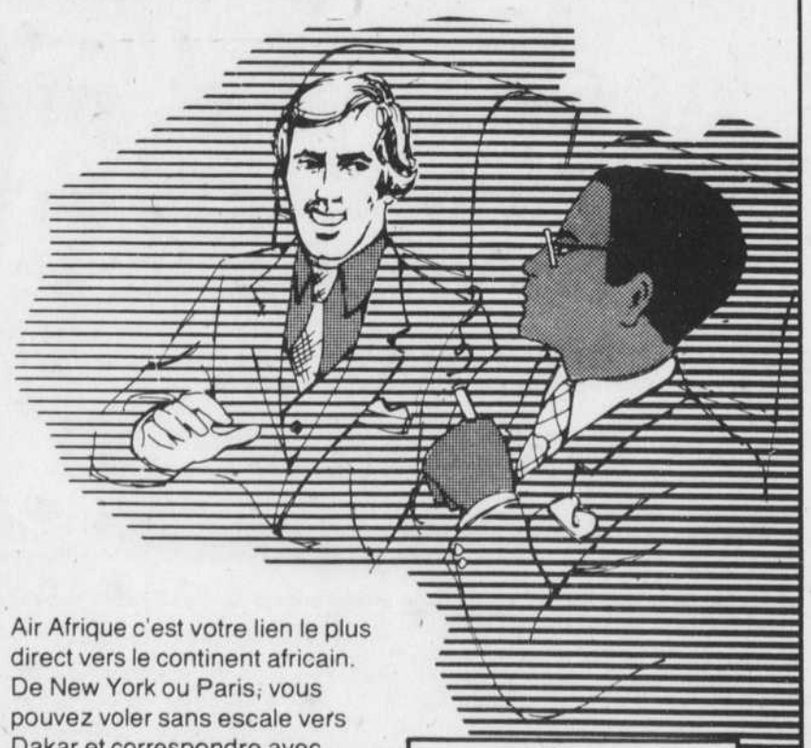
1117 ouest Ste-Catherine, Suite 903, Mtl, P.Q. H3B 1H9

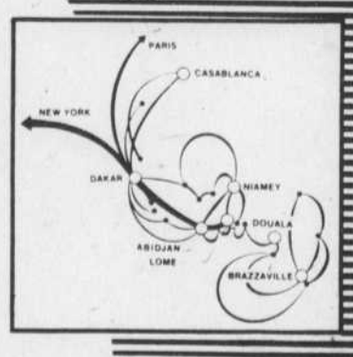
APPELEZ: (514) 281-1481

Détenteur d'un permis du Québec.

AIR AFRIQUE

LE TRANS-AFRIQUE EXPRESS





Air Afrique c'est votre lien le plus direct vers le continent africain. De New York ou Paris, vous pouvez voler sans escale vers Dakar et correspondre avec toutes les capitales de l'Afrique francophone.

Avec 20 escales dans 19 pays, nous sommes la ligne aérienne la mieux implantée et la mieux organisée en Afrique de l'Ouest. À chaque escale, vous trouverez un bureau d'Air Afrique.

Spécialement pratiques pour les hommes d'affaires, nos vols transatlantiques s'effectuent les fins de semaines, avec d'excellentes correspondances vers le Québec.

En montant à bord d'un avion Air Afrique, vous commencez déjà à découvrir les charmes envoûtants de l'Afrique.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Air France, Agent Général pour le Canada, ou votre agent de voyages.

AIR AFRIQUE

Quand les autres s'arrêtent, nous continuons.

VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION À NOS BUREAUX

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

Détenteur d'un permis du Québec

CENTRE
St-Denis 4454/Métro Mt-Royal, 845-8225
Ste-Catherine 1010/Métro Peel, 861-7272
Galeries Dupuis/Métro Berri, 844-8416

EST
Beaubien 911/Plaza St-Hubert, 273-7755
Sherbrooke/Métro Langelier, 254-9969

SUD
Ville LaSalle/Place Newman, 364-6780
Brossard/Place Portobello, 672-5353
Longueuil/Centre Véronneau, 679-3777
Beloeil/Mail Montenach, 467-1171

NORD
Centre Normandie/Salaberry, 331-9971
Laval/Centre Laval, 687-0880
Laval Ouest/5005 Dagenais, 627-5151
Lachute/Galeries Lachute, 562-3788

Vidéotron peut-il se payer Câblevision?

par Michel Nadeau

Le président et principal actionnaire de Vidéotron, M. André Chagnon, s'est efforcé, hier après-midi, de démontrer devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qu'il était en mesure, notamment sur le plan financier, de prendre le contrôle de Câblevision Nationale Limitée.

Un des commissaires, M. T. Faybish a interrogé M. Chagnon sur les moyens financiers dont disposait Vidéotron pour faire face à des investissements d'au moins $68 millions dans le cadre d'un programme visant à porter à 10 le nombre de canaux disponibles.

Dans la matinée, le porte-parole de cinq actionnaires actuels de Câblevision, M. Jean-Marie Poitras, président du conseil de la Laurentienne et de Netcom (la société la gestion qui possède Câblevision) a expliqué que la majorité des actionnaires ne voulaient plus ou ne pouvaient plus investir davantage dans Câblevision Nationale.

Les cinq actionnaires de Câblevision Nationale sont, depuis 1971, les entreprises suivantes: la Caisse de dépôt (30%), le groupe La Laurentienne (25%0, la firme américaine CBS (20%), la société Evergreen de Vancouver (20%) et le mouvement Desjardins (5%).

La performance assez médiocre de Câblevision Nationale sur le plan financier depuis neuf ans et la nécessité d'investissements massifs au cours des prochaines années a incité ces actionnaires à céder le contrôle de Câblevision Nationale à la société Vidéotron (1979) Ltée, contrôlée par M. André Chagnon (60%) et la Caisse de dépôt (30%); les autres actions sont réparties à peu près également entre Roynat et les cadres de Vidéotron.

Pour acquérir Cablevision Nationale au prix de $14 millions, M. Chagnon crée une nouvelle compagnie Vidéotron (1979) Ltée qui prend le contrôle de Télécâble Vidéotron. La Caisse de dépôt achète 30% des actions de Vidéotron (1979) Ltée au prix de $8 millions au comptant. La Banque Toronto-Dominion fournit $2 millions au taux préférentiel plus 1%. Vidéotron (1979) Ltée paiera les $4 millions restant aux vendeurs au cours des sept prochaines années.

La Caisse de dépôt obtient trois des dix fauteuils au conseil d'administration et le droit d'être consulté sur les décisions importantes de la compagnie.

Le groupe Quebecor, présidé par M. Pierre Péladeau, avait protesté contre l'initiative de la Caisse dans cette affaire. Québecor a offert un montant légèrement supérieur à celui de M. Chagnon pour prendre le contrôle de Câblevision, en janvier dernier.

À une question du commissaire, M. Jean-Louis Gagnon, le président de Netcom, M. Poitras a expliqué que la plus haute soumission ne veut pas dire celle où les montants sont les plus élevés. «La valeur d'une entreprise est surtout dans les hommes, le personnel», a mentionné M. Poitras. L'équipe de M. Chagnon possède une longue expérience dans le monde de la câblodistribution.

Dans une lettre au CRTC, le groupe Quebecor soulevait certaines interrogations sur l'action de la Caisse et «sa mauvaise foi» dans cette transaction. Un télégramme reçu hier matin révélait que Quebecor n'apparaîtrait pas devant l'organisme fédéral, tel que prévu.

Pour sa part, le vice-président de la Caisse, M. Jean-Michel Paris, a déclaré que l'entente convenue avec Vidéotron remontait au mois de décembre, plusieurs jours avant l'annonce de l'intérêt de Québecor pour Cablevision.

Pour sa part, M. Poitras a décrit les conditions difficiles rencontrées par Câblevision Nationale au cours des neuf dernières années. Le taux de pénétration des foyers n'est que de 38% à Montréal alors que cette proportion tourne auteur de 60% dans les principales villes canadiennes et sur le territoire de Vidéotron.

Depuis son, arrivée en 1978, le président, N. Robert Després a tenté de renverser la tendance en procédant à une redéfinition des objectifs et à une réorganisation administrative. (M. Després quittera prochainement Câblevision.) On a vite constaté que de nouveaux investissements massifs seraient rapidement nécessaires pour rendre Câblevision plus concurrentiel.

Devant l'hésitation des actionnaires à injecter d'autres fonds, il fallut songer à un changement de contrôle.

M. Chagnon devait parvenir à une entente avec les actionnaires en obtenant l'appui de la Caisse de dépôt qui finançait, en quelque sorte, plus de 50% de la transaction.

L'acquisition aura besoin de la bénédiction du CRTC pour être valide. Il faudra alors songer au financement de l'expansion et de la vente ou de la location de convertisseurs, ces petits appareils qui permettent de déborder les 12 positions de base d'un cadran.

Pour ce faire, M. Chagnon a négocié avec la Banque Toronto Dominion une série de crédits disponibles dépassant $30 millions. La Banque Nationale fournira également une partie de ces fonds qui coûteront jusqu'à 1½% en sus du taux préférentiel.

Cet endettement bancaire pèsera lourd dans les comptes de Vidéotron qui verrait ses sources de fonds assez limitées en cas de difficultés. La Caisse de dépôt ne peut aller au delà de sa participation actuelle de 30%! Reste alors l'autre actionnaire, M. Chagnon qui peut toujours intéresser un troisième actionnaire important?

Cependant, un groupe de câblodistributeurs auraient justement une solution à ce sujet. Que le CRTC accorde à Vidéotron les réseaux de Câblevision Nationale à Montréal et Québec mais qu'on laisse aux petits câblodistributeurs la possibilité d'acheter les réseaux de Câblevision, situés à Sherbrooke, Victoriaville et Cap-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, Câblevision Nationale et Vidéotron est déposé une demande de majoration d'un dollar du tarif dans les régions de Montréal et Québec. Le service coûterait $7.75 à Montréal alors qu'à Québec la note mensuelle passerait à $8.45. Il importe de préciser que ces nouveaux tarifs ne seraient en vigueur qu'au moment de l'entrée en service d'au moins 27 canaux, entre un et trois ans.

À ce sujet, Câblevision Nationale — qui depuis janvier travaille étroitement avec Vidéotron — propose une modification à sa grille. Le service de base comporterait trois canaux spéciaux: a) consommation, emploi et service b) météo et guide horaire c) petites annonces classées. Deux canaux américains sont refoulés parmi les canaux supplémentaires alors que la télévision française (TVFQ-99) passe sur le service de base.

Un téléspectateur anglophone, M. Allan Coates, dit au CRTC s'inquiéter de voir ainsi une «télévision» étrangère «s'installer sur les canaux accessibles directement au cadran régulier. M. Coates se plaint également au CRTC du fait que Vidéotron utilise la traduction française pour les débats à la Chambre des Communes; il préférerait entendre les députés dans leur langue originale. (Soulignons qu'au moins 80% des abonnés de Câblevision sont des francophones).

M. Chagnon a par ailleurs mentionné que huit canaux spéciaux auront ajoutés: téléinformation; émissions locales et Contact; groupes ethniques; cours; enfants-jeunesse; arts-spectacles; sciences éducation; sports loisirs.

L'Association canadienne des radiodiffuseurs se prononce contre ces initiatives en déplorant le fait que Vidéotron ne se limite pas à la retransmission d'émission produites par des radiodiffuseurs.

Parmi les spectateurs qui assistaient aux audiences, en remarquait M. Ted Rogers qui contrôle le numéro Un de l'industrie de la câblodistribution au Canada, Canadian Cablesystems.

Au cours de l'avant-midi, le CRTC a écouté la demande de transfert des actions de la station de Ville de la Baie au Saguenay. Me Gérard Champagne a acquis récemment le contrôle de CKPB de M. Léon Coulombe au prix de $202,000.

M. Champagne a mentionné les efforts de son équipe pour maintenir à flots cette station de radio qui emploie 14 personnes à temps plein. L'information locale et régionale est assurée par trois journalistes à temps plein; la station achète les bulletins de Radio-Mutuel pour ce qui est de l'information québécoise et étrangère.

McDonnell Douglas arpente le Québec

La compagnie McDonnell Douglas a commencé à effectuer des recherches en vue de trouver un site pour la construction au Québec d'un centre d'usinage à contrôle numérique. Hier, des représentants de la multinationale américaine étaient de passage à Montréal après avoir visité plusieurs emplacements possibles dans la région de Montréal et dans un corridor s'étendant entre Montréal et Sherbrooke.

Le gouvernement du Québec guide les dirigeants de McDonnell Douglas dans leurs recherches. La compagnie s'est engagée à construire au Québec ce centre d'usinage qui procurera de l'emploi à une centaine de personnes.

Il appert déjà cependant que la construction du F-18 ne sera pas une manne aussi extraordinaire qu'on l'avait cru, il y a quelques temps.

Lors de discussions hier avec la presse, le porte-parole de McDonnell Douglas signalait que plusieurs contrats étaient disponibles à des firmes québécoises mais que celles-ci devaient présenter les soumissions les plus basses. Dans certains cas, par exemple, Canadair devra concurrencer McDonnell Douglas Canada, établi à Mississauga en Ontario.

Ce centre d'usinage est la seconde usine à voir le jour au Québec dans le cadre du programme CF-18. La compagnie General Electric, fabriquant des moteurs F404 du Hornet, a annoncé qu'elle construira une usine de lames et ailettes de compresseur de moteur dans les Cantons de l'Est de la province. La compagnie est aussi à planifier une expansion majeure de l'usine qu'elle a déjà à Saint-André (Québec).

Le centre d'usinage de McDonnell Douglas comprendra les dernières réalisations en terme d'équipement d'usinage de précision, dont les dernières améliorations des machines brevetées par la compagnie.

Un grand cru à Toronto

ROYAL YORK



GRAND HÔTEL CLASSÉ

JOYAU DE L'HÔTELLERIE TORONTOISE DEPUIS

1929

APPELLATION CP HÔTELS CONTRÔLÉE

Pour toutes vos réunions d'affaires

Ce grand hôtel de Toronto est situé au coeur du quartier des affaires parce qu'il a été conçu pour les gens d'affaires. De renommée internationale, cet hôtel dispose de près de 1 400 chambres et offre le choix de 13 restaurants et bars-salons, dont 3 salles de spectacles, ainsi que de nombreuses boutiques de toutes sortes. Venez donc goûter l'hospitalité du Royal York, à Toronto!

Pour réserver, composez sans frais 1-800-268-9420.

CP Hôtels

Royal York

100 Front St. W., Toronto M5J 1E3 (416) 368-2511

CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitee

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.

Pour informations:

Swissca Incorporée
866-9237

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Kearney: Management Consultants

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Notre client, une importante firme internationale, est à la recherche d'un généraliste expert en personnel pour gérer son service du personnel comptant 25 employés. Localisé à Montréal, ce poste suppose la direction de toutes les activités du personnel, concernant une division de Vente et Distribution de 500 employés.

Les exigences de base comprennent une formation universitaire (de préférence un MBA), 7 ans et plus d'expérience acquise graduellement se rapportant au personnel dans un environnement complexe, et un bilinguisme parfait. Cependant, l'exigence-clé sera la capacité de la personne de mettre en oeuvre de nouveaux projets et de les mener à bien, avec le minimum de supervision de la part de ses supérieurs.

Notre client connaît présentement une croissance remarquable au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, et peut offrir, à long terme, d'exceptionnelles possibilités d'avancement. Le montant de la rémunération n'est pas fixé mais serait susceptible d'intéresser un individu dont le revenu se situe présentement entre $30,000 et $40,000.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, incluant la progression de votre salaire, en toute confidentialité à:

M. George L. Sola
Kearney Management Consultants Ltd.
Service de Recrutement des Cadres
P.O. Box 186
Toronto-Dominion Centre
Toronto, Ontario M5K 1H6

Université Laval

PROFESSEUR

POSTE:
Spécialiste en statistique et en méthodes de recherche

DESCRIPTION DE LA TÂCHE
Enseignement aux niveaux sous-gradué et gradué; responsable de cours de statistique au 1er cycle.
Encadrement de travaux de recherche effectués par des étudiants gradués.
Consultation auprès des chercheurs de l'École.

QUALIFICATIONS
Doctorat (Ph.D. ou doctorat d'État) comportant une formation en psychologie.
Expérience de recherche indépendante en psychologie appliquée ou fondamentale.
La préférence sera accordée au candidat qui possède:
— Une expérience d'enseignement ou de consultation en statistique et en méthodes de recherche.
— Une expérience dans l'utilisation des banques disponibles de programmes d'ordinateur.

ENTRÉE EN FONCTION
1er août 1980 ou plus tard selon les disponibilités du candidat.

TRAITEMENT
Selon la convention collective.

CANDIDATURE
Au plus tard le 15 juin 1980. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, une description de leurs recherches en cours et de leurs intérêts de recherches futures, ainsi que trois lettres de référence à:

François-X. Desrosiers, Ph.D.
Directeur
École de psychologie
Université Laval
Québec, Canada
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Directeur du Service de l'Urbanisme

Fonction principale
Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint Planification, le Directeur du Service de l'Urbanisme dirige et coordonne les activités du Service de l'Urbanisme.

Responsabilités
— Responsable de l'application du plan d'Urbanisme, des règlements de zonage et de lotissement et de leurs révisions.
— Entreprend des études portant sur l'aménagement du territoire et tient compte des plans d'aménagement et des orientations des municipalités avoisinantes, de la Communauté Urbaine de Montréal, et des lois existantes et projetées dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.
— Prépare des programmes de rénovation et de restauration urbaine.
— Voit à la préparation des analyses et programmation découlant des recherches effectuées dans son service.

Qualifications
— Détenir une maîtrise en urbanisme.
— Être membre de la Corporation des Urbanistes du Québec.
— Posséder environ dix (10) années d'expérience dont quelques-unes au sein d'une municipalité et/ou à un poste de direction.

Salaire
— Selon l'expérience et les qualifications.
— Régime complet d'avantages sociaux.
— Frais de représentation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 30 mai 1980 à:
Monsieur Guy Jasmin, c.g.a.
Directeur Général
Ville de Saint-Laurent
777, boulevard Laurentien
Saint-Laurent, Québec
H4M 2M7

Saint-Laurent

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des pétroles

La Bourse de Toronto s'est repliée après une forte avance, hier, mais l'indice composé termine tout de même la séance avec un gain appréciable de 13.20 points à 1871.67.

Douze des 14 secteurs du marché ont progressé, tirés par celui de la gestion. Le groupe des pétroles subit les plus lourdes pertes, après avoir bien progressé durant la plus grande partie de la journée.

On dénombre en fin de séance 291 titres en hausse, 157 en baisse et 192 stables. Le volume s'inscrit à 6.03 millions d'actions et la valeur chiffre $89.81 millions.

Les échanges sur Union Gas et Precambrian Shield Resources, suspendus le jour précédent, ont repris à l'ouverture du marché. Ces titres terminent en hausse de 5-8 à $11 7-8 et de 40 cents à $4.95 respectivement.

Numac Oil and Gas a été remis en circulation et le titre clôture en baisse de 3½ à $35.

Après une halte en matinée, Action Traders a été relancée et l'action finit sur un gain de trois cents à 18 cents. Imasco, suspendue brièvement, termine la journée en hausse de 1¼ à $45.

Parmi les industrielles, Great Lakes Forest gagne 2 à $47.5, Turbo Resources A 1 5-8 à $23 3-4, Crush International 1 5-8 à $12 7-8, Banque royale 1 1-2 a $46 et Dome Pete 1 3-8 à $70 1-8.

Allarco Development perd 3 à $72, Gulf Canada 1 1-4 à $28, Inco 3-8 à $23 5-8, Imperial Oil A 1-4 à $36 et Shell Canada 1-8 à $30 1-4.

Dans le secteur minier, Roman Corp. prend 3-4 à $59 3-4, United Keno Hill 1 1-2 à $29 1-4 et Cassiar Asbestos 1 1-8 à $12. Denison Mines cède 3-4 à $37 1-2.

Parmi les pétroles, Sulpetro B gagne 1 5-8 à $19 3-4, Coseka Resources 1 5-8 à $19 7-8 et Bonanza Oil and Gas 1 1-4 à $11 5-8. Ranger Oil Canada abandonne 1-2 à $28 5-8 et American Egle Pete 1-2 à $5.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	100	375	375	375	−50
Aby Gin w	100	$7	7	7	+ ⅛
Abti Price	22191	$18½	18⅜	18½	+ ¼
Abitbi 7½p	100	$42	42	42	+ 2
Abitbi 10	300	$50½	50½	50½	− ½
Action Trd	11550	18	13	18	+ 3
AdanacM	5100	375	365	375	+30
Afton Min	600	$25	24	25	+1½
AgnicoE	11221	$11	10⅞	11	− ⅛
Agra Ind A	605	470	460	470	
Akaitcho	1200	160	150	160	+20
Albany	18100	255	242	242	+ 2
Alt Energy	20337	$19	18⅞	18⅞	− ⅛
Alta Gas A	23097	$28¾	28	28¼	+ ⅜
Alta G F	21750	$26⅞	26¾	26⅞	− ⅛
Alta G 9.76	z75	$26¼	26¼	26¼	
Alta G 6¾	600	$39	38¾	38¾	+ ¼
Alta G 6½	6125	$26¾	26¼	26½	
Alta Nat	530	20	19¾	19¾	− ¼
Alcan	39130	$29⅛	28½	28⅞	+ ⅜
Algoma St	855	$28¾	28¾	28¾	+ ⅜
AStel p	1100	$25½	25¾	25½	
Allarco Dv	25000	$72	72	72	− 3
Am Larder	34500	79	75	75	+ 2
Am Eagle	7800	$5⅝	5	5	− ⅛
Am Leduc	12500	90	87	90	+ 2
Andres WA	750	$12⅛	11¾	11¾	
Ang CT 290	100	$33	33	33	+ 2
Ang CT 315	200	$33	33	33	− 1
Ang D Gld	4750	450	420	445	*
Ang U Dev	26900	475	450	475	+55
Aquitaine	13615	$54⅜	52½	53¼	+1¼
Arbor C	3325	145	141	141	+ 1
Args 260p	z70	$26¾	26¾	26¾	
Args Bpr	z155	$27¾	27¾	27¾	
Asamera	3400	$22⅛	21¾	21¾	+ ⅛
Asoc Porc	800	300	300	300	
Astral	800	250	250	250	
Atco A	4350	$19½	19¼	19½	− ⅛
Atlas Yk	3000	77	75	77	+ 6
Ato Hard A	1100	$10⅜	10⅛	10⅛	− ⅛
BBC Mp	1200	$25	25	25	
BC Sugar A	800	$35¾	35½	35¾	+ ¼
BP Can	8925	$40½	39⅜	39½	+ ⅛
Banister C	100	$15	15	15	
Bank BC	500	$31½	31	31½	+ ½
Bank Mtl	89436	$26¼	25	25⅞	+ 1
Bank N S	41424	$28¼	27¼	28	+ ¾
Bankeno	22800	$7⅜	6¾	7	+ ⅜
Barbecon	z40	27	27	27	
Barex	3000	28	28	28	+ 4
Bary Expl	10300	163	150	163	+ 8
Basic Res	15649	$13⅜	12⅞	13⅜	+ ½
Bathrstp	350	$11	11	11	− ⅛
Baton B	200	$13	13	13	+ ½
Bell Canad	57168	$20½	20¼	20⅜	+ ⅛
Bell D pr	z20	$60½	60½	60½	
Bell 2.28	500	$30½	30⅜	30½	+ ¼
Bell 3.80	1000	$20¼	20	20	− ¼
Bell 1.96	305	$24⅛	24⅛	24⅛	− ⅛
Bell 2.05	35945	$23½	23¼	23¼	+ ⅛
Bighart OG	3100	$7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅜
Bomac A	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅜
Bombr	1300	$12	11¾	12	+ ½
Bonza O	125365	$12½	10⅜	11⅜	+1¼
Bonanza W	19364	$5⅞	5¼	5¾	+ ½
Bow Valy	19495	$45	43¾	43¾	− ½
Bow-m pr	z50	$45	45	45	
Bralor Res	36585	$10¼	9⅝	10	+ ⅜
Bramalea	2100	$20	19	19¾	+ ¾
Brascan A	11423	$24⅝	24½	24½	
Brscn B½	200	$25½	25½	25½	
Bright A	150	$13½	13½	13½	
Brinco	16181	$8⅜	8⅛	8¼	+ ⅛
Brinco p	545	$5½	5¼	5⅜	
BCFP	10340	$12¼	11½	12¼	+ ¾
BCRIC	40981	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
BC Phone	1142	$16¼	16¼	16¼	
BCPh4¾p	100	$53	53	53	+ 5
BCPh6pr	z50	$68	68	68	
BCPh6.80	300	$20	19½	19½	− ½
BCP 7.04p	100	$20¾	20¾	20¾	− ¼
Broul Reef	1300	97	97	97	− 1
Brunswk	5575	$10¼	10	10	− ¼
Budd Can	1030	$7	7	7	+ ⅛
Car	z50	265	265	265	
Cassiar	1000	$12	11	12	+1⅛
Celanese	310	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Celan 175p	100	$18	18	18	
Ctl Est A	1433	$11	10½	11	+ ¾
Ctl Fund A	500	$5½	5½	5½	
Cent Pat	2600	385	380	380	+10
Chnclr	1800	490	490	490	
Charter Ol	1200	275	275	275	−15
Cherokee	1700	$10⅜	10⅛	10⅛	− ¼
Chib Kay	9000	29	27	27	
Chieftan D	1250	$28½	28	28	− ½
Chromaco	520	250	250	250	−25
Chrysler	1675	$8	7¾	8	+ ⅛
CHUMB	100	$10¼	10¼	10¼	
Cockfield	500	450	450	450	−15
Coin Lake	2100	46	41	41	− 4
Cmplx	2900	$5¼	5	5¼	+ ⅛
CIL	1700	$25⅜	25	25	− ⅜
CIL pr	z61	$38⅛	37⅞	37⅞	
CME Res	3400	310	305	305	+ 5
Cad Frv	14143	$20⅞	20	20½	+ ¼
Cad Frv A	16732	$9⅛	9	9	
Cal Pow A	8375	$17	16½	16½	− ¼
Cal P 4p	z50	$45¾	45⅜	45¾	
Cal P 10p	340	$110	106	110	+5¼
Cal P2.36	400	$27½	27½	27½	+ ½
Cal P 8¾	z13	$94½	94½	94½	
Calvert	3200	255	250	250	− 5
Camflo	305	$17½	17⅜	17⅜	− ⅛
C Chib A	200	$1⅛	1	10¾	10¾	+ 1
Camp RL	16705	$37⅝	36½	37	
Can Cem	618	$11¾	11¾	11¾	
CCeCp	227	$15½	15⅜	15½	+ ½
CDC	11850	$13	12	12⅝	+ ⅜
CDC pr B	1010	$135½	130	135½	+6½
Can Malt	350	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅛
C Nor West	3450	$18½	18⅛	18⅛	+ ⅜
C Packrs	650	$29½	29½	29½	
Can Perm	1370	$18½	18⅜	18½	+ ¼
C Perm 6¾	700	$22	22	22	
CS Pete	5100	$16	15½	15½	− ½
Can Trust	2586	$25¼	24½	25⅛	+ ⅜
C Trust 7¼	18200	$20	19¼	20	+ ¼
C Tung	210	$25½	25½	25½	− ¼
C Cables y A	4550	$14	13⅞	14	
Cdn Cel	500	$14⅞	14¾	14¾	− ⅛
C Formost	800	$7	7	7	
CG Invest	587	$20½	20¼	20½	+ ¾
C Hydro pr	z45	$10¾	10¾	10¾	
C Bk Com	19621	$27	25¾	25¾	+ ⅛
C Lencour	15800	135	125	130	
C Marconi	310	$17¾	17⅜	17¾	+ ½
C Nat R	16400	$17¾	17½	17⅝	+ ⅜
C Nat 8.50	2000	$38½	38½	38½	+ 1½
C Occdental	1900	$12¾	12⅜	12⅜	+ ⅛
C Ocdntl p	100	$26¾	26⅜	26⅜	
CP Inve	12408	$40⅜	39½	40¼	+ ⅞
CP Invepr	z50	$16⅜	16⅜	16⅜	
CP Ltd	32275	$38⅝	37½	37⅞	+ ⅜
CPL A p	150	$8½	8½	8½	
C Reserve	20281	$19⅜	18½	19⅜	+ ⅞
Cdn Tire	1300	$23⅞	23⅞	23⅞	
Cdn Tire A	23314	$24⅞	24	24⅞	+ ⅜
C Ulities	3630	$22	21¾	21¾	− ¼
C Util 4¼ p	z95	$42¾	42¾	42¾	
C Util 5 pr	z60	$51¾	51¾	51¾	
C Util 9.24	1000	$25	25	25	
C Util 7.30	450	$20	20	20	− ½
Canbra	1100	$6	6	6	
Canray	3900	290	275	290	+10
Canron A	8275	$14¼	14	14¼	+ ¾
Cara	2625	$17⅜	17	17½	+ ½
Carl OK	2057	$8⅝	8½	8⅝	
Carma A	5650	$12¾	12½	12¾	
Caroll n M	4200	$16¼	15⅝	15½	
Cominco	9823	$52	51½	52	

Total sales: 1,019,468

Trust Units

BM−R Tun	750	$10¼	10¼	10¼	+

MONTRÉAL

Hausse des cours

Hausse des cours à la Bourse de Montréal, hier où l'indice composé clôture sur un gain de 1.21 à 317.76. En tout 1,020,218 actions ont été traitées et 1,784 contrats d'option ont été négociés.

Les papetières montent de 0.62 à 166.40, les services publics de 2.17 à 242.66 et les bancaires de 9.65 à 339.25. Les industrielles reculent de 0.72 à 336.06.

Dans le groupe des pétroles, qui baisse de 7.19 à 650.29, BP Canada perd 1-8 à $39 1-8, Gulf Oil 7-8 à $28 3-8, Hudson's Bay Oil 1-8 à $27 3-4 et Husky Oil nouvelle 1-8 à $13 3-8. Par contre, Dome Petroleum gagne 2 1-8 à $70 5-8 et Shell Canada 3-8 à $30 5-8.

Les gains l'emportent sur les pertes par 79 contre 27 et 40 titres sont inchangés.

Alberta Gas Trunk Line A gagne 3-8 à $28 1-4, IU International 3-8 à $18 3-4, Aquitaine 1 1-4 à $53 1-4, Banque de Montréal 7-8 à $25 3-4, Banque de Nouvelle-Écosse 1 1-8 à $28, IAC Ltd 1-2 à $11 1-4, Banque Nationale 1-8 à $12 1-8, Bell Canada 1-8 à $20 3-8, Banque Impériale 1-8 à $25 7-8, Banque Toronto-Dominion 7-8 à $29 3-8, CP Ltd 7-8 à $38, FCA International 29 cents à $3.10, Alcan nouvelle 5-8 à $28 7-8 et Noranda 1-4 à $24 1-4.

Inco cède 1-4 à $23 5-8, Massey-Ferguson 1-2 à $9 et Northern Telecom 1-8 à $38 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ZAbtl Pric	15950	$18½	18¼	18¼	
Alta Gas T	4560	$28¼	28⅛	28¼	+ ⅜
Alta G T J	350	$39¼	39⅛	39⅛	+1½
Alcan	6965	$29⅛	28¾	28⅞	+ ⅜
Aldona	166	120	120	120	−8
Algoma	200	$28½	28½	28½	+ ⅜
Aquitaine	6970	$54⅜	52¼	53¼	+1¼
BP Can	5200	$40⅜	39⅛	39⅛	− ⅛
Bkertalc	25156	99	87	99	+10
Bank Mtl	43703	$26½	25	25¾	+ ⅜
Bank N S	9695	$28	27½	28	+1⅛
Bque Nat	21887	$12⅜	12	12⅛	+ ⅛
Bateman	59500	26	24	26	+1
Bell Canad	33298	$20½	20¼	20⅜	+ ⅛
Bell Pr H	16450	$23½	23¼	23¼	+ ⅛
Bluewtr	480	$33	33	33	+ ½
Bombinc	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Borealis Ex	800	480	480	480	
Brcan A	3709	$24⅜	24⅜	24½	
Bruneau	8100	50	45	50	+5
Cadillac Ex	8200	385	365	375	−10
Calpw A	575	$17	17	17	
Cda Cem	450	$11¾	11¾	11¾	
C Cabl A	275	$14	14	14	
C Imp Bank	3800	$27	25⅞	25⅞	+ ⅛
CP Inv	9359	$40⅜	39¾	39⅞	+ ⅜
CP Ltd	6405	$38½	37¾	38	+ ⅜
Cdn Tire A	600	$24½	24¼	24½	+ ½
Carl Ok	1675	$8⅜	8½	8½	− ⅛
Cent Dyn	3100	40	40	40	+2
Chieftain	200	$28½	28½	28½	+ ½
Chrysler	900	$7¾	7¾	7¾	
Cominco	800	$51⅞	51¾	51⅞	− ⅛
C Bath A	1840	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅛
Cons I Res	19500	230	220	220	−5
C Sum	26000	20	18	20	+3
Dome Pete	26150	$72¼	69½	70⅝	+2⅛
Dome A	11000	$21¼	21¼	21¼	+ ⅜
D Brdge	800	$15	15	15	
Dofasco A	100	$32½	32½	32½	+ ½
Domtex	4940	$12⅞	12⅜	12⅜	+ ⅛
Domtar	3570	$23½	23	23⅛	− ⅛
Dumgmi	1700	400	395	395	−5
Dumont	13800	70	63	65	−3
Dyn Mn	1000	79	79	79	+3
En P Met	2000	$6	6	6	+ ¼
Enheat A	200	$5	5	5	
FCA Inter	5160	315	285	310	+29
Francana	500	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
GazMetr	669	$6¾	6¾	6¾	
Genstar	1200	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Goldex	5500	128	120	120	−8
Gl For Rt	500	35	30	30	+30
Gulf Can	11200	$29½	28¾	28¾	− ⅜

Cours de l'argent

Handy and Harman of Canada cotait l'argent-métal, hier, à $15.617 l'once de troyes et $482.80 le kg le jour précédent.

Ces cours sont en dollars canadiens.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier, en baisse de 1-10 et cotait $1.1763 face à la devise canadienne. La livre sterling finit en recul de 1.23 à $2.6943.

À New York, le dollar canadien a gagné 7-100 à $0.8501 mais la livre a perdu 17-20 à $2.2905.

ÉCHOS BOURSIERS

Steinberg: légère baisse des profits

Les ventes consolidées et le revenu d'exploitation de Steinberg Inc. et de ses filiales ont augmenté de 6.8% au cours de la période de 36 semaines terminée le 5 avril 1980.

C'est ce que révèle le dernier rapport intérimaire de la compagnie que M. Jack Levine, président, a expédié hier aux actionnaires.

«Les ventes consolidées et le revenu d'exploitation sont montés à $1,532,967,000 par rapport à 1,435,188,000 lors de l'exercice précédent,» a dit M. Levine. «Si l'on exclut les ventes enregistrées lors du dernier exercice par une filiale qui a été vendue depuis, l'augmentation est de 9.25%. Le bénéfice net a baissé de 3.87%, passant de 16,464,000 à $15,827,000. Par dollar de vente, le bénéfice s'est élevé à 1.03 cent comparativement à 1.25 cent. Le bénéfice net par action ordinaire et action de classe «A» en circulation a été de $1.74 par rapport à $2.32, déduction faite de la provision pour le paiement du revenu et des dividendes d'actions privilégiées».

«La division des magasins d'alimentation de l'Ontario et la division Miracle Mart ont eu de meilleurs résultats par rapport au dernier exercice; c'est aussi le cas des Aliments Steinberg et des filiales de la restauration. La division du Québec, par contre, n'a pas atteint ses objectifs du point de vue ventes et bénéfice. Les résultats de Sucre Cartier et de Farines Phenix ont accusé un léger fléchissement. Malgré l'accroissement du revenu locatif, le secteur immobilier a vu son bénéfice décroître en raison de la baisse du revenu des activités de promotion immobilière».

«Durant le trimestre, Ivanhoe a achevé un investissement privé de $15 millions d'obligations hypothécaires émises au pair avec un taux d'intérêt de 12.4% et remboursables en 15 ans. Le produit de cette émission a été utilisé principalement pour rembourser un prêt bancaire à terme d'un taux d'intérêt plus élevé ainsi que des avances à court terme accordées par Steinberg.»

«Durant le trimestre, la compagnie a ouvert deux nouveaux magasins d'alimentation, dont un géant à Ottawa, d'une superficie de 60,000 pieds carrés, et fermé deux anciens. La compagnie a aussi acheté du groupe Oshawa trois importants magasins d'alimentation situés au Québec. A la fin du trimestre, il y avait 223 magasins d'alimentation, 33 grands magasins (en plus d'un qui est fermé temporairement pour renovation), 199 établissements, de restauration et 20 magasins d'alimentation épargne valdi. On prévoit l'ouverture d'un certain nombre d'autres magasins Valdi en Ontario et dans les provinces des prairies, au cours des prochains mois,» a conclu M. Levine.

NEW YORK

Marché soutenu

Les valeurs boursières ont continué à se raffermir à Wall Street, où l'indice des industrielles a clôturé à 822.52 en hausse de 2.90 points. L'activité a porté sur quelque 41,100 millions de titres.

Le principal facteur de soutien demeure, selon les analystes, la baisse des taux d'intérêt qui incite les grands portefeuilles institutionnels à investir leurs abondantes réserves monétaires à la Bourse. Les courtiers prévoient en outre que le prime rate enregistrera de nouvelles baisses substantielles. Ils basent leur prévision sur le fait que le taux des effets commerciaux est tombé à environ 10%, ce qui fait pression sur les banques pour diminuer leur taux de base.

En clôture, le nombre de hausses dépasse celui des baisses, 904 contre 591 et 372 titres sont inchangés.

Liggett Group a monté de 5 7-8 à 67 3-8. Une firme britannique a offert d'acheter les actions de cette firme à $69. Standard Brands, qui avait soumis une offre à un prix inférieur, s'est retiré de la concurrence et a clôturé à 28 1-2 en hausse de 3-4. Santa Fe Industries a perdu 5-8 à 55 1-8 après l'annonce d'un projet de fusion avec Southern Pacific. Southern Pacific a clôturé à 35 en baisse de 3.

Les pétroles et les aurifères ont subi la pression des prises de bénéfice. Gulf Oil a cédé un à 36 3-8. Dome Mines a clôturé à 60 1-4 en baisse de 1 1-4.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à New York, Canadian Pacific gagne 5-8 à $32 3-8, Ashland Oil 1-4 à $34 3-8 et Hudson Bay Mining 1-8 à $19 3-4. Par contre, Dome Mines perd 1 1-4 à $60 1-4, Massey-Ferguson 1-2 à $8 1-4 et McIntyre Mines 1-4 à $46 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	6	205	31¾	30⅜	31½	+ ⅜
AM Intl		608	17⅛	15¾	17⅛	+1¼
ASA Ltd		305	39⅞	39	39	−1
Alcan	4	350	24⅞	24¼	24⅝	+ ⅛
Allegcp	4	78	20	19	20	+ ¾
Allg Lud	3	191	26	25¾	26	+ ⅜
Allis Ch	4	247	23	22¾	22⅞	+ ⅛
Alcoa	4	330	55⅛	54½	55	+ ⅛
Amax	5	943	41	39⅞	40¾	− ⅜
AHess	3	412	44⅛	43½	43⅞	+ ⅛
AmAir	26	99	8½	8¼	8½	+ ⅛
ABrnd	6	207	71¾	70⅜	71½	+ ⅝
AmCan	5	104	31	30⅝	30¾	+ ⅛
A Cyan	8	1357	29¼	28½	28⅝	+ ½
Am El Pw	8	838	18⅞	18¼	18⅜	
Am Exp	7	652	33¾	33⅜	33⅝	+ ⅛
A Home	11	2491	28⅝	28	28⅜	+ ¼
Am Mot	5	267	5¾	5½	5⅝	− ⅛
A Stand	5	51	54¾	53⅜	54¼	+ ⅛
Am TT	7	2000	53⅜	52⅛	53⅛	− ⅛
Amp Inc	10	308	36¼	35⅞	36⅛	+ ⅛
Ampex	10	248	20¾	20	20⅛	− ⅜
Armco St	6	565	28¼	27½	28	+ ½
Armst Ck	5	1460	15⅛	14¾	14⅞	− ⅛
Asarco	3	323	33⅜	32⅛	32⅛	−1
Atl Rich	8	838	87⅞	87⅛	87⅜	+ ⅛
Avco Cp	3	119	22⅛	22⅛	22¼	− ⅜
Avco Pf		8	56¾	56	56	−1
Avnet In	5	236	24⅞	24½	24⅝	+ ¼
Avon	9	504	37⅞	37⅜	37¾	
Bache	3	151	8½	8⅜	8⅜	− ⅛
Bakr Int	16	515	57½	56½	57⅛	+ ½
Baxt Tr	13	732	45	44⅛	44⅜	− ½
Beckmn	14	100	25	24½	24⅝	− ⅜
Bel How	9	62	24	23⅝	23⅞	− ⅛
Bell Can		8	17⅛	17⅛	17⅛	
Benf Cp	6	667	23¼	22½	22½	− ¼
Beth Stl	3	182	20⅞	20⅝	20¾	− ⅛
Black D	8	399	20½	19⅞	19⅞	− ⅜
Boeing	6	1366	34½	33¾	33¾	− ½
Bois Cas	5	79	34½	34	34	− ¼
Borden	5	183	23½	23⅛	23⅜	− ⅛
Borg W	5	93	34	33½	33⅝	+ ⅛
Bos Ed	7	60	22¾	22⅜	22½	
Brist M	10	1308	38¼	37¼	37⅝	− ⅛
Brit Pet	6	420	31⅝	31	31	−1
Brnswk	7	896	12⅜	11¾	12¼	+ ⅜
Bucy Er	6	1136	18⅛	17¼	17½	− ⅛
Burl Ind	6	165	18⅛	17⅞	17⅞	
Burrgh	8	1255	62⅝	61⅜	62¼	+ ⅜
CBS	6	475	45¼	44¼	45⅛	+ ⅜
CPC Int	9	201	66¼	65⅜	65⅝	− ⅜
Clihnl 6Fl	5	231	18¾	17⅝	18	− ⅛
Camp RL		91	31⅝	30⅞	31½	+ ¼
Cam Sp	7	64	28⅜	28⅛	28⅜	+ ¼
Cdn Pac		409	32¾	31⅝	32⅜	+ ⅜
Cap Cit	10	148	49	47½	48⅜	+1⅛
Carling	12	394	7½	7¼	7⅜	
Catrp T	8	1031	47⅛	46⅞	47	− ¼
Celanese	5	52	46	45¾	45¾	
Chase M	4	528	43	42⅜	42⅝	+ ¼
Chessie	4	350	30	29	29⅞	+1⅛
Chris Cft	13	155	22½	21¾	21⅞	+ ⅛
Chrysler		390	6¾	6⅝	6⅝	− ⅛
Citicrp	5	2010	21½	20⅞	20⅞	− ⅜
Cities Sv	6	240	90¼	88¾	89⅜	+ ⅛
Clark Eq	5	61	32⅜	32¼	32¼	+ ⅛
Clorox	6	243	10	9⅞	10	
Coca Col	10	703	35¾	34⅞	35⅛	− ½
Colgpal	7	3790	14⅞	14⅜	14¾	+ ⅜
Col Pic	8	22	29⅞	29¾	29¾	− ⅛
Com En	8	96	49	48¼	49	+ ¼
Comsat	7	1069	34¼	32⅞	34¼	+1⅛
Con Ed	5	671	24½	24	24½	+ ¼
Cont Cp	5	537	26	25¼	25⅞	+ ⅛
Con Gp	5	407	30	29¼	29⅞	+ ¾
Con Dat	7	308	48⅝	48	48	− ½
Coop In	8	705	30⅜	30	30	− ⅜
Copw Cp	5	3	17¼	17¼	17⅛	+ ⅛
Crane	6	15	35⅛	34⅝	35	+ ⅛
Crn Ck	5	184	25½	25¼	25⅜	+ ⅛
Cr Zell	8	402	41⅛	40	41	+2
Curt W	5	41	21⅞	21½	21½	
Dart In	6	108	42	41¼	42	+1
Data Gen	12	496	59	58	58⅛	−1⅜
Data Ter	10	64	19½	19¼	19⅜	+ ⅛
Deere	6	1418	30¾	30¼	30¾	+ ⅜
Den Mf	6	10	16⅞	16⅜	16⅝	
Dexter	9	54	24	23½	24	+ ½
Digital E	12	2247	61⅜	60½	60⅝	−1
Disney	13	876	u50¾	49⅝	49⅞	+ ⅛
Dr Peppr	9	256	11	10⅞	11	+ ⅛
Dome		88	61½	59¾	60¼	−1¼
Dom Stks	3	416	13¾	13	13⅛	+ ⅛
Dow Ch	7	1079	31⅞	31½	31¾	
du Pont	6	854	38⅜	38	38⅛	+ ⅛
EGG	17	54	29⅜	29	29	− ¼
Eas Kod	8	2170	53⅜	53	53⅛	
Eaton	4	245	22¼	22⅛	22⅛	− ⅛
El Paso	6	724	17⅛	16¾	16⅞	− ⅛
El Me Mg	11	49	3⅞	3¾	3⅞	+ ⅛
Esmark	6	103	27⅞	27⅜	27⅞	
Ethyl	5	11	25¼	25⅛	25⅛	− ⅜
Ex Cel O	6	84	29½	29⅛	29½	+ ½
Exxon	5	2322	60¾	59⅞	59⅞	− ¾
FMC Cp	5	72	23⅝	23¼	23⅜	+ ¼
Fairch	7	257	46⅞	45¼	46¼	− ⅜
Fireston	14	467	7⅛	7	7	− ⅛
Fisher Sc	6	38	20¾	20⅝	20¾	− ⅛
Fluor Cp	12	356	52⅝	51⅝	52⅛	+1⅛
Ford	7	1057	24⅛	23½	23¾	− ½
Foxbro	8	455	33¼	33	33	− ⅛
Fruehf	4	39	26⅛	25¾	26	+ ¼
Gn Dyn	9	806	63⅜	61¾	62⅛	− ⅛
Gen Elec	7	956	47½	46½	47¼	+ ⅜
Gn Food	6	712	29	28⅝	28¾	
Gn Inst	8	299	44⅞	44	44¾	+ ⅜
Gen Mills	8	172	27⅛	26⅞	27⅛	+ ¼
Gn Mot	7	2287	44⅜	44	44	− ⅜
Gn Port	3	66	15¾	15¼	15¾	+ ½
GP	5	591	6½	6¼	6½	+ ⅛

Des investissements de $2.7 milliards

Lalonde donne le feu vert au gazoduc

par André Préfontaine

MONTRÉAL (PC) — Le Québec bénéficiera d'investissements qui atteindront $2.7 milliards et qui entraîneront la création de 30,500 heures-hommes grâce au feu vert qu'a donné le gouvernement fédéral à l'extension du gazoduc de Montréal à Québec ainsi qu'à d'importantes améliorations aux raffineries de l'Est de la métropole et de St-Romuald.

Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de mesures qu'a prises Ottawa afin de réduire la consommation de pétrole à seulement 10% des besoins énergétiques résidentiels, commerciaux et industriels d'ici 15 ans et que le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a rendues publiques, hier, à Montréal, alors qu'il s'adressait aux membres de la «Pipeline Contractors Association» à l'occasion de leur congrès annuel.

Le ministre Lalonde, au cours d'une conférence de presse qui suivait son discours, s'est défendu «de vouloir acheter des votes» par une annonce de cette envergure à quelques jours à peine du référendum. Il a indiqué qu'il avait reçu l'avis de l'Office national de l'Énergie vers la fin d'avril, que le cabinet avait décidé d'aller de l'avant avec le projet et que, conséquemment, il désirait en dévoiler les détails «le plus rapidement possible».

Et, même s'il a répondu que les tenants du OUI «seraient vraiment malades», à un journaliste qui lui demandait s'il ne craignait pas que son geste soit interprété comme un autre «coup de la Brinks», M. Lalonde n'a pas raté l'occasion de souligner que le fédéralisme comportait certains avantages. «Si cela fait prendre conscience aux gens qu'en faisant partie du Canada nous obtenons en ce moment du gaz naturel à la moitié du prix que nous paierions si nous étions indépendants, ils comprendront dans quelle situation nous nous trouvons dans ce pays», a-t-il déclaré.

L'extension du gazoduc, selon les estimations de l'ONE, impliquera des dépenses d'immobilisation et d'exploitation, sans compter le coût de conversion au gaz des installations fonctionnant au pétrole, qui dépasseront le milliard de dollars. Les travaux de prolongement en direction de Québec débuteront dès l'année prochaine alors que ceux vers les Cantons de l'Est commenceront en 1982-83 et ceux vers le Lac St-Jean en 1988-84.

La Société du gazoduc trans-Québec-Maritimes agira comme maître-d'oeuvre pour la construction de ce gazoduc qui, d'ici 1985, acheminera 69.5 milliards de pieds cubes de gaz naturel vers le marché québécois. Cette quantité passera à 136.5 milliards de pieds cubes d'ici 1990.

Ceci implique donc un remplacement net de la consommation de pétrole au Québec de 27,000 barils de pétrole par jour en 1985 et de 52,000 barils par jour en 1990.

L'Office national de l'énergie a refusé cependant l'extension du gazoduc vers les Maritimes en attendant des études d'impact sur l'environnement plus poussées. Il a ajouté aussi que le projet ne tenait pas suffisamment compte de découverte possibles de gaz naturel et de pétrole au large des Côtes des provinces atlantiques.

Afin de réduire encore davantage la consommation et encourager la substitution au gaz naturel, le ministre Lalonde a révélé qu'il avait confié à Pétro-Canada le mandat de préparer, d'ici le 1er octobre, une étude sur un projet de construction d'une centrale d'amélioration du mazout dans l'est de Montréal, où l'on retrouve six raffineries côte-à-côte, qui nécessiterait des investissements de $1.5 milliard. «À cet égard, Pétro-Canada est disposé à négocier d'ici le 1er avril 1981 la forme et le financement d'une entité qui serait chargée de mettre en oeuvre ce projet», a-t-il signalé.

Cette mesure vise à décourager l'utilisation d'huile lourde, ou mazout, dont l'industrie fait une grande consommation dans l'est du pays. Comme près de la moitié du pétrole raffiné est transformé en mazout, ces facilités d'amélioration permettraient d'accroître les quantités disponibles de produits pétroliers légers tels l'essence ou l'huile à chauffage sans augmenter les importations.

De plus, de telles installations faciliteraient l'achat de pétrole mexicain et vénézuélien à forte concentration d'huiles lourdes.

Parallèlement, la raffinerie Ultramar, de St-Romuald, en banlieue de Québec, a accepté de construire des installations d'amélioration, «presque immédiatement», moyennant un meilleur accès au brut canadien. Ce projet, évalué à $150 millions, diminuera de 20,000 barils par jour la production de mazout et augmentera proportionnellement celle d'autres carburants.

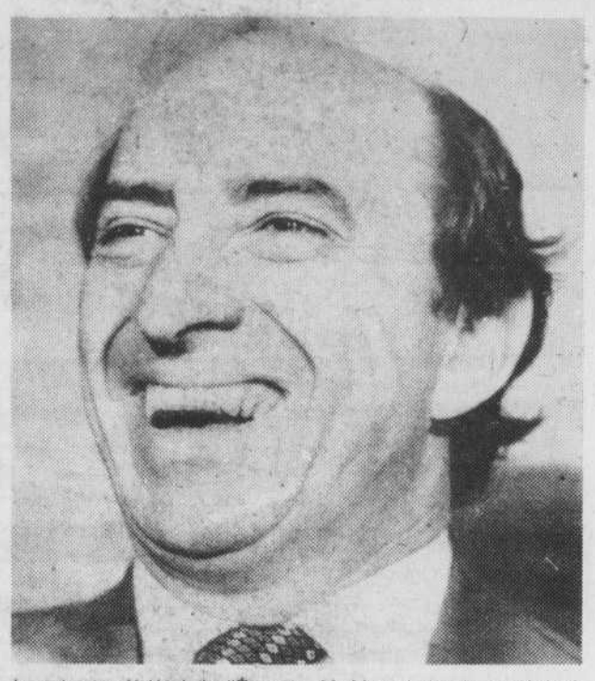
De même, deux raffinerie de Sarnia, en Ontario, se sont engagées à «éliminer substantiellement» leur production de mazout d'ici 1984. Cette décision impliquera des déboursés de l'ordre de $500 millions et signifiera que 35,000 barils de mazout exportés chaque jour vers les États-Unis et 10,000 barils absorbés par le marché ontarien seront transformés en produits pétroliers légers au Canada.

De plus, l'Imperial Oil supprimera d'ici 1982 des exportations de mazout de 8,000 barils par jour vers les États-Unis.

Pour M. Lalonde, la construction de ces installations, qui produiront autant de pétrole qu'une usine de sable bitumineux mais à la moitié du prix et trois années plus tôt, faciliteront une meilleure utilisation d'environ 125,000 barils de mazout par jour, ouvrant des possibilités au gaz naturel, et diminuant la dépendance à l'égard des importations.

«Je n'arrive pas à comprendre ceux pour qui la seule solution à la situation actuelle consiste à suivre docilement les hausses des prix internationaux du pétrole» a noté M. Lalonde, en faisant allusion à la politique du Parti conservateur d'enligner le prix du pétrole canadien avec celui en vigueur aux États-Unis.

Mercredi, le chef conservateur, M. Joe Clark, avait mis en garde M. Lalonde contre la tentation d'annoncer d'importants projets à l'extérieur de la Chambre des Communes.



Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a déclaré hier que des investissements de 2.7 milliards seraient faits au Québec pour le prolongement du gazoduc jusqu'à Québec. L'annonce de ce projet, cinq jours avant le référendum, ne précise pas cependant la proportion de cette somme qui sera effectivement dépensée au Québec. La main-d'oeuvre très spécialisée viendra de l'Alberta alors que les tuyaux seront fabriqués en Ontario.

Le dollar canadien remonte au-dessus de 85 cents

Le taux d'escompte tombe à 13.34%

par Paul Morisset

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a connu une forte baisse hier, sa cinquième d'affilée en autant de semaines, tombant de 14.17 à 13.34%.

Contrairement aux semaines précédentes, cependant, la plupart des banques à charte avaient devancé la banque centrale d'une journée en annonçant dès mercredi une diminution de leur taux préférentiel à 14.75%.

Au cours des dernières années, l'écart entre le taux préférentiel des banques à charte et le taux d'escompte de la Banque du Canada s'est traditionnellement maintenu à 0.75%. Cet écart n'est plus respecté depuis que la banque centrale a décidé, au début de mars, de laisser flotter son taux d'escompte au gré des marchés financiers.

Depuis mars, le taux d'escompte est fixé à un quart de un pour cent au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor fédéral à 91 jours adjugés tous les jeudis. Hier, le rendement moyen de ces bons était de 13.09%, comparativement à 13.92% la semaine dernière.

Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, a déclaré dans un communiqué que la diminution d'hier s'expliquait par «la très forte demande de bons à 91 jours qui s'est manifestée sur le marché du fait que, de façon assez générale, l'on s'attendait à ce que les taux d'intérêt à court terme baissent considérablement au Canada, comme cela s'est produit aux Etats-Unis».

Le taux d'escompte de la Banque du Canada, sur lequel les banques à charte s'alignaient scrupuleusement dans le passé, a perdu son rôle de «locomotive» depuis qu'il flotte en toute liberté. Les banques privées, Banque Royale en tête, en ont fourni une preuve éclatante cette semaine en annonçant une réduction de leur taux préférentiel — celui qu'elles consentent à leurs meilleurs clients — une journée avant le rajustement hebdomadaire du taux d'escompte. Il faut dire que tous les indices, en particulier le déclin constant des taux américains, laissait entrevoir une nouvelle baisse pour ce jeudi.

Le dollar canadien, entretemps, se maintient relativement bien malgré l'écart actuel entre les taux préférentiels des deux côtés de la frontière. Dans le passé, ces taux étaient toujours plus élevés du côté canadien, ce qui incitait les investisseurs américains à placer leurs capitaux au Canada et contribuait à soutenir le dollar canadien par rapport à l'américain.

Depuis septembre dernier, toutefois, la situation est renversée. Les taux se trouvent plus élevés du côté américain, et une partie des capitaux placés au Canada ont reflué vers les USA. Mais ce mouvement a été somme toute assez limité: en raison de la faiblesse relative du taux d'inflation au Canada, les taux d'intérêt canadiens demeuraient attrayants même s'ils étaient inférieurs aux taux américains ces derniers étant «grugés» par une inflation plus élevée. Par ailleurs, au cours des derniers mois, de nombreux Américains ont investi dans des valeurs pétrolières canadiennes vantées par des courtiers américains. Ce mouvement d'achats a aussi contribué à la solidité relative du dollar.

Hier, la devise canadienne a clôturé en hausse à New York, gagnant 7/100 à $0.8501 US. Au milieu de l'après-midi, le dollar canadien s'inscrivait à $0.8485 US, en baisse de 9/100 par rapport à la veille.

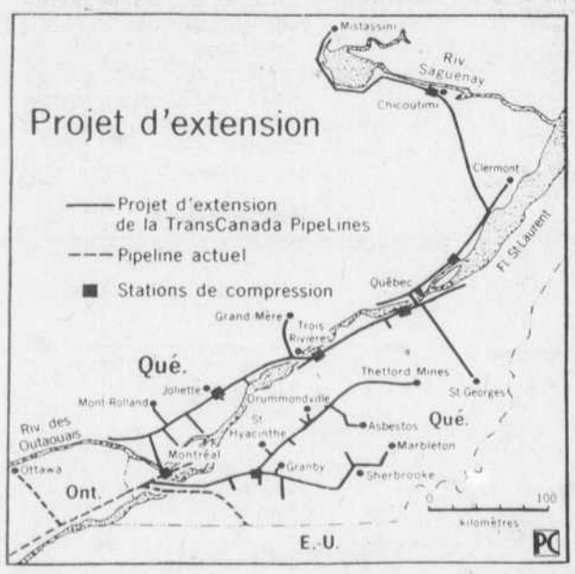
Entre-temps, l'ensemble des taux poursuivaient leur mouvement à la baisse dans les banques canadiennes et les sociétés de fiducie.

Hier, le Trust Général a ramené son taux sur les hypothèques de deux à cinq ans à 13.5%. C'est le taux le plus bas à l'heure actuelle sur le marché des prêts hypothécaires, où le sommet a été atteint il y a moins d'un mois avec des taux de 17.75%.

De leur côté, la Banque de Montréal et la Banque Nationale ont fait savoir qu'elles abaissaient leur taux à 13.75% pour les hypothèques fermées de deux à cinq ans. Plusieurs institutions financières avaient déjà fait de même plus tôt dans la semaine. Dans le cas de la Banque Nationale, le nouveau taux n'entre en vigueur que mardi prochain.

Cette désescalade s'accompagne bien entendu d'une baisse des taux payés aux épargnants. Au Trust Général, les taux d'intérêt sur dépôts garantis ont tous été réduits hier de 0.25 à 1.5%, selon le cas. Sur les dépôts garantis de cinq ans, par exemple, l'intérêt passe de 12.25 à 11.75%.

Le Crédit foncier et la Banque Toronto-Dominion ont également annoncé des baisses comparables sur les dépôts garantis.



Pourquoi j'ai investi dans Sodeq Laval?



"Parce que la compagnie investira des capitaux dans les petites et moyennes entreprises manufacturières du Québec et en plus, portera une attention toute particulière à son rôle d'assistance à la gestion de la p.m.e."

Georges Audet c.a., est associé chez Maheu, Noiseux, Roy et Associés, l'un des plus grand cabinet d'experts-comptables au Québec.

SODEQ LAVAL

Un investissement doublement profitable

Je désire en connaître davantage sur la possibilité d'investir dans Sodeq-Laval.

Nom: _____

Adresse: _____

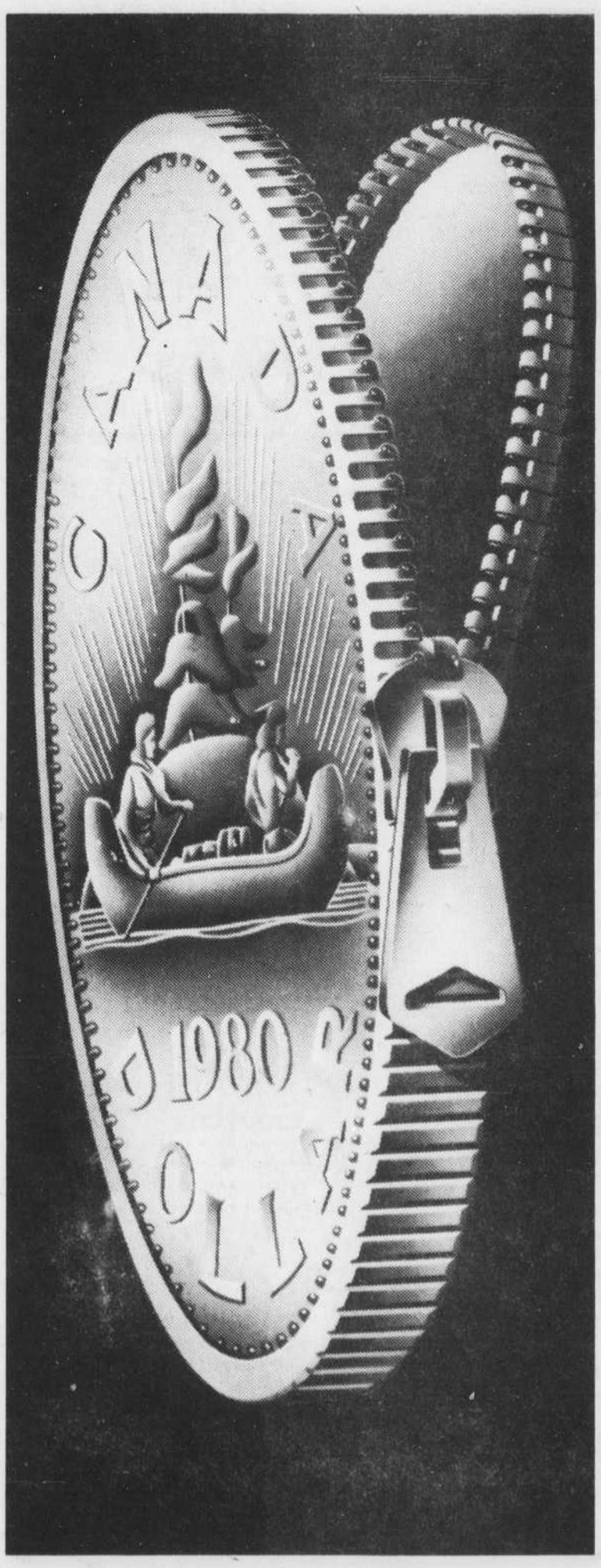
_____ Tél.: _____

Téléphonez-moi ☐

Envoyez-moi le prospectus ☐

Complétez, découpez et postez à:
SODEQ-LAVAL, 2, Place Laval, chambre 460
Ville de Laval, Québec H7N 5N6
Tél.: (514) 384-8650

RETIREZ-EN PLUS D'AVANTAGES



SERVICE BANCAIRE PERSONNALISÉ

La Banque Continentale vous offre un tout nouveau système de planification bancaire parce qu'elle vous considère comme un client de marque et non comme un numéro.

VOTRE CONSEILLER PERSONNEL.

C'est avec plaisir que le représentant des services aux clients s'occupera de vous, veillera à ce que toutes vos opérations bancaires soient effectuées rapidement et efficacement: comme si vous aviez un conseiller personnel à votre disposition!

UN COMPTE-CHÈQUE À INTÉRÊT QUOTIDIEN.

Le compte rendement allie «privilège de chèques» et «épargne». Les intérêts sont calculés quotidiennement et vous profitez en plus d'un intérêt boni sur le solde minimal mensuel. C'est une bonne façon de simplifier vos transactions bancaires et d'obtenir le meilleur rendement de votre argent.

VOTRE ARGENT VOUS RAPPORTE CHAQUE JOUR!

Le compte capital-épargne vous rapporte dès que vous l'ouvrez puisque les intérêts sont calculés *chaque jour*, sur le solde, à l'heure de fermeture de la banque.

DES FONDS DISPONIBLES AU BON MOMENT.

La marge personnelle de crédit est une caractéristique du service bancaire personnalisé de la Banque Continentale. C'est une excellente protection en cas d'éventuels découverts qui vous permet, dans une limite de crédit pré-déterminée, «d'approuver votre propre prêt» lorsque vous avez besoin d'argent rapidement.

LES PRÊTS «ACTION»: VITE ET BIEN.

Les prêts «action» comportent un «intérêt simple» calculé uniquement pour la période d'utilisation des fonds. En vue de passer à l'action immédiatement, ces prêts sont consentis rapidement, à des taux concurrentiels et avec des modalités simples et pratiques.

UN INVESTISSEMENT DES PLUS AVANTAGEUX.

Les dépôts à terme sont très avantageux pour ceux qui désirent investir en toute sécurité, tout en bénéficiant d'un taux d'intérêt élevé et de nombreuses possibilités. Renseignez-vous au sujet des taux en vigueur actuellement.

NULLE AUTRE BANQUE N'ÉTABLIT UN TEL RAPPORT AVEC VOUS.

Chaque mois, la Banque Continentale prépare votre rapport bancaire personnel. C'est un compte rendu complet sur lequel figurent toutes vos transactions. C'est comme recevoir la visite d'un comptable chaque mois!

UN MEILLEUR SERVICE.

La Banque Continentale du Canada est mieux en mesure de répondre à vos besoins car elle vous offre des services de qualité supérieure. Son service bancaire personnalisé constitue une façon dynamique et innovatrice de bien vous servir. Il vous permet surtout d'avoir des contacts plus personnels avec le représentant des services aux clients et d'obtenir, chaque mois, un rapport bancaire personnel pour faciliter la gestion de vos affaires. C'est simple et très efficace.

Ce service vous est offert dans un nombre croissant de succursales tous services de la Banque Continentale. Il y en a une à:
600, boul. Dorchester ouest, Montréal
Téléphone 866-2841

Appelez-nous ou venez nous voir. Nous sommes à votre entière disposition.

BANQUE CONTINENTALE DU CANADA

SYMBOLE D'ACTION

VOTE PAR ANTICIPATION

BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN

Des bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts les vendredi et samedi précédant le jour du scrutin référendaire, soit les 16 et 17 mai.

Ces bureaux sont ouverts afin de permettre à certaines personnes qui ne pourront voter le jour du scrutin, d'exercer leur droit de vote.

Les personnes admises à voter à ces bureaux, selon la Loi sur la consultation populaire, sont les suivantes:

- un officier d'élection
- une personne handicapée
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin, ou
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera incapable de voter dans sa section de vote le jour du scrutin.

Ces personnes devront se présenter au bureau spécial de scrutin établi dans le district électoral où elles ont leur domicile et auquel est rattachée leur section de vote.

Toute personne qui se présente pour voter dans un bureau spécial de scrutin doit immédiatement signer une déclaration sous serment.

Ces bureaux spéciaux de scrutin sont ouverts de 14 h à 22 h, les vendredi et samedi 16 et 17 mai.

Rappelez-vous que vous ne pourrez voter qu'au bureau spécial auquel votre section de vote est rattachée.

Pour plus de renseignements, composer sans frais: 1-800-463-4378.

Tous les bureaux spéciaux de scrutin sont accessibles aux handicapés

ABITIBI-EST

SECTIONS DE VOTE	
64 à 79	Chez M. Antonio Dubé 9, Place Vermeuil Lebel-sur-Quévillon
205 à 223 327 et 328	Chez Denise Rossi 7, rue des Rapides Matagami
314 à 322 325 et 326	Centre communautaire LG-1
295 à 313 323 224 à 242	Centre des Loisirs Salle d'haltérophilie LG-2
243 à 266	Centre des Loisirs Salle de Réunion LG-3
267 à 279	Centre Récréatif LG-4
280 à 294 315	Centre des Loisirs Camp des Travailleurs Caniapiscau
111 à 152	Chez Françoise Doyon 836, 4e Avenue Val-d'Or
153 à 204 324	Chez Marie Bisson 145, rue Bourret Val-d'Or
80 à 110	Chez Mme France McIntosh 291, rue Principale Senneterre
1 à 44	Chez M. Grégoire Côté 249, rue Gendron Chibougamau
45 à 63	Chez M. Joseph Allard 6, 1ère Avenue Chapais

ABITIBI-OUEST

SECTIONS DE VOTE	
156 à 175	Hôtel de ville 1ère Rue Barraute
89 à 98 104 à 124 126 à 155	Salle des chevaliers de Colomb 171, rue Principale nord Amos
67 à 88	Salle du Collège Taschereau
1 à 2 8 à 11 22 à 25 27 à 66	Centre social 14, 4e Avenue ouest La Sarre
3 à 7 12 à 21 26	Salle du Pavillon des sports Dupuis

ANJOU

SECTIONS DE VOTE	
1 à 50 51 à 100 101 à 150 151 à 202	Centre des loisirs St-Justin 8805, rue de Forbin Janson Montréal

ARGENTEUIL

SECTIONS DE VOTE	
1 à 42 120 à 123	Le Pavillon d'Argenteuil 150, rue du Pavillon Lachute
43 à 73 et 118	Résidence Manoir St-Philippe 98, rue du Manoir St-Philippe-d'Argenteuil
74 à 94	Chez M. Lionel Lemay R.R. # 1 Grenville
124 à 149 153 à 161	La Salle Municipale 277, rue Papineau Papineauville
150 à 152 162 à 188	École St-Paul Rue Hôtel de Ville Schéneville
95 à 117 et 119	Salle Municipale Morin Heights

BEAUHARNOIS

SECTIONS DE VOTE	
1 à 130 178 à 190	Cathédrale de Valleyfield (Bureau en arrière) 66, rue du Marché Valleyfield
131 à 177	Salle de la Fabrique Paroisse St-Clément 185, Chemin St-Louis Beauharnois

BERTHIER

SECTIONS DE VOTE	
1 à 63	Salle Paroissiale 731, rue Montcalm Berthierville
67 à 89 97 à 103	Polyvalente l'Érablière 5211, rue Principale St-Félix-de-Valois
90 à 96 132 à 152	Ste-Émélie-de-l'Énergie Salle des Loisirs 450, rue du Collège
64 à 66 104 à 131	St-Gabriel de Brandon Centre le Raccord 5091, Chemin du lac

BOURASSA

SECTIONS DE VOTE	
1 à 57 58 à 113 114 à 165	Sous-sol du Presbytère St-Antoine-Marie-Claret 10630, rue Larose Montréal

BOURGET

SECTIONS DE VOTE	
1 à 168	6191, rue de Marseille Montréal

BRÔME-MISSISQUOI

SECTIONS DE VOTE	
39 à 71	Hôtel de Ville 220, Place Municipale Cowansville
72 à 141	Station de Pompiers 27, rue Mont-Écho Knowlton
1 à 38	Ancienne École Mgr Desranleau 14, rue Aréna Bedford

CHAMBLY

SECTIONS DE VOTE	
1 à 40	M. Léopold McIntire 932, rue Nicole-Lemaire Boucherville
41 à 74	Henri Farinas 262, rue de Brullon Boucherville
107 à 157	Centre d'Accueil Montarville Inc. 265, boul. Seigneuriale ouest St-Bruno-de-Montarville
75 à 106 158 à 174	Rosaire Duchesne 254, rue Lamoureux Ste-Julie
175 à 233	Claude Huot 2450, boul. Bourgogne Chambly

CHÂTEAUGUAY

SECTIONS DE VOTE	
1 à 55 56 à 113	Caserne des Pompiers 55, boul. Maple Châteauguay
114 à 159 160 à 203	Salle Maurice Bourelle 6, rue St-Pierre St-Constant

CRÉMAZIE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 43 44 à 84 85 à 126 127 à 167	Collège André-Grasset (entrée gymnase côté ouest) 1001, boul. Crémazie est

D'ARCY McGEE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 169	7005, Chemin Kildare Suite 7A Côte St-Luc Montréal

DEUX-MONTAGNES

SECTIONS DE VOTE	
90 à 116 117 à 122 152 à 187	Centre Civic 230, boul. Sauvé St-Eustache
53 à 89	Chez Marie-Luce Vaillancourt 4037, chemin Oka St-Joseph-du-Lac
9 à 32 48 à 52	Chez Daniel St-Pierre 9935, rue Belle Rivière Ste-Scholastique
33 à 47 1 à 8	Centre communautaire Ville Mirabel 13908, Route 117 St-Janvier, Mirabel

DORION

SECTIONS DE VOTE	
1 à 166	École St-Arsène 6972, Christophe Colomb Montréal

DRUMMOND

SECTIONS DE VOTE	
1 à 196	Ancien magasin Dion 555, St-Jean Drummondville

FABRE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 264	École Léon Guilbault 133, boul. Cartier Laval des Rapides Fabre

GATINEAU

SECTIONS DE VOTE	
1 à 62	Centre d'Achats 4, Plaza Belmont Ville Aylmer
63 à 99	Centre d'Achats 372, rue Principale Touraine
100 à 117	Chez Mlle Dumond à helsea (Voisin de Épicerie Garneau) Hull-Ouest
120 à 176	Centre Culturel 186, rue Principale Maniwaki

GOUIN

SECTIONS DE VOTE	
1 à 47 48 à 97 98 à 147	Église St-Ambroise 6520, de Normanville Montréal

HULL

SECTIONS DE VOTE	
1 à 43 44 à 86 87 à 129 130 à 172	Édifice CKCH 74, rue Laval Hull

HUNTINGDON

SECTIONS DE VOTE	
1 à 35	Salle des Chevaliers de Colomb 49, rue Dalhousie Huntingdon
36 à 69 78 à 96	Chez M. Jacques Rémillard 28, rue Lambton Ornstown
70 à 77 97 à 133	Chez Mme Thérèse Montpetit 98, rue St-Louis ouest St-Rémi

IBERVILLE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 40	Pavillon Ste-Croix 1881, rue Edmond Guillet Marieville
41 à 110	Résidence Champagna 370, 5e Avenue Iberville
111 à 146	Les Foyers Farnham Inc. 800, rue St-Paul nord Farnham
147 à 194	Pavillon Val-Joli 1425, rue Notre-Dame St-Césaire

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

SECTIONS DE VOTE	
2 à 9	Salle municipale de Bassin Havre-Aubert Bassin Îles-de-la-Madeleine
38 à 41	Résidence Jean-Luc Richard Grande-Entrée Îles-de-la-Madeleine
1 10 à 37	Salle de la Chanterelle Cap-aux-Meules Îles-de-la-Madeleine

JACQUES-CARTIER

SECTIONS DE VOTE	
1 à 154	Édifice Beauchamp 240, 10e Avenue Lachine

JEANNE-MANCE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 262	6731, rue Beaubien est Montréal

Référendum 80

Le Directeur général des élections du Québec

JOHNSON

SECTIONS DE VOTE	
1 à 18 31 et 32	Foyer de Valcourt 1150, rue Champlain Valcourt
19 à 25 33 à 62 80 à 89 91 à 93	Chez Roméo Delorme 1053, rue St-André Acton Vale
26 à 30 63 à 79	Salle municipale d'Upton (entrée Ste-Hélène) 114, rue St-Éphrem Upton
90 à 94 à 102 135 à 160	Chez Fernand Gatineau 5, rue St-Georges Windsor
103 à 134	Chez Mme Jeannette Couture 73, rue St-Joseph Bromptonville

JOLIETTE-MONTCALM

SECTIONS DE VOTE	
1 à 8 173 à 217	Salle de conférence de l'Hôtel de ville 446, rue Queen Rawdon
218 à 227	Foyer St-Donat 430, rue Bellevue St-Donat
9 à 131	Gymnase École Marie-Charlotte 981, rue Notre-Dame Joliette
132 à 172	Centre culturel Nouvelle-Acadie 16, rue Maréchal St-Jacques

L'ACADIE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 40 41 à 80 81 à 140 141 à 183	Sous-sol de l'Église St-Gaëtan 11455, rue Drouart Montréal

LAFONTAINE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 104	C.L.S.C. Pointe-aux-Trembles 13926, Notre-Dame est Montréal
105 à 117	Église St-Octave Sous-sol 1, Avenue Laurendeau
118 à 142	Église St-Victor Sous-sol 9605, rue Hochelaga, Montréal
143 à 186	C.L.S.C. Rivière-des-Prairies 8290, boul. Gouin est Coin 28e Avenue

LAPORTE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 203	Église St-Pierre-Apôtre (sous-sol) 920, rue St-Jacques Longueuil.

LAPRAIRIE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 250	Église Anglicane 725, boul. Provencher Brossard

L'ASSOMPTION

SECTIONS DE VOTE	
1 à 130 181 à 201 211 à 232 265 à 271 286 à 290	Salle Orbite 251, boul. Brien Repentigny
131 à 180 254 à 264	Centre récréatif de Mascouche 3015, rue de Repentigny Mascouche
202 à 210 233 à 253 272 à 285	Centre administratif communautaire 30, rue Wilfrid Locat St-Rock-de-l'Achigan

LAURENTIDES-LABELLE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 73 et 80	C.L.S.C. Mont-Laurier 532, rue de la Madone Mont-Laurier
74 à 79 81 à 107 113 à 115	Centre communautaire 25, rue du Couvent Labelle
108 à 112 116 à 145	Centre d'accueil St-Jovite 925, rue Ouimet St-Jovite
146 à 195	École secondaire de Ste-Agathe 125, boul. Morin Ste-Agathe-des-Monts

LAURIER

SECTIONS DE VOTE	
1 à 152	Gare Avenue du Parc Station Jean-Talon 7255, rue Hutchison Montréal

LAVAL

SECTIONS DE VOTE	
1 à 46 47 à 89 90 à 133 134 à 179 180 à 229	École Secondaire St-Martin 4050, boul. St-Martin Chomedey, Laval

LAVIOLETTE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 18 71 à 108 157 à 159 163	Salle des chevaliers de Colomb 29, rue Becker La Tuque
122 à 156 160 à 162	Cookerie Western 468, rue Notre-Dame St-Tite
19 à 70 109 à 121 161	École Jean Bosco 1580, 10e Avenue Grand-Mère

MAISONNEUVE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 125	Y.M.C.A. Hochelaga 4567, rue Hochelaga Montréal

MARGUERITE BOURGEOIS

SECTIONS DE VOTE	
1 à 216	Presbytère paroisse St-Télesphore (sous-sol) 61, 66e Avenue Lasalle

MASKINONGÉ

SECTIONS DE VOTE	
1 à 54	Hôtel de ville de Trois-Rivières-Ouest 500, Côte Richelieu Trois-Rivières-Ouest
55 à 82 91 à 99 105 et 106 114 à 116 123 à 129 135 à 148	Sous-sol du presbytère (entrée arrière) 50, rue St-Laurent Louiseville.
83 à 90 100 à 104 107 à 113 117 à 122 130 à 134 149 à 150	Salle paroissiale 2845, rue Laflèche St-Paulin.

MERCIER

SECTIONS DE VOTE	
1 à 151	4816, rue Garnier Sous-sol église

MILLE-ÎLES

SECTIONS DE VOTE	
1 à 47 48 à 94 95 à 141 142 à 177 178 à 222 223 à 267	École Paul Sauvé 3661, boul. de la Concorde St-Vincent-de-Paul Ville de Laval

MONT-ROYAL

SECTIONS DE VOTE	
1 à 44 45 à 88 89 à 132 133 à 174	900, boul. Laird Ville Mont-Royal St-Peters Anglican Church

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 16 17 à 34 35 à 76 77 à 118 119 à 160	Montréal Association for The Blind 7000, rue Sherbrooke ouest Montréal

OUTREMONT

SECTIONS DE VOTE	
1 à 142	Centre social de l'Université de Montréal 2332, rue Édouard Montpetit Montréal

PAPINEAU

SECTIONS DE VOTE	
1 à 149	École Pie X 114, Élizabeth est Gatineau
150 à 200	Polyvalente de Buckingham Boul. Cité des Jeunes Buckingham

POINTE-CLAIRE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 186	480, avenue St-Louis Pointe-Claire, Qué. (Aréna de Pointe-Claire)

PONTIAC-TÉMISCAMINGUE

SECTIONS DE VOTE	
57 à 120	Édifice du Conseil du comté Route 148 Campbell's Bay
121 à 146	Salle communautaire Luksville
48 à 56	Chez M. Gérald Lefebvre 585, Kipawa Road Témiscamingue
1 à 47	Centre d'Accueil Duhamel 37, St-Jean-Baptiste sud Ville-Marie

PRÉVOST

SECTIONS DE VOTE	
41 à 58 59 à 93 94 à 131 134 à 142	Fabrique de la Paroisse Cathédrale de St-Jérôme 355, rue St-Georges St-Jérôme (salle Charron)
167 à 185 196 à 230	École St-Joseph Commission scolaire des Laurentides 491, chemin Ste-Marguerite Ste-Adèle
143 à 166 186 à 195	Municipalité de Prévost Salle Shawbridge 6, rue de la Station Shawbridge,
1 à 40	Centre Jean-Guy Cardinal 157, rue des Cèdres Ste-Anne-des-Plaines

RICHELIEU

SECTIONS DE VOTE	
1 à 159	Foyer Richelieu 40, rue Ramsay Sorel

ROBERT BALDWIN

SECTIONS DE VOTE	
1 à 237	Église Anglicane St-Barnabas 12301, rue Colin Pierrefonds

ROSEMONT

SECTIONS DE VOTE	
1 à 166	Maison de retraite 5930, boul. Pie X Montréal

ROUYN-NORANDA

SECTIONS DE VOTE	
1 à 26	Centre Michel Brière 901, rue Royale Malartic
27 à 58 59 à 110 111 à 137 138 à 147	École Paul VI 201, rue Dallaire Rouyn,

SAINTE-ANNE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 174	Habitation Montmorency 1105, Richmond

SAINT-HENRI

SECTIONS DE VOTE	
1 à 161	École Esther Blondin 80, parc Georges-Etienne-Cartier Montréal

SAINT-HYACINTHE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 160	Palais de Justice 1150, ave Ste-Anne St-Hyacinthe

SAINT-JACQUES

SECTIONS DE VOTE	
1 à 45 46 à 91 92 à 139	Centre Sainte-Catherine 1700, rue Amherst Montréal

SAINT-JEAN

SECTIONS DE VOTE	
1 à 56 57 à 116 117 à 150	Centre Notre-Dame Auxiliatrice 435, rue Laurier St-Jean-sur-Richelieu
151 à 186	Loisirs de Napierville Inc. Le Navigateur 316, St-Louis Napierville

SAINT-LAURENT

SECTIONS DE VOTE	
1 à 41 42 à 82 83 à 122 123 à 177	L'École Hébert 705, boul. Décarie Saint-Laurent

SAINT-LOUIS

ERRATUM

Veuillez prendre note des changements d'adresse des bureaux spéciaux de scrutin par rapport à l'édition du samedi 10 mai.

Voici la nouvelle énumération.

SECTIONS DE VOTE	
1 à 169	L'Université Concordia Sir George Williams 1455, boul. Maisonneuve Ouest Montréal

SAINTE-MARIE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 42 43 à 84 85 à 125	1850, rue Bercy Place Frontenac

SAUVÉ

SECTIONS DE VOTE	
1 à 204	Église St-Vincent-Marie Strombi 10815, rue Armand Lavergne Sous-sol, salle 2 Montréal-Nord

TAILLON

SECTIONS DE VOTE	
1 à 309	Les Galeries Cousineau 5245, boul. Cousineau

TERREBONNE

SECTIONS DE VOTE	
1 à 67	Ville Terrebonne Centre culturel 766, Lachapelle Terrebonne
68 à 113	Centre communautaire 339, Grande Côte Rosemère
114 à 172	Édifice Grande Allée 940, Grande Allée, suite 220 Boisbriand
173 à 230	Caisse populaire du Plateau 26, 19e Avenue Blainville

VAUDREUIL-SOULANGES

SECTIONS DE VOTE	
130 à 186	Hôtel de Ville de Pincourt 919, boul. Duhamel Pincourt
49 à 83	Foyer de Rigaud 5, rue d'Amour Rigaud
11 à 48	Hôtel de Ville 84, rue Élie-Auclair St-Polycarpe
1 à 10 84 à 129	Centre d'Achat de Vaudreuil 2, rue Dutrisac (local ex-lasalle) Vaudreuil

VERCHÈRES

SECTIONS DE VOTE	
1 à 197	Chez Mme Pierrette Vézina 770, rue Dupré Beloeil

VERDUN

SECTIONS DE VOTE	
1 à 160	École Marguerita 1050, rue Gordon Verdun

VIAU

SECTIONS DE VOTE	
1 à 172	Les Immeubles Francana Limitée 7725, 17e Avenue Montréal

WESTMOUNT

SECTIONS DE VOTE	
1 à 167	Poste de pompiers Westmount Fire Station no. 2 680, ave Victoria Westmount

Référendum 80

Le Directeur général des élections du Québec

SPORTS

La série finale est égale 1-1

Des Flyers «musclés» malmènent les Islanders 8-3

PHILADELPHIE — Les Islanders de New York sauront-ils se remettre rapidement de la gifle que leur ont servie les Flyers de Philadelphie en l'emportant 8-3 dans le second match de la finale de la coupe Stanley, hier soir au Spectrum? Observateurs et analystes se sont posés la question et seuls les joueurs de Al Arbour pourront apporter la réponse demain soir à l'occasion du troisième match qui sera présenté à Uniondale. D'ici là ils auront le temps d'oublier ce cauchemar et de préparer une stratégie qui saura faire échec aux robustes Flyers.

Robustes, en effet, car les Flyers n'ont pas cédé un pouce de glace à l'adversaire, si ce n'est en début de rencontre où les Islanders ont fait illusion à la suite du filet de Butch Goring. Par la suite, les Islanders, dominés à tous les chapitres, n'ont ressemblé en rien à la formation qui a arraché une victoire en prolongation mardi soir. Ils se sont réfugiés dans un mutisme complet, les Flyers leur ayant complètement coupé la parole.

La victoire des Flyers est avant tout celle de la force, du muscle et de la volonté de vaincre. L'arbitre Wally Harris a d'ailleurs connu une soirée particulièrement difficile, notamment en fin de rencontre où les Islanders, frustrés, ont cherché à redresser la barque en utilisant les poings et un langage correspondant.

Trois des huit buts des Flyers ont été marqués à la force des poignets et ce n'est pas le fait du hasard si le solide Paul Holmgren a inscrit trois buts et que Bob Kelly, dont le jeu toujours désordonné plaît à la foule, en a ajouté un. Les Flyers avaient du reste annoncé leur couleur avant le match. Timides en match d'ouverture, les Flyers ont bousculé l'adversaire durant 60 minutes tout en pourchassant la rondelle comme si les Islanders n'avaient plus droit de cité au Spectrum.

Bobby Clarke, l'âme dirigeante des Flyers, a joué un rôle déterminant dans la victoire des siens. Comme d'habitude, il a travaillé sans relâche, ce qui n'est pas nouveau. Mais il a aussi inscrit un but et il a en préparé trois autres.

Le défenseur Bob Dailey a lui aussi joué un match colossal. Dailey a participé au pointage comme plusieurs de ses coéquipiers. Mais c'est à la ligne bleue qu'il s'est le plus distingué. L'on comprend mieux maintenant pourquoi son instructeur Pat Quinn le considère comme le meilleur arrière de l'équipe. Avec ses 6 pieds et 5 pouces, Dailey domine la situation comme peu de défenseurs en sont capables, et il défend admirablement bien le devant du filet de son gardien.

Pete Peeters était de nouveau devant la cage des Flyers, et il a reçu une solide protection. Il a été cependant à la hauteur quand les Islanders ont réussi à s'en approcher. Peeters, malgré ses 22 ans, semble fait de glace et il n'est pas gardien à perdre sa concentration, comme son vis-à vis Billy Smith. Celui-ci a d'ailleurs été remplacé en troisième par Chico Resch, son entraîneur ayant jugé que le supplice avait assez duré. Smith a fait le maximum dans les circonstances, mais il n'a pu repousser les élans répétés des Flyers inspirés et jouant avec énormément de conviction.

Bill Barber, Brian Propp et Tom Gorence ont été les autres marqueurs des Flyers, cependant que Butch Goring, avec deux buts, et Bryan Trottier ont répliqué pour les perdants.

Les pénalités, nombreuses, ont encore joué un rôle important. Mais contrairement au premier match, ce sont les Flyers qui ont su en profiter. Ils ont en effet marqué trois buts en avantage numérique contre un seul aux Islanders. Jamais l'ardeur des Flyers ne s'est démentie et ils n'ont pas craint de frapper et d'accrocher au risque d'être pénalisés. C'est le style qui leur sied le mieux et il est permis de croire qu'ils conserveront le même plan d'attaque demain soir.

Quant aux Islanders, ils devront se remettre de cette défaite qui prend les allures d'une véritable reddition. Très tôt dans le match ils ont hissé le drapeau blanc. Manifestement, ils étaient satisfaits de retourner à Uniondale avec une victoire en poche. Mais ils ne croyaient pas subir une défaite aussi humiliante qui risque de laisser des marques.

Les Islanders, dit-on, ont du caractère. Ils devront le démontrer à l'occasion du troisième match qui a tous les éléments d'une bataille épique.

ÉCHOS — Le sixième match de la série, s'il a lieu, sera retransmis en direct par la chaîne de télévision CBS. Le match sera toutefois présenté à 14 h le samedi 24 mai. Le président de la LNH, John Ziegler a indiqué que la victoire américaine à Lake Placid a largement contribué à la popularité du hockey aux États-Unis... La femme du défenseur Norm Barnes des Flyers a chanté l'hymne national américain... Le défenseur Rick Loy des Whalers de Hartford a subi avec succès hier une intervention chirurgicale au genou droit... Jacques Demers, l'entraîneur démissionnaires des Nordiques de Québec, a conversé par téléphone avec Claude Ruel, l'instructeur du Canadien, qui est à la recherche d'un adjoint.

Flyers 8, Islanders 3

Première période

1—NY ISLANDERS: Goring (5)
Gillies, Sutter 3:29
2—PHILADELPHIE: Holmgren (7)
Propp, Dailey 7:22
3—PHILADELPHIE: Kelly (1)
Wilson, Clarke 8:37
4—PHILADELPHIE: Clarke (6)
Watson, Barber 17:23
Pénalités: Gorence Phi 4:09, Persson NYI 5:37, Linseman Phi 9:32, Wilson Phi 12:10.

Deuxième période

5—PHILADELPHIE: Barber (12)
Leach, Clarke 1:06
6—NY ISLANDERS: Trottier (9)
Bossy 3:28
7—PHILADELPHIE: Holmgren (8)
Linseman, Barber 4:13
8—PHILADELPHIE: Propp (3)
Dailey, Clarke 15:47
Pénalités: Dupont Phi 3:03, Morrow NYI 4:02, Wilson Phi 5:27, Lorimier NYI, Propp Phi 12:54, Howatt NYI 13:58, Lane NYI majeure, Barber Phi mineure, majeure, Smith NYI 14:12.

Troisième période

9—PHILADELPHIE: Gorence (3)
Dailey, Bridgman 1:40
10—PHILADELPHIE: Holmgren (9)
Linseman, Wilson 4:19
11—NY ISLANDERS: Goring (6)
Bourne, Persson 15:00
Pénalités—McIlhargey Pha 1:55, Sutter NYI 5:00, Sutter NYI, Bridgman Pha majeures, inconduites 7:01, Wilson Pha double mineure, inconduite de match 14:13, Lane NYI 19:10.

Tirs au but

NY ISLANDERS	10	5	8	—23
PHILADELPHIE	10	16		—31

Gardiens—Smith, Resch, NY Islanders; Peeters, Philadelphie.
A—17,077.



Paul Holmgren des Flyers de Philadelphie fixe le filet de Billy Smith, qui n'a pu bloquer son tir. Holmgren, auteur de trois buts, a largement contribué à la victoire des Flyers, qui l'ont emporté 8-3 face aux Islanders de New York, hier soir. (Photolaser AP)

En demi-finale de Leonard-Duran

Mélo-Marcotte au Stade

L'ouragan de la boxe locale, Eddy Melo, de Toronto, fera face à Fernand Marcotte, de Québec, en demi-finale du combat Roberto Duran-Sugar Ray Leonard, qui aura lieu au Stade olympique le 20 juin prochain.

La nouvelle a été annoncée hier midi en conférence de presse par l'organisateur de l'événement, Jean-Yves Perron, de la Régie des installations olympiques.

Il s'agira du troisième combat entre les deux pugilistes. Melo, 19 ans, l'a emporté par décision partagée, le 31 octobre 1978, et Marcotte, 30 ans, lui a rendu la pareille le 26 juin. Le combat durera 10 rounds, Marcotte recevra $45,000 et Melo $40,000.

Hier, Melo a prédit qu'il battra Marcotte par K.O. au cinquième round. Marcotte s'attend à ce que le combat soit difficile. Melo a une fiche de 17 victoires, trois défaites et aucun match nul en 20 combats chez les professionnels. Marcotte a gagné 42 combats, subi sept défaites et livré deux nuls en carrière.

M. Perron a indiqué hier qu'il était possible que Gaétan Hart, de Buckingham, récent vainqueur de Ralph Racine, affronte Nick Furlano, de Toronto, lors des préliminaires. Furlano a déjà perdu face à Hart, plus tôt cette année.

Au sujet de Racine, les résultats d'un électro-encéphalogramme ont révélé mardi que son état s'améliore, même si le côté gauche de son cerveau est toujours enflé.

Selon le révérend Cajetan Menke, un ami de la famille, l'enflure, qui tarde à disparaître, nécessitera une plus longue convalescence. Il ne peut toujours pas parler ni bouger tous ses membres.

Racine sera transféré aussitôt que possible de l'hôpital Maisonneuve à Hamilton, pour y poursuivre sa convalescence. Il ne boxera plus jamais.

Selon Menke, Racine a retrouvé l'usage du côté droit, mais il est toujours incapable de retrouver ses moyens. Il lui arrive, à l'occasion, de reconnaître ses amis, mais il lui est encore impossible de se souvenir du combat qu'il a perdu contre Hart, au Centre Paul-Sauvé.

À Hamilton, Racine sera soumis à des traitements thérapeutiques. On a réussi à lui enlever un caillot au cerveau, jeudi dernier. Il est sorti du coma trois jours plus tard. Il a 24 ans.

Enfin, le combat Muhammad Ali-Larry Holmes pour le titre mondial des poids lourds (version W.B.C.) n'aura pas lieu au stade Maracana de Rio de Janeiro comme prévu mais dans un stade des États-Unis, a annoncé hier un porte-parole de l'organisateur Murad Muhammad.

«Nous sommes en pourparlers avec les responsables de certains des plus grands stades des États-Unis a-t-il ajouté. Le lieu du combat sera annoncé prochainement».

Le projet d'organiser la rencontre à Maracana a été abandonné parce que selon les responsables du stade brésilien la construction du ring et la disposition des sièges risquaient de ruiner la pelouse.

Selon certaines informations la bourse du combat serait de douze millions de dollars: huit pour Muhammad Ali qui sortira de dix-neuf mois de retraite et quatre pour Larry Holmes, tenant du titre.

Baseball

Les joueurs font un compromis

NEW YORK (AP) — Lueur de règlement au baseball majeur: l'Association des joueurs a proposé hier aux propriétaires d'équipes une nouvelle entente en vertu de laquelle elle s'engage à retirer ses demandes aux chapitres des agents libres et de la formule de compensation.

La proposition de règlement a été déposée hier matin en présence du conciliateur fédéral par Marvin Miller, le directeur-exécutif de l'Association des joueurs. Le porte-parole patronal, Ray Grebey, a refusé de commenter la nouvelle offre, que Miller a qualifiée de «très raisonnable».

«Il n'y a que deux points encore en litige, les agents libres et la formule de compensation. Le reste a déjà été réglé, ou est sur le point de l'être,» a dit Miller.

Si la proposition est accepté par la partie patronale, les joueurs enregistreront des gains au chapitre du fonds de retraite, du salaire minimum et de la santé et sécurité au travail. Un comité sera mis sur pied pour étudier le problème des agents libres au cours des deux prochaines années.

Miller a confiance que le statu quo proposé au chapitre de la compensation pour la perte d'un agent libre permette enfin un déblocage dans les négociations. Les positions des deux parties sont demeurés les mêmes à ce sujet depuis les premières rencontres, en décembre. Les propriétaires exigent que les clubs soient dédommagés pour la perte d'un joueur vedette. Les joueurs s'y refusent.

«Il s'agit en quelque sorte d'une proposition de compromis, visant à trouver une solution avant que la grève ne soit déclenchée, a expliqué Miller. Au tour des propriétaires d'équipes d'agir.»

Plus tôt cette semaine, les deux parties avaient assoupli leurs positions, devant l'impasse. Les propriétaires auraient cependant refusé tout compromis au sujet de la compensation des agents libres, et aucun terrain d'entente n'était disponible avant la proposition d'hier.

Selon Miller, les joueurs accepteront malgré tout d'attendre six ans avant de devenir autonome. Les joueurs auraient préféré cinq ans. De plus, ils consentiront dans les circonstances à ce que seuls les joueurs autonomes à être réclamés par un club seulement puissent offrir leurs services à l'équipe de leur choix. Les joueurs auraient préféré que tous les agents libres réclamés par sept clubs et moins bénéficient de ce privilège.

Les joueurs menacent de faire la grève dès jeudi le 22 mai s'il n'y a pas entente. Ils ont accepté de commencer la saison à la date prévue, le 9 avril, après avoir quitté l'entraînement 10 jours avant l'ouverture de la saison. Quelques équipes ont poursuivi l'entraînement, bien qu'amputées des joueurs qui ont suivi à la lettre les directives de Marvin Miller. Chez les Expos, on se rappellera que 12 joueurs ont quitté Daytona Beach, préférant attendre le début de la saison auprès de leur famille.

Si les joueurs mettent leur menace de grève à exécution, la cessation des activités, ne serait-ce que pour une semaine, créerait suffisamment de problèmes pour mettre en péril toute la saison 1980. Les propriétaires d'équipes, devant la lenteur des négociations, ont convenu avant la saison de s'assurer pour plusieurs millions chez Lloyd's, à Londres.

Le négociateur patronal, Ray Grebey, fera connaître l'acceptation ou le refus de la nouvelle proposition le plus rapidement possible, après avoir communiqué avec les propriétaires des 26 clubs du baseball majeur.

Le match des étoiles de la LNH sera disputé à Los Angeles en 81

LOS ANGELES (AP) — Le match annuel des étoiles de la Ligue nationale de hockey en 1981 sera présenté le 10 février au Forum de Los Angeles, domicile des Kings. C'est la première fois que le match des étoiles sera disputé à Los Angeles depuis la création des Kings il y a 13 ans.

■

NEW YORK — La championne du marathon de Boston, la Montréalaise Jacqueline Gareau, s'est retirée de la course de 10 kilomètres qui doit avoir lieu le 31 mai à New York dans les allées de Central Park. Un porte-parole des organisateurs a indiqué que Jacqueline Gareau souffrait de tendinite et avait dû arrêter son entraînement.

■

TORONTO — La Québécoise Elisabeth MacKay et la Torontoise Janet Nutter, deux des meilleures plongeuses canadiennes, prendront part, en fin de semaine, à une compétition qui aurait dû servir à former l'équipe olympique de plongeon. Avec le boycottage des jeux de Moscou par le Canada, l'Association canadienne de plongeon a décidé d'utiliser cette compétition pour former deux équipes nationales. Au lieu d'aller à Moscou, une équipe se rendra en Asie pour participer à des rencontres en Chine et au Japon. L'autre ira en Europe prendre part à des concours organisés à Bolzano, en Italie, et à Vienne, en Autriche.

Villeneuve assure le retour des Ferrari

MONACO, (Reuter) — Le Français Didier Pironi, sur Ligier, a réussi hier le meilleur temps de la première séance d'essai du Grand Prix de Monaco devant un étonnant Gilles Villeneuve, le Québécois dont la Ferrari s'est montrée très agile sous la pluie inondant le tracé de la principauté.

Hier matin, au cours de la première séance, non chronométrée, Pironi avait également pris le meilleur sur son compagnon d'écurie Jacques Laffite. Le vainqueur du dernier Grand Prix de Belgique à Zolder a été sans aucun doute le plus motivé de la journée: «J'aime le tracé de Monaco, a-t-il déclaré, mais mes temps sont dus avant tout à ma voiture qui est excellente.»

Tracée dans la ville, la piste de Monaco a permis à Gilles Villeneuve d'assurer le retour des Ferrari au sommet après la série noire des précédentes courses. Son deuxième meilleur temps a été obtenu sur une Ferrari conventionnelle à empattement long, après avoir été victime d'une sortie de route sans gravité au virage de Sainte Dévote sur un modèle à châssis raccourci spécialement conçu pour le tracé sinueux de Monaco.

Le troisième est celui de l'Australien Alan Jones, dont la Williams depuis les deux derniers grand prix est à nouveau classée parmi les prétendantes à la victoire. Jones, actuel deuxième du championnat, a su se mettre en évidence tout en ne prenant aucun risque particulier. Il attend la prochaine séance de samedi pour profiter du rendement de sa voiture, plus particulièrement sur le sec.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi
Montréal 1, Houston 0
New York 7, Cincinnati 6
Pittsburgh 3, San Francisco 2
Philadelphie 9, Atlanta 1
St-Louis 2, San Diego 1
Chicago 5, Los Angeles 2
Hier
Pittsburgh 3, San Francisco 2
St-Louis à San Diego
Aujourd'hui
Cincinnati, Seaver (2-1) à Montréal, Rogers (2-4), 13 h 35
New York, Falcone (1-2) à Atlanta, Niekro (2-4), 19 h 35
Philadelphie, Ruthven (3-2) à Houston, Richard (4-1), 20 h 35
Chicago, Krukow (3-2) à San Diego, Rasmussen (1-4), 22 h
Pittsburgh, Candelaria (2-2) à Los Angeles, Goltz (3-2), 22 h 30
St-Louis, Forsch (2-2) à San Francisco, Montefusco (2-3), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Reitz, St.L.	102	40	.392
Templeton, St.L.	130	46	.354
Hendrick, St.L.	108	38	.352
Buckner, Chi.	109	38	.349
Simmons, St.L.	81	28	.346
Cedeno, Hou.	80	27	.338
Smith, LA	112	37	.330
Collins, Cin.	94	31	.330
Garner, Pit.	94	30	.319
Hernandez, St.L.	113	36	.319
Cabell, Hou.	113	36	.319

Circuits: Schmidt, Phil. 9; Kingman, Chi.; 8.
Points produits: Garvey, LA, 28; Schmidt, Phil. 25.
Lanceurs: Bibby, Pitt. Tekulve, Pit., 5-0; Pastore, Cin.; Richard, Hou, 4-1.

Ligue Américaine

Mercredi
Seattle 7, Toronto 0
Boston 7, Minnesota 6
Texas 6, Baltimore 3
Californie 13, Cleveland 7
Détroit 6, Oakland 5
New York 16, Kansas City 3
Milwaukee 5, Chicago 1
Hier
Chicago 6, Milwaukee 4
Boston 6, Cleveland 2
Toronto 1, Seattle 0
Aujourd'hui
Oakland, Norris (5-0) à Toronto, Jefferson (1-1), 19 h 30
Boston, Rainey (2-0) à Cleveland, Denny (2-3), 19 h 35
Baltimore, Flanagan (3-2) à Détroit, Petry (2-0), 20 h
Texas, Medich (3-0) à New York, John (6-0), 20 h
Seattle, Beattie (1-3) à Chicago, Wortham (3-2), 20 h 30
Californie, Kison (1-4) à Kansas City, Gale (0-4), 20 h 35
Milwaukee, Caldwell (3-1) à Minnesota, Jackson (1-1) ou Erickson (0-2), 20 h 30

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Molinaro, Chi.	67	25	.373
Trammell, Det.	92	34	.370
Revering, Oak.	85	31	.365
Bell, Tex.	116	41	.353
Wathan, KC	83	29	.349
Molitor, Mil.	107	37	.346
Oglivie, Mil.	84	29	.345
Velez, Tor.	84	29	.345
Nordhagen, Chi.	67	23	.343
Yount, Mil.	111	38	.342

Circuits: Velez, Tor. 8; Jackson, NY, Rudi, Cal.; Smalley, Min. 7.

Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Almon	27	5	0	1	.185
Bernazard	70	19	1	5	.271
Carter	102	26	3	11	.265
Cromartie	104	29	4	14	.279
Dawson	79	21	4	14	.266
Hutton	11	1	0	0	.091
LeFlore	105	28	0	8	.267
Macha	24	10	1	4	.417
Office	32	8	0	3	.250
Parrish	85	21	4	14	.247
Scott	69	14	0	2	.203
Speier	39	7	1	4	.179
Tamargo	7	1	0	0	.143
Valentine	104	29	4	18	.279
White	23	6	0	0	.261

Les lanceurs

	g-p	vs	mi	rab	mpm
Bahnsen	2-1	0	18.2	6	0.96
Fryman	0-1	5	14.2	11	0.64
Grimsley	1-2	0	21.0	3	5.14
Lee	1-3	0	36.0	11	5.50
Murray	0-0	0	14.0	6	6.43
Norman	0-0	1	17.2	15	6.00
Palmer	2-0	0	28.2	17	1.92
Rogers	2-4	0	49.0	31	3.86
Sanderson	3-2	0	35.0	15	4.11
Sosa	2-2	2	15.0	13	2.40

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	19	9	.679	—
CHICAGO	14	14	.500	5
PHILADELPHIE	18	18	.500	5
ST-LOUIS	14	15	.483	5½
MONTRÉAL	13	15	.464	6
NEW YORK	10	18	.357	9

Section Ouest

CINCINNATI	20	12	.625	—
HOUSTON	18	12	.600	1
LOS ANGELES	18	13	.581	1½
SAN DIEGO	15	16	.484	4½
ATLANTA	11	17	.375	7
SAN FRANCISCO	11	22	.333	9½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	17	12	.586	—
TORONTO	16	12	.571	½
BOSTON	16	15	.516	2
MILWAUKEE	14	14	.500	2½
DÉTROIT	14	16	.467	3½
BALTIMORE	13	18	.419	5
CLEVELAND	11	17	.390	5½

Section Ouest

OAKLAND	18	13	.581	—
TEXAS	17	13	.567	½
CHICAGO	18	14	.563	½
KANSAS CITY	16	14	.533	1½
SEATTLE	16	17	.485	3
CALIFORNIE	12	17	.414	5
MINNESOTA	13	19	.406	5½

HOCKEY

Coupe Stanley

Hier
Philadelphie 8, Islanders NY 3
Samedi
Philadelphie à Islanders NY, 20 h 05
Lundi
Philadelphie à Islanders NY, 20 h 05
Jeudi
Islanders NY à Philadelphie, 20 h 05, si nécessaire
Samedi
Philadelphie à Islanders NY, 20 h 05, si nécessaire
Mardi
Islanders NY à Philadelphie, 20 h 05, si nécessaire

Les meneurs

	b	p	pts
Trottier, NYI	9	14	23
Perreault, Buf	10	11	21
Barber, Pha	12	8	20
Clarke, Pha	6	12	18
Bourne, NYI	10	7	17
Dailey, Pha	3	14	17
Holmgren, Pha	9	7	16
MacAdam, Min	7	9	16
Goring, NYI	6	10	16
Linseman, Pha	3	13	16

COUPE STANLEY
Finale 4-de-7
Série O

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	2	1	1	11	7	2
ISLANDERS NY	2	1	1	7	11	2

JOUER AU TOUR

La course du parc Angrignon

Tous les coureurs de la région métropolitaine sont invités à prendre part, dimanche le 8 juin, à la deuxième édition de la course du parc Angrignon, à Montréal. L'événement est organisé par le YWCA, en collaboration avec le journal The Gazette et CFCF.

Il y aura deux courses: un 10 km, dont le départ sera donné à 8 h 30, et un 20 km, à 10 h. Jacqueline Gareau a remporté la victoire dans le 10 km, l'an dernier. Elle a terminé en première place au Marathon de Boston, il y a quelques semaines. La course du parc Angrignon se veut un événement sportif et familial sur un parcours «facile et pittoresque», de l'avis de la coordonnatrice, Gloria Bishop. Pour plus de renseignements: Olivia Fontaine, au 866-9941, poste 30.

La Coupe du Québec

Au programme de la Coupe du Québec, dimanche: la randonnée Radisson, à Trois-Rivières; la course des Petites mères, à Saint-Georges de Beauce, la rencontre des Bretons, à Saint-Hilaire, le demi-marathon des Basse-Laurentides, à Blainville.

Voyager à bicyclette

Vélo Québec vient de publier un guide pour les voyageurs à bicyclette. *Voyager à bicyclette* vous guide dans vos préparatifs et donne une foule d'informations sur les voyages organisés au Québec et à l'étranger, les adresses utiles et la liste des publications disponibles qui traitent de la bicyclette. On peut se procurer *Voyager à bicyclette* à Vélo Québec, 1415 rue Jarry Est, au coût de $0.75. Vélo Québec publie également le Guide Cyclotourisme qui fait l'inventaire des meilleurs circuits québécois (24).

Voyage en haute-montagne

La Fédération québécoise de la montagne a mis sur pied un programme de découverte et de perfectionnement à la haute-montagne. Ce voyage aura lieu dans les Rocheuses du 13 au 27 juillet, et permettra à chacun de s'initier ou encore de se perfectionner à l'escalade de neige et de glace, en plus de faire l'ascension de montagnes situées pour la plupart dans les parcs fédéraux de Banff et de Jasper. Aucune connaissance technique n'est requise pour le groupe en découverte. Les candidats devront avoir 18 ans et être en forme physique suffisante pour porter un sac à dos d'environ 35 livres. Chaque candidat du groupe en perfectionnement sera évalué individuellement. Pour informations: 374-3671.

Tennis pour adultes

Sous le thème «Venez jouer avec nous», du 26 au 30 mai, le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal organise un tournoi de tennis pour adultes, destiné aux hommes et aux femmes de 18 ans et plus qui veulent s'amuser tout en s'initiant à la compétition. Ce tournoi sera disputé de 19 h à 23 h, dans les parcs de La Vérendrye, Kent, Nicolas-Viel, LaFontaine, Louis-Riel, Jarry et Claude-Robillard. On peut s'y inscrire en faisant parvenir, avec le 20 mai, un chèque ou mandat poste, au montant de $5 au nom de la Commission sportive Montréal-Concordia.

Le Québec a besoin de tous les siens

Ceux qui d'Ottawa ou d'ailleurs s'opposent encore au Québec tentent dans un suprême effort de nous diviser pour retarder notre marche en avant. Il ne faut pas les laisser faire.

Depuis deux siècles, nous n'avons cessé de croire à notre redressement national. Depuis vingt ans, tout ce que nous comptons de force, de vie et de jeunesse lutte pour notre émancipation. Aujourd'hui, le Québec a besoin de nous tous. Nous n'avons pas le droit de lui faire défaut.

il faut voter OUI!

La victoire du OUI, c'est la poursuite de notre marche en avant. La victoire du OUI, c'est le maintien de notre unité, de notre force et de notre volonté. La victoire du OUI, c'est notre dignité.

Opposons notre solidarité à celle des autres!
Opposons notre force à celle des autres!
Opposons notre OUI au mépris des autres!

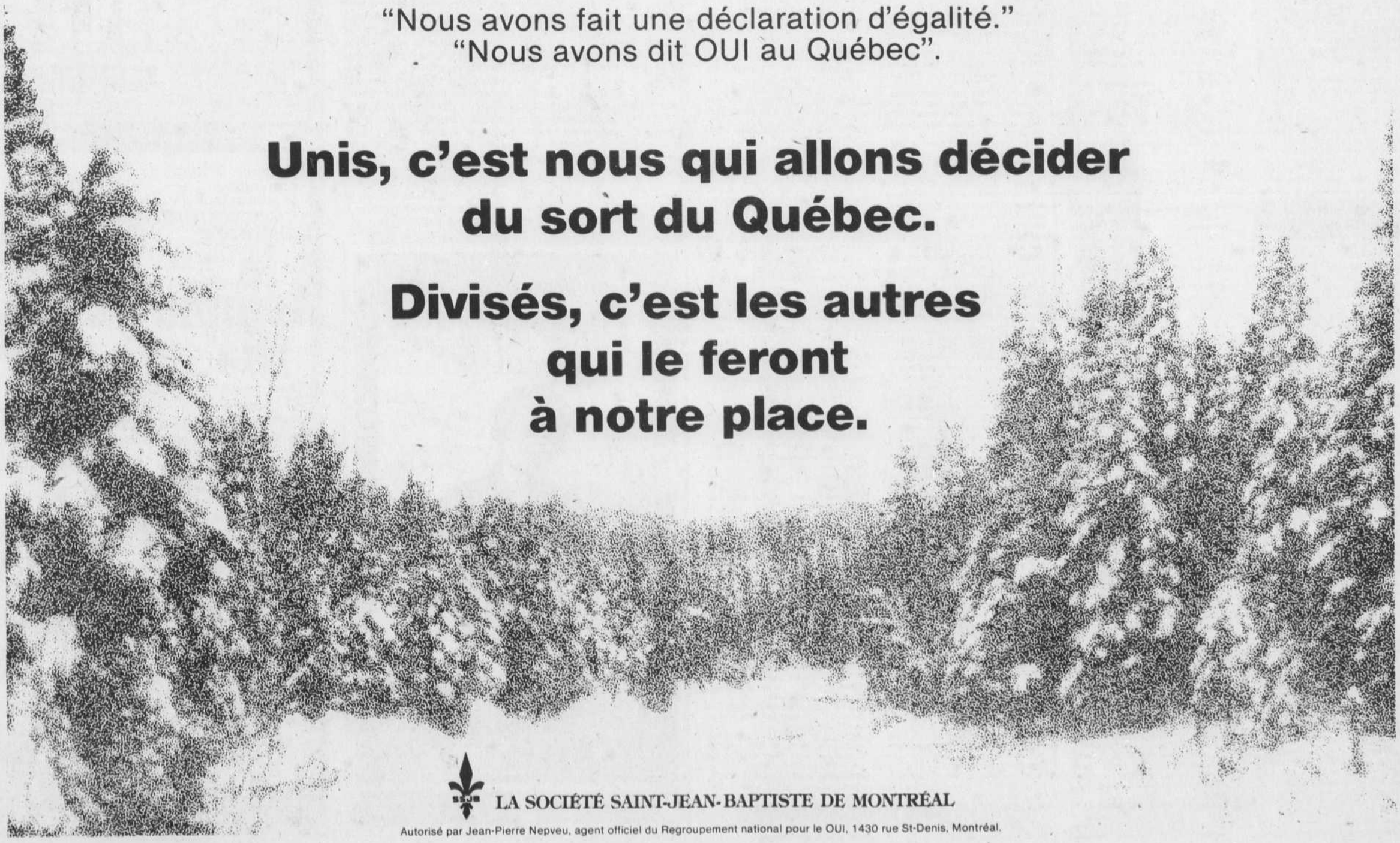
Nous le devons à tous ceux dans le monde qui nous regardent et qui attendent beaucoup de nous.

Nous le devons à nos gouvernants qui doivent pouvoir se présenter devant les autres, forts de l'appui massif des nôtres.

Nous nous le devons à nous-mêmes

Ainsi lorsque dans cinq ans, dans dix ans, on nous demandera ce que nous avons fait ce 20 mai 1980, nous pourrons répondre fièrement:

"Nous avons fait une déclaration d'égalité."
"Nous avons dit OUI au Québec".



Unis, c'est nous qui allons décider du sort du Québec.

Divisés, c'est les autres qui le feront à notre place.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430 rue St-Denis, Montréal.

ARTS ET SPECTACLES

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagerie
9.45 Les contes de la rive
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express:
"Soins dentaires" Avec le Dr Denis Robert, chicurgien-dentiste. "Soins à domicile". Avec Pearl Berg, directeur adjoint provincial à la Croix-Rouge.
11.00 Moi aussi, je parle français
La série explore, à travers la richesse, la quantité et la diversité des propos et des images, de cette grande communauté d'êtres qu'est la francophonie mondiale.
11.30 Gaspard et les fantômes:
Dessins animés.
12.00 Cinéastes de la faune:
"Refuge de Longue Pointe". La faune sauvage des marais du lac Erié, photographiée par John Bax.
12.30 Les coqueluches. Inv.: Clairette
13.30 Le téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Les ateliers:
"Les plumes d'or". Groupe littéraire qui se rencontre deux fois par mois.
16.30 Les animaux chez eux:
"L'Afrique, pierre angulaire de la survivance". Animaux des Monts Kenya et Kilimandjaro et des plages coraliennes de l'Océan indien.
16.00 Bobino
16.30 Les héritiers: Documentaire réalisé par Paul Saltzman.
17.00 Les jeux olympiques:
"Les jeux du renouveau". Origine des jeux Olympiques anciens et modernes. Biographie de Pierre de Coubertin, initiateur du renouveau olympique.
17.55 Période gratuite:
Référendum
18.00 Ce soir
19.00 A cause de mon oncle
Téléroman de Jacques Gagnon
19.30 Génies en herbe
Jeu-questionnaire
20.00 A coeur battant
Feuilleton réalisé par Daniel Bertolino.
20.30 Hors-série:
"La couronne du diable". D'après l'oeuvre de Ken Taylor, avec Brian Cox, Charles Kay et Paul Greenwood.
21.30 Consommateurs plus:
"Les chauffeurs de taxis"
Que signifie conduire un taxi dans une métropole comme Montréal? Quel genre de problèmes doivent résoudre les chauffeurs de taxi montréalais? — "L'équipement de pêche". Comment s'équiper à bon compte? — "Les souliers". Comment se chausser correctement pour pratiquer un sport.
22.00 L'enjeu:
Interviews, tables rondes et sondages nous apportant des renseignements utiles concernant la question référendaire.
22.30 Le téléjournal
23.05 L'Opinion
23.10 Téléjournal régional
23.15 Nouvelles du sport
23.20 Vendredi du référendum
L'émission regroupera vingt-quatre personnes de la région de Québec et de l'est de la province, qui feront connaître leur opinion sur douze sujets importants tirés du livre blanc.
24.20 Cinéma:
"L'uniforme de la honte" (Américain 1976) Comédie réalisée par John Hancock, avec Jean Michael Vincent, Glynnis O'Connor et Michael Conrac.

10 CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonshommes
7.30 Fanfan Dédé
8.00 Gronico et Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.35 Bonjour le monde:
Avec Michel Jasmin
10.00 Votre amie Suzanne
"De belles choses", "La famille et ses droits".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"Le dernier bastion" (Américain 1969) Western réalisé par Norman Foster, avec Wayne Maunder et Michael Dante.
14.30 Janette veut savoir:
"Par qui et pour qui est faite la mode"
15.30 Les services à la communauté
16.00 Les satellipopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Patrouille du cosmos
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Les Tannants
19.30 Féminin pluriel
Textes de Robert Lavoie
20.00 Référendum:
Avec Jacques Morency "La vision de la presse étrangère à l'égard du référendum". Inv.: Joe Kraft du Washington Post, Henri Giniger du New-York Tâmes, Marie-Josée Brelaz de l'Agence Télégraphique Suisse et Michel Galan de l'Agence France-Presse.
21.00 Toute la ville en parle
21.30 Bonsoir le monde:
Avec Michel Jasmin inv.: Jacques Normand, François Dompierre, Michèle Richard et Claude Garden.
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.25 Programme double:
"Lutring, réveille-toi et meurs (Italien 1966) Drame policier réalisé par Carlo Lizzano, avec Robert Hoffman, Lisa Gastoni et Gian Maria Volonte
1.00 Programme double
"Une sacrée fripouille (Américain 1967) Comédie réalisée par Irving Kershner, avec George C. Scott, Michaël Sarrazin et Sue Lyon.
2.30 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires
11.00 Readalong
Child life in other land. Émission du ministère de l'Éducation destinée à favoriser l'apprentissage de langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones apprennent le français
13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les 100 tours de Centour
14.00 Passe-Partout:
Une émission divertissante pour les petits de trois à six ans.
14.30 Le marché aux images
Films documentaires
15.30 Chacun son tour
La vie des Québécois dans différentes régions de la province
16.00 Babillart
Un magazine culturel qui fait le bilan de l'activité artistique au Québec et qui nous fait connaître artistes et créateurs de chez nous.
16.30 Le temps des incertitudes:
"La révolution des mandarins". Kenneth Galbraith nous entretient aujourd'hui des théories de l'économiste Keynes et de la spéculation monétaire.
17.30 C'est beau dans le paysage:
"L'aménagement paysager vu par les détails"
17.45 Prévenir ou guérir:
"Les carrés de sable". Les précautions à prendre afin d'éviter la contamination des carrés de sable par les animaux.
18.00 Les amis de mes amis:
Série d'émissions qui fait partager la vie quotidienne de quelques enfants à travers le monde. "Les enfants de la rue".
18.30 Mouvement de la nature:
Un documentaire qui nous fait découvrir le monde animal et son milieu.
19.00 Le monde des peintres naïfs:
"Les naïfs français". Rencontre avec les peintres français contemporains tels Bauchant et Lagru ainsi que l'oeuvre du Douanier Rousseau.
20.00 Des arts et des hommes:
"Le premier mil". Un voyage en Haute-Volta où les Samos fêtent la saison des pluies et celle de la récolte.
20.30 A la recherche des pays de la Bible
Un parallèle entre les récits de la création contenus dans la Genèse et d'anciens mythes mésopotamiens.
21.00 Les livres et nous
Un rendez-vous avec le monde de l'écriture québécoise.
21.30 Portraits d'artistes:
"Autour de Barbizon". Un document sur les peintres paysagistes qui fréquentèrent le village de Barbizon.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Hebdo jeune".
10.15 Feuilleton:
"Bergeval et fils".
10.30 Société d'aujourd'hui:
"Solitude". Ce reportage nous apporte des images de trois vies différentes qui ont en commun le courage et la solitude.
11.30 Midi-Première
Inv.: Éric Chardin
12.00 A la découverte de...
"Pour un art populaire". Inv.: Pierre Avezard qui a élaboré un étonnant manège d'automates, Gérard Lattlier ... teur et peintre original et Char... egueur, la vie de Blanche-Neige ré...stituée dans son jardin.
13.00 Au théâtre ce soir
"La gueule du loup". Comédie Marc-Gilbert Sauvajon, avec Claudine Coster, Yves Vincent, Maurice Jacquemont et René Camoin. Mise en scène: René Clermont.
15.00 Des chiffres et des lettres
16.30 Actualités régionales:
L'Est de la France
17.00 Pour les jeunes:
"Hebdo jeune". "Tam Tam"
17.45 Feuilleton:
"Bergeval et fils"
18.00 Société d'aujourd'hui:
"Les premières chances". Cinq candidats tous auteurs compositeurs-interprètes amateurs se présentent devant un jury de téléspectatrices présidé par une personnalité du spectacle.
19.00 Midi-Première
Inv.: Mireille
19.30 A la découverte de...
"La fête basque". Chaque été le pays basque est en fête et offre aux visiteurs un très grand nombre de manifestations traditionnelles telles qu'orchestres folkloriques, toro de fuego, courses landaises, pelote basque.
20.30 Au théâtre ce soir
"La route des Indes". Comédie en trois actes de Jacques Deval, avec Bruno Allain, Alain Feydeau, Annick Alane et Robert Manuel.
22.30 Des chiffres et des lettres
22.50 Passez donc me voir
23.10 Actualités régionales:
L'Est de la France.

6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 A friendly Giant
9.30 Quebec School telecasts
10.00 Canadian schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame street
11.58 Weather Report
12.00 From Now On
12.28 Senion Citizens Billboard
12.38 Wicks
13.00 Today from the Pacific
14.00 The edge of night
14.30 Thirty from Toronto
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Beyond reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.25 Freetime referendum broadcast
19.30 The two ronnies
20.00 Archie Bunker's place
20.30 Front page challenge
21.00 Canadian express
22.00 Dallas
23.00 The National
23.32 The City tonight
23.50 On the evidence
24.50 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk: "Development & control of energy policies"
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Allan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 McGowan and Co.
19.30 Grand old country
20.00 The Dukes of Hazzard
21.00 The Love Boat
22.58 Loto-Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Twelve Midnight Movie:
"Uptown saturday night" (Comédie 1974) avec Sidney Poitier, Bill Cosby et Harry Belafonte.
2.00 "King Kong vs. Godzilla" (Drame 1963) avec Michael Keith, Harry Holcomb et James Yagi.
3.45 Sign off

Les éditeurs et les écrivains semblent loin de s'entendre

par Clément Trudel

Il ne semble pas que l'Union des écrivains québécois (UNEQ) et l'Association des éditeurs canadiens (AEC) soient sur le point d'en venir à une entente au sujet d'un contrat-type d'édition. En début de semaine, en effet, le président de l'AEC émettait un communiqué de neuf lignes, laissant entendre que lui et le bureau de l'AEC étaient «disposés à rencontrer les représentants de l'UNEQ" pour en arriver à une «entente, c'est-à-dire à une adoption finale quant à l'adoption du contrat-type» devant satisfaire éditeurs et écrivains.

Dans une entrevue téléphonique, le secrétaire général adjoint de l'UNEQ, M. Michel Gay, reconnaissait avoir reçu à la mi-mars un document de l'AEC mais niait qu'il y ait quoi que ce soit de neuf dans ce projet des éditeurs, par rapport à l'état des choses à la fin janvier, lorsque les écrivains s'étaient rendus manifester devant le Club Canadien, rue Sherbrooke, pour tenter d'accélérer la discussion.

«Il est inconcevable d'amorcer des négociations si l'autre partie ne s'engage pas à mettre en vigueur l'entente qui en résulterait», dit notamment Michel Gay, prêt à croire que René Bonenfant et sa maison d'édition pouvaient être disposés à offrir des conditions intéressantes aux écrivains. L'UNEQ n'est pas prête, toutefois, à «jouer à découvert», à faire des concessions sans obtenir la garantie que les membres de l'AEC adhéreraient à l'entente, éventuellement.

L'AEC est souveraine, rappelle l'UNEQ et ses statuts lui donnent pour tâche la «représentation réelle de la profession d'éditeur»; elle ne saurait donc se dérober à un texte liant — moyennant approbation de son assemblée générale — l'ensemble de ses membres, soutient l'UNEQ.

Voilà près de deux ans environ que se poursuit un dialogue de sourds entre UNEQ et AEC. L'ouverture tentée timidement cette semaine par les éditeurs ayant à leur tête René Bonenfant visait, a précisé ce dernier, à vérifier si L'UNEQ souhaitait une telle rencontre. M. Gay n'a pas laissé d'équivoque dans son attitude: «René Bonenfant nous dit toujours la même chose»...

Les voies entrevues par l'UNEQ sont peu nombreuses: ou les parties s'entendent de gré à gré et confectionnent une sorte de «code d'éthique»; ou elles négocient vraiment et chaque côté s'engage à ce que leurs membres de part et d'autre respectent un contrat; ou encore, mais l'UNEQ s'y résignerait la mort dans l'âme, on demanderait au ministère des Affaires culturelles d'imposer un décret liant écrivains et éditeurs.

Selon Michel Gay, le projet de contrat-type transmis à la mi-mars par l'AEC est «abracadabrant» puisqu'il retiendrait «notre squelette, avec une chair différente, ce qui crée un monstre» — c'est-à-dire que les éditeurs accepteraient les structures de contrat proposées par l'UNEQ, tout en insérant dans ce qui est qualifié de «contrat-type» un tas de dispositions existantes çà et là, d'où un manque de cohérence qui a poussé l'Union des écrivains à écrire à l'AEC pour recevoir des détails sur le sens de la démarche nouvelle des éditeurs.

S'il s'agissait de créer un modèle de contrat dont chacun ferait par la suite plus ou moins bon usage, la négociation ne serait pas nécessaire. L'UNEQ veut un vrai contrat-type, répète M. Gay, un texte contenant «toutes les clauses garantissant le respect des droits de l'écrivain». À ce jour, quatre éditeurs seulement ont signé un protocole d'entente jugé satisfaisant par l'UNEQ.

Les gagnants du concours du Maurier

Deux jeunes artistes québécoises sont au nombre des six gagnants du concours d'auditions «Les étoiles du Maurier» 1979-1980.

Il s'agit de Louise Bourbeau, 25 ans, mezzo-soprano de Montréal, et de Marie-Josée Simard, 22 ans, de Saint-Léonard, vibraphoniste, xylophoniste et joueuse de Marimba.

Les autres gagnants de ce concours national sont: Paul Gatchell, 20 ans, de Winnipeg (comédie musicale); Mag Ruffman, 22 ans, de Toronto (comédie musicale); Gary Russell, 24 ans, de Sidney en Colombie-Britannique (violoncelliste); Liliane Stilwell, 28 ans, de Toronto (chanteuse).

C'est à la suite d'un sondage mené par le réseau anglais de Radio-Canada auprès de son auditoire que les noms des gagnants ont été connus. Auparavant, 18 demi-finalistes avaient pris part à l'une ou l'autre de trois émissions spéciales diffusées par ce réseau.

Au total, quelque 800 artistes de toutes les régions du Canada ont passé une audition devant jury dans le cadre du concours «Les étoiles du Maurier» 1979-1980.

Outre les $2,000 qu'ils ont mérités à titre de demi-finalistes, les six gagnants recevront chacun une bourse additionnelle de $5,000 du Conseil du Maurier des arts d'interprétation. De plus, ils participeront à une dernière émission «Du Maurier Search for Stars» qui sera diffusée en direct depuis Hamilton, le vendredi 30 mai à 21 h, sur le réseau anglais de Radio-Canada.

La dernière de *Planète* en créole

«La ballade du temps cassé» est le titre du tout dernier épisode de «Planète» en créole, diffusé samedi à 17 h à Radio-Québec. Roland Paret, le réalisateur, y met à profit la souplesse de danseurs du groupe Agannan, la richesse des coloris de peintures haïtiennes et le verbe fécond d'Anthony Phelps ét de Serge Legagneur. On y fait allusion, dans les chansons de Jean Coulange, à la «combite» (corvée), à la vie en milieu rural où loas et hougans s'activent, dans un entrelac de rouge (rites plutôt tournés vers les maléfices) et de blanc. 30 minutes de joie visuelle, de rythmes et de paroles d'un pays où «y'a plus la vie, il faut partir».

Dans l'épisode diffusé en avril, «Planète» en créole avait réussi à cerner le choc culturel de jeunes Haïtiens, cégépiens surtout, dont l'un avoue sa crainte de perdre ses racines, lui qui vit «le corps ici, l'esprit en Haïti». Ces jeunes noirs profitent de facilités techniques telles que «ça en est scandaleux», mais ils s'attachent plutôt à la qualité des relations humaines et se donnent comme objectif d'illustrer la beauté de leurs traditions culturelles.

CINÉMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "L'érotisme au masculin" avec le Dr Jean-Yves Desjardins, sexologue à l'U. du Québec. 20 h 30.
ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Kramer vs Kramer" 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Muppet movie" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Coal miner's daughter" 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
AVENUE, 1224 Avenue Greene Westmount (937-2747) — "Small circle of friends" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The psychiatrist" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Split beaver girls" 13 h 40, 17 h 30, 19 h 20, 22 h 10.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Flic ou voyou" 13 h 10, 16 h 30, 20 h 05. "Music machine" 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Jeux à trois" 12 h 00, 15 h 25, 18 h 45, 22 h 05. "Annie la vierge de St-Tropez" 13 h 35, 17 h 00, 20 h 20.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "1941" 17 h 45, 21 h 30. "The jerk" 19 h 50.
BONAVENTURE II, "The changeling" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
BROSSARD II, "Hulk" 18 h 00, 21 h 15. "Buck Rogers" 20 h 00.
BROSSARD III, "Flic ou voyou" 18 h 00, 21 h 30. "Music machine" 20 h 00.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Kramer contre Kramer" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHAMPLAIN II, "C'est l'apocalypse" 18 h 15, 21 h 00.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Ces adorables victoriennes" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. "L'enfer pour Miss Jones" 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00.
CHÂTEAU II, "Frissons" 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. "Rage" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
CINÉMA DE MONTRÉAL I, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Justice pour tous" 13 h 15, 17 h 35, 21 h 50. "L'express de minuit" 15 h 25, 19 h 45.
CINÉMA DE MONTRÉAL II, "Oh! les petites starlettes" 13 h 00, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00. "Deux suédoises à Paris" 14 h 15, 16 h 55, 19 h 35, 22 h 15.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30. "Harold et Maude" 21 h 15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Les quatre cents coups" (de François Truffaut, France, 1959) et "Antoine et Colette" (de Truffaut, France, 1962) 19 h 30. "Baisers volés" (de François Truffaut, France, 1968) 21 h 30.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Die laughing" 19 h 05, 21 h 05.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "La soumise" 18 h 30. "Cavale érotique" 20 h 10. "Maîtresse légitime" 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Norma Rae" 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 20 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS II, "La poursuite infernale" 12 h 05, 15 h 55, 19 h 45. "Mon nom est Bulldozer" 13 h 50, 17 h 40, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Apprentissage à l'école" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. "Elles font tout" 13 h 25, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Les bons débarras" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Children in the wind" (de Hiroshi Shimizu, Japon, 1937) 19 h 00. "The Abe Clan" (de Hisatora Kumagai, Japon, 1938) 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Muppet movie" 19 h 10, 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Apocalypse now" 18 h 25, 21 h 10.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "C'est l'apocalypse" 20 h 00.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Martin et Lea" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Cordélia" 19 h 20, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Meatballs" 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL II, "Godsend" 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL III, "A small circle of friends" 19 h 15, 21 h 25.
DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "All that Jazz" 19 h 00, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer" 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "L'esprit de famille" 19 h 30, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Un second souffle" 19 h 30, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 18 h 00. "La chouette équipe" 19 h 40.
GREENFIELD II, "Ces adorables victoriennes" 18 h 00, 20 h 30. "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 30, 21 h 55.
GREENFIELD III, "Les passionnées" 18 h 05. "L'initiatrice" 19 h 50.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "The psychiatrist" 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 35. "Doctor and his women" 13 h 50, 16 h 35, 19 h 20, 22 h 00.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Flic ou voyou" 19 h 50. "Music machine" 21 h 50.
KENT, 6100 ouest Sherbrooke (489-9707) — "The tin drum" 18 h 25, 21 h 05.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Manhattan" 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25.
LA CITÉ II, "Best Boy" 19 h 00, 21 h 05.
LA CITÉ III, "The rose" 18 h 15, 20 h 45.
LA SCALA, 6430 Papineau (731-5107) — "Embraye bidasse, ça fume" 20 h 00. "Capitaine Apache" 21 h 30.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 18 h 00. "La chouette équipe" 19 h 40.
LAVAL II, "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 10. "Ces adorables Victoriennes" 20 h 10.
LAVAL III, "Maison de filles" 18 h 30. "Suprêmes jouissances" 19 h 55.
LAVAL IV, "Histoire d'Olivier" 18 h 05. "L'enjeu" 19 h 40.
LAVAL V, "Les amusants jeux érotiques de nos voisins" 19 h 05. "Clarisse" 20 h 30.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Cordelia" 19 h 00, 21 h 00.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — En haut: "La panthère rose" (de Blake Edwards) 18 h 00. Entrée libre.
LOEW'S I, 954 est, Ste-Catherine (861-7437) — "Kill and be killed" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEW'S II, "Foxes" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LOEW'S III, "Meatballs" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOEW'S IV, "Little darlings" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
LOEW'S V, "Godsend" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
MASCOUCHE I, 3131 boul de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Nos plus belles années" 19 h 35. "Kramer contre Kramer" 21 h 40.
MASCOUCHE II, "Prophétie" 19 h 30. "Faut trouver le joint" 21 h 20.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Embraye bidasse, ça fume" 18 h 15, 21 h 30. "Capitaine Apache" 20 h 00.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Naughty victorians" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. "Devil in Miss Jones" 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le dernier des géants" 19 h 00. "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 20 h 50.
MONTENACH II, "Convoi" 19 h 10. "La cage aux folles" 21 h 05.
OUIMÉTOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe..." 19 h 30, 21 h 15, 23 h 00.
OUIMETOSCOPE II, "Les grands enfants" de Paul Tana, 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "La montagne sacrée" 19 h 00. "C'était demain" 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Naughty victorian" 12 h 45, 15 h 10, 17 h 35, 20 h 10. "Devil in Miss Jones" 14 h 15, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 45.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le souffle de la tempête" 19 h 30. "Le champion" 21 h 30.
PARADIS II, "Les oies sauvages" 19 h 10. "Mon nom est Bulldozer" 21 h 20.
PARADIS III, "Ben" 19 h 20. "Le commando des tigres noirs" 21 h 00.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Ladies and gentlemen, le Québec: "Le jour du Référendum dans la vie de Richard Rohmer" (de Jacques Bensimon, 1979), "Le journal de madame Wollock" (De Gilles Blais, 1979) et "Feu l'actualité" (de Jacques Godbout, 1979) 19 h 30. "Les vrais perdants" (d'André Melançon, 1978) 21 h 30.
PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) "La chouette équipe" 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35.
PARISIEN II, "Cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, "La fille" 13 h 30, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15.
PARISIEN IV, "Le tambour" 13 h 00, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
PARISIEN V, "Et la tendresse bordel?" 12 h 20, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 35.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz" 19 h 00, 21 h
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, "Gilda live" 12 h 50, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Emmanuelle Queen of Sados" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Spirit of 70 sex" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Maison de filles" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 45. "Perversités suédoises" 15 h 005, 17 h 45, 20 h 25.
RIVOLI II, "La fille" 13 h 30, 17 h 35, 21 h 30. "Pot-de-vin" 15 h 30, 19 h 30.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La balade démente" 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "La grande casse numéro 2" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Le mariage de Maria Braun" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 45, 18 h 50, 21 h 05.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Being there" 18 h 30, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Meatballs" 19 h 05, 21 h 05.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Flic ou voyou" 18 h 10, 21 h 40. "Music machine" 20 h 00.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Arrête de ramer, t'es sur le sable" 18 h 05. "La chouette équipe" 19 h 50.
VERSAILLES II, "Ces adorables victoriennes" 18 h 05, 20 h 35. "L'enfer pour Miss Jones" 19 h 35, 22 h 05.
VERSAILLES III, "Les passionnées" 18 h 10. "L'initiatrice" 19 h 55.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La poursuite infernale" 19 h 15. "Mon nom est bulldozer" 21 h 05.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15.
WESTMOUNT SQUARE I, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Fantasia" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 20 h 55.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "The black stallion" 12 h 25, 14 h 45, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARCS
Les ciné-parcs sont ouverts tous les soirs dès 19 h 30.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Trans-Canadienne, sortie 95 (655-5515) — "Kramer contre Kramer". "Le privé de ces dames". "Guerre et passion".
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "Embraye bidasse, ça fume", "Les quatre mercenaire d'El Paso", "Les Charlots font l'Espagne".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "Rocky II, la revanche", "La malédiction de la panthère rose", "Les centaures".
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "C'est l'apocalypse", "Tueur d'élite", "Les Bootleggers".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Meatballs", "French post cards".
CINÉ-PARC DOLLARD II, "Kill and be killed", "Meteor".
CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "C'est l'apocalypse", "Tueur d'élite", "Le flingueur".
CINÉ-PARC LAVAL II, "Embraye bidasse, ça fume", "Capitaine Apache", "Les Charlots font l'Espagne".
CINÉ-PARC LAVAL III, "L'incroyable Hulk", "Buck Rogers au 25e siècle", "La taverne de l'enfer".
CINÉ-PARC LAVAL IV, "Kramer contre Kramer", "L'amour sur béquilles", "Dieu merci, c'est vendredi".
CINÉ-PARC ODÉON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "C'est l'apocalypse", "Tueur d'élite".
CINÉ-PARC ODÉON II, "Music machine", "Flic ou voyou", "L'or était au rendez-vous".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "Music machine", "Avalanche express", "L'or était au rendez-vous".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, "Rocky 2, la revanche", "La malédiction de la panthère rose", "Les centaures".
CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "L'incroyable Hulk", "Buck Rogers au 25e siècle", "La taverne de l'enfer".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Music machine", "Bête mais discipliné", "L'or était au rendez-vous".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Embraye, ça fume", "Les quatre mercenaires d'El Paso", "Les Charlots font l'Espagne".

SUR SCÈNE

BAR LATIN, 2049 St-Denis "L'Sorouet", folk song, à compter de 22 h 00. Entrée libre.
CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay, avec Sylvie Germain et André Doucet. Mise en scène de Danielle Fichaud, du mer. au lun.: 20 h 30.
CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Une goutte d'eau sur la glace", de Suzanne Aubry avec Jasmine Dubé et Geneviève Notebaert. Mise en scène: Claude Poissant. Jeu. à lun.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Relâche mar. mer.
CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — "Ma Corriveau" de Victor Lévy-Beaulieu, interprété par Josiane Goffoy. "Les méfaits du tabac" d'Anton Tchékov, interprété par Patrick Dupont et "Dr. l'abstraction symbolique de la Trinité révélée" de Nicole Leriche, interprété par l'auteur. Mer. à sam. 20 h 30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Tout seul comme deux" de et avec Pierre Leblanc et Claude Poissant. Mise en scène: Annie Gascon. Jeu. à lun.: 21 h 00. Relâche mar. mer.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Circus Gothic" écrit et joué par Jan Kudelka. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00.
CAFÉ THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "L'ouvre-boîte" de Victor Lanoux, avec Denis Tremblay et Michel Vivier. Mise en scène: Yves Desjardins. Mer. à dim.: 20 h 30.
CHURCH OF THE RESURRECTION OF OUR LORD, boul. St-Joseph et 346me avenue, Lachine. "Elijah" de Mendelssohn, dir. Iwan Edwards, avec Yolande Husaruk, Deborah Kraus, Gary Relyea, Paul Trépanier, orchestre et le Choeur St-Laurent. 20 h 30.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Préview sur un Ex-Kiss d'une paire de claques pour une paire de gants" avec Hébert, Luss

Le Canada nous ignore, dit Carole Laure à Cannes

par
Nathalie Petrowski

CANNES — La conférence de presse la plus mouvementée de Cannes n'a pas eu lieu dans l'habituel sauna de la salle de presse. Elle a eu lieu en famille au Carlton dans une des nombreuses suites de Cinéma Canada. Carole Laure, Lewis Furey et Gilles Carle y avaient convié mardi dernier la presse canadienne pour la sermonner sur le colonialisme culturel canadien. À coup de grosses déclarations fracassantes, les trois reprochèrent aux journalistes canadiens de ne s'être pas suffisamment intéressés à leur cas depuis le début du festival. Carole Laure, la plus explosive des trois, déclara qu'elle s'expliquait mal aussi bien l'absence de Radio-Canada, que le manque d'intérêt et d'appui de la presse écrite: «Les journalistes du monde entier nous courent après et le Canada nous ignore. On est même pas capables de s'exprimer dans nos propres journaux, comment voulez-vous que notre cinéma survive?»

Montrant du doigt une pile de critiques élogieuses recueillies à travers une dizaine de journaux français, Lewis Furey déclara pour sa part que la presse canadienne et québécoise qui avait parlé d'un succès mitigé avait mal rapporté les faits et qu'en réalité *Fantastica* avait connu un succès inespéré pour un film d'ouverture.

Selon Furey, les films d'ouverture sont les plus mal servis du festival. La moitié des gens ne sont pas encore arrivés ou alors sont tellement fatigués par le voyage qu'ils s'endorment immanquablement pendant les projections. Les producteurs de *Fantastica* ont insisté en vain pour ne pas faire l'ouverture du festival. Compte tenu des circonstances, *Fantastica*, aurait selon Furey reçu un accueil exceptionnel. Tous les journaux français ont apprécié le film à l'exception du Matin qui a parlé d'un «faux démarrage» et d'un «couac» mais qui s'est rattrapé le lendemain en consacrant une page complète à Gilles Carle, parlant cette fois non pas d'un faux démarrage mais d'un début spectaculaire!

À la journaliste qui demanda à Gilles Carle si la diplomatie des médias telle que pratiquée en France devait passer avant l'objectivité journalistique, Carle réplique: «Nous ne cherchons pas de bonnes critiques, nous voudrions seulement que nos journalistes nous appuient davantage comme ils le font dans tous les autres pays». L'esclandre se termina joyeusement alors que les journalistes repentants prirent tous rendez-vous avec les vedettes pour le lendemain.

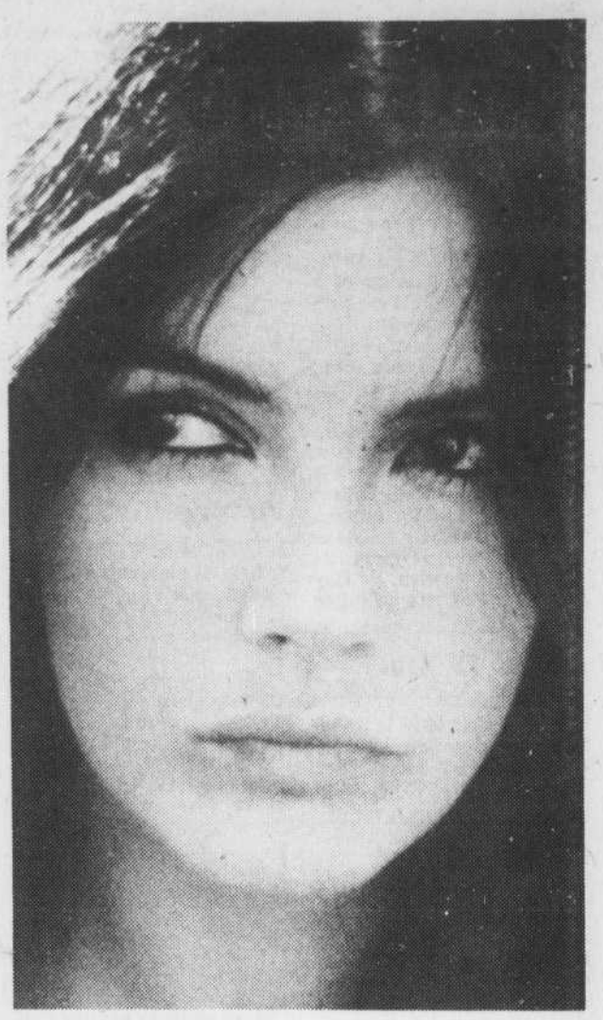
Outre les mésaventures de *Fantastica* à Cannes, le 33e Festival du film se déroule sans incident majeur. Avec 18 pays représentés contre 14 l'an passé, 15 films en première mondiale et 15 nouveaux réalisateurs en compétition, le festival donne du fil à retordre à l'armée de journalistes, cinéphiles et starlettes en mal de reconnaissance, agglomérés sur l'espace réduit et névrotique de la Croisette. Mardi, une grève générale à travers la France, paralysait Cannes envahie par les manifestants et interrompait la plupart des projections. A l'heure où paraissent ces lignes, deux films ont su galvaniser la passion des foules et stimuler un plus vif intérêt chez une presse souvent blasée. Il s'agit d'une part de *Lighting Over Water*, un testament troublant portant sur les dernière heures du cinéaste américain Nicholas Ray mort d'un cancer l'année dernière. Le film est l'oeuvre de Wim Wenders *(L'Ami américain)* un des grands espoirs du cinéma allemand. Le deuxième film attendu avec encore plus d'impatience fut *Kagemusha*, une tragi-comédie épique et shakespearienne de trois heures qui marque le retour d'Akira Kurosawa après plusieurs années d'absence. Certains déclarent d'ailleurs que le Kurosawa a de bonnes chances de remporter la Palme d'or du festival cette année.

Curieusement les deux films les mieux accueillis n'ont absolument rien en commun. L'oeuvre de Wenders, un mélange de fiction et de cinéma-vérité traitant avec dureté et indécence de la mort lente d'un homme qui agonise devant nos yeux, cherche à stigmatiser l'étrange combat que se livrent la vérité et le mensonge sur l'écran. «Je savais que Nick voulait travailler, mourir en travaillant, explique Wenders. Le film est devenu un film sur la réalisation de film, à mi-chemin entre tous les genres et, à cause de la disparition rapide des forces de Nick, un film sur un homme qui veut se retrouver avant de mourir, un film également sur moi, qui devient de plus en plus confus et effrayé par son rôle, sentant que l'autre désire et a besoin que le film l'aide à mourir ou même, le tue».

Avec des images dont l'intensité exacerbée frise parfois la cruauté, *Lightning Over Water* est un film sans merci pour le spectateur et sans pitié pour le réalisateur. «C'est un film qui rend compte de nos différents échecs, déclara Wenders pendant un furtif instant de générosité au cours de la plus sérieuse des conférences de presse. Je ne crois pas qu'il y ait grand'chose à rajouter».

Kagemusha ou «L'Ombre» se termine également sur un échec, celui du clan Takeda qui perd tous ses généraux lors d'une splendide bataille apocalyptique qui a du coûter plusieurs millions. Célébration contrastée de l'Image-spectacle *Kagemusha* est d'essence skakeaspearienne. L'universalité et l'humanité des thèmes malgré l'anachronisme épique du Japon féodal du 14ème siècle, la nervosité de l'action au travers des divers prismes politiques, philosophiques et psychologiques confèrent au film un souffle et une vitalité rarement égalée en Occident. Acheté par la Fox grâce à l'intervention de Francis Coppola et George Lucas, *Kagemusha* risque de connaître une carrière étonnante et de redorer le blason passablement flétri du cinéma japonais des dernières années.

Une semaine après le début du festival, ce sont des films comme celui-là, comme *Lightning Over Water*, *La Terrasse* de Scola, *La Constance* de Zanussi ou encore *Stalker*, la surprise soviétique de Tarkowski, présenté sans préavis, qui donnent une autre dimension à la foire souvent infernale du conclave cannois. Ce sont ces films-là qui permettent au cinéma mondial de ne pas trop s'atrophier sous la sentinelle de l'industrie. Passé minuit alors que les producteurs et leur cour comptabilisent les millions sur leurs yachts, ce sont ces films-là qui font les frais de la conversation dans les bars du vieux Cannes, des films d'angoisse et de nuit dans un festival du même nom malgré le soleil de pacotille et les palmiers.



Carole Laure

Les publications de la Vie Catholique, ou comment aider l'homme à devenir libre

par Clément Trudel

En prenant fait et cause pour la libre consultation du peuple algérien qui aurait ensuite à disposer librement de son avenir, l'hebdomadaire catholique *La Vie* perdit, en 15 jours, environ 80,000 lecteurs; 35 ans après sa fondation toutefois, *La Vie* se vend chaque semaine à près de 500,000 exemplaires. La cohérence et le courage, s'agissant de questions fondamentales, n'ont jamais fait vaciller sans retour les médias.

La Vie, ce n'est qu'un maillon d'une chaine chapeautée par «Les publications de la Vie Catholique» comprenant entre autres: un hebdomadaire traitant de télé-radio-ciné-disques dont le but est de provoquer une «pédagogie du choix», *Télérama* (450,000 exemplaires); et trois mensuels dont le directeur du développement, Jean-Philippe Chartier, était de passage à Montréal la semaine dernière: *Informations Catholiques Internationales* (ICI), *Croissance des Jeunes Nations* (CJN) et *Prier*, dernier en date de ces périodiques se caractérisant par ce que M. Chartier qualifie d'information «approfondie et réflexive».

Prier, après deux ans d'existence, tire à 52,000 exemplaires. Il ouvre ses pages à des gens engagés, témoignant de courants d'hier et d'aujourd'hui, et prend en compte toutes les religions. A noter que cette maison d'édition est «laïque», ne craignant pas de se heurter à des courants intégristes (des commandos déchirent souvent ses revues aux postes de vente). Lorsque fut lancé *«Prier»*, les 91 évêques de France furent saisis du projet et quatre seulement daignèrent répondre, faisant surtout ressortir les écueils pouvant guetter ce type d'imprimé. Il n'existe donc aucune tutelle de l'Eglise, les responsables insistant pour privilégier «ceux qui luttent pour la justice, les pauvres», adoptant en quelque sorte la «grille des Béatitudes» comme paramètre du choix d'articles.

Conservant un souci constant de relations avec les lecteurs, ces publications touchent un public passablement homogène. Une enquête récente a établi que plus de 40% des lecteurs de *La Vie* étaient des non-pratiquants, ce qui porte à croire que la «vision chrétienne» des événements atteint un public de plus en plus important.

Autre indice de retournement signalé par M. Chartier: les journalistes attachés à ces publications n'étaient pas considérés, autrefois, comme des journalistes «normaux» et étaient tenus à l'écart d'émissions ou de tables rondes. Cette coutume est en voie de disparition, «au fur et à mesure que les médias reprennent conscience que le phénomène religieux est une composante de la vie des hommes d'aujourd'hui». Le ghetto de la «bonne presse», comme l'on disait après la 2ème Guerre Mondiale tendrait donc à s'estomper pour céder le pas à une presse traitant largement, dans ses dossiers, de questions brûlantes d'actualité. CJN, en juin et ICI, en juillet, aborderont le voyage de Jean-Paul II au Brésil; le premier avec son à priori de solidarité envers quiconque aspire à des changements qui gomment les oppressions; le deuxième restant à l'écoute de toute expression légitime de groupements de base, dans un pays dont les dirigeants ont érigé la «sécurité nationale» en une sorte de dogme donnant le prétexte à une Inquisition implacable.

M. Chartier estime que ces publications, centralisées à Paris, comptent déjà un impressionnant réseau de correspondants de par le monde. Il est à la recherche de collaborateurs qui le mettraient régulièrement au courant de ce qui se vit au Québec, de ce que le Canada — pas tellement au niveau des relations inter-étatiques — peut faire pour le tiers-monde.

Par le biais de l'agence Periodica, il est possible de souscrire à ces revues; M. André Hotte et Iris Diffusion viennent d'être chargés d'explorer les créneaux possibles de vente en librairie ou à des groupes intéressés.

Dans beaucoup de pays africains et dans la plupart des pays latino-américains, comme en Afrique du Sud, CJN, en raison de son peu de complaisance pour les totalitarismes, éprouve de la difficulté à atteindre ses abonnés. On cite le cas d'une abonnée canadienne résidant en Argentine, chez qui la police faisait une perquisition dans les jours qui suivaient la réception d'un numéro de *Croissance des jeunes nations*. Des ennuis constants aux douanes ont fait suspendre, après 5 ans, la parution d'ICI en espagnol...

Une certaine utopie, bien sûr, donne le ton à ces publications, reconnaît Jean-Philippe Chartier. Nous évitons de présenter aux lecteurs une «formule de construction toute faite» pour la société; notre préférence va plutôt à accumuler des éléments d'analyse, à renvoyer les lecteurs aux mouvements dont ils font partie — près de 50% — des abonnés sont des syndicalistes très actifs.

Évitant de prendre parti pour une action déjà engagée dans un sens ou dans l'autre, ces revues ont tout de même la prétention d'alimenter la discussion, voire la controverse: notamment sur la situation de la femme dans l'Église, sur la responsabilité des Occidentaux face à la faim dans le monde, sur la vie quasi clandestine de groupements chrétiens dans des pays de l'Est — ICI a même été accusée de favoriser le mouvement polonais «Pax» et les éléments droitistes mais il faut bien constater que la colère que suscitent sporadiquement ces revues catholiques se manifeste davantage chez des personnes ou groupements d'allégeance conservatrice.

Lorsque nous ne pouvons fournir un tableau suffisamment équilibré des événements qui touchent un pays — Cuba par exemple — nous préférons ne pas en parler, confie Jean-Philippe Chartier, en révélant le refus opposé par CJN à un pigiste (en 1979) qui faisait montre d'une «quasi-idolatrie» envers le régime castriste.

«Aider l'homme à devenir libre», tel apparaît le but principal d'une veine de publications où des prosélytes comme J.-P. Chartier oeuvrent dans un esprit «conciliaire», récusent toute vision folklorique des événements qui touchent le tiers-monde, et se montrent sensibles aux conflits de culture.

L'effet d'une telle présence est de voir s'amenuiser les blocages affectant l'information en provenance de certains points du globe: Angola, Tanzanie, Nicaragua, El Salvador etc. Conséquence de cette ouverture au monde? Un mensuel aussi spécialisé que CJN augmente régulièrement ses abonnements de 800 à 1,000 par an, depuis cinq ans; l'âge moyen des abonnés est passé graduellement de 47 à 42 ans, puis à 38 ans.

101 musiciens pour le OUI

Le Regroupement des musiciens pour le OUI présentera au ministre du Développement culturel, M. Camille Laurin, un document contenant 101 signatures du milieu musical québécois, vendredi à 17 h au sous-sol du presbytère Saint-Viateur, à Outremont.

Mis sur pied par Serge Garant, Maryvonne Kendergi, Clermont Pépin et Gilles Tremblay, le Regroupement des musiciens pour le OUI regroupe des artistes professionnels de toutes tendances et sphères d'activité: chanteurs, interprètes, compositeurs, etc.

Cette liste comprend notamment Otto Joachim, José Evangelista, François Cousineau, François Dompierre, Antoine Reboulot, Gabriel Charpentier, Lise Boucher, Mireille et Isolde Lagacé, François Bernier, Louis-Philippe Pelletier, Paul Doyon, Michel Gonneville, Lorraine Vaillancourt, Micheline Coulombe Saint-Marcoux, Claude Vivier, Marthe Forget, Ramon Plinski et Claude Létourneau.

LE GRAND GAGNANT!
Oscar du Meilleur Film Etranger
Palme d'Or - Festival de Cannes
"LE TAMBOUR"
14 ANS
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES
le Tambour
un film de Volker Schlondorff d'après le roman de Gunter Grass
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.00, 3.30, 6.15, 9.00, Samedi, dernier programme 11.40.

Pour aimer, il faut protéger les rares et fragiles instants de tendresse...
14 ANS
DÈS DEMAIN
Martin & Léa
un film de
ALAIN CAVALIER
avec ISABELLE HÔ · XAVIER SAINT MACARY
RICHARD BOHRINGER · CECILE LE BAILLY. Images de J.F. ROBIN
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
LUN. À SAM.: 7.30 - 9.30.
DIMANCHE: 1.00 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CRÊPERIE - GAUFRERIE BRETONNE RESTAURANT
LA BOLÉE
98 sortes de crêpes différentes au froment disponibles également au sarrazin
Variété d'omelettes, salades, poissons
Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)
«Grand Galop»
le succulent steak de cheval
table d'hôte à partir de $6.50
repas d'affaires du lundi au vendredi midi à partir de $2.50
En venant à la Bolée, vous attraperez la gaufromanie!
Recommandé par Gault-Millau
825 est, Laurier (métro Laurier)
274-9179
Cartes de crédit acceptées

DEPUIS LUTTES ET LURETTES
au CONVENTUM
1237 sanguinet, tél. 284-9352 (après midi)
VENDREDI — SAMEDI
Débat sur la question nationale, de 18 à 22 hres.
ORGANISMES CULTURELS — SOIRÉE-SYNTHÈSE
Programme culturel à 22 hres. (Contribution: $3.50)
MUSIQUE: Preview sur un Ex-Kiss d'une Paire de Claques pour une Paire de Gants avec Hébert, Lussier, Martel, Richard, Senneville. St-Jacques
POÉSIE: Gilbert Langevin 'Le Fou Solidaire' avec Dominique Tremblay

14 ANS
Un triomphe pour Marcello Mastroianni et la belle Nastassia Kinski
Nastassia est ravissante et pleine de verve
Un film Delicieux
Un film sexy — Nastassia Kinski est eblouissante — abra cadabra, une etoile est nee

La revue Playboy a consacre 10 pages à Nastassia Kinski — la decouverte sensationnelle de Polanski
la fille
Avec MARCELLO MASTROIANNI et NASTASSIA KINSKI
Realisé par Alberto Lattuada • Producteur Giovanni Bertolucci
Une selection Vivafilm
AUSSI: 2e Film au RIVOLI
PARISIEN: 1.30, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15, SAM DERNIER PROGRAMME 11.15,
RIVOLI: 1.30, 5.35, 7.30
Le PARISIEN 4 — LAVAL 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856 — CENTRE LAVAL 688-7776

LES CINÉMAS FRANCE FILM
NORMA RAE
POUR TOUS
UNE FEMME QUI CONQUIERT SA LIBERTE
SALLY FIELD
BEAU BRIDGES
RON LEIBMAN
2 OSCARS incluant la meilleure actrice SALLY FIELD
2e sem.
- 17:50 - 20:30
12:30 - 15:10
desjardins 1
BASILAIRE 1 — 288-3141

Un film de Rainer Werner Fassbinder
3e sem.
"LE MARIAGE DE MARIA BRAUN"
avec Hanna Schygulla
14 ANS
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

les Bons Débarras
3e MOIS
14 ANS
un film de FRANCIS MANKIEWICZ
scenario et dialogues de REJEAN DUCHARME
desjardins 4
BASILAIRE 1 — 288-3141
12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20

FRANCE FILM, LES ENTREPRISES GESSER ET LES CREATIONS DES ENFANTS C.S. présentent
"Les pensées, Young Dreams, des jeunes"
Une compagnie de 400 jeunes chanteurs, danseurs et musiciens
Mise en scène et chorégraphie Clare Schapiro
Direction musicale Laurie Lesk
24-30-31 MAI à 20 h 30
Théâtre St-Denis
Berri 1594 rue St Denis
Renseignements: 849-4211
Billets en vente: Théâtre St-Denis $6.50, $7.50

UN RECORD! PLUS DE 4 MILLIONS DE SPECTATEURS AUX ÉTATS-UNIS.
"UNE OEUVRE D'UNE TRÈS GRANDE RIGUEUR CINÉMATOGRAPHIQUE. LE SEXE EXPLICITE EST BIEN SA CARACTÉRISTIQUE DOMINANTE." — Luc Perreault, LA PRESSE
"Il fait disparaitre la distinction entre les films de sexe et les films d'art". — Charles Michener, NEWSWEEK
"D'une qualité et variété supérieures à "Deep Throat"." — Judith Crist, NEW YORK MAGAZINE
KARIM présente
18 ANS Adultes
L'Enfer pour Miss Jones
2e SEMAINE!
GEORGINA SPELVIN HARRY REEMS
La version modifiée de Gerard Damiano
The Devil in Miss Jones
2e GRAND FILM EN VERSION ORIGINALE
Ces adorables Victoriennes
LE CHEF-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE EROTIQUE
CHATEAU 1 — ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 — GREENFIELD PARK PL 671-6129
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
Version anglaise au Palace & Monkland

À SURVEILLER

Dimanche 18 mai

L'ensemble folklorique croate du Québec et la Fédération folklorique croate canadienne présenteront leur 6e festival folklorique à Montréal. Les festivités débuteront par une messe à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph à 9 h 30.

■

À 15 h, une table ronde animée par M. Alain Duhamel intitulée «Notre port, l'avenir?» aura lieu à l'auditorium Maxwell Cummings du Musée des Beaux-Arts. C'est une initiative de Héritage Montréal.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la *Messe* à trois voix égales de Antonio Lotti et l'*Offertoire* en chant grégorien. M.Raymond Daveluy sera à l'orgue.

Lundi 19 mai

Ce jour étant férié, la Ronde sera ouverte exceptionnellement, de midi à 2 h 30 mardi matin.

Mardi 20 mai

À 20 h, conférence de M. André Moreau sur la comédie, la joie et l'humour au secours de la religion, à l'hôtel Constellation, 3407 rue Peel.

■

«Les dimensions parallèles» sera le thème de la conférence offerte par l'Association gnostique internationale de recherche anthopologique, à 19 h 30, au 8010 rue Saint-Denis.

Mercredi 21 mai

Un colloque international sur les plantes d'appartement aura lieu au Jardin botanique de Montréal.

■

Mme Solange Vincent, écologiste-recherchiste sera la conférencière invitée lors de la présentation du film *La fiction nucléaire* par le Centre des conférences du Québec, au Cégep Montmorency, 475, boul. de l'Avenir à Laval. Rendez-vous à 19 h 30.

■

L'Assemblée générale annuelle de la Société pour le progrès de la Rive-Sud a lieu à midi à la Rôtisserie Saint-Hubert, 1435 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil.

Jeudi 22 mai

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) de la région de Montréal, Saint-Jérôme et Outaouais tiendra son assemblée générale annuelle de 9 h à 17 h, au Club de golf Saint-François, 3000, boul. des Mille Iles, à Saint-François de Laval.

■

Un kiosque d'information sur l'environnement sera installé au mail des Galeries Cousineau, 5245, boul. Cousineau à Saint-Hubert. Le CLSC Saint-Hubert est à l'origine de cette initiative.

■

L'Association des cadres scolaires du Québec se réunit à l'hôtel Régence-Hyatt pour son 8e colloque provincial.

■

M. Claude Bouchard, du département d'Éducation physique de l'Université Laval, prendra la parole lors du déjeuner offert par Kino-Québec au Château Bonne-entente, 3400, Chemin Sainte-Foy à Sainte-Foy.

Vendredi 23 mai

Tous les membres de l'Association unie (local 144) sont convoqués à assister à une assemblée spéciale qui aura lieu à 20 h à la Salle Notre-Dame-du-Rosaire, 805 rue Villeray, angle Saint-Hubert.

■

«Quel est l'état de la fiscalité corporative au Québec après le dernier budget du ministre Parizeau?» sera le thème abordé par le Conseil du patronat du Québec lors d'un colloque qui aura lieu à l'hôtel Bonaventure.

■

L'Institut Philippe Pinel de Montréal célèbre son 10e anniversaire.

■

«L'éducateur spécialisé et sa formation» sera le thème d'un colloque organisé par le Collège Marie-Victorin et regroupant tous ceux qui sont impliqués dans cette formation.

■

Le 41e congrès annuel de l'Association forestière québécoise se tient au Château Frontenac sous le thème «La forêt privée, un bienfait public».

Samedi 24 mai

À compter de 9 h, il y aura vente de pommetiers décoratifs au chalet des tennis du parc LaSalle, rue Remembrance, dans la cadre de la Semaine de l'environnement 1980, à Lachine.

■

Le Centre troisième âge culture offre une causerie de Mme Maryonne Kendergie sur les compositeurs québécois contemporains au pavillon Lalemant du Collège Brébeuf, 5625, rue Decelles à 13 h 30. Cette causerie sera reprise le 26 mai à la même heure.

■

À 20 h, le théâtre de la Riposte présentera une pièce intitulée *Chômeurs Circus* au local des productions communautés Média, 970 est, rue Rachel.

■

Les familles Létourneau se réunissent à Saint-Joseph de Beauce pour célébrer le 240e anniversaire de leur arrivée au Québec.

■

Amiculture, organisme regroupant des amateurs d'horticulture tient une exposvente à l'École Arc-en-ciel de Saint-Julie, rue Charles de Gaulle, entre 13 h et 15 h.

■

«Qui viole? Pourquoi?» sera le thème d'une journée-débat sur le sujet qui aura lieu de 9 h 30 à 16 h au Casino Gaspésien, 316 ouest, rue Sainte-Catherine.

DÉCÈS

LEROUX, Florestine. — À Lasalle, le 14 mai 1980 à l'âge de 86 ans, est décédée, Mme veuve J. Ernest Leroux autrefois de Coteau-du-Lac, née Florestine Roy, mère de Annette (épouse de Maurice Langevin), soeur Simone Leroux S.P., Marie-Lourdes (épouse de Raymond Bissonnette), Thérèse (épouse de Ambroise Sauvé), J. Henri (époux de Noëlla Biron), Rolland (époux de Jeannine Brunet), soeur Madeleine Leroux S.P., Jeanne, Cécile (épouse de Guy Faucher), Rita (épouse de Jean-Claude Rivet) et Pauline (Mme Hubert Pilon). Elle laisse également 32 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le samedi 17 mai. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, No 5551 rue Wellington, Verdun, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière Coteau-du-Lac lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.

PARÉ, Bernadette Soeur. — À la Maison-mère des Soeurs de Ste-Anne à Lachine, le 14 mai 1980, est décédée, Soeur Bernadette Paré (Soeur Joseph Hubert). Outre ses soeurs religieuses, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Berthe, religieuse de Marie-Réparatrice, Miles Marguerite et Marie-Alice et 1 frère Jacques Paré de St-Hubert. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 mai à 1:30 heure au 1950 rue Provost, Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARIS, J. Adalbert. — Subitement à Sarasota, Floride, le 12 mai 1980, est décédé M. J. Adalbert Paris, ex-maire de la ville de Côte St-Luc (de 1953 à 1963) à l'emploi de la maison Alfred Lambert Inc. durant 32 ans, époux de Simone Roch. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline (Mme John Crawford), Lucille Smith, Gaston (époux de Lise L'Ecuyer) et Jacques ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu le samedi 17 mai. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, angle boul. Décarie et ave. Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église St-Richard (7070 Guelth, Parc Kevin) où le service sera célébré à 1 heure, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister saus autre invitation. Exposé vendredi à 2 heures P.M. Heures de visite: vendredi de 2 à 10 heures et samedi de 10 à 12:45 heures.

LE BRIDGE

Un écart étourdissant

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ 10 9 6 3
♥ 8 5 2
♦ R V 4
♣ 7 5 3

Ouest
♠ R 8 5
♥ D V 9 6
♦ D 10 6
♣ V 6 4

Est
♠ D V 4
♥ 10 7 3
♦ 7 5 2
♣ D 10 8 2

Sud
♠ A 7 2
♥ A R 4
♦ A 9 8 3
♣ A R 9

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
2 SA	passe	3 SA	passe
passe	passe		

L'entame: La Dame de coeur par Ouest.

Chaque joueur est un être humain, ses connaissances s'enregistrent par la mémoire, les yeux, l'ouïe, etc. et le raisonnement agissant, les conclusions suivent. Nulle part mieux qu'au bridge ces énoncés se matérialisent. Aussi les défenseurs sont-ils censés jouer les cartes qu'ils possèdent et le déclarant y croire. Un bon exemple de cette philosophie simpliste s'illustre dans la donne ci-dessus.

Les enchères ne présentent rien de particulier et Nord, nécessairement, doit déclarer la manche avec les 4 points d'honneur qu'il possède. L'entame fut la Dame de coeur par Ouest; Sud prit la levée avec son As. Comptant ses levées immédiates, il n'en voyait que 7. Pour obtenir son contrat, il devait en promouvoir 2; rien d'autres que les carreaux ne pouvaient les offrir. Alors le déclarant étant en main se mit à l'oeuvre immédiatement afin d'exploiter cette couleur. Il joua un petit carreau vers la fourchette Roi-Valet du mort et le Valet remporta la levée. C'était le début de la victoire; une des deux levées à promouvoir venait d'être acquise. Le Roi de Nord fut ensuite joué. Est plaça le 5, Sud le 8 et Ouest la Dame. Comment interpréter ce jeu de la Dame? Ouest n'avait-il que 2 carreaux à la Dame? C'est bien ce que pensa le déclarant et il joua le 3 de la main du mort. Est suivit avec le 6 et Sud faisant l'impasse du 9 aux dépens du jeu de Est joua le 9. Et le 10 apparut donnant à Ouest une levée. Le contrat était voué à la défaite; le déclarant ne pouvait compter que 8 levées et aucune autre couleur ne pouvait se prêter à l'affranchissement d'une autre levée.

Le bon défenseur porte en lui toutes sortes d'astuces. Après la réussite de l'impasse au Valet de carreau, le déclarant était convaincu que la Dame était dans la main d'Ouest. C'est évident. Mais pour Ouest, le 10 et la Dame étaient de valeur égale et le jeu de la Dame fut un truc de bon joueur, un écart terrible, qui créa l'illusion que le 10 de carreau était dans les mains du défenseur Est. Cette perte était de trop, le contrat en fut la victime.

Le bridge a ses jeux d'attrape-souris et de psychologie. L'un vaut bien l'autre... au bridge.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PRENEZ AVIS que Eastern Canada Flour Mills Ltd. — Les Meuneries de l'Est du Canada Ltée a l'intention de procéder à sa dissolution en vertu de l'article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et qu'un certificat à cet effet, daté le 17 mars 1980, a été émis en vertu de ladite loi.
DESJARDINS DUCHARME DESJARDINS & BOURQUE
Montréal (Québec)

Province de Quebec District de Montréal
COUR PROVINCIALE No.: 500-02-007-283-802 Rosaire Roy demandeur -vs- Gaétan Smith défendeur. Le 29 mai 1980, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du défendeur au No 536a rue L'Artigue en la cité Laval seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Marquis 1975 Immatriculé 598 P 437 Québec 1979 Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE GUÉRIN, huissier Tél.: 866-8091. Montréal, 14 mai 1980.

BEAUSITE DEVELOPMENT INC.
Avis est par les présentes donné que BEAUSITE DEVELOPMENT INC. une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principale place d'affaire dans les Cité et District de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financière de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.
Signé à Montréal, ce 7ième jour de mai 1980.
FRANK GILLMAN
Procureur de Beausite Development Inc.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Tribunal de la Jeunesse

NO.: 500-43-0001354-79

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC (art. 139 C.p.c.)

A Jacques Hébert.
Considérant la demande formulée par requête en date du 11 mars 1980, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunsse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Marie Lorraine Isabelle HÉBERT, née le 20 février 1967 et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Le Greffier-adjoint
Lucille Bourdeau
BERNIER, PRÉNOVEAU & COUSINEAU
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-085144-792

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES

DENISE GAUDETTE
REQUÉRANTE
VS
JEAN-GUY POULIOT
INTIMÉ

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un jugement conditionnel de divorce a été prononcé en faveur de la requérante le 14 février 1980.
Copie de ce jugement est laissée à la Division des Divorces à l'intention de l'intimé.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de faire appel de ce jugement dans les trois mois de sa date, une requête sera déposée pour le faire déclarer irrévocable.

Montréal, le 8 mai 1980
GÉRALD McCARTHY
J.C.S.

Me Michel Gaudette
561 est, boul. Crémazie
suite 36
Montréal, Qué
H2M 1L8
Procureurs de la requérante

Avis public est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Montréal rendu le dix-sept novembre Mil neuf cent soixante-dix-neuf (1979) dossier no. 500-14-003760-790 il sera procédé, le seize juin Mil neuf cent quatre-vingt (1980) à sept (7) heures de l'après-midi, au 6185 Boulevard Taschereau, suite 253, Brossard, tel.: 676-1885, bureau du notaire soussigné, à la vente à l'enchère et à l'adjudication publique de l'immeuble appartenant à Chantale Chalifour et Jean-Claude Jr. Chalifour, mineurs, dans la proportion de un sixième (1/6) chacun et désigné comme suit, savoir:

DÉSIGNATION

Un immeuble situé à St-Hubert connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX CENT CINQUANTE-HUIT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT VINGT-NEUF (129-258) au plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Hubert, division d'enregistrement de Chambly, avec toutes constructions y érigées et notamment une maison portant le numéro civique 3670 rue Sullivan, circonstances et dépendances.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Brossard, le treize mai Mil neuf cent quatre-vingt (1980).
ME RÉAL GUILLET, notaire
6185 boul. Taschereau
suite 253
Brossard, Québec
J4Z 1A6

PRENEZ AVIS que la requérante, Location Pajneauville Inc., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir que cette dernière statue sur le maintien de son permis no. M-600994 suite au changement de contrôle intervenu au sein de ladite compagnie, le tout conformément à l'article 39 de la loi du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq (5) jours suivant la dernière publication, s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

SERGE L. COULOMBE
1ère publication: 14 mai 1980
2ième publication: 15 mai 1980
3ème publication: 16 mai 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-001977-808

LOUISE BRISEBOIS-BÉRUBÉ,
Demanderesse,
-vs-
ALLAN P. STEWART,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur ALLAN P. STEWART est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 13 mai 1980
ARMAND BEAULIEU P.A.C.S.M.
Me CLAUDE ROUSSEAU
50 ouest, boul. Crémazie
suite 809
Montréal, QUÉ. H2P 2T5
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Tribunal de la Jeunesse

NO.: 500-43-001211-79

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC (art. 139 C.p.c.)

A Léo Gagnon et Marie-Jeanne Dubé
Considérant la demande formulée par requête en date du 14 mars 1980, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Joseph Léo Christian GAGNON né le 27 décembre 1961 et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Le Greffier-adjoint
Lucille Bourdeau
BERNIER, PRÉNOVEAU & COUSINEAU
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT FRONTENAC
NO: 235-12-000528-809

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

DAME GERVAISE DUBUC, barmaid, résidant et domiciliée au 1623 de la rue Maurice, Thetford Mines, Qué.
Requérante
c.
FELIX THIVIERGE, adresse inconnue;
Intimé

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé, FELIX THIVIERGE de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: LE DEVOIR.
Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Frontenac à Thetford Mines.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
A Thetford Mines,
Ce 9 mai, 1980
Danielle Daigle
Registraire-adjoint
des divorces

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-005818-800
LA CAISSE POPULAIRE MISTRAL,
Créancière
-vs-
MONSIEUR YVAN HARBUS
Débiteur

AVIS est donné au débiteur, Monsieur Yvan Harbus, que l'avis de soixante (60) jours requis par les articles 1040 A et suivants du Code Civil du Québec a été laissé à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal, à son intention.
Ledit avis de soixante (60) jours concerne une propriété connue comme un certain emplacement situé sur la cinquante-troisième Avenue dans le quartier de Rivière-des-Prairies et désigné comme étant le lot numéro quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-sept (97-42) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Rivière-des-Prairies. Avec bâtisse y dessus érigée portant le numéro civique 9990 de ladite 53ième Avenue, quartier Rivière-des-Prairies.
Selon cet avis, si vous ne remédiez pas au défaut en dedans de 60 jours de la présente insertion, la créancière deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-dessus.
MONTRÉAL, le 9 mai 1980.
(S) RONALD CHASSE
Protonotaire-Adjoint
LANGEVIN & ASSOCIES, Avocats
210, St-Jacques, 4e étage
Montréal, Québec
H2Y 1L9
Procureurs de la créancière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-026745-776

RICHARD LABRANCHE, fleuriste, domicilié et demeurant au 2280 rue Marcil, en les cité et district de Montréal.
Requérant
-vs-
SUCCESSION WILFRID SAUVÉ, domicilié et demeurant en des lieux inconnus,
Intimée
-et-
DAME GABRIELLE LAFONTAINE, veuve de Hector A. Meunier, domiciliée et demeurant en des lieux inconnus,
-et-
BIENVENITO GOLMAR, domicilié et demeurant au 4703 rue St-Hubert, ès cité et district de Montréal,
-et-
JULIO DEL CARMEN, domicilié et demeurant au 4834 rue St-Urbain, ès cité et district de Montréal,
-et-
FRANCESCO GARCIA, domicilié et demeurant au 1993 Nice, Chomedey, Laval, District de Montréal,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, quant au lot originaire numéro Dix-Sept Cent Cinq (1705-24) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, quant à l'enregistrement NO.: 767356.
Mis-en-cause

La Cour ordonne à l'intimée la Succession Wilfrid Sauvé et la mise-en-cause Dame Gabrielle Lafontaine, de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la seconde publication de la présente ordonnance.
Prenez avis qu'une copie de la requête selon l'article 805 C.P.C. a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure du District de Montréal, à Montréal;
Vous êtes de plus avisées qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement.
MONTRÉAL, le 19 mars 1980.
(S) ARMAND BEAULIEU, P.A.
LEO RENÉ MARANDA, avocat,
3500 St-Hubert,
Montréal, Québec H2L 3Z7,
Procureur du requérant.
Procureur du requérant.

"Avis est par la présente donné que le contrat par lequel Construction Lévesque & Dubé Inc. transporte et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Sept-Iles le 1er mai 1980 sous le no. 39791."
Banque de Montréal, le 7 mai 1980.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 mars 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ALUMINIUM R. LAROCQUE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 5ième jour de mai 1980, sous le numéro 462599. Ce 8ième jour de mai, 1980
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

"Avis est par les présentes donné que le contrat du 21 février, 1978 par lequel J.S. de Paris Import Export Ltée. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie a été enregistré aux bureaux de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23ième jour de février 1978, sous le numéro 2851553."
Banque de Montréal, le 7 mai, 1980.

PERCY N. JACOBSON INVESTMENT CORPORATION

AVIS

AVIS est par les présentes donné que PERCY N. JACOBSON INVESTMENT CORPORATION fera une demande pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.
MONTRÉAL, ce 13 mai 1980
Lewis Batshaw
Procureur pour la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 04-001-655-803
Dame Sonia Guzovski Nahoum,
Demanderesse
-vs-
Salomon Nahoum,
Défendeur

Le défendeur est par les présentes avisé qu'une action en séparation de corps est enregistrée au Palais de Justice de Montréal. Il est requis de comparaître dans un délai de 30 jours de cette publication. De plus, une requête pour établir les mesures provisoires est fixée au Palais de Justice de Montréal, Chambre 2.03 pour le 23 mai 1980 à 9:30 A.M. Une copie des procédures ont été laissés au Greffe de cette honorable cour de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera d'obtenir contre vous un jugement par défaut.

-NO: 500-04-000720-806
AVIS AUX CRÉANCIERS DES ÉPOUX. PRENEZ AVIS que la requête demandant l'homologation d'un acte de modification aux conventions matrimoniales, passé le 27 septembre 1979, devant Me Robert Burke, Notaire, et portant le numéro 4343 de ses minutes, originairement présentable le 2 avril 1980, sera re-présentée devant la cour supérieure, siégeant en Pratique pour et dans le District de Montréal, à 9 h 30 de l'avant-midi, le 20 juin 1980, en chambre 2.16, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
MONTRÉAL, ce 13 mai 1980. ME. ISRAEL H. KAUFMAN, Procureur des requérants, 1255, Carré Philippe, Suite 908, Montréal, Québec H3B 3G1.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001852-806

A TOUS LES INTÉRESSÉS,
PRENEZ AVIS qu'une requête en homologation d'un acte portant modification du régime matrimonial de M. Jack John Jacobson et de Dame Audrey Mary Howard, tous deux domiciliés et résidant au 4998 ouest, boulevard De Maisonneuve, Appartement 1322, dans les Ville et District de Montréal, passé devant Me Allan P. Magonet, notaire pour la province de Québec, le 15 octobre 1979 sous le numéro 4066 de ses minutes, sera présentée pour être accueillie le 17 juin 1980 à 9h30 en salle 2.16 du Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Qué.
VEUILLEZ vous gouverner en conséquence.
Montréal, 5 mai 1980
GREENBLATT GINSBERTG & FINKELSTEIN, Avocats,
1440, rue Towers, Bureau 100,
Montréal, Québec H3H 2C9
Procureurs des requérants.

Prenez avis que la requérante les entreprises Rodrigue Boulianne Inc.; AMQUI Cté Matapédia, détentrice du permis 0-301840 s'adresse à la commission des transports du Québec afin d'obtenir aux conditions règlementaires le service de transport suivant:
Transport restreint-longue distance-route restreinte-contrat — de Pointe-à-la-Croix, Cté Bonaventure à Matane pour le transport de bois ouvre et retour pour le compte de les matériaux Blanchet Inc. le tout pour une durée de 364 jours.
Votre requérante demande de plus l'application de l'article 2:58.1 du règlement 2 afin que ladite décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la commission des Transports du Québec au 585 Boul. Charest est Québec PQ.
1ère parution: 15 mai 1980
2ème parution: 16 mai 1980
3ème parution: 17 mai 1980
Me Marc M. Delage procureur
St-Hilaire de Blois et Associés
220 Grande Allée est suite 850
Québec PQ. G1R 2J1

LES ROBES LILO LTÉE

AVIS est par les présentes donné que LES ROBES LILO LTÉE demandera au ministre des institutions, financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, le 5 mars 1980
ORENSTEIN, RUBY, ORENSTEIN
Avocats de LES ROBES LILO LTÉE

"Avis est par la présente donné que le contrat par lequel Premier Drive Yourself Inc. transporte et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'Enregistrement de Sept-Iles le 1er mai 1980 sous le no. 39789."
Banque de Montréal, le 7 mai 1980.

Avis est donné que REMORQUES OLYMPIA LTÉE s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à transférer son permis #M-600433 (location à court terme de camions) à LOCATION DUVERNAY INC.
La requérante demandera également à la Commission de statuer que sa décision deviendra exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en Appel.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution: 14 mai 1980
2ième parution: 15 mai 1980
3ème parution: 16 mai 1980
Me Jean-François Martel
2810 est, boul. St-Martin, suite 202
Laval, Québec H7E 4Y6

AVIS

PRENEZ AVIS que RAYMOND ALIE TRANSPORT s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander un permis de transport saisonnier, catégorie économique, pour le transport de personnes participant à des activités de groupe originant de Bois-Franc, Montcerf, Lytton, Grand-Remous et Maniwaki à tout point dans un rayon de 200 milles.
Durée du permis: 364 jours.
Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.
1ière publication: 15 mai 1980
2ième publication: 16 mai 1980
3ième publication: 17 mai 1980
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs du requérant
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-095-931-808
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

CLÉMENT ROY,
Requérant
-vs-
DAME Rose BOISSONNEAULT,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée, Dame Rose Boissonneault, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 6 mai 1980
REGISTRAIRE
Me Gabor GLASZ
Avocat
84 Ouest, Rue Notre-Dame
Suite 601
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVROCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-095421-800
YVES DONALD ETHIER, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
requérant
-vs-
GINETTE GASCO, présentement de lieux inconnus.
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée GINETTE GASCO est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance acceuilliant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 13 mai 1980.
RONALD CHASSE
Régistraire-adjoint
Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est Jean-Talon
Montréal, QUÉ. H2E 1W2
Procureurs du requérant

"Avis est par la présente donné que le contrat par lequel Michel Demers transporte et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Sept-Iles le 1er mai 1980 sous le no. 39792."
Banque de Montréal, le 7 mai 1980.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Madame ROSE-MARIE KORYTKO, assistante comptable de banque, résidant et domiciliée au numéro 6699 Côte St-Luc, app. 5, Côte St-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de ROSE-MARIE KORYTKO en celui de ROSEMARIE ABEL.
MONTRÉAL, ce 5 mai 1980
Me HOWARD GRIEF
Procureur de la requérante

PRENEZ AVIS que Transport Etchemin Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis pour le transport d'enfants d'âge scolaire de leur résidence aux terrains de jeux de St-Nicolas et Bernières et retour à tout endroit dans un rayon de 20 milles de St-Nicolas et Vernières, pour des activités du terrain de jeux de St-Nicolas et Bernières, et retour, pour la période du 20 juin 1980 au 7 septembre 1980.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente requête dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère parution: 14 mai 1980
2ième parution: 15 mai 1980
3ème parution: 16 mai 1980

Prenez avis que la requérante cédante JEAN-PAUL MORIN INC. 55 avenue Valcourt, Montmagny, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à transférer au requérant cessionnaire RAYMOND HARTON route 230 La Pocatière Cté Kamouraska, P.Q. son permis portant le numéro Q-505655 D-002 qu'elle détient de la Commission des Transports du Québec pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03.
Vos requérants demandent de plus l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que ladite décision à être rendue puisse être exécutoire immédiatement.
DESCRIPTION
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent-cinquante-huit du lot original cent soixante-dix-sept (177-158) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.
Avec l'édifice dessus érigé portant les numéros 2212 et 2214 de la rue Girouard, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâces, Montréal.
Pour les conditions de la vente, veuillez communiquer avec le notaire soussigné.
Signé à Montréal, ce douzième jour de mai 1980.
(signé) Me Louis Haeck, notaire

"Prenez avis que GESUDYN LTÉE - GESUDYN LTD. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte."

"Avis est par la présente donné que le contrat par lequel R.S. Auto Inc. transporte et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Sept-Iles le 1er mai 1980 sous le no. 39790."
Banque de Montréal, le 7 mai 1980.

AVIS

Train Trailer Rentals Ltd s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin de pouvoir obtenir le transfert du permis de location court et long terme de remorques dont Train Trailer Rentals (Quebec) Ltd est détentrice sous le numéro M-600963.
L'adresse au Québec de Train Trailer Rentals Ltd sera la même que Train Trailer Rentals (Quebec) Ltd, savoir le 5268 Harwood Boulevard, Hudson Heights, Vaudreuil.
La requérante invoque l'article 2.58.1 du règlement 2(1976) des règles de pratique. Tout intéressé peut dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, contester cette demande, en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: 15 mai 1980
2ème publication: 16 mai 1980
3ème publication: 17 mai 1980
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: MÉ FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec

AVIS public est donné par les présentes, conformément à un jugement de la Cour Supérieure du District de Montréal rendu le cinq (5) mai 1980 (Dossier no: 14-002443-794), que la vente à l'encan public de l'immeuble ci-après décrit aura lieu le vingt-huit (28) mai mil neuf cent quatre-vingt à 9:00 heures (A.M.) au bureau du notaire sous-signé au 1 Complexe Desjardins (Tour du sud, suite 1609, Montréal. (Tél.: 514-281-1609), ledit immeuble appartient à Dame WINIFRED O'REILLY-SLOAN.
DESCRIPTION
Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent-cinquante-huit du lot original cent soixante-dix-sept (177-158) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.
Avec l'édifice dessus érigé portant les numéros 2212 et 2214 de la rue Girouard, dans le quartier Notre-

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons

Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons

Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE:

10:30 heures,
le jour précédent la première publication.
Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant

15:30 heures,
le vendredi.

Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.

31-5-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame, 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

SUPERBES MEUBLES ANTIQUES, cause déménagement. Mobiliers de salon et de chambre Louis XV. Divers fauteuils, tapis indien, lampes, bureaux, tables, etc. 849-5650. 17-5-80

LUSTRE EN CRISTAL 405 morceaux, mobilier de cuisine extensible, tapis rouge 12'' X 12 326-0218 après 6 h. 19-5-80

TABLE RONDE 54 dia., 2 allonges de 10'' chacune, 4 chaises d'occasion, chandelier cristal style empire avec 6 branches, pupitres, coutellerie sterling pour 12, service à dîner pour 24 avec plats de service, tapis Kerman 9 X 12, mobilier chambre avec lit simple, lampes de porcelaine, etc. 481-3431. 19-5-80

ANIMAUX

COUPLE de très belles tourterelles, avec cage artisanale. 653-1238, St-Bruno. 16-5-80

CHIOTS, TERRE-NEUVE, Landseer, pure race, vaccinés, enregistrés. $200. 1-263-6770. 19-5-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

DÉCAPAGE, restauration de tous genres, boiseries, portes, fenêtres. Travail personnalisé. Bonne expérience. Estimation gratuite. Après 5h 737-3470. 19-5-80

STYLE Art Deco, mobilier de chambre, 4 morceaux $450. Mobilier de salle à manger, 9 morceaux $850. 276-1909. 19-5-80

APPARTEMENTS À LOUER

COIN ST-DENIS & MONT-ROYAL

5 pièces, chauffé, intercom, cuisinière/réfrigérateur, concierge, métro, tranquille, 1er juillet, $250.

288-3353
Après 6h00, 387-0656

20-5-80

PLACE DEGUIRE
ST-LAURENT

NOUVEL EDIFICE

1½, 3½, 4½

incluant taxe d'eau et électricité!

- climatisation
- tapis mur à mur
- cuisinière et réfrigérateur
- système anti-vol
- piscine et sauna
- terrasse paysagée sur le toit

visites de 11h à 21h
fin de semaine de 11h à 18h

365, boulevard Deguire angle Jules Poitras, près de la gare du CN à Côte Vertu.

17-5-80

336-5226

CÔTE-DES-NEIGES, 3955 St-Kevin à proximité de l'hôpital ''Jewish General'', nouveaux 1½, 3½, équipés, électricité payée, garage, ascenseur. 672-6174, 731-6083. 19-5-80

C.D.N., 3280 GOYER, grands 3½, 4½, immeuble rénové, poêle-réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge. 733-7313. 19-5-80

EDOUARD-MONTPETIT, à sous-louer, 2½ non-meublé, poêle et réfrigérateur fournis. Libre pour le 1er juin ou le 1er juillet. Possibilité de renouveler le bail. Tél.: 737-0589. 20-5-80

FACE AU PARC, près métro, commerces, très grands appartements, sur Côte Ste-Catherine, dans immeuble tranquille. 3½, libre 1er juin, $200., 4½ $220. 735-6729. 17-5-80

VILLE MONT-ROYAL, étage de duplex, spacieux 6½, chauffé, eau chaude, libre 31 mai. 733-4434 après 18h. 19-5-80

APPARTEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, 1735 Henri-Bourassa est, 2½ — 3½ — 4½. Chauffés, eau chaude, équipés. 388-2826. 13-6-80

CÔTE-DES-NEIGES, bel appartement, édifice de prestige, 3½, très grandes pièces + grand hall d'entrée. Beaux parquets, poêle-réfrigérateur fournis. En face parc. 733-8601 ou 363-3829. J.N.O.

ÉDOUARD-MONTPETIT, face au boisé de l'Université, 4½, blanc, luxueuse cuisine refaite, lave-vaisselle, $320. 382-8500 26-5-80

BOUL. ST-JOSEPH près Papineau, 3 pièces, 1er étage, balcon, juillet $200. / semi sous-sol mai $190. / grands, propres. 739-2913. 23-5-80

ARTICLES À VENDRE

CUISINIÈRE électrique 24'', blanche, très propre, télévision 26'' Electrohome. Cause: déménagement. 277-0784, 272-3778. 19-5-80

AUTOS/MOTOS

CADILLAC Fleetwood Brougham, d'élégance 1978, 4 portes, 29,000 milles, intérieur et extérieur impeccable marron, en parfaite condition, $11,500. Soir 277-0257. 19-5-80

VOLKSWAGEN, 1971, décapotable, mécanique refaite à neuf. $1,500.00, acheteurs sérieux seulement. 288-8584. 19-5-80

VOLVO, 1971, SPORT 1800, excellente condition. Sérieux seulement. 733-8831. 19-5-80

BATEAUX À VENDRE

CRUISER, 27 pieds, dessiné et construit par Alcan. Sans entretien, 2 moteurs Volvo, 120 et 200, économiques. Condition impeccable. 1 seul propriétaire. Présentement au lac Memphrémagog, 201 Merry Sud, Magog. Montréal: 353-5230 ou 1-(819)-843-3601. 28-5-80

BUREAUX À LOUER

Espaces disponibles pour
MÉDECINS & DENTISTES

Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.

Appelez à frais virés
Marthe Richard
1-514-886-3879

17-5-80

BUREAUX À LOUER

A 2 pas du métro Laurier sur boulevard St-Joseph, bureaux ou petite clinique médicale. 1er et sous-sol. 737-7386 20-5-80

BOUL. ST-JOSEPH coin Brébeuf, très grand rez-de-chaussée (6 pièces chauffées), idéal pour professionnel. 721-1073. 17-5-80

CHALETS À LOUER

CHALET LAC GUINDON, accès au lac. Juin, juillet, août, $1,000. 845-4419. 17-5-80

STE-ADÈLE, 295 MONTREUX, face au Chanteclerc, 4 pièces confortables. Système - foyer - stationnement. Adultes. 1-229-2596. 17-5-80

DOMAINE CHANTECLERC, Ste-Agathe, chalet suisse, neuf, meublé, laveuse, sécheuse, foyer, garage. 668-5276. 1-819-326-2130. 19-5-80

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, week-end (+ location d'été, piscine chauffée). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 20-5-80

RÉGION STE-AGATHE, bord de lac, plage de sable, chalet très confortable, vue splendide, immense terrain, foyer, toutes commodités. Disponible de juin à octobre; nombre de mois à discuter. Fin de semaine: 1-(819)-326-0477. 19-5-80

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet suisse, 3 chambres, cuisine, salle à manger-salon, foyer, tennis, terrain de jeu, près plage privée avec quai. 487-6684 ou 1-(819)-327-3434, 1-(819)-327-2827. 19-5-80

ST-SAUVEUR, petit chalet meublé, foyer, près église, belle vue sur montagne. Marquise. À l'année $250./mois. 2 chambres. S'adresser à 80 rue Lafleur nord ou 322-7439. 17-5-80

CHALETS À VENDRE

CHERTSEY, grand chalet meublé, toutes saisons, toutes commodités. Terrain boisé. 20,000 p.c. Site agréable, environnement paisible, $25,000.00. 581-4300 ou 1-882-3338. 20-5-80

PLAGE SOUTHIERE, 3 milles de Magog, 2 plages sur lac Memphrémagog, meublé. Location possible. Pierre Rolland, 1-(819)-843-3504; MARCOUX, courtier, 1-(819)-838-4282. 19-5-80

CONDOMINIUM

VILLE St-Laurent — Montpellier. 4½ ensoleillé. Piscine, sauna, tennis. Équipé. Hypothèque 10½%, $43,500. Occupation immédiate. 276-9341 ou 747-9418. 19-5-80

CONDOMINIUMS

LE SQUARE
LONGUEUIL (nouvelle administration)
560 OUEST, RUE ST-LAURENT angle De Chateauguay

Condominium

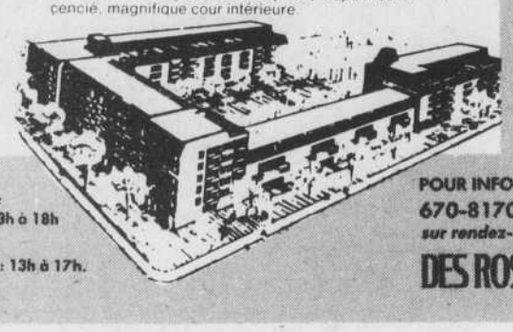
situé au coeur du joli quartier résidentiel du Vieux Longueuil, à proximité du centre d'achats Place Longueuil et du métro.

4½ à 7½ pièces

Nouveaux prix avantageux à partir de $39,500.00

incluant une baie de stationnement

Une multitude de services: piscine intérieure, sauna, salle de jeux, de réception, dépanneur licencié, magnifique cour intérieure.



HEURES D'OUVERTURE:
DU LUNDI AU JEUDI: 13h à 18h
VENDREDI: FERMÉ
SAMEDI ET DIMANCHE: 13h à 17h.

POUR INFORMATION
670-8170 —
sur rendez-vous seulement
DES ROSIERS

COURS

ATELIER CLAIRE SARRASIN

STAGES EXPRESS

"Peinture sur soie"
"Teinture végétale"

20 heures de cours intensifs.
Groupe de 10 personnes
Matériel fourni
Fins de semaine disponibles:
— 16, 17, 18 mai 1980
— 30, 31, 1er juin
— 17, 18, 19 juin
— 20, 21, 22 juin

Pour renseignements:
(514) 273-5690
583-3701

20-5-80

COURS DE rattrapage, français et mathématiques. Niveau primaire et secondaire. 738-1209. 21-5-80

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

DIFFICULTÉS scolaires de toutes sortes! Besoin d'aide, appelez 273-0312 21-5-80

DÉMÉNAGEMENTS

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

GUIDE touristique privé pour le Vieux-Montréal et alentours. Disponible en tout temps. Demandez André, 276-6175. 17-5-80

FLEURS prix de serre. Lys $2.00, 4 saisons $6.50, rosiers $5.50, Amyrande $4.00, Gloximia $3.50, Géranium $4.50, caoutchouc $3.50. 282-9600 local 260, 381-7355. 17-5-80

PERSONNE demandée pour travailler dans l'alimentation, 3 jours par semaine, en Gaspésie. En échange, chambre, pension et nourriture. La Maison du Tofu-Carmel, c.p. 3, New Carlisle, comté Bonaventure, Québec, G0C 1Z0. 1-(418)-752-5869. 19-5-80

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

MACHINE À REPRODUIRE des plans, Bruning, PD80, tout équipée. Téléphoner entre 5 et 9 hrs p.m. et demander Patrick, 526-9527. 19-5-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENDRE

TRÈS BEL ORGUE Yamaha, D-80-I, 3 claviers, plus pédalier avec rythmique, impeccable, neuf. Aubaine à $4,900., valeur $7,000. 679-8827. 17-5-80

ORGUE modèle ''Farfisa'', style classique, 2 claviers, 13 pédales, pas de boîte de rythme, à l'état neuf, $600. 465-1492. 19-5-80

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, rue Bloomfield, face au parc, haut de duplex, rénové, 2 chambres, salon, salle à manger, cuisine, poêle Jenn-Air, réfrigérateur, tapis mur à mur, place de stationnement. Chauffé $530. 279-3752. 21-5-80

CÔTE-DES-NEIGES, près Université, 5590 Woodbury, 7 pièces chauffées; service d'un concierge. $605/mois. Taxe d'eau et ménage inclus. 733-7597, après 16 hrs. 17-5-80

8 PIÈCES, chauffé, moderne, 5 pièces fermées, toutes commodités, près métro Cadillac. Idéal pour bureau professionnel, groupe de religieuses ou couple s'occupant de personnes âgées. Taxe d'eau payée. 254-1743 - 254-4783. 19-5-80

LOGEMENTS À LOUER

5½ RENOVÉ, rue Versailles, près métro Lucien Lallier, $235. par mois. Libre 1er juillet. Inf.: 844-4697, soir: 937-2902. 22-5-80

OUTREMONT, rue OUTREMONT, coin Van Horne, grand 5½, ensoleillé, belle vue, balcon, proximité de tout. Poêle-réfrigérateur et chauffé, $235.00. 1er juin, 273-1851. 19-5-80

AHUNTSIC, bas, 6 pièces, hauts plafonds, planchers/chêne, fenêtres Solaris, véranda, cour, lave-vaisselle, cave pour rangement; chauffage non-inclus. $275.00. Soir: 384-6227. 19-5-80

C.D.N., rue SOISSONS, 1er plancher, duplex, 4 chambres à coucher, salle à manger, solarium, cuisine, salon, 2 salles de bain; avec garage privé et jardin à l'arrière. $590.00. 737-7457. 19-5-80

CÔTE STE-CATHERINE, 2778, grand 8½ luxueux, chauffé, tapis mur à mur, foyer naturel. $600. 737-5150. 19-5-80

LONGUEUIL, près du Cegep, 921 Grant, 4½, tapis mur à mur, neuf, chauffage électrique, stationnement: $275.00. 679-3389. 19-5-80

OUTREMONT rue tranquille, très beau 6½, boiseries, foyer, garage, chauffage électrique indépendant, entrée laveuse/sécheuse, lave-vaisselle, $600. 739-9616. 20-5-80

WAVERLY, 5½ plus cave, gaz, $290. chauffé, après 5h. 521-4281. 19-5-80

6 PIÈCES, 3e étage, métro Jarry, rénové, peinturé, chauf., eau chaude, entrée lav./séc. $300. Références. Libre. 381-6641. 19-5-80

LOGEMENTS DEMANDÉS

PERSONNE SEULE cherche logement 4½. Plateau Mont-Royal. Juin ou juillet. 527-6500. 19-5-80

MAISONS À LOUER

POINTE-AU-PIC

Sur le renommé boul. des Falaises, domaine comprenant 2 propriétés meublées, vue magnifique, terrain entretenu. La grande résidence à louer du 1er août 80 au 2 septembre 80, $4,000. Et le cottage du 10 juin au 2 septembre 80, $3,500. Élec., tél., prop. incl. Références exigées.

Tél. sur semaine seulement
Québec 688-9570

19-5-80

MAISON D'ARCHITECTE, située à Outremont. Petite et ensoleillée, 3 chambres, 2½ salles de bains, salle de séjour, salon avec foyer et poutres au plafond. Grand jardin clôturé avec patio. Meublée ou non. 1er août 1980 au 31 juillet 1981, (congé sabbatique), $875/mois, non-chauffé. 272-2508 après 5 hrs. 19-5-80

AHUNTSIC, cottage à louer, 7 pièces, sous-sol fini, solarium, grande cour, $550. par mois. Tél.: jour 845-7134 - soir 381-9533. 17-5-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

LEONOR FINI

17 lithos et gravures originales

Expo-vente

Galerie Machin Chouette, Promenade La Cité 3575, ave du Parc
845-4615

21-5-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

ALBERT ROUSSEAU, 2 tableaux 12'' x 16'' ''Marine gaspésienne'' et ''Maison de jadis'', valeur marchande $1,200., sacrifierais à $950. 769-0189 après 18:30h. 19-5-80

HENRI MASSON ''Sonate au violoncelle'' 10 X 12, Blanche Bolduc ''Intérieur d'église'' 15 X 20, G.E. Gingras ''L'Estrie'' 10 X 12. 484-4472.

SÉRIGRAPHIE, LAMPE à ARC. Surface pivotante, 26' x 30' (carbones fournis). 220 volts. Très bon état. $525. Soir seulement, 384-6227. 19-5-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.

878-9381

30-5-80

ÉDITEUR DEMANDÉ

Un journal communautaire 'bilingue', de Montréal requiert les services d'un éditeur.
Les fonctions: rédaction et correction des articles et nouvelles de la communauté. Une connaissance du dessin et de la mise en page serait un atout. La personne choisie sera en mesure de travailler autant en français qu'en anglais. Minimum de 5 ans d'expérience.
Excellents bénéfices marginaux.
Envoyer résumé ainsi qu'un texte rédigé à:

MICHAEL PUBLISHING
Co LTD.
8170 Wavell
Côte St-Luc
Montréal, H4W 1M3

19-5-80

SECRÉTAIRE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Personne sérieuse et efficace connaissant bien les différents aspects du secrétariat.
Sténo-dactylo, très bonne connaissance du français, la connaissance de l'anglais sera un atout. Travail intéressant dans le milieu de l'édition. Bureau situé à Ville St-Laurent. Bon salaire et avantages sociaux intéressants.

Veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec
Mme Lise
P. Bergevin
au tél.: 744-2824

19-5-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE bilingue avec ou sans expérience, domaine droit du travail dans étude juridique. Travail soigné, français impeccable. Demandez maître André Comtois, 842-1117. 19-5-80

SECRÉTAIRE LÉGALE, bilingue, demandée, avec expérience. Se présenter au 1010 ouest, Ste-Catherine, suite 1220. 19-5-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Bureau d'avocats.
3 années d'expérience.
Droit civil et litigieux.
Anglais - Français - dictaphone
Métro Sherbrooke.

527-2101

17-5-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième, Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CENTRE COMMERCIAL, 6 commerces, 12 appartements. Revenus: $64,225.00. ''Cash flow'': $10,425.00. Prix: $335,000.00. Comptant négociable. Directement du propriétaire. 656-6600. 20-5-80

VIEUX MONTRÉAL, 4 logements avec extérieur complètement rénové. 1 logement disponible pour acheteur, si désiré. Comptant requis: $25,000.00. Faites vite. Gaétan Roy, 523-6447. IMMEUBLES GRAND-AIR. 19-5-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

St-Félix-de-Valois
COMTÉ JOLIETTE

Résidence style Breton construite en 1976, 3 chambres à coucher (possibilité de 4 chambres), 2 salles de bains, salle à manger, salon, énorme foyer en pierre, salle de séjour avec vue panoramique, chauffage électrique radiant, tapis mur à mur, très grand terrain boisé, à seulement 40 milles de Montréal. Évaluée à $130,000. Offre raisonnable acceptée. Garderais 2ème hypothèque à très bon taux.

348-7239

20-5-80

REPENTIGNY, luxueux bungalow 60 x 60, 8 grandes pièces, chambre maîtres avec foyer et boudoir plus 2 chambres à coucher, 2½ salles de bains, tapis mur à mur, grand salon et salle à manger avec foyer, air climatisé central, armoires cuisine en chêne. Garage double, piscine chauffée, terrain boisé, $160,000. R. Lamothe 642-7330 ou 581-8222. Immeubles Janine Michaud courtier. 20-5-80

ROSEMONT, duplex impeccable 2 X 5½, sous-sol fini, garage, cause transfert. Particulier 256-1845. 17-5-80

BOUCHERVILLE, la maison sous les arbres, montagnard pierre et brique, 8 pièces, salle à manger, 2 salles de bains, armoires et rampes en chêne, sous-sol fini, foyer naturel en pierre, piscine creusée chauffée, patio, terrain paysager de 12,500 p.c., cabanons, près centre d'achat et autobus, taxes basses, endroit recherché, occasion à ne pas manquer, $85,000. Particulier, jour: 849-9111, soir: 655-4722. 22-5-80

OUTREMONT, duplex 2 x 5 pièces fermées, très propre, grande cour. Bas/libre. De l'Épée et Lajoie. 255-0465, 274-7826. 19-5-80

PARC LAFONTAINE, rue Sherbrooke, hypothèque 12½%. Comptant: $20,000.00. 5 logements neufs, foyers, tapis, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse. Pas d'agents. 524-2671, 524-3852. 17-5-80

ANJOU, cottage très luxueux, brique, détaché, 3 chambres à coucher, salle à manger, armoires en chêne, décoration professionnelle, sous-sol fini, foyer, garage. Prix demandé: $83,000. Margot Bolduc, 645-1136, 353-8770; MONTRÉAL TRUST, courtier. 17-5-80

DUVERNAY, split-level, 9 pièces, grandes chambres, fenêtres aluminium, foyers intérieur et extérieur, terrain clôturé, arbres, bien situé, $57,500. 661-3497. 19-5-80

ÎLE BIZARD — Tous les avantages de la ville et de la campagne! La maison canadienne de vos rêves avec quatre chambres à coucher, salle familiale avec foyer au rez-de-chaussée, 2½ salles de bain, deux garages, terrain paysagé et clôturé. À quelques pas seulement de centre communautaire, tennis, piscine, etc. Chauffage économique à l'électricité. Le prix de $76,500 est très raisonnable! Pour visiter, appelez Mme Louise Wills 457-6744 (bur.), ou 457-5705 (rés.). CROWN TRUST, courtiers. 17-5-80

LONGUEUIL - VIEUX, cottage semi-détaché, quartier recherché, boiseries en chêne, patio en cèdre, grand terrain, paysagement professionnel, piscine, nombreux arbres matures, grand potager. Particulier: 679-3938. 19-5-80

OFFRES D'EMPLOIS

À TEMPS PARTIEL

INTERVIEWERS DEMANDÉS

HOMMES OU FEMMES

Pour inportante compagnie de recherche:

- Travail de porte-à-porte
- Soir ou samedi
- Bon salaire
- Dépenses payées

Téléphonez entre 9h et 5h P.M.

279-5682

17-5-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

VILLE MONT-ROYAL

VASTE DUPLEX construit en 1969. Grand hall d'entrée, escalier circulaire vers salle familiale avec foyer plus petit app., idéal pour adolescent. 4 chambres à coucher, grande cuisine avec buanderie attenante, 3½ salles de bain. Logement d'en haut, 4 chambres à coucher, plus bureau, 2 salles de bain. Garage pour 4 voitures. Chauffage à l'électricité. Co-exclusivité $260,000. Mme Madeleine Touchette 738-7285 ou 731-6817.

SECTEUR OUEST. Cottage détaché en brique, salon avec foyer, salle à manger adjacente, grande cuisine moderne, 3 chambres à coucher plus ''den'', 2½ salles de bain, Piscine Val-Mar chauffée. Bonne hypothèque. Exclusivité $155,000 Mme Jocelyne G. Lambert 737-5645 ou 731-6817.

SPLIT LEVEL détaché très bien situé. Grande entrée, cuisine rénovée, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain. ''Den'' avec foyer naturel, salle de jeu, garage double. Exclusivité Mme Margo Timmins Mudry 731-5209 ou 731-6817.

COTTAGE DÉTACHÉ construit selon plan individuel. Salle à manger lambrissée, foyer naturel, mezzanine, 8 plus 1 chambres I coucher, cuisine moderne, salle de jeu, véranda, jardin. Très bonne hypothèque. Exclusivité $145,000. Mme Paule D. Charest 737-6431 ou 731-6817.

DUPLEX IMPECCABLE. Couloir central, foyer naturel, cuisine avec coin repas et buanderie. 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Salle de jeu avec foyer. À l'étage logement de 7 pièces, 2 salles de bain complètes. Garage double, beau jardin privé. Exclusivité $225,000. Mme Lola G. Aucoin 342-9300 ou 731-6817.

SPLIT LEVEL détaché, très propre, grand salon séparé de la salle à manger par des portes françaises. Cuisine ultra moderne, ''den'' avec foyer et portes à coulisses sur patio. 5 chambres à coucher, 2½ salles de bain. Salle de jeu, garage double, piscine chauffée. Exclusivité Mme Paule L. Jarry 731-6683 ou 731-6817.

FRANK A. NORMAN & CIE LTÉE

Courtier licencié

731-6817

17-5-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLE ST-LAURENT, cottage récemment rénové, 3 chambres, grande cuisine, sous-sol fini, garage, terrain paysager, libre 1er juin. Balance d'hypothèque à 11½%, prix $69,500. 688-1537. 19-5-80

STE-ROSE, LAVAL, maison pierre et cèdre, 1973, 45 x 30, 8 pièces, grand terrain paysager, chauffage électrique. Hypothèque 10¼%, échue en 1983. Louée jusqu'en juin 1981. Prix de vente $59,900.00. Informations et rendez-vous: Marcel Paquette, (514) 625-2155, après 5 heures. 17-5-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST, ferme 75 acres, maison centenaire, style normand, rénovée complètement. Meublée au complet dans le même style. Chauffage électrique, foyer double. Piscine creusée, chauffée. Bâtiments en bardeaux. Équipements + 2 chevaux d'équitation. Prix demandé: $250,000. Comptant: $50,000. Margot Bolduc, 645-1136, 353-8770. MONTRÉAL TRUST, courtier. 19-5-80

CANTONS DE L'EST, 1 heure de Montréal, 75 acres avec érablière, magnifique maison restaurée, écurie, piscine extérieure; à voir! Exclusif, Hélène De Serres, 467-8510. MONSANTO, courtiers en Immeubles Inc. 17-5-80

FRELIGHSBURG, maison de cèdre, 3 chambres à coucher, piscine, paysages merveilleux, endroit recherché, 30 acres de terrain. À négocier avec ou sans terre. 352-2591 ou 1-298-5167. 19-5-80

JOLIE QUÉBÉCOISE, 3 chambres à coucher, sur 3 acres, 3 milles de Magog. Possibilité lac artificiel. Moins que $50,000.00. Pierre Rolland, 1-(819)-843-3504. MARCOUX, courtier, 1-819-838-4282. 19-5-80

500 pieds du LAC ORFORD, petite maison, 2 chambres à coucher, foyer, vue magnifique. Terrain boisé. Moins de $23,000. Pierre Rolland, 1-(819)843-3504. MARCOUX, courtier, 1-(819)-838-4282. 19-5-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.

282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel)

J.N.O.

TERRES/TERRAINS

VILLE ESTÉREL

Bord du lac Masson.
Magnifique terrain boisé: 30,000 p.c.
Aubaine: $14,500.

665-3715

19-5-80

MONT ORFORD, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseau, près ski. $0.12 à $0.15 le p.c. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163. J.N.O.

CANTONS DE L'EST, terrain de 30 acres, région de vergers; idéal pour apiculteur. À négocier avec ou sans la maison. 352-2591 ou 1-298-5167. 19-5-80

VENTE DE GARAGE

VENTE de photos couleur et noir & blanc, équipement photo et labo, livres et coussins. 18 mai de 10:00 A.M. à 10:00 P.M. 3959 St-Hubert. 19-5-80

VOYAGES

VISITE À LA BAIE JAMES
LG 2
Prix total: $175.00.
Dates: 20, 26 juin, 24 juillet.
Réservations:
Agence Canabeq Enrg.
683-5121 ou 683-3818
Permis du Québec
17-5-80

PARIS, $499., FLORIDE, $189., MEXIQUE, avion - auto, $389., EURO-AMERICAN, 878-1085. J.N.O.

VENTE DE LIQUIDATION

VENTE DE LIQUIDATION

Liquidation des plus grandes marques de services de table en porcelaine pour 12, à des prix dérisoires. 100 services de table doivent être vendues cette semaine. Assiettes en argent, coutelleries 'Communities', 'Wallace', 'Rodgers'. Aussi, magnfique verre taillé (24 T.B.O.) à des prix incroyablement bas.
Nous n'achetons que de la marchandise provenant de faillites, par conséquent, vous pouvez réaliser de véritables aubaines.

Fermé samedi, ouvert ce dimanche.
Ces prix sont uniquement disponibles au

Bon Marché, Variétés
79 est, St-Viateur

276-1548

Présentez cette annonce et vous recevrez un cadeau.

17-5-80

EN FORMANTENANT!

La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.

PARTICIPACTION®
Le mouvement canadien du bien-être physique.

LA C.É.C.M. S'EXPLIQUE

Pourquoi la C.É.C.M. a-t-elle refusé, le 9 mai, le rapport du conciliateur

PARCE QUE:

1. il oblige la Commission à affecter les enseignants par ordre d'ancienneté pour combler des postes vacants du même type que ceux qu'ils détenaient, sans tenir compte toutefois ni des exigences particulières d'un poste, ni des besoins des élèves.

Et pourtant:

- **l'enseignant en musique est-il capable d'enseigner tous les instruments ou d'assumer la direction d'orchestre?**
- **l'enseignant d'éducation physique est-il toujours capable d'enseigner la natation?**
- **le professeur d'exploration en électrotechnique qui donne des cours d'information aux élèves en vue d'aider à leur orientation peut-il enseigner le programme de concentration en électrotechnique qui vise à préparer l'élève au marché du travail?**
- **l'enseignant de sciences physiques en sec. II peut-il enseigner le programme PSSC, qui est le programme le plus avancé de physique au secondaire?**

2. il oblige la Commission à affecter les enseignants du secteur de l'orthopédagogie (enfants ayant des difficultés d'apprentissage ou des troubles de comportement) par ordre d'ancienneté et ce, dans n'importe quel poste vacant de ce secteur.

Et pourtant:

- **l'enseignant de récupération au 1er cycle du primaire est-il nécessairement capable d'enseigner aux élèves handicapés physiques de Victor-Doré?**
- **l'enseignant qui donne des cours professionnels aux élèves du secteur de l'orthopédagogie est-il capable d'enseigner les matières académiques à ces mêmes élèves?**
- **les enseignants de l'orthopédagogie sont-ils tous capables d'enseigner dans les hôpitaux, à l'école Joseph-Charbonneau pour les adolescents gravement handicapés, à l'école Rosalie-Jetté auprès des mères célibataires, à l'Institut psychiatrique Albert-Prévost ou au Centre de rééducation Berthelet?**

3. il oblige la Commission à combler les postes encore vacants au début de septembre, dans n'importe quelle matière académique du primaire ou du secondaire, par n'importe quel enseignant, quelle que soit sa compétence.

Et pourtant:

- **l'enseignant en mathématiques au secondaire est-il nécessairement capable de remplir un poste de titulaire au primaire?**
- **le titulaire du primaire peut-il nécessairement devenir un spécialiste au secondaire?**

les recommandations du conciliateur vont à l'encontre ou déforment le sens de l'entente signée en février au niveau provincial entre la C.E.Q. et la partie patronale, notamment sur les points suivants:

4.
- le temps d'enseignement des professeurs en information scolaire et professionnelle
- le nombre des journées pédagogiques
- le temps de surveillance des professeurs au primaire.

Voici ce que, pour sa part, la C.É.C.M. propose:

A. **d'établir, pour chaque poste ou groupes de postes, une liste de critères objectifs basés soit sur les études que l'enseignant a complétées ou qu'il est en voie de compléter, soit sur l'expérience récente de l'enseignant, soit encore sur une combinaison de ces deux exigences.**

Exemple: **Pour le titulaire au primaire:**

Brevet général d'enseignement
ou
Brevet spécialisé à l'élémentaire
ou
Brevet spécialisé et expérience comme titulaire au primaire au cours des cinq dernières années

B. **de demander des compétences particulières qui seront spécifiées préalablement:**
- **pour certaines matières au secondaire (ex: natation, expression dramatique, cours de concentration professionnelle)**
- **pour certaines catégories d'élèves (ex: handicapés physiques graves, troubles psychiatriques, rééducation)**
- **pour certaines écoles spéciales: école de musique, école libre, école-atelier**

C. la liste de critères permettra d'éviter, lors du placement des enseignants, les situations-problèmes illustrées ci-contre ou plusieurs autres du même ordre

D. la liste de critères permettra aux enseignants de choisir leur futur poste en toute connaissance de cause

E. la liste de critères permettra à la Commission, lorsqu'elle sera obligée de replacer des enseignants en surplus, de s'assurer qu'ils rencontrent les exigences du poste et qu'ils seront en mesure de donner aux élèves la qualité d'enseignement à laquelle ils sont en droit de s'attendre

F. le critère d'ancienneté primera dans tous les cas de capacités égales pour un poste donné, les capacités ayant été établies à partir des critères déterminés pour ce poste

G. quant aux recommandations qui vont à l'encontre de l'entente provinciale, la Commission entend appliquer ce qui a été convenu au niveau provincial entre la C.E.Q., la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (F.C.S.C.Q.) et le ministère de l'Éducation

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CÉCM